



Crédit photo : Ben Becker - Marion Monnier | Gatelecreeyon - Céline Guichard

novembre 2024

MASTERPLAN

Schéma directeur de la transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs

2024 - 2040



Entre Doubs & Loue
Communauté de Communes



En partenariat avec :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



BANQUE des
TERRITOIRES



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ





Sommaire

• Edito	4
• En bref	7
• Le Haut-Doubs	10
• Identité	11
• Organisation territoriale	12
• Economie et développement	14
• Tourisme et loisirs du Haut-Doubs	15
• Le cadre du schéma directeur	16
• Objet	17
• Les acteurs du schéma directeur	18
• Les instances de gouvernance	19
• Les partenaires financiers	19
• Accompagnement	20
• Méthodologie	21
• Design thinking	21
• Pensée systémique	21
• Ingénierie de coopération	22
• Gestion des émotions	23
• Communication FALC	23
• Les faits et les prospectives	24
• En bref	25
• Environnement, climat et économie	26
• Climat	27
• Ressources	28
• Espace	28
• Sociologie	29
• Scénario	30
• Cartographie	31
• Le tourisme et loisirs du Haut-Doubs	33
• Identité touristique	33
• Histoire et évolutions du développement touristique dans le Haut-Doubs	34
• La clientèle du tourisme et loisirs	35
• L'économie du tourisme et loisirs	43
• L'évolution des emplois, métiers et formations	44
• Les activités	45
• L'hébergement touristique	57
• L'accessibilité et la mobilité	61
• Le marketing et la communication	63
• La gouvernance et les acteurs	68
• La stratégie 2024 - 2040	74
• Ambition	74
• Les intentions	76
• Ambitions par thématique	82
• Gouvernance et animation	88
• Le plan d'actions	93
• En bref	94
• Cartographie identité	97
• Les totems nationaux	98
• Les totems régionaux et territoriaux	130
• Patrimoine historique, immatériel et culturel	131
• Patrimoine naturel et activités de pleine nature	152
• Activités ludo-sportives d'intérieur	207
• Mobilité	213
• Humains	219
• Annexes	226
• Contacts	240

Crédit photo : © Juliette Mejean





Crédit photo : Marion Monnier @ateliercreayon

Édito



Préambule

La Région Bourgogne-Franche-Comté est fière d'avoir accompagné la démarche collective portée par le Syndicat Mixte du Haut-Doubs pour tracer l'avenir du tourisme et des loisirs sur son territoire à l'horizon 2040. S'inscrivant dans les préconisations du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL), le Masterplan co-signé par la Région est un modèle de responsabilité au regard des réalités économiques, sociologiques et surtout climatiques qui impactent directement ce territoire dont le développement touristique s'est historiquement construit autour des sports d'hiver.

Le travail engagé depuis plus de deux ans propose une vision pragmatique, partagée, humaine et inventive du Haut-Doubs qui n'oublie ni son passé, ni son identité. Il propose de nouvelles pistes d'action pour attirer de nouveaux touristes, pour améliorer le quotidien des habitantes et des habitants, et pour assurer au territoire des emplois locaux de qualité. Ce tourisme durable et responsable s'incarnera dans le Haut-Doubs grâce à l'engagement de toutes les collectivités signataires.

Jérôme DURAIN,
Président de la
Région Bourgogne-Franche-Comté



Le Doubs est une terre de caractère. Ses paysages, son patrimoine, ses savoir-faire et surtout les femmes et les hommes qui y vivent en font un territoire unique. Mais nous savons aussi que notre avenir ne peut pas être le simple prolongement du passé. Les bouleversements climatiques, économiques et sociaux nous obligent à regarder plus loin et à anticiper, pour rester maîtres de notre destin.

C'est tout le sens de ce Masterplan : une démarche collective, audacieuse et visionnaire, qui associe élus, acteurs économiques, associatifs et habitants. Ensemble, nous avons dessiné les lignes de force d'un Haut-Doubs capable de relever les défis d'aujourd'hui et de demain : préserver ses ressources naturelles, renforcer son attractivité, accueillir de nouvelles populations, inventer un modèle touristique durable et vivant.

Le Département du Doubs a choisi de prendre toute sa part dans cette aventure. Non pas en imposant une vision, mais en fédérant, en accompagnant et en soutenant toutes celles et ceux qui veulent construire l'avenir.

Ce Masterplan est plus qu'un document stratégique : c'est une promesse. La promesse d'un territoire qui ne subit pas les changements, mais qui les transforme en opportunités. La promesse d'un Haut-Doubs qui reste fidèle à son identité tout en s'ouvrant au monde.

Ensemble, faisons du Doubs un territoire qui voit plus loin, qui choisit son avenir et qui écrit, avec fierté et confiance, la suite de son histoire.

Christine BOUQUIN,
Présidente du
Département du Doubs



Édito

Au cœur du massif jurassien, dans le département du Doubs et en proximité direct avec la Suisse voisine, le territoire du Haut-Doubs est à la croisée des chemins.

Ses reliefs doux et hospitaliers, son identité singulière et affirmée, en font une terre d'exception. Habitants, excursionnistes et touristes s'y retrouvent, séduits par la richesse de ses paysages naturels, agricoles et forestiers et par la diversité de ses atouts : nature préservée, espaces de sport de pleine nature, patrimoine historique, traditions gastronomiques et culturelles.

Mais cette attractivité n'efface pas une réalité : notre territoire demeure vulnérable. Les crises climatiques, sanitaires, environnementales, énergétiques et économiques impactent nos activités humaines. La filière du tourisme et des loisirs est aux premiers rangs des secteurs fragilisés et est appelée à se réinventer.

Conscients des enjeux, les acteurs du territoire ont engagé, dès 2022 une démarche de transition ambitieuse vers la réalisation d'un MASTERPLAN. À l'échelle des cinq communautés de communes du Pays du Haut-Doubs, il s'agit d'anticiper collectivement l'avenir, de repenser le modèle touristique et de loisirs et de dessiner les contours d'un projet territorial partagé.

Cette dynamique, portée dans le cadre du programme Avenir Montagnes et conduite conjointement par le Syndicat Mixte du Mont d'Or, le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs et l'Etat, via le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Jura, a mobilisé plus de 150 acteurs issus des sphères publique, privée, associative et partenariale.

Leur engagement, à travers des ateliers de cocréation, la constitution de communautés d'acteurs et d'instances de pilotage, a permis d'aboutir à une stratégie collective ambitieuse.

Elle s'inscrit pleinement dans la démarche prioritaire de planification écologique en Bourgogne-Franche-Comté pilotée par l'Etat et le Conseil Régional, au même titre que l'élaboration en cours d'un plan d'adaptation au changement climatique pour le massif du Jura.

De cette intelligence partagée est né un schéma directeur stratégique, pensé pour la période 2025-2040 : le MASTERPLAN Transition du Tourisme et des Loisirs du Pays du Haut-Doubs. Notre vision commune y est confirmée : développer une économie touristique et de loisirs résiliente, adaptée au changement climatique, au service de la vitalité du Haut-Doubs, respectueuse de ses espaces naturels, de ses équilibres sociaux et de son héritage humain.

Cette stratégie territoriale se concrétise par 32 fiches-actions opérationnelles pour initier la transformation dès maintenant et durablement. Celles-ci intègrent les modalités de gouvernance, de coopération et d'ingénierie ainsi que les projets à mener pour de nouveaux aménagements, offres et services.

Terre de résilience, le Haut-Doubs a, de tout temps, su faire face aux épreuves et tirer parti des défis pour se réinventer. Fidèles à cette tradition d'adaptation et d'innovation, les acteurs choisissent, avec le MASTERPLAN, de bâtir ensemble l'avenir : celui d'un Haut-Doubs fort, solidaire et durable.

Etat :
M. Paul MOURIER,
Le Préfet de la Région
Bourgogne-Franche-Comté,
Préfet coordonnateur du
Massif du Jura

Pays du Haut-Doubs :
Le président du Syndicat
Mixte du Pays du Haut-Doubs

Syndicat Mixte du Mont d'or :
Le président du Syndicat
Mixte du Mont d'Or





En bref



En bref

Le **tourisme** et les **loisirs** regroupent l'ensemble des **activités réalisées** à la fois par les **touristes** qui séjournent sur le territoire et génèrent des nuitées, les **excursionnistes** venus des territoires voisins et de la région, et les **habitants**.

Dans le Haut-Doubs, **cette filière est variée** : nature, patrimoine, gastronomie, culture, neige, sport, et accueille une grande **diversité de clientèles**, des novices jusqu'aux confirmés.

Les valeurs du tourisme et des loisirs reposent avant tout sur le **développement territorial, la cohésion sociale et l'épanouissement des individus** sur un territoire qui connaît un fort afflux de populations extérieures.

Sur notre territoire, **elle puise**, entre autres, **ses racines dans les activités liées à la neige** ce qui lui confère un caractère sportif et proche de la nature. Du début du 20ème siècle jusqu'à la période faste des années 80 qui a vu la structuration des filières nordique et alpine, **le ski a généré des retombées économiques importantes qui ont permis à d'autres secteurs d'activités de prendre leur essor à partir des années 90** : activités de pleine nature, découverte du patrimoine naturel et culturel, découverte des savoir-faire et des traditions.

D'un point de vue strictement financier, contrairement à bien d'autres territoires de montagne ou littoraux par exemple, **l'activité du tourisme et des loisirs ne représente qu'une part modeste des flux financiers du Haut-Doubs (3% du PIB)**. L'attractivité des emplois en Suisse confère au territoire une dynamique économique particulièrement élevée.

Mais cette contribution financière est difficile à identifier et à valoriser dans sa globalité en raison d'une part des revenus indirects qu'elle génère, et d'autre part d'une structuration particulièrement éclatée mixant des modèles associatifs et bénévoles.

De plus, **la contribution sociétale est bien plus vaste que les seuls aspects financiers** et se caractérise par la disponibilité d'équipements et d'infrastructures de loisirs conséquents, une image attractive d'un territoire ancré dans son environnement et fort de son caractère spécifique, des services à la population variés, du lien social induit notamment par la participation associative bénévole et la contribution à maintenir une mixité sociale indispensable à la vitalité du territoire.

Aujourd'hui, le tourisme et les loisirs du Haut-Doubs sont confrontés à des **problématiques prépondérantes** :

- Une perte des lits touristiques et une offre d'hébergement diffuse
- Des difficultés d'embauche et de maintien des compétences
- Une offre de mobilité alternative à la voiture inadaptée
- Une baisse de la qualité de l'offre comparativement à d'autres territoires
- Peu d'offres en intérieur
- Des modèles économiques structurellement fragiles
- Des pertes de motivation des acteurs
- Un changement d'activité des acteurs de cette économie vers d'autres secteurs stimulés par l'économie frontalière
- Des activités de loisirs et touristiques qui tiennent principalement grâce à des associations et bénévoles



En bref

Depuis quelques années, ce **système devient de plus en plus vulnérable**, devant faire face, en plus, **aux crises climatiques, sanitaires, environnementales et énergétiques**.

Les **facteurs de changement identifiés** pour le Territoire du Haut-Doubs **ne font plus débat**, car ils ont été actés dans les démarches réglementaires, adoptées ou en cours d'adoption par les instances représentatives (modèles climatiques et études démographiques au niveau mondial et national, Schéma de cohérence territoriale, Plan climat-air-énergie territorial, etc.).

De plus, de par son attractivité en tant que territoire frontalier, le **Haut-Doubs prévoit un accroissement fulgurant de sa population avec potentiellement 15 000 habitants en plus à l'horizon 2040 selon l'INSEE**, induisant un développement nécessaire de logements, infrastructures, aménagements et services.

Face à ces problématiques, ces facteurs de changement, ces perspectives et pour protéger et continuer à profiter du territoire magnifique qu'est le Haut-Doubs, **il est nécessaire de concevoir un nouveau modèle du tourisme et des loisirs**.

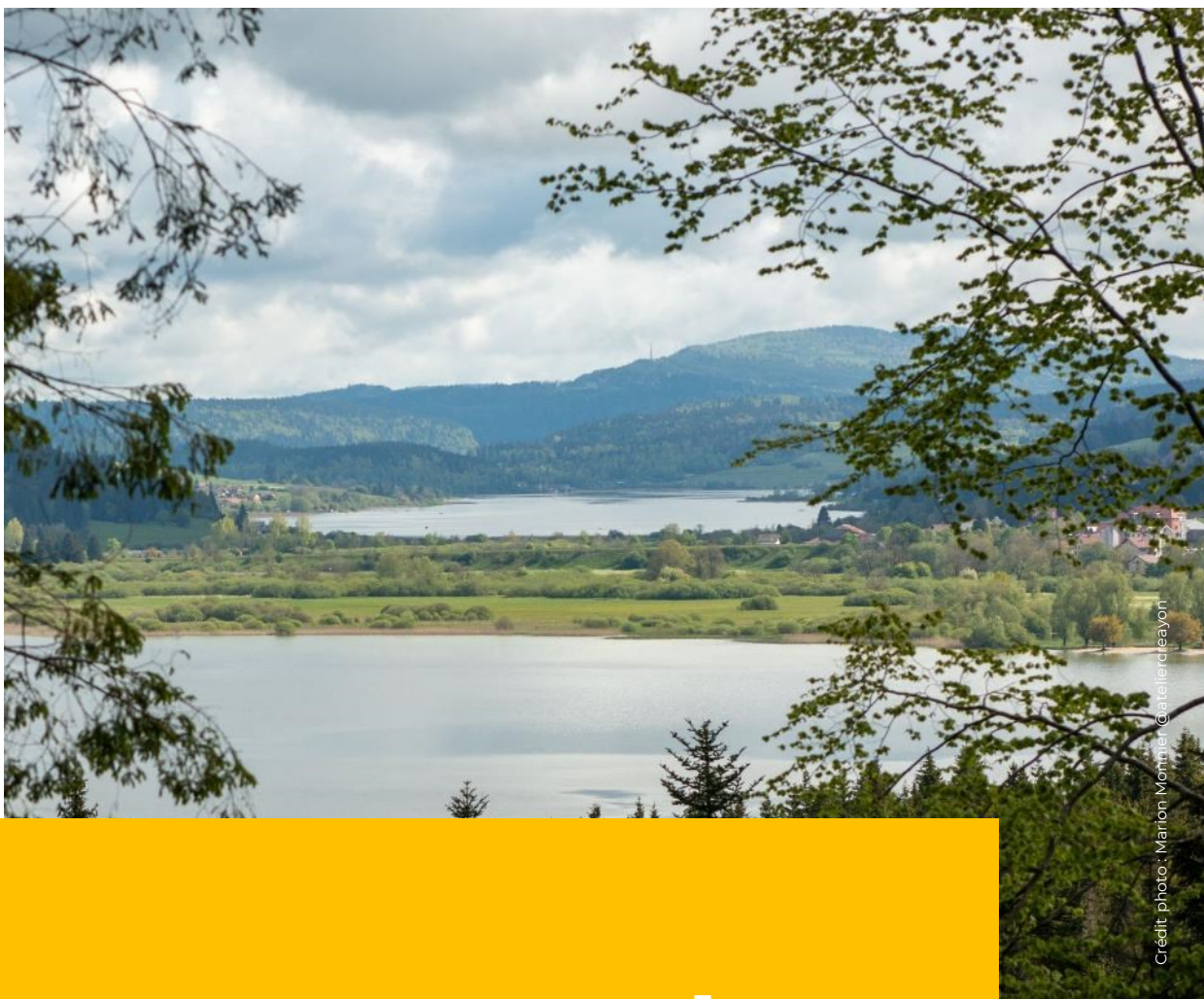
Depuis 2022, **le territoire a initié une démarche de coopération** pour imaginer ensemble le projet de territoire pour accompagner l'avenir. **Ce sont plus de 150 acteurs publics, privés, associatifs, partenaires, locaux qui se sont investis** et ont donné de leur temps pour participer aux ateliers de création, communautés d'acteurs, comités techniques et comités de pilotage.

Cette démarche se concrétise aujourd'hui par la réalisation d'un **schéma directeur de transition du tourisme et loisirs à l'échelle du Haut-Doubs** (5 communautés de communes) : un outil de planification et de programmation qui permet de passer de la compréhension des grands enjeux à une démarche concrète.

Ce schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs a pour ambition **de développer une économie du tourisme et des loisirs qui s'adapte aux menaces, qui contribue à la vitalité du Haut-Doubs tout en préservant ses espaces naturels et ses vocations sociales et humaines sur un pas de temps de 15 ans**.

Un plan d'actions composé de **32 projets** a été défini sur les principes de **l'économie régénérative**. Il vise à **développer, adapter, ou optimiser les totems nationaux, régionaux et locaux du territoire** tout en renforçant la **gouvernance et l'animation** pour faire vivre la démarche de façon **agile et résiliente**.





Le Haut-Doubs



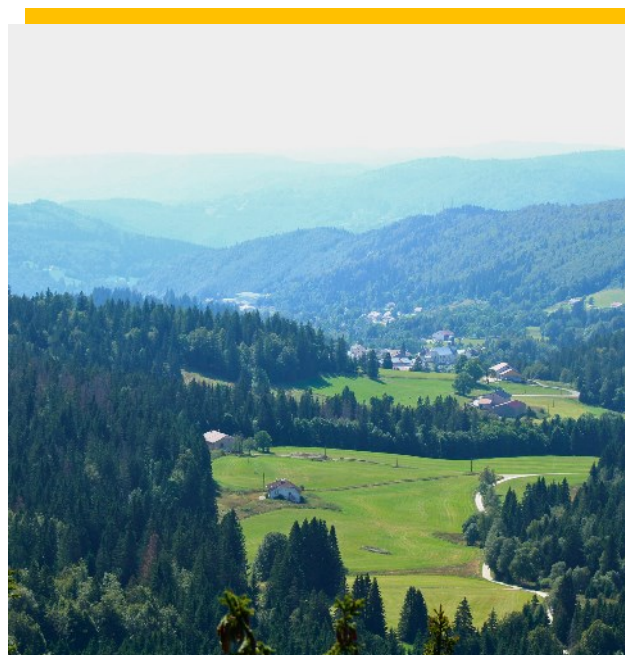
Le Haut-Doubs

- *Identité*

Le Haut-Doubs est un territoire de **moyenne montagne**, situé au cœur du massif jurassien, dans le département du Doubs à proximité directe de la Suisse.

Véritable écrin de beauté avec ses lacs, ses forêts d'épicéas, ses montagnes et ses rivières, le Haut-Doubs est une destination **authentique** reconnue pour son cadre **naturel** et son **patrimoine** qui bénéficie d'une attractivité notoire.

Le charme des villages du Haut-Doubs se retrouve dans ses églises, chapelles, fermes et maisons typiques avec leurs toits en tuiles rouges et leurs tuyés. De nombreux artisans et **producteurs gastronomiques** locaux y sont établis et proposent des produits de qualité de renommée mondiale tels que le Comté, le Mont d'Or, les salaisons, le miel, la célèbre Absinthe...



Crédit photo : ©Joanna Maringue

Les activités sont nombreuses : **randonnée, trail, VTT, cyclisme, ski de fond, ski alpin, raquettes à neige, baignade, pêche, nautisme, gastronomie, culture, histoire, patrimoine matériel et immatériel...**

L'offre touristique est importante, diversifiée, multi saisons avec plusieurs sites touristiques majeurs que sont la station de **Métabief, le Mont d'Or, les lacs de Saint-Point et de Remoray, les pôles nordiques du Val de Mouthe / Chappelle-des-Bois, le Château de Joux, la ville de Pontarlier, l'abbaye de Montbenoît, la source du Doubs, la source de la Loue, les tourbières de Frasne, la forêt de Levier ...**

Il s'agit d'un territoire apprécié des touristes, excursionnistes et habitants en quête de bien-être, de ressourcement, de sport et de nature.

Une « **pépite** », un « **petit coin de paradis** »
comme le décrivent les locaux, fiers de leur territoire !

Le Pays du Haut-Doubs est aussi une terre de **résilience** qui, à travers l'histoire, a su prouver à maintes reprises la capacité d'adaptation de ses habitants et leur imagination pour faire face à la rudesse des situations traversées.

Le Haut-Doubs est une montagne douce, accessible et vivante avec une forte identité, tant par les Hommes qui y vivent que par sa gastronomie, son climat et ses paysages.



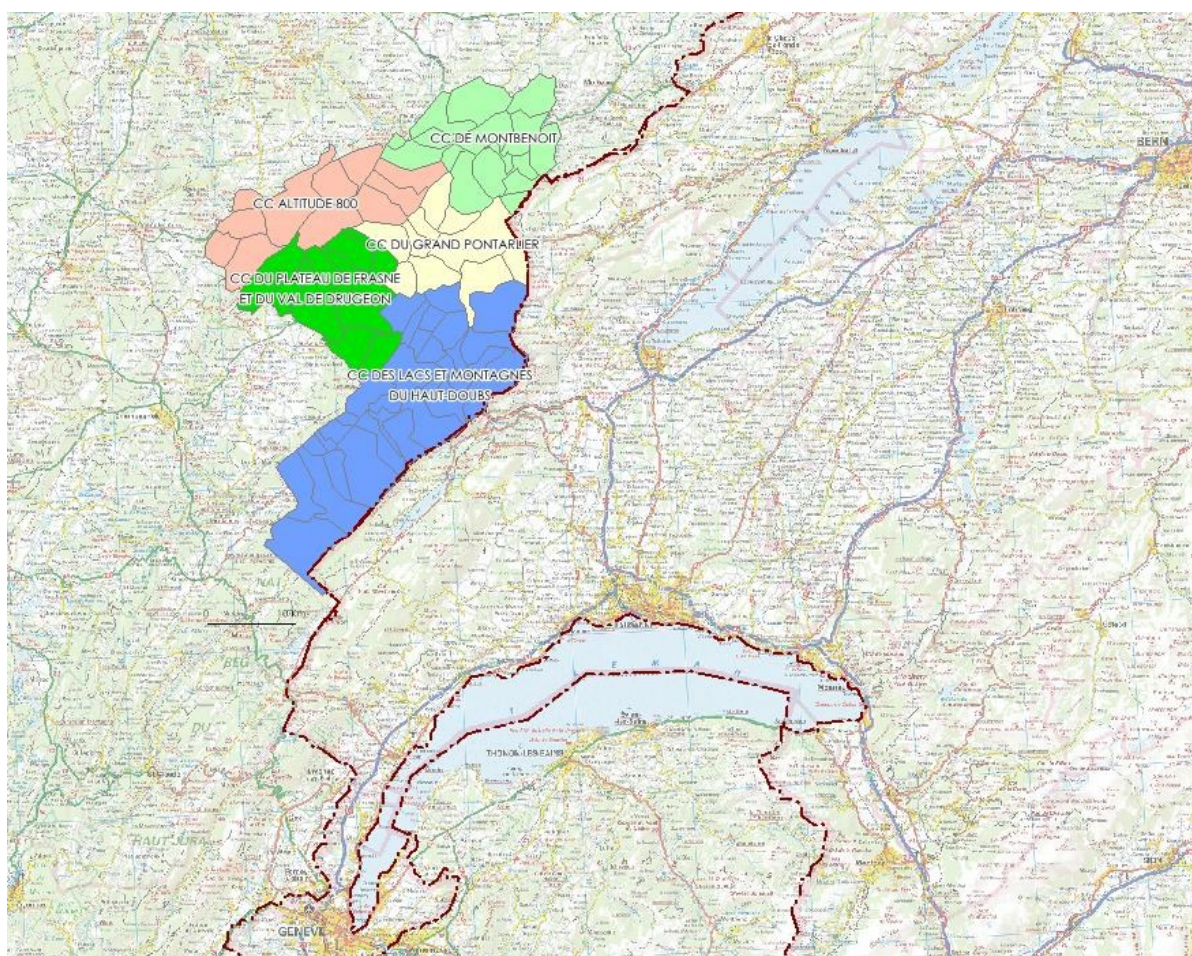
Administrativement, le territoire du Haut-Doubs est composé de 5 EPCI situés au sud du Département du Doubs et représentant **77 communes** et près de **65 000 habitants** :

- Communauté de Communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs / CCLMHD - 16 493 habitants
- Communauté de Communes Grand Pontarlier / CCGP - 28 369 habitants
- Communauté de Communes du Plateau de Frasné et du Val de Drugeon / CFD – 6 266 habitants
- Communauté de Communes Entre Doubs et Loue / CCDL - 8 172 habitants
- Communauté de Communes Altitude 800 / CCA800 - 6 587 habitants

L'agglomération principale du Haut-Doubs est celle de Pontarlier avec environ 22 000 habitants.

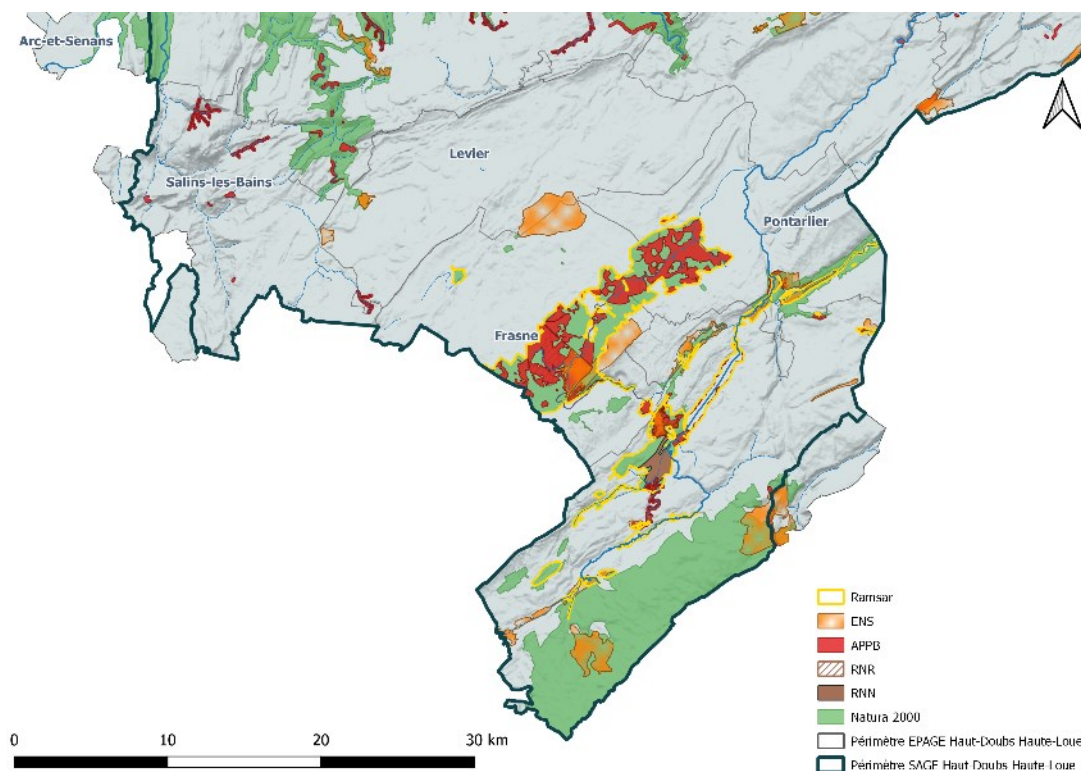
Le **Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD)**, réunion des 5 EPCI, pilote les démarches stratégiques d'aménagement du territoire.

Sur ce même périmètre, l'**Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD)** exerce les missions : **accueil et information, promotion, coordination des acteurs locaux, commercialisation de l'offre et observatoire du tourisme pour le compte des 5 EPCI.**



- **Zones naturelles et sensibles**

Riche d'un patrimoine naturel remarquable mais aussi sensible, le Pays du Haut-Doubs concentre sur son périmètre plusieurs espaces protégés ou outils de protections.



Source : EPAGE



Le Haut-Doubs est riche de son patrimoine naturel et culturel, de la diversité de ses activités et bénéficie d'une activité économique dynamique stimulée par la **proximité avec la Suisse**.

Le territoire est **traditionnellement** connu pour l'**élevage bovin** et toutes les **activités liées à la filière bois**. Des industries traditionnelles et historiques en microtechnique et en horlogerie se sont également développées au fil du temps.

Si le bassin de vie de Pontarlier concentre la majorité de la population du Haut-Doubs, de nombreux bourgs et villages sont disséminés sur tout le territoire. Développés par l'**activité agricole, industrielle ou touristique**, ces petites villes et villages bénéficient aujourd'hui d'une forte **dynamique démographique** liée à la situation stratégique du territoire à proximité de la Suisse. En effet, le territoire connaît une forte attractivité avec une **augmentation de sa population** (+ 14 500 habitants ces 20 dernières années et + 15 000 d'ici à 2040 soit plus de 24% selon l'INSEE) en majeure partie expliquée par sa proximité géographique avec la Suisse.

- **Stratégie territoriale**

Chaque EPCI exerce sa compétence en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire selon le cadre défini par le code général des collectivités territoriales.

Le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD), réunion des 5 EPCI, assure pour le compte du territoire du Pays du Haut-Doubs, le pilotage du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** et du **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)**.

Ces documents cadres posent la stratégie d'aménagement du territoire : **les enjeux du territoire au regard des enjeux globaux** (actions d'atténuation pour le climat, actions d'adaptation face au changement climatique, préservation des ressources, protection de la biodiversité) et des **enjeux régionaux/nationaux** (foncier, mobilité, économie, ...).

- **Les missions du SMIXPHD**

- Accompagner, encadrer et animer, auprès des collectivités du territoire, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Accompagner la mise en œuvre des orientations des politiques d'aménagement et de développement du territoire initiées par l'Europe, l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil départemental du Doubs
- Elaborer et animer, en concertation avec les maîtres d'ouvrages susceptibles d'être concernés, un programme d'actions dans les domaines mis en avant pour le développement du territoire du Pays du Haut-Doubs



Le Haut-Doubs

- *Tourisme et loisirs du Haut-Doubs*

Selon l'INSEE, le tourisme comprend les **activités pratiquées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive** qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Sur le Haut-Doubs, avec l'augmentation de la population locale et aux alentours ces dernières années (+ 14 500 personnes en 20 ans dans le Haut-Doubs), cette économie jusqu'à alors principalement touristique, a muté en une économie mixte tourisme et loisirs.

Hormis les hébergements touristiques qui intègrent pleinement cette composante de nuitées, les activités dites touristiques sont utilisées, visitées, pratiquées par en moyenne 1/3 de touristes, 1/3 d'excursionnistes qui se rendent sur le territoire pour une journée et 1/3 d'habitants qui y vivent à l'année.

Le tourisme dans le Haut-Doubs est donc en réalité une **économie de loisirs et de tourisme**.

Cette filière représente **3% du PIB du territoire**. Si elle n'est donc pas l'économie principale du territoire, elle reste tout de même une **économie créatrice de dynamisme et de vie**. Elle tient une place importante dans les valeurs, la culture et l'histoire du territoire.

Cette économie de loisirs a des vocations multiples :

PLAISIR : découverte, émerveillement, dépassement, ressourcement,...

VALEURS : nature – patrimoine - liberté (symboles : Massif de frontière et Château de Joux)

COHÉSION TERRITORIALE : identification de la population au marketing, équipements de loisirs bénéfiques à l'attractivité, implication des populations via le monde associatif

PRÉSERVATION ET SENSIBILISATION : protection et transmission aux générations actuelles et futures de notre patrimoine territorial (environnemental, culturel...).



Source : rapport activité 2023 OTHPD





Le cadre du schéma directeur



Le cadre du schéma directeur • Objet

En 2022, le territoire du Haut-Doubs initie une **démarche Masterplan** sur son périmètre des 5 communautés de communes, pour **accompagner la transformation de la filière tourisme et loisirs et faire ainsi face aux enjeux climatiques, environnementaux, économiques, sociétaux et sociaux.**



Plus de **150 acteurs** (élus, techniciens, socio-professionnels, partenaires...) se sont investis tout au long de la démarche en participant aux comités techniques, comités de pilotage, ateliers créatifs ou sur le long terme à des communautés d'acteurs. (voir [Annexe 1 p 227](#))

Ces travaux et démarches se sont concrétisés par la réalisation d'un **schéma directeur de la transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs 2024 – 2040** validé en comité de pilotage Avenir Montagnes en avril 2024 et délibéré en Pays du Haut-Doubs et en communautés de communes du 18 décembre 2024 au 25 février 2025.

L'ambition est de **développer une économie du tourisme et des loisirs qui s'adapte aux menaces, qui contribue à la vitalité du territoire tout en préservant ses espaces naturels et ses vocations sociales et humaines.**

Le schéma directeur est un **outil de planification et de programmation** qui permet de passer à l'opérationnel sur un pas de temps suffisamment long pour engager le mouvement et la transformation en profondeur.

Il structure les fondamentaux suivants :

- La stratégie adoptée pour atteindre l'ambition régénérative et dessiner la trajectoire de la filière tourisme et loisirs du Haut-Doubs à l'horizon 2040-2050
- Les projets à réaliser à court terme pour soutenir et développer la filière, qu'ils soient publics ou privés et ainsi amorcer la transformation du système à long terme
- Les investissements prioritaires en précisant les coûts et la répartition
- Les passerelles à mettre en évidence entre le système économique du tourisme et des loisirs et les autres domaines économiques et d'aménagement du territoire (SCoT, PCAET)

Le schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs est réalisé conjointement par les **5 EPCI du territoire** (CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs, CC Grand Pontarlier, CC du Plateau de Frasné et du Val de Dugeon, CC Entre Doubs & Loue, CC Altitude 800), le **Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs** et en lien avec l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs, le Syndicat Mixte Mont d'Or et les acteurs privés et parapublics impliqués.

La démarche d'animation est quant à elle assurée par le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs, en collaboration avec le programme Avenir Montagnes porté par le Syndicat Mixte du Mont d'Or.



Le cadre du schéma directeur • *Objet*

Le schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs est le résultat de la démarche Masterplan initiée sur le territoire depuis 2022 dans le cadre du programme Avenir Montagnes lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (ANCT)

LES ACTEURS DU SCHÉMA DIRECTEUR

- Le **Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD)** pilote les **démarches stratégiques d'aménagement du territoire (SCoT et PCAET)** qui posent les enjeux du territoire au regard des enjeux globaux (actions d'atténuation pour le climat, actions d'adaptation face au changement climatique, préservation des ressources, protection de la biodiversité) et régionaux/nationaux (foncier, mobilité, économie, ...). **Il est chef de fil de la démarche masterplan et co-porteur du schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs.**
- Le **Syndicat Mixte du Mont d'Or (SMMO)** porte depuis 2022, le **programme Avenir Montagnes** dédié à l'accompagnement à la transformation du modèle touristique, à travers un poste d'ingénierie relationnelle doté de compétences d'ingénierie de projets, de coopération et de relation. Ce poste anime l'ensemble des travaux et ateliers liés à la démarche Masterplan et le schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs. Le SMMO porte certaines actions du schéma directeur en tant que **maître d'ouvrage** et est **cosignataire du schéma directeur.**
- Le **Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Jura** est garant des bonnes applications et déclinaisons du Contrat de Plan Interrégional État-Région du Massif du Jura (CPIER) dans les stratégies territoriales. La commissaire de massif est **co-présidente du programme Avenir Montagnes et de la démarche Masterplan** qui a donné lieu au schéma directeur.
- **Les communautés de communes** sont contributrices de la démarche, participent aux comités de pilotage et accompagnent les projets de transformation plus spécifiquement sur leur périmètre. Elles portent certaines actions en tant que **maître d'ouvrage** et sont **cosignataires du schéma directeur.**
- **L'association Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD)** est référente du programme Avenir Montagnes, de la démarche Masterplan, contributrice et porteuse d'une communauté d'acteurs. L'OTPHD porte certaines actions du schéma directeur en tant que **maître d'ouvrage** et est **cosignataire du schéma directeur.**
- **Les partenaires, Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département du Doubs** sont garants de la cohérence de la démarche avec les stratégies territoriales supra. (Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2023- 2028).



Le cadre du schéma directeur • Objet

- **Les socioprofessionnels** ont été impliqués dans la démarche : comité de pilotage, ateliers et communautés d'acteurs. Certains portent des actions en tant que **maître d'ouvrage**.

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

- **Comité de Projet Avenir Montagnes**, appuyé par un comité technique
Le schéma directeur a été piloté dans le cadre du programme Avenir Montagnes. Cette instance suit la démarche et garantit la cohérence des actions tant en matière de planification que d'émergence d'initiatives provenant des parties prenantes de l'écosystème touristique. Y sont représentés : les élus, les techniciens, les socioprofessionnels, les associations, les partenaires.
- Des **Communautés d'acteurs du tourisme** ont été mises en place pour **faire émerger les problématiques quotidiennes**, réaliser rapidement des **actions simples** et mettre **en chantier les sujets complexes**. En mai 2022 est née la communauté des acteurs : compétences, métiers et formations et en 2023 celle sur les activités nordiques.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs est le maître d'ouvrage de la démarche Masterplan qui a donné lieu au schéma directeur de la transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs.

Dans le cadre du programme Avenir Montagnes Ingénierie, la démarche a bénéficié d'un **accompagnement financé par l'ANCT et la Banque des territoires sur les expertises touristiques et environnementales**.

Le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Jura via le FNADT Massif soutient la démarche à travers le financement du programme **Avenir Montagnes** et les **expertises systémiques et touristiques**.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a soutenu la démarche en participant au financement de l'**expertise systémique**.

Le Département du Doubs a soutenu via la taxe départementale des remontées mécaniques, le financement du **pôle ingénierie du SMMO, porteur d'Avenir Montagnes**.



agence nationale
de la cohésion
des territoires



BANQUE des
TERRITOIRES



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Doubs
le Département



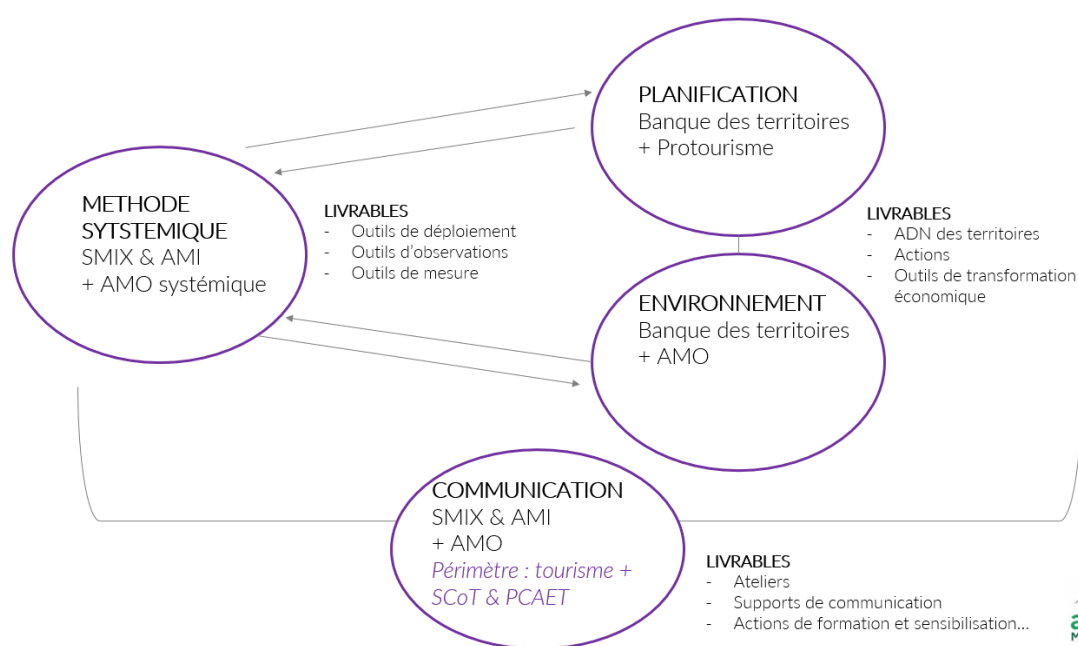
Le cadre du schéma directeur • Objet

ACCOMPAGNEMENT

Pour accompagner cette démarche, plusieurs prestataires ont été sélectionnés pour leurs diversités d'expertises et leur complémentarité. Le pôle ingénierie transition du SMMO (cheffe de projet Avenir Montagnes et direction du Syndicat Mixte du Mont d'Or en charge du pôle transition), l'OTPHD (codirection) ont été fortement impliqués dans la gestion du projet, conception de la stratégie, facilitation et rédaction.

- **L'expert systémique - Synergies & Développement** - a travaillé sur la méthode, l'ambition, la stratégie, les critères, les outils. Il a également facilité un atelier de co-développement pour l'appropriation du diagnostic.
- **L'expert tourisme et loisirs – Protourisme** - a établi le diagnostic touristique et loisirs, a identifié les opportunités de loisirs et de tourisme, a facilité les ateliers thématiques de création de nouvelles idées et a cocréé le plan d'actions.
- **L'expert environnement - Auxilia** - a travaillé sur le diagnostic et prospective environnementale liée à la filière tourisme et loisirs. Il a veillé en début de démarche au respect permanent des enjeux «climat», «biodiversité», «ressources» et «réglementation».
- **L'expert graphique – Atelier Creayon** – a travaillé l'identité graphique du document, les dessins d'illustration et a réalisé les vidéos.

Synthèse des accompagnements de l'élaboration du Masterplan Tourisme et loisirs du Haut-Doubs



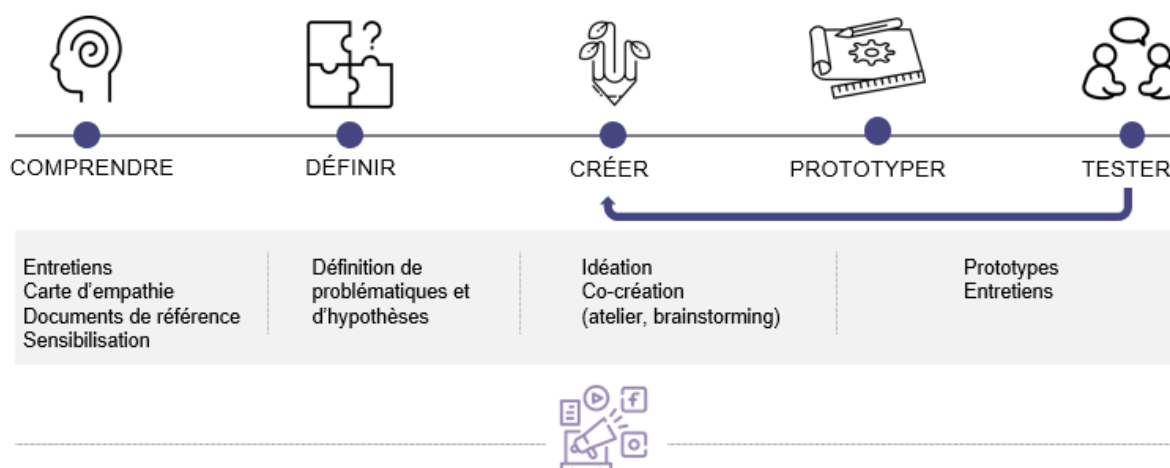
Le cadre du schéma directeur • Méthodologie

La démarche Masterplan sur le territoire du Haut-Doubs qui a donné lieu au schéma directeur est basée sur une **méthode relationnelle de coopération**. Elle est fondée sur plusieurs courants de pensées et méthodologies qui ont pour but d'animer des groupes, de percevoir les problématiques et interconnexions et d'imaginer collectivement le champ des possibles en tenant compte des enjeux.

DESIGN THINKING

Le design thinking est une approche de l'innovation centrée sur l'humain, sur l'utilisateur. La posture principale est l'**empathie** comme fil rouge pour définir les **problématiques réelles** et les **usages du quotidien**. L'objectif est d'imaginer des solutions en vue de les prototyper, de les tester dans la réalité puis d'itérer le plus rapidement possible.

Le diagnostic et la compréhension du système ont été établis à partir d'un audit des parties prenantes du tourisme du Haut-Doubs avec plus de **60 entretiens réalisés**.



PENSÉE SYSTÉMIQUE

L'approche systémique a été choisie comme méthodologie pour **appréhender les problématiques du tourisme et loisirs du territoire** et proposer les actions du schéma directeur. Elle permet une prise en compte de tout **un ensemble** et **des interactions** qui le composent. Cette approche permet d'**identifier les flux, les variables, les leviers, les effets** pour comprendre le fonctionnement du système et comment il peut **se transformer**. Elle permet en outre de repérer les **zones de risques** mais aussi d'intégrer les **opportunités**. (Voir [Annexe 2 p 229](#))



Le cadre du schéma directeur

• Méthodologie

INGÉNIERIE DE COOPÉRATION

Sur le territoire, les acteurs du tourisme et des loisirs sont nombreux avec des profils variés : élus, techniciens, socio-professionnels, privés, publics, associatifs, partenaires financeurs.

Pour embarquer ces différentes parties prenantes, des méthodes d'ingénierie relationnelle, **d'innovation et de sciences humaines** ont été utilisées. Elles ont permis et permettent encore aujourd'hui, des échanges constructifs, la contrition et des propositions d'actions concrètes.



Crédit photo : Marion Monnier @ateliercreayon

- **12 axes de travail** définis qui se sont répartis en ateliers, communautés de travail, études...
- **1 atelier collaboratif** partage du diagnostic avril 2023 - (90 personnes)
- **3 ateliers collaboratifs** sur des thèmes spécifiques :
 - patrimoine historique/culturel/indoor – juin 2023 (50 personnes)
 - patrimoine naturel, activités outdoor – septembre 2023 (50 personnes)
 - nordique – décembre 2023, juin 2024 (25 personnes)
- **10 ateliers de sensibilisation** pour les acteurs touristiques (OTPHD et SMMO) 2022, 2023 et 2024
- **2 communautés des acteurs** :
 - métiers, formation, emplois 2022, 2023, 2024
 - nordique en transition 2023, 2024

AXES DE TRAVAIL



Crédit photo : Claire Leboisselier



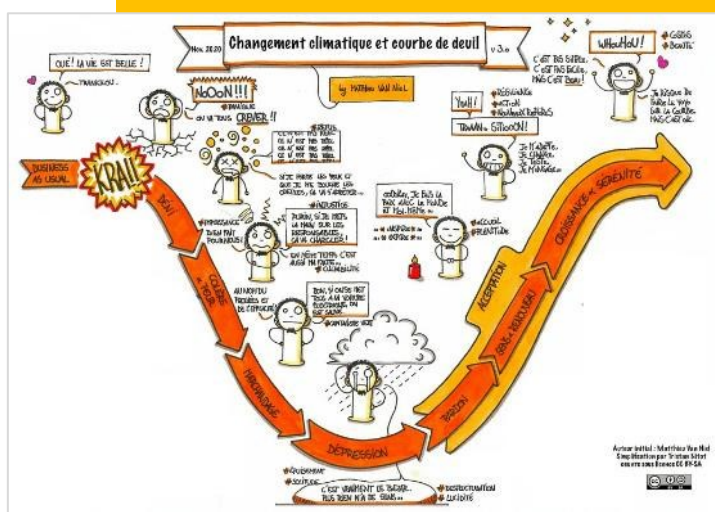
Le cadre du schéma directeur

• Méthodologie

GESTION DES ÉMOTIONS

Le **facteur humain** (identité, émotions, psychologie...) doit être pris en compte comme partie intégrante du système et de sa mise en place. C'est lui qui détermine les **capacités du système à se transformer**, à activer le changement tout comme à le nier, le ralentir **ou le bloquer**.

Tout au long de la démarche, les équipes animatrices et les contributeurs ont exprimé et analysé la perception et le niveau d'acceptation des enjeux d'évolution et de transformation du modèle actuel par les parties prenantes qui le composent.



COMMUNICATION FALC

Enfin, l'enjeu de toute la démarche a été de doter la communauté des acteurs des outils et méthodes pour comprendre les enjeux, apprendre à s'adapter, à innover avec : une **communication pédagogique FALC** (facile à lire et à comprendre), facilitation graphique... Les diagnostics et stratégies ont été majoritairement traités sous forme de **schémas, créations graphiques et vidéos**, diffusés tout au long de la démarche sur un **site internet dédié** : o-doubs.com et sur la **page LinkedIn** [O-Doubs Transition](https://www.linkedin.com/company/o-doubs-transition).

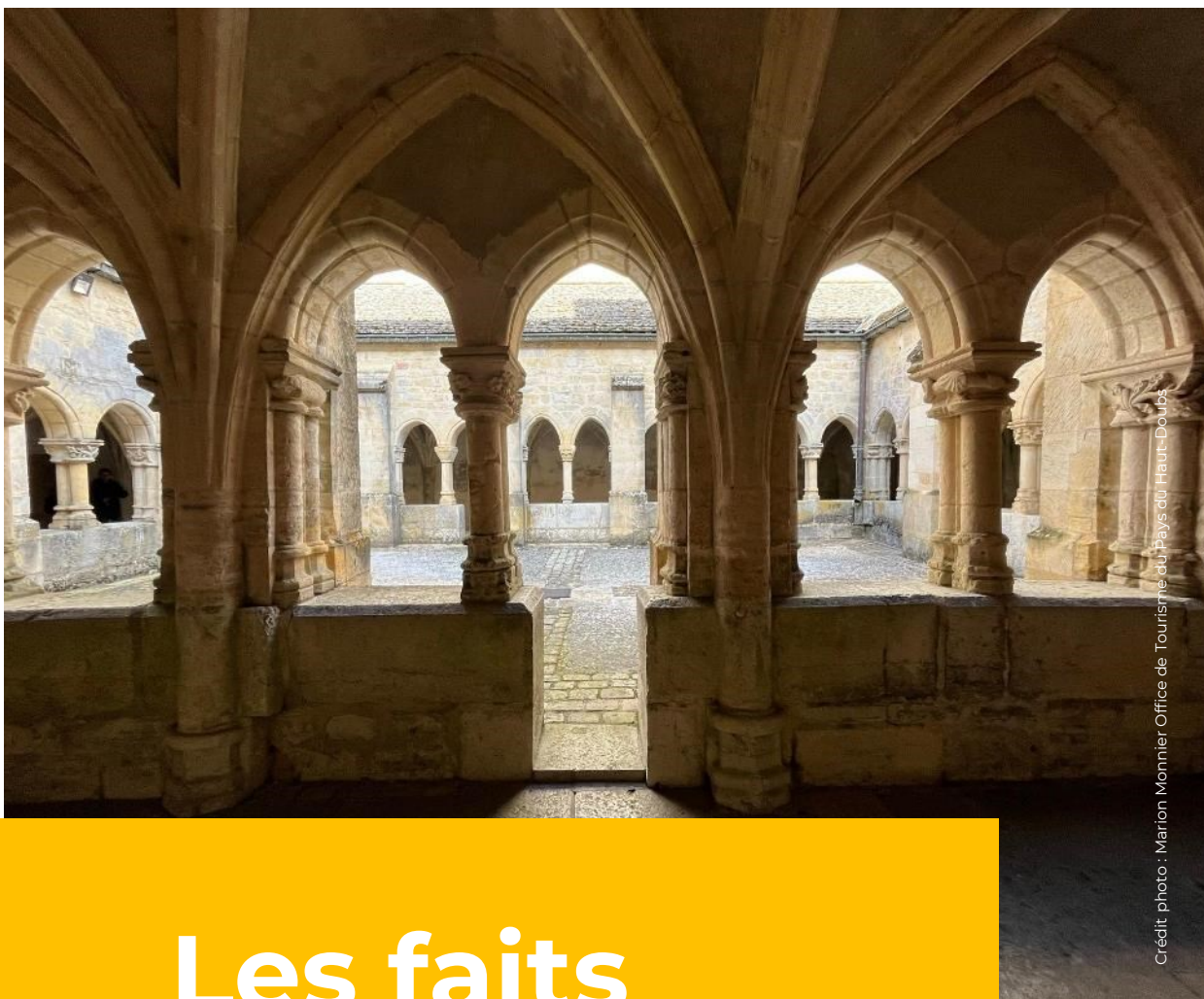
• Économie régénérative

L'ambition et les actions ont été imaginées, sélectionnées et développées à partir des **principes de l'économie régénérative**, théorisée par **Isabelle Delannoy**. L'économie régénérative a pour fondamentaux **la restauration, la rénovation, la régénération des écosystèmes, de l'économie et les liens sociaux sur le territoire**. Les principes sont développés dans la [stratégie en page 75](#).

Sur toute la méthode, les impacts environnementaux, économiques et sociétaux ont été intégrés comme critères de progression via :

- la prise en compte des stratégies nationales et territoriales : stratégie bas carbone, réglementation en cours, SCoT, PCAET,
- des outils d'analyse : principes d'économie circulaire, bilan carbone.





Crédit photo : Marion Monnier Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs

Les faits et les perspectives



La filière du tourisme et des loisirs doit faire face à de **nombreux enjeux** aussi bien **environnementaux** que **sociétaux**.

Outre le **changement climatique** qui entraîne des conditions d'enneigement défavorables, des sécheresses et canicules impactant la faune et la flore du territoire et les Hommes qui y vivent, les **changements sociétaux** impactent l'économie du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs.

La **pression foncière** et la **hausse du niveau de vie** dues, en grande partie à l'économie transfrontalière avec l'arrivée d'une nouvelle population en nombre conséquent, impliquent de nouvelles consommations de l'espace et des activités.

Aujourd'hui, l'économie du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs est confrontée à des problématiques prépondérantes :



- Une **perte des lits touristiques marchands** et une offre d'hébergement diffuse et volatile



- Des **difficultés de recrutement** et de maintien des compétences



- Une offre de **mobilité** alternative à la voiture **inadaptée** dans la majorité du territoire



- Une **baisse de la qualité** de l'offre comparativement à d'autres territoires



- Des **modèles** économiques structurellement **fragiles**



- Des **pertes de motivation** des acteurs
- Des activités loisirs et touristiques qui tiennent principalement sur des **associations et bénévoles**

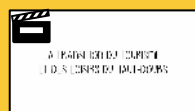
• **Pour en savoir plus :**



- Diagnostic général
<https://o-doubs.com/masterplan/diagnostic-tourisme-et-loisirs-du-haut-doubs/>



- Transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs
<https://www.destination-haut-doubs.com/transition-du-tourisme.html>



- Vidéo diagnostic général
<https://o-doubs.com/masterplan/videos/>



- Vidéo métiers, emploi et formation
<https://o-doubs.com/projets-masterplan/metiers-emplois-formations/>



- Vidéo Transition des activités nordiques
<https://o-doubs.com/projets-masterplan/activites-nordiques/>



Faits & prospectives • Environnement, climat et économie

La montagne en général et la moyenne montagne en particulier subissent fortement les **effets** du **réchauffement** et du **dérèglement climatique**.

Ces changements génèrent des **bouversements sur le climat** aussi bien en **hiver** que sur les **autres saisons**, sur les **écosystèmes**, la **biodiversité** et les **activités humaines**.

Dans la filière du tourisme et des loisirs, la baisse de la fiabilité de l'enneigement sur les massifs de moyenne montagne engendre une modification du tourisme hivernal.

D'un point de vue **environnemental** et **paysager**, le changement climatique impacte les milieux et les pratiques et ces effets vont être accentués : **augmentation de la mortalité des épicéas** (scolyte, augmentation des températures et sécheresses), **risque d'incendies**, **risque de contaminations des plans d'eau**, **sécheresse**, **inondations...**



Crédit photo : Marion Monnier @ateliercreayon

En Franche-Comté, on prévoit des **hivers moins froids** et des **étés plus chauds** avec à l'horizon **2030, +1 à 1,5°C** (+2 à +2,5°C à l'horizon 2050). Les **hivers** seront **plus pluvieux** et les **étés plus secs** d'ici 2030-2050.

Une hausse du nombre de jours où la température dépassera 25°C et une diminution du nombre de jours de gel sont à prévoir dès 2030

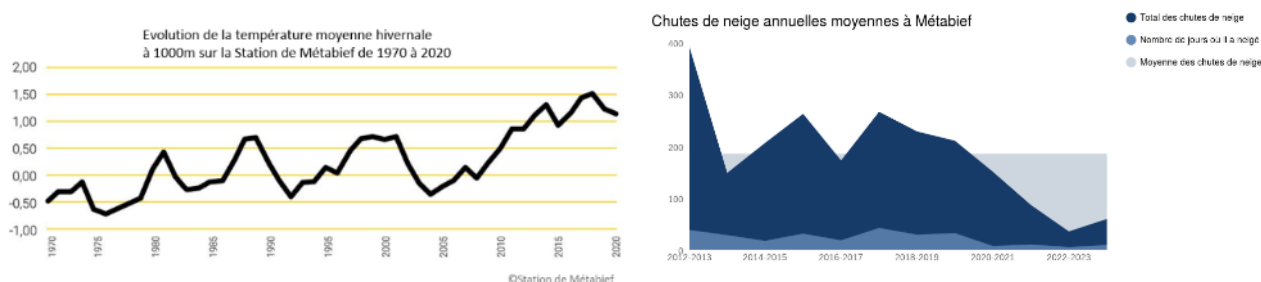
Source : Perspective de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : les conséquences de l'inaction – OCDE 2012



CLIMAT

Une viabilité économique des activités de neige de plus en plus précaire

À Métabief, la **température moyenne** de l'hiver est devenue **positive** au début des années 2000. Depuis, le réchauffement s'est accéléré avec une forte diminution de l'enneigement et une augmentation de la température hivernale de **+1,5 °C en 20 ans**, faisant grimper la limite **pluie/neige de 200 m**.



Sur l'ensemble du territoire, les **activités nordiques** connaissent également de **forts aléas** : manque d'enneigement, redoux fréquents rendant la préparation des pistes difficiles et variables. Les problématiques socio-économiques (difficulté de maintien des emplois, conflits d'usages) exacerbent ces difficultés.

Dans les prochaines années, l'évolution des températures hivernales et la baisse de l'enneigement rendent très **incertaines les exploitations de domaines skiables alpins** et **nordiques en dessous de 1200 m**, ce qui incite à anticiper une économie du tourisme et des loisirs sans ski.

Des épisodes de chaleur et de sécheresse de plus en plus nombreux et intenses

En été, les épisodes de **chaleur** et de **sécheresse** ont augmenté sur le territoire du Haut-Doubs et plus généralement sur le massif du Jura. La sécheresse telle que subie en 2018 pourrait se reproduire **3 à 5 fois par décennie à l'horizon 2040**.

(source : Epage Haut-Doubs Haute-Loue)

Ces augmentations de températures et de sécheresse auront pour conséquence **de limiter les sorties diurnes en plein été** à 1000m, concentrant les fréquentations sur quelques endroits et d'altérer fortement la **qualité des eaux de baignade** puis réguler et limiter l'utilisation et les **accès à l'eau**.

Des phénomènes météorologiques de plus en plus violents et récurrents

Avec le réchauffement climatique et le dérèglement du cycle de l'eau, les phénomènes météorologiques extrêmes sont en augmentation. L'été plus chaud voit l'**augmentation** et la **récence des orages** et **des fortes pluies** pouvant avoir des impacts sur la sécurité des humains, des activités, des biens et des écosystèmes.



RESSOURCES

Des ressources et des milieux naturels menacés

D'un point de vue quantitatif, l'augmentation des épisodes de sécheresse en toutes saisons **limitera les usages de l'eau** avec des mesures de restrictions de plus en plus fréquentes pour des usages non essentiels.

Les milieux naturels fragilisés par le réchauffement climatique ne pourront pas supporter davantage de pressions ce qui **limitera les activités non essentielles**.

Des ressources énergétiques et économiques sous tension

Les **sources d'énergie diminueront** et le **coût** de celles-ci deviendra **de plus en plus pesant** sur les modèles économiques et sur les conditions d'exploitation des offres. Les forêts recouvrant environ 50% du territoire sont vulnérables au changement climatique. Développement des scolytes, sécheresse, glissement de terrain, risque d'incendies... Les pressions sont importantes et fragilisent l'écosystème et les activités. La **vente de bois**, fortement **touchée**, est le **principal revenu** des communes du territoire.

Des ressources humaines fragilisées

La crise sanitaire a accentué des phénomènes latents sur le rapport au travail, le sens du travail, l'engagement associatif. Les professionnels sont passionnés mais s'épuisent et ont de plus en plus de difficultés à trouver du personnel pour exploiter leurs offres.

L'attractivité de la Suisse liée au salaire élevé intensifie cette difficulté de recrutement. Les **métiers** dits essentiels, de première nécessité et du domaine tourisme et loisirs sont d'ores et déjà **difficiles à capter**. Les **prévisions de développement de la Suisse** pour les prochaines années tendent à confirmer et à **accroître cette situation**.

ESPACE

Un espace disponible à l'aménagement de plus en plus restreint

Après une période de forte consommation d'espaces, le **Zéro Artificialisation Nette** vient donner un **coup d'arrêt** aux aménagements.

Dans le cadre de la loi Climat et résilience adoptée en août 2021, l'État français a fixé l'objectif d'atteindre le "zéro artificialisation nette des sols" en 2050, avec un objectif intermédiaire de **réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021).



Des accès à la nature de plus en plus contraints

Avec le manque de neige, les activités habituellement en pause durant la saison hivernale (agriculture, sylviculture, chasse) reprennent entre deux chutes de neige. Cette situation mène parfois à des **conflits d'usages** et à une **difficulté à entretenir correctement les sites nordiques**. En été, des tensions apparaissent par **l'augmentation de la fréquentation des activités de pleine nature**, le **partage instantané par le biais du digital des itinéraires**, le développement du **vélo à assistance électrique** (VAE) qui permet une accessibilité à tous mais sans avoir tous les codes et amène à une fréquentation sauvage sur les espaces naturels déjà fragiles... Dans les prochaines années, dans un contexte de biodiversité fragilisée, les **accès à la nature** seront de plus en plus **priorisés aux ayants droit**, pouvant **restreindre les accès** pour les loisirs alors que ces **espaces seront prisés par les populations** en quête de fraîcheur. Les **espaces forestiers** seront de plus en plus **dangereux** avec des risques de chutes de branches et d'arbres et des risques d'incendie grandissants.

SOCIOLOGIE

Une augmentation forte de la population

La population du Haut-Doubs a augmenté ces dernières années (**+ 14 500 habitants en 20 ans**). Selon l'INSEE, le territoire accueillerait **encore 15 000 habitants de plus d'ici 2040**, soit 24% de plus. Une **augmentation significative** liée au développement de la **population locale** et à l'arrivée de nouvelles populations en raison de **l'attractivité et le développement de la Suisse** qui impactera le foncier, les ressources en eau, les mobilités et les usages. **La clientèle « habitants »** de la filière tourisme et loisirs dans le triptyque actuel (1/3 touristes, 1/3 excursionnistes, 1/3 habitants) deviendra **prépondérante**.

Une évolution de la culture locale

Avec l'arrivée de nouvelles populations, les **centres d'intérêts évoluent**, contribuant ainsi à des **changements culturels** parfois **mal perçus** entre les différents profils d'habitants. De plus, le **rapport des nouveaux arrivants et des jeunes à la montagne** s'est profondément **modifié**, influant sur la manière de pratiquer ces espaces naturels. Ces transformations sont amplifiées par les nouvelles pratiques digitales.

Une mixité sociale en danger

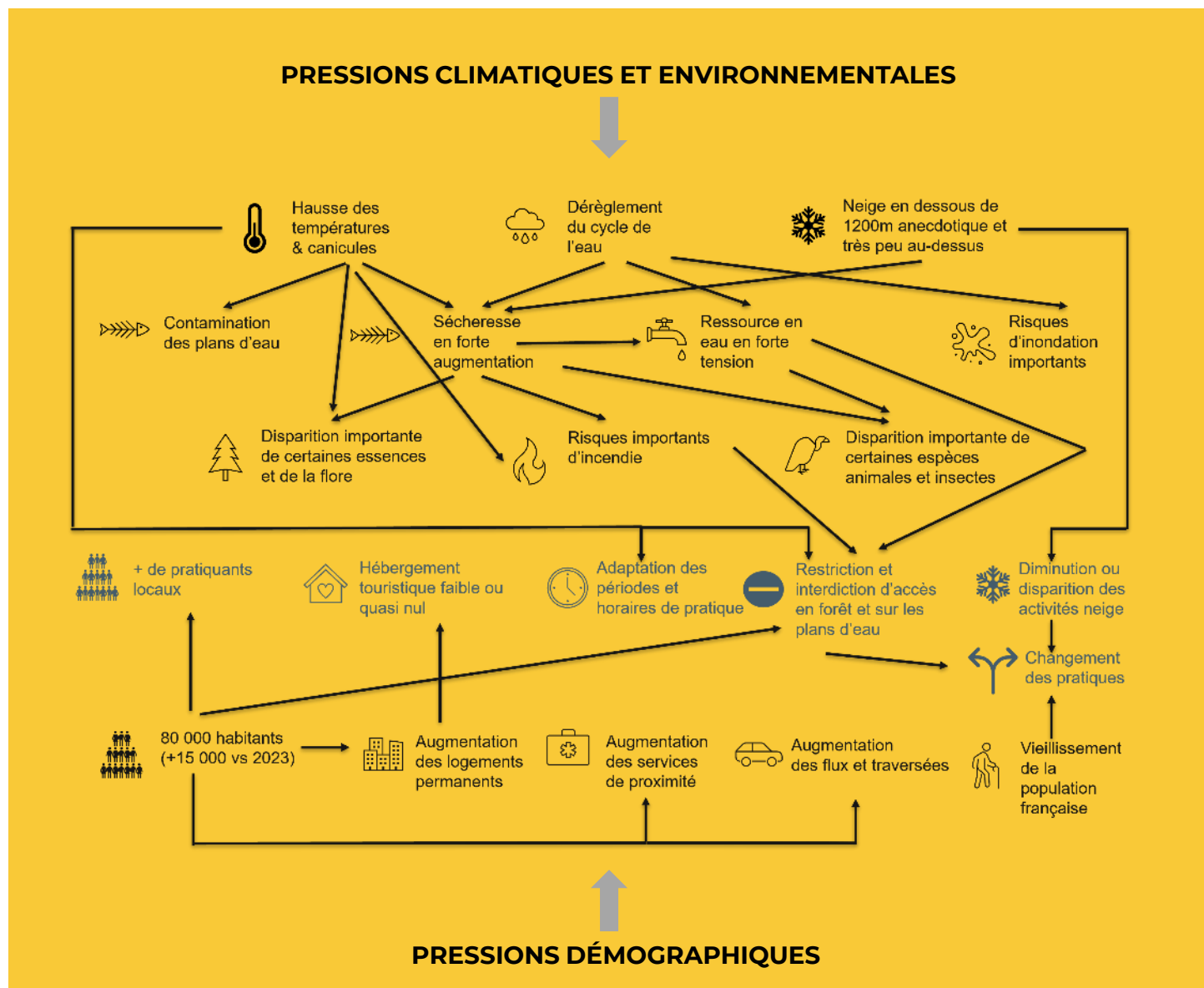
L'attractivité frontalière ainsi que les niveaux de salaire proposés en Suisse induisent un **déséquilibre de plus en plus grand entre les travailleurs frontaliers et les habitants** qui travaillent sur le territoire : accessibilité aux logements, aux offres de loisirs, maintien des services de proximité sur le territoire...



SCÉNARIO

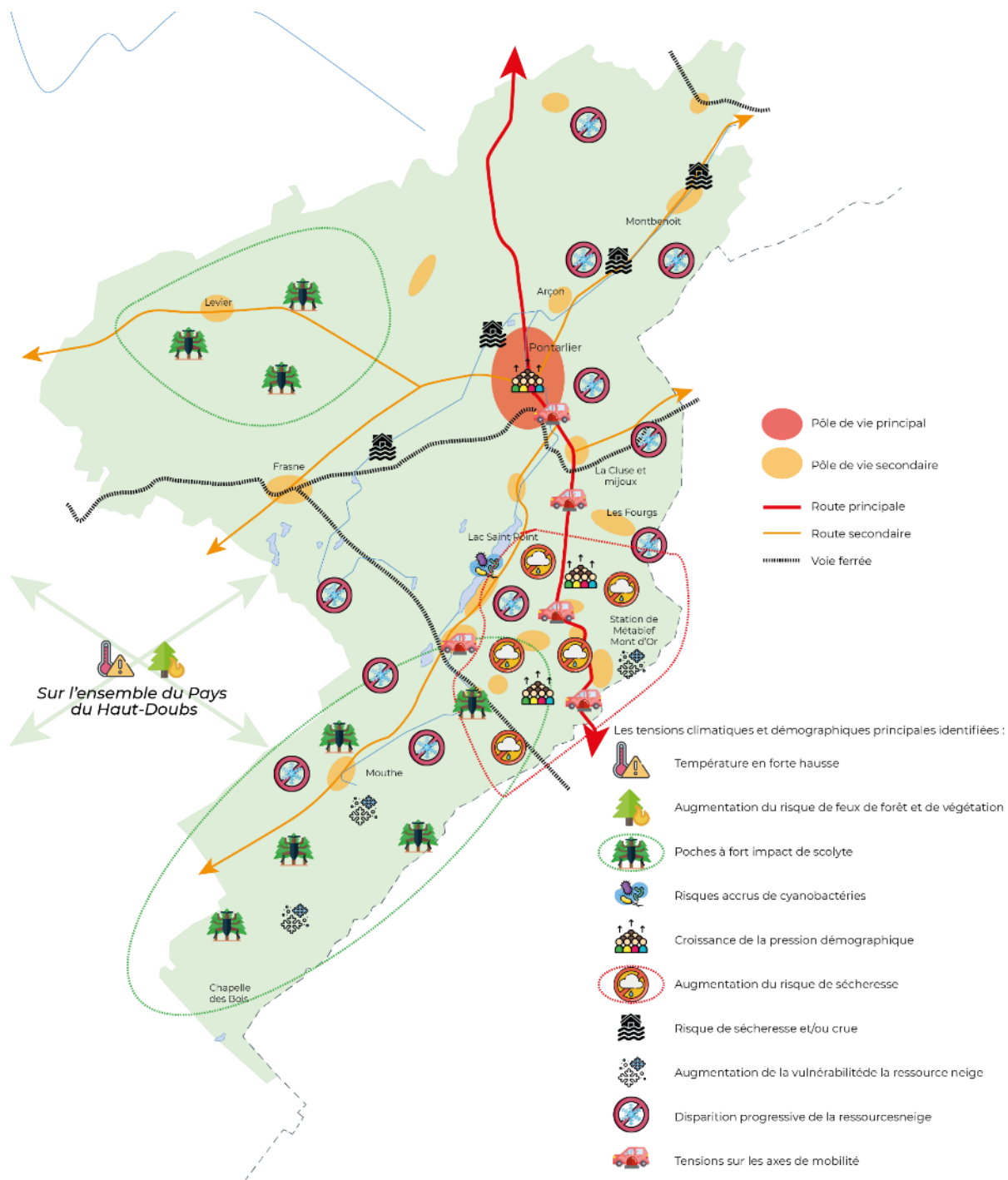
Scénario réalisé à partir de projections : faits scientifiquement documentés qui font consensus (GIEC, METEOFRANCE, EPAGE, ONF, PCAET, INSEE, SCOT).

Il met en évidence les projections principales pour le Haut-Doubs et l'économie du tourisme et des loisirs sur les thématiques : environnement, économie et démographie.



CARTOGRAPHIE

Vision des tensions climatiques et démographiques d'ici à 2040



Sources : Étude Protourisme - Carte non exhaustive

- **Pour en savoir plus :**



- Diagnostic général
<https://o-doubs.com/masterplan/diagnostic-tourisme-et-loisirs-du-haut-doubs/>
- SRADDET ICI 2050 – Région Bourgogne Franche Comté - Déclaration environnementale
https://www.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2020-09/Declaration_environnementale_L122-9_code_de_l_environnement_VF.pdf
- Schéma de cohérence territoriale du Pays du Haut-Doubs (SCoT) _ Diagnostic socio-économique
https://haut-doubs.org/img/haut-doubs.org/pdf/doc-finaux-scot/1-1_SCoT_Haut-Doubs_diagnostic_socio-economique_approbation_27_mars_2024_signe.pdf
- Schéma de cohérence territoriale du Pays du Haut-Doubs (SCoT) _ Etat initial de l'environnement
https://haut-doubs.org/img/haut-doubs.org/pdf/doc-finaux-scot/1-3_SCoT_Haut_Doubs_EIE_approbation_27_mars_2024_signe.pdf
- Histoire du climat dans les montagnes du Jura, M.MAGNY, H.RICHARD Editions de la Belle Étoile 14/09/2023
<https://editions-labelleetoile.fr/portfolio/le-crepuscule-des-abeilles-copy>
- Diagnostic environnemental
<https://o-doubs.com/masterplan/diagnostic-tourisme-et-loisirs-du-haut-doubs/>



- Vidéo diagnostic général
<https://o-doubs.com/masterplan/videos/>



IDENTITÉ TOURISTIQUE

L'économie du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs a de fortes disparités d'attractivité et d'offres touristiques.

- CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs : positionnement touristique fort « **Nature- sport – santé** », autour de plusieurs spots de montagne dont la station de Métabief et les sites de Chaux Neuve, Mouthe / Chapelle-des-Bois, Les Fourgs et les Lacs de Saint Point et de Remoray, combinant « **résident / séjour / excursionniste** ».
→ 71 % des lits touristiques marchands de la destination.
- CC du Grand Pontarlier : positionnement « **Patrimoine / Culture** » (Châteaux de Joux, animations culturelles/festivals, Mécénat, deux sites nordiques), davantage positionné « **résident / excursionniste** » et disposant de **peu d'espaces de pleine nature, mais dont les résidents ont une forte pratique sportive**.
→ 15 % des lits touristiques marchands de la destination.
- CC du Plateau de Frasné et du Val de Drugeon : positionnement clairement identifié « **Nature douce** » autour des **tourbières, lacs et de l'environnement en général. La CFD gère deux espaces naturels protégés : la Réserve naturelle régionale des tourbières de Frasné Bouverans et l'Espace naturel sensible des rives du lac de Bouverans Marais du Varot avec l'EPAGE Haut-Doubs Haute Loue**.
→ 0,4 % des lits touristiques marchands de la destination.

Deux territoires avec un positionnement à préciser :

- CC Entre Doubs et Loue : **potentiel varié (Patrimoine / culture** : Abbaye et cloître de Montbenoît, République du Saugeais ; **nature** : sites classés de la Source de la Loue et du Défilé d'Entreroches, porte d'entrée du PNR du Doubs Horloger ; **sport / loisirs** : stade de biathlon Florence Baverel, sites nordiques associatifs, Chemin du Train...).
→ 7,6 % des lits touristiques marchands de la destination.
- CC Altitude 800 : **positionnement touristique à conforter** à long terme sur le thème de la forêt, des traditions, avec déjà aujourd'hui une station trail, un sentier forestier et le Musée du Cheval de Trait Comtois et de la Forêt.
→ 6 % des lits touristiques marchands de la destination.



HISTOIRE ET ÉVOLUTIONS DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DANS LE HAUT-DOUBS

A l'échelle du Haut-Doubs, le tourisme de moyenne montagne est une **activité ancienne** et **héritée de la dynamique de développement du ski au cours du 20ème siècle** et déjà fortement lié aux activités de loisirs des habitants.

« C'est une terre frontalière entre les deux pays, mais c'est aussi la zone frontière entre la terre qui nourrit et les sommets désolés. Là se sont accrochés les hommes pour y survivre plus que pour y prospérer. Jusqu'à la naissance du tourisme, c'était un rude destin que de travailler là, condamné à la neige pendant presque la moitié de l'année. »

Pierre Bichet (1922 – 2008) paru dans Lithographies. Les éditions du Sekoya - octobre 2022

Entre 1900 et 1950 :

En France :

Ayant fait ses débuts dès le milieu du 19ème siècle, **le voyage, sous la forme du "Grand Tour" de l'Europe, fait partie des nouvelles habitudes de l'aristocratie anglaise puis européenne**. L'oisiveté et le temps libre sont considérés comme des marqueurs de richesse et des occasions de se cultiver. Aussi, dès le début du 20ème siècle, ces mêmes aristocrates, accompagnés par la bourgeoisie citadine, s'offrent le luxe de **se déplacer pour se garantir une bonne santé** ; notamment grâce aux bains de mer, aux eaux thermales ou encore au bon air de la montagne.

Durant l'entre-deux-guerres, **la réduction du temps de travail des enfants**, puis des femmes et des hommes **permettent** progressivement **aux classes moyennes** et populaires de **connaître le « temps libre »**. En 1936, les premiers congés payés sont mis en place. Les classes populaires n'ont toutefois pas les moyens de partir en vacances et préfèrent les excursions à la journée. À la fin des années 1930, un jeune sur sept appartient à un mouvement de jeunesse, les vacances deviennent donc un moyen de l'éduquer et de le socialiser. Après la seconde guerre mondiale, les 3ème et 4ème semaines de congés payés ainsi que le **développement de la voiture favorisent le boom du tourisme**.

Sur le Massif du Jura et dans le Haut-Doubs

Les **activités neige** font leur apparition. Elles sont alors **utilisées principalement par les locaux et les excursionnistes**.

- Développement du ski sur tout le massif pendant l'Entre-deux-guerres. Cet essor est lié à la mise en lumière de cette activité auprès du grand public, grâce aux Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix en 1924.



Crédit photo : Commune Malbuisson



Faits & prospectives

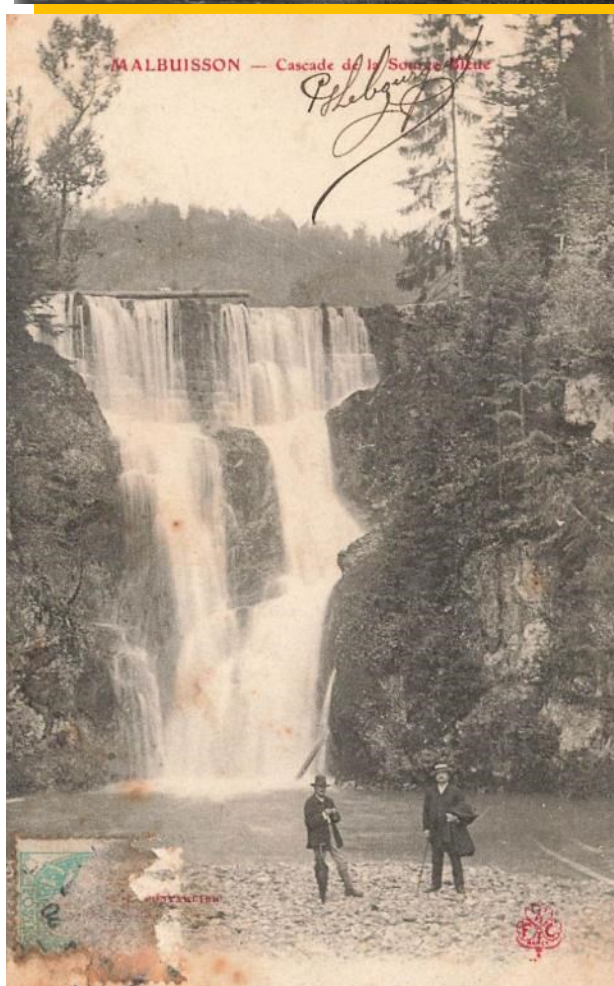
• Le tourisme et les loisirs

- Installation du premier télétraîneau en 1936 sur la commune des Hôpitaux-Neufs
- Développement du ski dans le massif du Jura avec l'installation d'un téléski en 1950 aux Rousses (4ème station de ski créée en France)
- Organisation des premières compétitions neige sur l'ensemble du massif du Jura
- Développement de la fréquentation du Lac de Saint-Point par les clientèles de Pontarlier et de Besançon
- Création des hôtels au bord du lac de Saint-Point
- Fréquentation du Col de Jougne (8 hôtels) comme lieu de passage vers la Suisse.
- Création de l'Office de tourisme de Pontarlier

Période 1950-1960

En France

C'est à partir de l'après-guerre, avec l'avènement des **congrés payés** et des solutions de **mobilité décuplées**, que **les vacances commencent à se généraliser**. En effet, en 1958, 31% des Français partent en vacances, que ce soit à la campagne, à la ville, à la mer ou à la montagne. Le taux de **départ des Français** en vacances atteint **62% en 1973**. A partir des années 1950 et 1960, le tourisme se structure et de véritables destinations et industries des vacances se développent.



Crédit photo : Commune de Malbuisson



Sur le Haut-Doubs :

Le Haut-Doubs observe une **hausse des arrivées de touristes grâce aux villégiatures installées au bord du lac de Saint-Point** et l'installation des premières remontées mécaniques.

- Extension des activités touristiques
- Création de la télébenne vers le Morond (1953) et inauguration de la station de ski de Métabief (gouvernance privée), sous l'impulsion de Maurice LAGIER, avec le soutien du conseil municipal de Métabief
- Ouverture du Fort de Joux (appelé aujourd'hui Château de Joux) aux visites et animations à partir de l'été 1954



Crédit photo : Commune de Malbuisson

Période 1960-1990

En France :

Dès 1960, le Ski alpin devient une politique publique.

Au niveau national, **l'Etat entreprend de structurer la filière ski** et crée en 1964, une **Commission interministérielle d'aménagement de la montagne** chargée de lancer des appels à projet pour recruter des promoteurs aménageurs chargés de construire des stations de ski. L'ambition de ces **plans neige** est de **développer une nouvelle génération de stations** capables d'attirer des devises étrangères. Un autre enjeu est de faire entrer la France dans le paysage des nations de ski alpin ; la structuration d'une filière neige permet aussi de préparer l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble de 1968.

De 1964 à 1977, ces plans successifs auront permis de **créer 350 000 lits touristiques et 23 nouvelles stations.**

Pendant cette période, **l'Etat promeut les classes de neige** ce qui encourage des corporations éducatives et sociales à construire des centres de vacances

En 1985, la Loi Montagne vient instaurer de nombreuses dispositions réglementaires et fiscales, tant pour le ski alpin (par exemple l'instauration de la Taxe sur les Remontées Mécaniques) que pour le ski de fond (notamment l'instauration de la redevance, c'est le début du « ski de fond commercial »).



Pour le Haut-Doubs, cette période représente **l'âge d'or du développement touristique du territoire** avec notamment :

Sur le secteur Métabief



Crédit photo : Syndicat Mixte du Mont d'Or

- Lancement et aménagement complet de la station de Métabief Mont d'Or avec le promoteur Jacques Lagier
- En 1978, rapprochement des communes de Métabief, des Hôpitaux-Neufs, de Jougne et des Longevilles-Mont-d'Or pour créer un grand domaine de ski alpin, le plus grand du Massif du Jura
- Création de plus de 8 000 lits touristiques entre 1965 et 1984
- Développement des commerces, restaurants, équipements divers

Sur l'ensemble du territoire du Haut-Doubs :

- Développement important du ski nordique avec la structuration de l'ensemble des zones nordiques à partir des années 76-78 et mise en place de la redevance en 84-85
- Développement des réseaux de sentiers pédestres et l'arrivée du VTT
- Création de plusieurs mini stations : Mouthe, Chaux Neuve, Chaux de Gilley, Bonnevaux, Les Fourgs ...
- Création d'offices de tourisme et syndicats d'initiative
- Développement du tourisme social avec la création de centres de vacances : Les Sapins de l'Amitié, Le Montagnon à Chapelle des Bois, Espace Mont d'Or aux Longevilles-Mont-d'Or, Azureva à Métabief, Fol, Aroeven
- Construction et développement de gîtes d'étape et de séjour pour accueillir les classes de neige nordiques
- Développement de pôles touristiques secondaires locaux tels que Les Fourgs, Mouthe, et Chapelle-des-Bois
- Organisation des premières visites touristiques à l'Abbaye de Montbenoit
- Création du Tuyé du Papy Gaby à Gilley



Période 1990 à 2005 :

Cette période marque une **stagnation du développement**, de la maturité de l'activité, et **des interrogations sur l'avenir** avec notamment diverses étapes :

- Aménagement complet du Lac de Saint-Point avec la réalisation des plages, du port de Saint-Point Lac, du sentier du Tour du Lac, la base nautique des Grangettes, le complexe nautique de Malbuisson
- Lancement des activités et animations d'été dans la station de Métabief (luge, VTT)
- Valorisation des filières nature découverte (aménagement de sites naturels, nouvelle Maison de la Réserve, sentiers thématiques...)
- Dynamisation de la filière nordique avec de nouveaux équipements (tremplin de Chaux-Neuve, stade de Biathlon Florence Baverel)
- Développement de nouvelles offres et produits (visites d'artisanat, visites gastronomiques comme les Caves d'Affinage à Comté du Fort Saint-Antoine, activités de pleine nature, création du train touristique à vapeur Le Coni'fer...)
- Autorisation de la production et vente de l'absinthe après 86 années d'interdiction. S'en suit alors une cascade d'événements... la fête de l'absinthe, les absinthiades et la création d'une route touristique dédiée à l'absinthe...

Mais en parallèle, la dynamique économique du tourisme se fragilise :

- Crise de l'enneigement avec les premiers hivers sans neige 88/89, 89/90, 93 ...
- Faillite de l'acteur privé de la station de Métabief (1987-90)
- Fermeture de nombreux hôtels et villages vacances
- Abandons de projets d'investissements structurants d'équipements et de diversifications d'activités 4 saisons.
- Fermeture de la centrale de réservation départementale

Dans ce contexte, **la destinée du tourisme, essentiellement portée par le secteur privé, est désormais accompagnée par la puissance publique :**

- Reprise de la station de Métabief par le Conseil Départemental (création du syndicat mixte et création de la SEMHD en 1992)
- Créations des communautés de communes généralisées en 2000, avec reprise et structuration des compétences tourisme
- Création des syndicats mixtes de Mouthe et des 2 Lacs pour structurer le développement touristique sur le territoire
- Reprise du Château de Joux par la Communauté de Communes du Larmont
- Création d'offices de tourisme intercommunaux
- Gestion des espaces nordiques à l'échelle intercommunale



Depuis 2005 :

Le développement touristique se recentre avec des **ambitions mesurées et plus ciblées** :

- Adaptation et modernisation d'équipements structurants comme les remontées mécaniques de Métabief (TSD du Morond - 2006) suivi de l'aménagement du front de pistes et l'enneigement artificiel
- Réhabilitation et reconversion du centre aquatique à Malbuisson
- Travaux de restauration du Château de Joux
- Création du complexe touristique du Gounefay
- Aménagements des Tourbières de Frasne
- Aménagements touristiques dans les fruitières du territoire
- Modernisation des centres de vacances par des opérations de réhabilitation structurantes, telles que Azureva et VTF à Métabief, le Village Vacances de Chapelle des Bois, visant à adapter l'offre aux attentes des clientèles
- Montée en puissance de prestataires de loisirs sportifs comme Espace Mont d'Or, devenu un acteur économique incontournable et structurant pour la filière sport nature

Les hébergements touristiques sont en baisse et se diversifient : Depuis 2015, de nouveaux établissements 4* sont créés (Hôtels By Donat et Les Rives sauvages à Malbuisson). On assiste à une montée en gamme de gîtes et chambres d'hôtes, au développement du camping Les Fuvettes à Malbuisson (hôtellerie de plein air + espace aquatique), ainsi qu'au développement de l'offre milieu de gamme à Pontarlier.

En parallèle, le parc d'hébergements touristiques collectifs voit néanmoins la fermeture de quelques établissements comme l'hôtellerie sur la rive gauche du Lac de Saint-Point, le non aboutissement de l'Opération de Rénovation de l'Immobilier de Loisir (ORIL) sur Métabief, et la disparition de quelques villages vacances (les Fourgs, Jougne, Métabief). Une tendance qui se poursuit encore aujourd'hui. [Plus d'informations p 57.](#)

Par ailleurs, la gouvernance en matière de développement touristique a connu les évolutions suivantes :

- Mutualisation des outils de promotion des offices de tourisme à l'échelle du Pays du Haut-Doubs, suivie d'un projet d'Office de Tourisme de destination visant à accomplir cette mutualisation et simplifier la gouvernance ;
- Affirmation du rôle du Pays du Haut-Doubs en matière de politique touristique intercommunautaire (via le SCOT puis via le schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs)

[Plus d'informations p 68.](#)

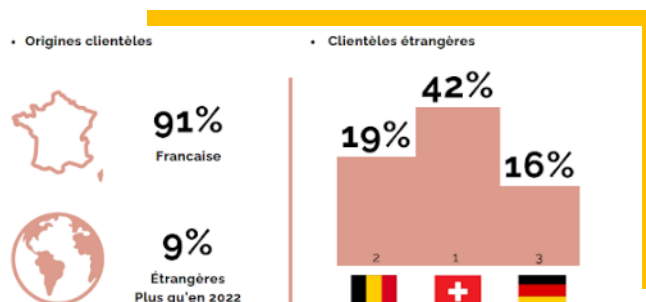


LA CLIENTÈLE DU TOURISME ET LOISIRS

Le tourisme du Haut-Doubs est une économie de loisirs qui a trois types de clients : des **touristes**, qui génèrent de la nuitée, des **excursionnistes** de la région (isochrone 2h00/3h00) ou de passage et des **habitants** : qui vivent à l'année, utilisent les aménagements et pratiquent sur le territoire.

Les touristes / vacanciers

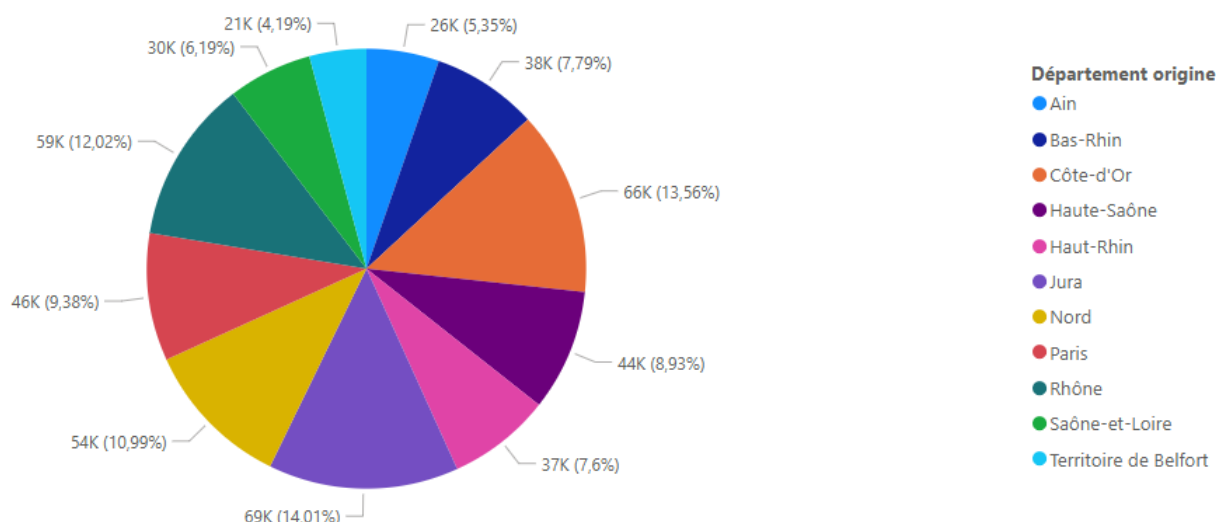
Leurs **séjours** sont **de courte durée et itinérants**. Cet effet a été amplifié par la période COVID. Ils **recherchent une déconnexion** (nature, dépaysement, bien-être) tout **en étant ultra connectés** (accès wifi, digital). Ils viennent principalement de : Région Bourgogne Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Ile de France. Ces dernières années montrent également une **augmentation des touristes en provenance du sud de la France** à la recherche de **fraîcheur**. Quantitativement, cette population reste encore faible mais en augmentation constante.



Source : Données 2023 Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs

Plus de 2M de touristes en 2022.

Nuitées par département d'origine en 2023 dans le Haut-Doubs



Source : Doubs Tourisme – FluxVision



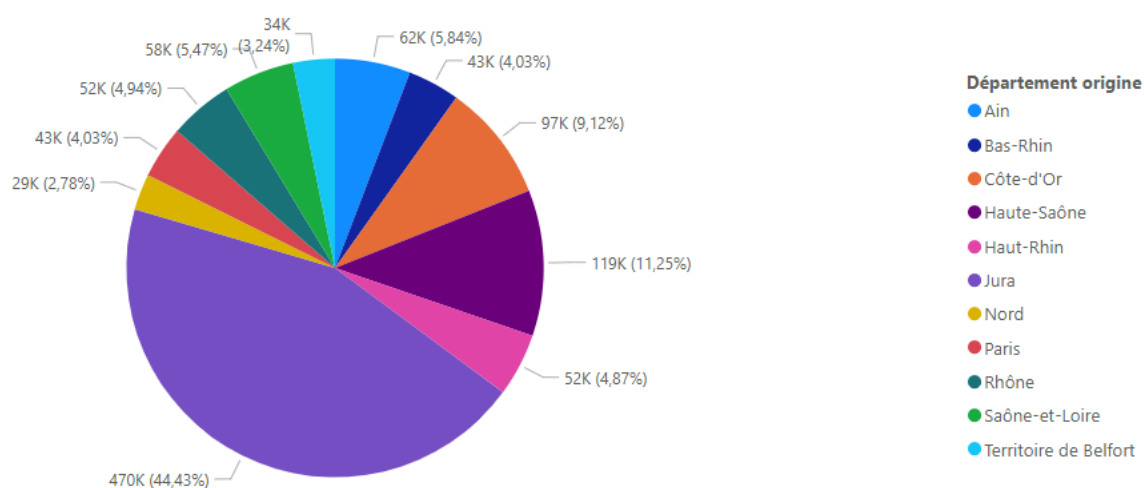
Les excursionnistes

Ils sont nombreux à venir de la Région Bourgogne-Franche-Comté et notamment de Besançon.

Sur le secteur de la station de Métabief, la mise en place du **Magic Pass** a permis **d'augmenter le nombre d'excursionnistes suisses fréquentant le domaine**. La clientèle suisse se retrouve aux restaurants autour des lacs, sur certaines activités très spécifiques, comme le Parc Polaire, mais très peu au Château de Joux.

Près de 4M d'excursionnistes en 2022 (hausse d'environ 30% par rapport à 2021) avec des pics durant les mois d'août.

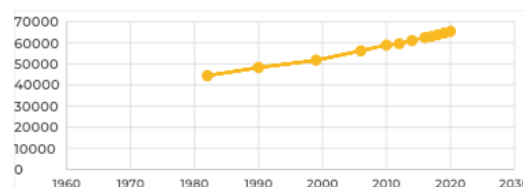
Présence diurne (- de 24h) par département d'origine en 2023 dans le Haut-Doubs



Les habitants

Les habitants sont les principaux utilisateurs des activités dites touristiques. Avec l'attractivité des emplois suisses, ils sont de plus en plus nombreux. + 20 000 nouveaux arrivants en 20 ans et + 15 000 à venir d'ici 2040.

Évolution de la population du Haut-Doubs entre 1982 et 2020



Source : Pays du Haut-Doubs

Fréquentation

Année	2019	2020	2021	2022
Nombre de touristes (évolution en % / à l'année précédente)	1 654 981	1 383 464 (-14,5%)	1 674 336 (+21,32%)	2 146 136 (+ 28,3%)
Nombre d'excursionnistes (évolution en % / à l'année précédente)	2 320 252	1 839 464 (-20,7%)	2 853 851 (+55,12%)	3 852 508 (+35%)

Source : Flux Vision tourisme

Excepté l'année COVID en 2020, **la fréquentation entre 2019 et 2021 se stabilise** aussi bien pour les touristes que pour les excursionnistes. En revanche, **l'année 2022 présente une hausse de 30% environ des fréquentations touristiques et d'excursionnistes dans le Haut-Doubs.**

Les **pics de fréquentation sur les dernières années** se situent pendant l'été et notamment le **mois d'août** (nuitées et excursionnistes) avec une apogée en **août 2022 : 296 000 nuitées et 466 000 excursionnistes**. Des **pics secondaires** sont observés au mois de **février**.

Les départements de la Région Bourgogne-Franche-Comté **sont les plus représentés avec près de 2/3 du total des excursionnistes visitant le Haut-Doubs** et près **d'un tiers du total de nuitées**.

La **majeure partie de la fréquentation étrangère** (diurne et nuitées) **provient de la Suisse**, devant **l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas**. Le nombre de nuitées est relativement faible par rapport aux nombres d'excursionnistes (73 000 nuitées provenant d'Allemagne en 2022 contre 667 000 excursionnistes par exemple).

Précautions de lecture : les chiffres présentés ici sont à prendre avec du recul dont un chiffre d'excursionnistes probablement surévalué. En effet, on constate qu'un grand nombre d'excursionnistes proviennent de Suisse, expliqué par le fait qu'un nombre élevé d'entre eux sont en réalité des frontaliers avec un téléphone ou un forfait suisse.



L'ÉCONOMIE DU TOURISME ET LOISIRS

- Plus **de 1 000 emplois salariés** soit **3% des actifs** (similaire à l'agriculture et forêt-bois)
- + de **600 structures touristiques**
- **1 400 commerces**
- **72 millions d'euros**, 3% du PIB – dont 50% sont générés grâce au ski alpin
- Le tourisme et les loisirs représentent un **PIB de 3%**
- **7 points d'accueil touristiques dont un mobile**
- Une baisse progressive des lits touristiques (20 000 en 1985, 15 000 en 2000 et 10 000 en 2020, 9 886 en 2023) VS une augmentation du nombre d'habitants. (+ 10 000 ces 20 dernières années et + 15 000 à venir selon l'INSEE)

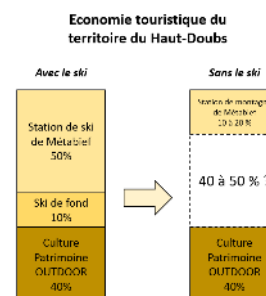
D'un point de vue strictement financier, contrairement à bien d'autres territoires de montagne ou littoraux, l'activité du **tourisme et des loisirs du Haut-Doubs** ne représente qu'une **part modeste des flux financiers du territoire**. L'attractivité des **emplois en Suisse** confère au territoire une **dynamique économique particulièrement élevée**.

L'économie du territoire est aujourd'hui principalement portée par l'économie transfrontalière.

L'économie du tourisme et des loisirs ne représente aujourd'hui que **3% du PIB du Haut-Doubs**, la mesure d'un secteur peu structuré est complexe, il n'est pas réalisé dans sa totalité via le PIB, **l'activité bénévole et les loisirs ne sont pas comptabilisés** alors que ces activités sont **vectrices d'attractivité forte**. Cette économie est aussi créatrice de passerelle sur différents secteurs d'activités.

La **station de Métabief contribue à 50%** à cette économie touristique et loisirs, ce qui en fait la clé de voûte. Or la **stabilité dépend entre 70% à 90% du ski alpin**. La transformation de la Station de Métabief aura des impacts majeurs sur l'économie touristique du territoire du Haut-Doubs.

Avec le réchauffement climatique, la fin de l'économie du ski alpin et du ski de fond est à anticiper pour préserver l'économie touristique du territoire du Haut-Doubs.



Source : Source Projet Interreg Beyond Snow



Source : Syndicat Mixte du Mont d'Or

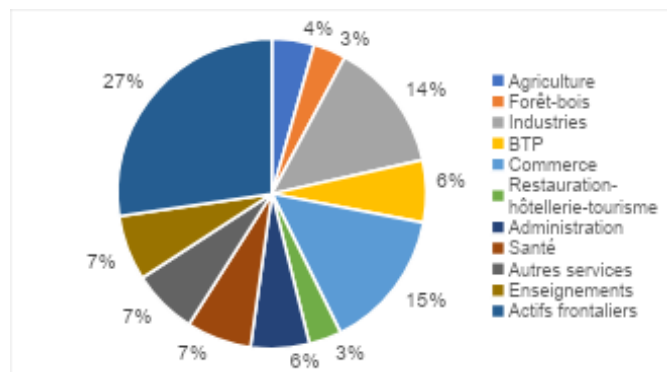
De plus, l'économie du tourisme et des loisirs est en déclin sur les hébergements marchands avec une **perte de 20% des lits marchands professionnels en 10 ans entre 2010 et 2020**. ([voir Faits et prospectives . Le tourisme et les loisirs . Hébergement p 57](#)).

Cette perte économique pourrait être compensée par le volume de consommations locales et régionales à la hausse pour les loisirs avec une augmentation de la population **estimée à + 15 000 d'ici à 2040**.



L'ÉVOLUTION DES EMPLOIS, MÉTIERS ET FORMATION

Répartition des emplois du Haut-Doubs selon le secteur économique



Source : Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs

- Des emplois soumis à de profondes mutations liées à la fois aux changements climatiques, aux évolutions démographiques et sociologiques du territoire et exacerbées par la forte attractivité des emplois suisses.
- Des difficultés de recrutement et de maintien des compétences pour les employeurs
- Des métiers en constante évolution
- Des irrégularités dans les conditions de travail pour les saisonniers, impliquant des difficultés de recrutement et de maintien des emplois
- Une baisse de l'offre d'emploi sur le secteur en hiver avec la baisse d'enneigement
- Un fonctionnement bénévole très présent mais de plus en plus contraint par de nouvelles réglementations
- Des activités gérées par des personnes proches de la retraite sans reprenneur ou reprise de flambeau assurée
- Des employés et des demandeurs d'emploi dont les envies changent : flexibilité, disponibilité les soirs et week-ends pas toujours compatibles avec les activités touristiques et de loisirs
- Une communauté d'acteurs (composée de socioprofessionnels et techniciens) créée en mai 2022 pour travailler spécifiquement sur cette thématique

• **Pour en savoir plus :**



- Vidéo réalisée dans le cadre de la démarche Masterplan – schéma directeur via la communauté d'acteurs Métiers Emploi Formation
<https://o-doubs.com/projets-masterplan/metiers-emplois-formations/>



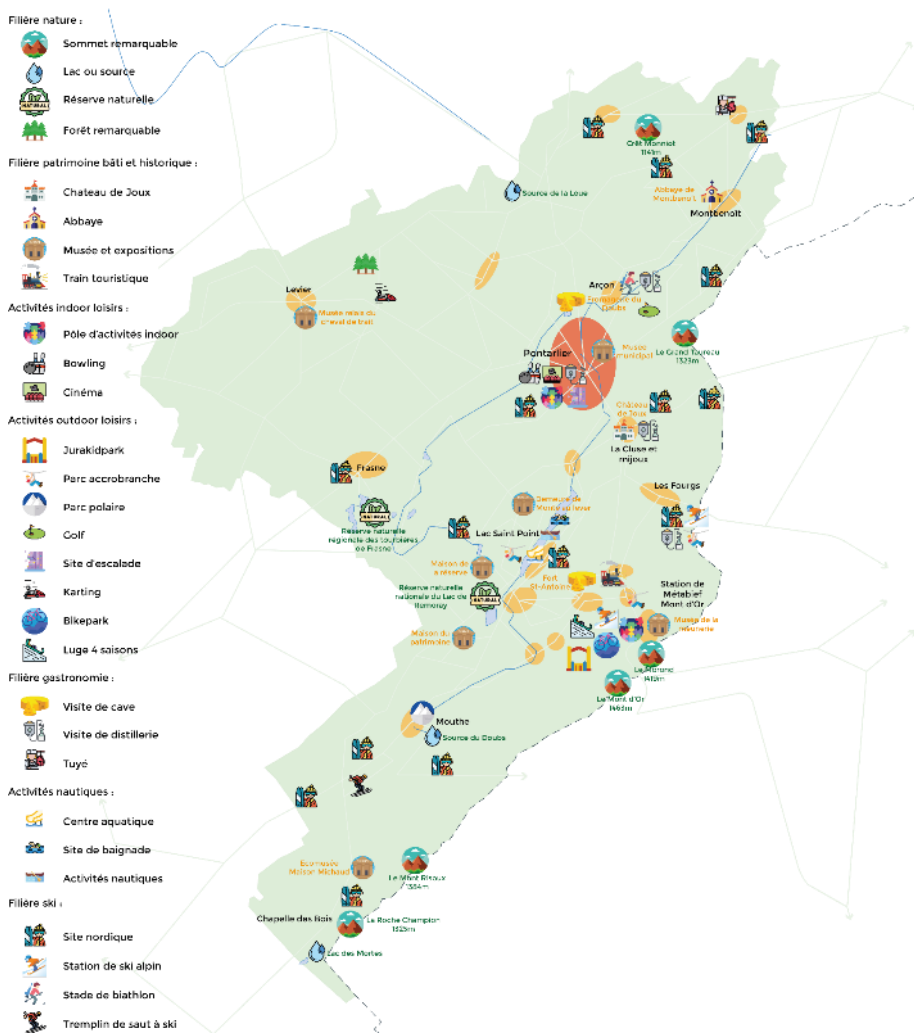
LES ACTIVITÉS TOURISME ET LOISIRS

Cartographie

Le **pôle de Pontarlier** est **central** dans son rôle territorial. Il concentre l'offre de loisirs d'intérieur (sport et culture) et un panel d'offres représentatif du Haut-Doubs.

La **vitrine** qui fait la force du territoire **est l'activité de pleine nature** en général, concentrée dans les secteurs **du Mont d'Or et du Lac de Saint-Point**. Les pôles secondaires sont Les Fourgs, Mouthe, Montbenoît, Pontarlier, Chaux-Neuve et Chapelle-des-Bois. Les activités d'intérieur s'égrènent sur les différents pôles de loisir sans structuration forte. À moindre échelle Levier et Frasné proposent des activités culturelles, de pleine nature et gastronomiques.

La gastronomie (fromage, distillerie, salaisons...), véritable identité du territoire est représentée sur l'ensemble du Haut-Doubs.



Source : Étude Protourisme 2023 (carte non exhaustive)



Faits & prospectives • Le tourisme et les loisirs

Les sites naturels et environnementaux

Sources, lacs, rivières, tourbières, sommets, plateaux... le Haut-Doubs est riche de **nombreuses aménités naturelles**, qui ont façonné l'image et l'identité du territoire. Ce patrimoine naturel est aujourd'hui une source d'attractivité forte pour les touristes et nouveaux arrivants en quête d'un nouveau cadre de vie.

Certains espaces sensibles bénéficient de ressources humaines et **outils de protection et de médiation** : Ramsar, Natura 2000, ENS, Réserves naturelles, APPB, Sites inscrits, CPIE, EPAGE, Associations... Des espaces et sentiers de médiation et d'interprétation (nature, gastronomie) ont été aménagés sur certains sites pour les activités de tourisme et de loisirs.



• Sites non marchands et leur nombre de visiteurs

(*Ecomcompteur du Mont d'Or hors-service une partie de l'année 2023)

La plupart des sites naturels du Haut-Doubs (comme la source du Doubs entre autres) ne comptabilisent pas la fréquentation en l'absence d'éco compteurs et d'analyses fines.

	2023	2022
Mont d'Or <i>Source : Conseil Départemental</i>	*NC	84 997
Source de la Loue <i>Source : Conseil Départemental</i>	91 640	98 799
Source du Doubs <i>Source : Conseil Départemental</i>	79 886	74 862
Tourbières de Frasne <i>Source : éco-compteur CC Frasne Dugeon</i>	24 282	31 479
Lac de Bouverans <i>Source : éco-compteur CC Frasne Dugeon</i>	35 950	21 445

Source : Chiffres-clés du tourisme dans le Haut-Doubs – Observatoire 2023 – Office de Tourisme du Pays- du Haut-Doubs



Faits & prospectives • *Le tourisme et les loisirs*

Ces sites et plus globalement le patrimoine naturel du Haut-Doubs sont fortement impactés par le dérèglement climatique, les sécheresses, la pollution... ([voir p 27](#))

• Constats

- Un patrimoine naturel sensible et fortement impacté par : le changement climatique, les transformations ou augmentations des pratiques agricoles et sylvicoles, le développement de la population, le changement de certains comportements des pratiquants de loisirs de pleine nature.
- Des faits et des risques qu'il convient de prendre en compte pour le tourisme et les loisirs :
 - Des milieux naturels sensibles, certains à risque, d'autres fragilisés ou déjà en perte
 - Une biodiversité en forte diminution et des espèces menacées d'extinction
 - Une mortalité et une dégradation massive des forêts (scolyte, chalarose...)
 - Des sécheresses et des inondations de plus en plus fréquentes et intenses
 - Des contaminations des plans d'eau en augmentation
 - Des usages de la ressource en eau en tension
- Des pratiquants de loisirs et tourisme qui déambulent en dehors des sentiers, cherchant un sentiment de liberté, qui n'ont pas tous les codes de la moyenne montagne et des espaces sensibles. Ces pratiques sont amplifiées par le digital.
- Des espaces avec de multiples activités et des risques de conflits d'usage
- Des zones qui font office d'îlot de fraîcheur pour la biodiversité et qui sont aussi des lieux de forte fréquentation par les pratiquants de loisirs.
- L'accessibilité jusqu'aux lieux de pratique et touristique liés au patrimoine naturel se fait principalement en voiture.

En savoir plus :

- Schéma de cohérence territoriale du Pays du Haut-Doubs (SCoT) _ Etat initial de l'environnement
https://haut-doubs.org/img/haut-doubs.org/pdf/doc-finaux-scot/1-3_SCoT_Haut_Doubs_EIE_approbation_27_mars_2024_signe.pdf
- Histoire du climat dans les montagnes du Jura, M.MAGNY, H.RICHARD Editions de la Belle Étoile 14/09/2023
<https://editions-labelleetoile.fr/portfolio/le-crepuscule-des-abeilles-copy>



Faits & prospectives • Le tourisme et les loisirs

La filière ski alpin

Destination historiquement reconnue pour ses activités liées à la neige, le Haut-Doubs propose une pratique du ski accessible à tous : familles, seniors, débutants, experts, personnes en situation de handicap.

Du début du XXe siècle jusqu'à la période faste des années 80, l'alpin et le nordique ont généré des retombées économiques importantes sur le territoire qui ont permis à d'autres activités de loisirs et tourisme de prendre leur essor. ([voir Histoire du tourisme et des loisirs p34](#)). Le territoire bénéficie d'un site de ski alpin historique :

la station de Métabief. D'autres petits sites de pratique destinés principalement aux débutants et familles sont ouverts l'hiver mais l'équilibre financier reste fragile.



Le village de Métabief, classé station de tourisme

Des petites stations :
Les Fourgs et Mouthe

Des petits sites à vocation locale :
Chaux-Neuve, Entre les Fourgs/Jougne, La Chaux de Gilley-Cernay Blanche

Plusieurs acteurs dans la filière : écoles de ski, loueurs de matériel, prestataires d'activités...

• La Station de Métabief

Sur Métabief, la station propose **depuis les années 90** des activités hors période hivernale : ouverture du télésiège Morond pour la **pratique de VTT de descente** et la randonnée pour les piétons, ainsi que la luge d'été, remplacée en 2022 par **une luge sur rails toute saison**. Si la station reste encore majoritairement dépendante du ski alpin, grâce aux actions de diversification, la part hors ski du chiffre d'affaires est passée en quelques années de 10% à 30% lors d'une année moyenne. À cause du faible nombre de lits touristiques, la **fréquentation de la station est à 68% locale et régionale** : les skieurs viennent majoritairement à la journée. Si les conditions de neige ne sont pas satisfaisantes, ou parfaitement « blanches », cette clientèle locale vient peu.

Les deux derniers hivers ont été marqués par un faible enneigement avec un nombre de journées skieurs divisé par 3 en 23/24 (par rapport à la moyenne de 200 000 journées skieurs).

	Hiver			Printemps, été, automne		
	1 ^{er} nov 21 au 31 mars 22	1 ^{er} nov 22 au 31 mars 23	1 ^{er} nov 23 au 31 mars 24	1 ^{er} avril 2022 au 31 octobre 2022	1 ^{er} avril 2023 au 31 octobre 2023	1 ^{er} avril 2024 au 31 octobre 2024
Journées skieurs	195 570	145 524	65 702			
Journées VTT				49 344	48 520	47 729
Passages luges sur rails	Non ouvert	24 600	29 918	61 770	67 200	60 139

Source : Syndicat Mixte du Mont d'Or



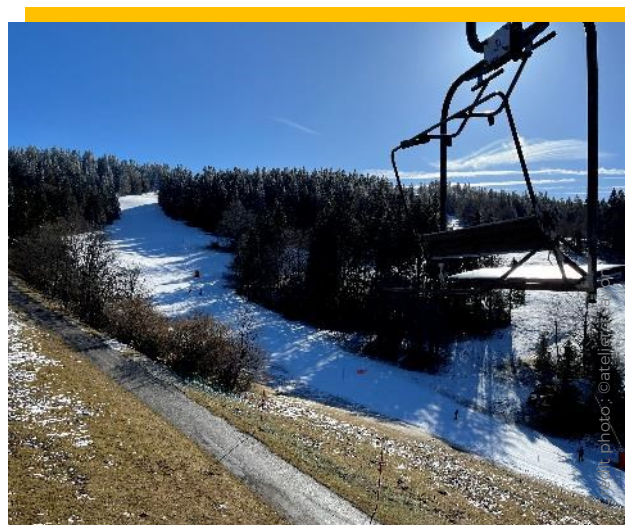
Faits & prospectives

• Le tourisme et les loisirs

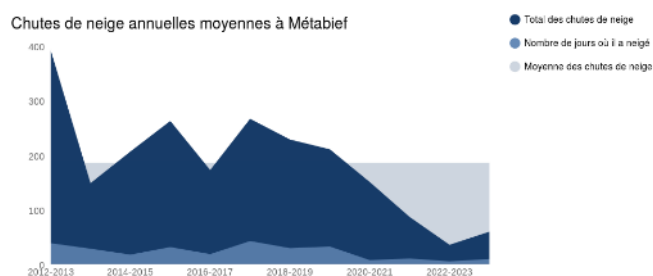
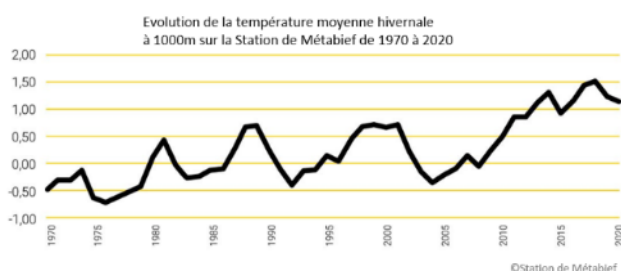
• Transition de la filière

Les stations de moyenne montagne de France et de l'Arc Alpin subissent fortement les effets du changement climatique. La station de Métabief, située entre 890 et 1420 mètres d'altitude, n'échappe pas à cette réalité.

Face à ces enjeux, la station, gérée par le Syndicat Mixte du Mont d'Or (SMMO) s'est engagée dès 2016, dans une démarche de transformation de son modèle au regard des études, diagnostics et prospectives CLIMSNOW réalisée par Météo France, l'INRAE et DIANEIGE.



À Métabief, la **température moyenne de l'hiver** est devenue **positive au début des années 2000**. Depuis, le réchauffement s'est accéléré avec une forte diminution de l'enneigement et une augmentation de la **température hivernale de +1,5 °C en 20 ans**, faisant grimper la **limite pluie/neige de 200 m**.



A l'horizon 2030-2035, les parties basses du domaine skiable connaîtraient une baisse forte de l'enneigement naturel (déjà déficient actuellement) mais aussi des plages de froid insuffisantes pour fabriquer de la neige de culture.

C'est la raison pour laquelle le SMMO a décidé d'anticiper une fin potentielle de l'activité « ski alpin » à l'horizon 2030-2035. Une stratégie de transition a été adoptée. Elle comporte le maintien de l'activité ski alpin avec des investissements raisonnés de sorte à gérer le risque financier dans l'hypothèse d'une fin d'activité et la transformation optimale des outils de production du domaine skiable en station de montagne.

La transformation de la station de Métabief aura des impacts majeurs sur l'économie touristique du Haut-Doubs. Actuellement, la station contribue à 50% à cette économie. Sur ces 50%, entre 70 et 90% sont liés au ski alpin. ([voir Économie du tourisme et loisirs p43](#))

A regarder :



vidéo réalisée par ANCT Terrain

<https://www.youtube.com/watch?v=TdlbroDYx14>



Faits & prospectives

Le tourisme et les loisirs

La filière nordique

Les **activités nordiques**, c'est-à-dire toutes les activités sur neige non motorisées autres que le ski alpin (ski de fond, biathlon, luge, chiens de traîneaux, raquette) font partie intégrante de **l'identité du Haut-Doubs avec des valeurs fortes : solidarité, apprentissage et liberté.**

Le territoire du Haut-Doubs concentre le plus de km de pistes sur le massif du Jura.

Ces activités rassemblent un grand nombre de pratiquants dont des locaux, des clubs et des sportifs de haut niveau. Les acteurs sont nombreux : collectivités, associations, privés, bénévoles.



Crédit photo : © Val d'Ain Châtel

7 domaines nordiques

800 km

de ski fond

19 sites nordiques

1 125 km

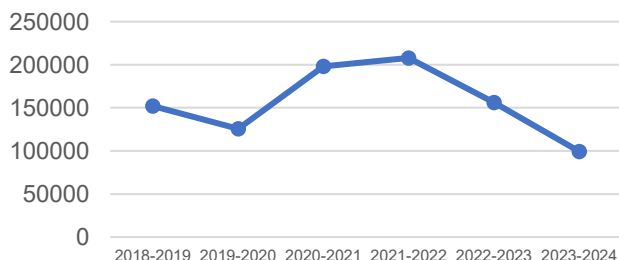
d'itinéraires

Activités chiens de traîneaux

325 km

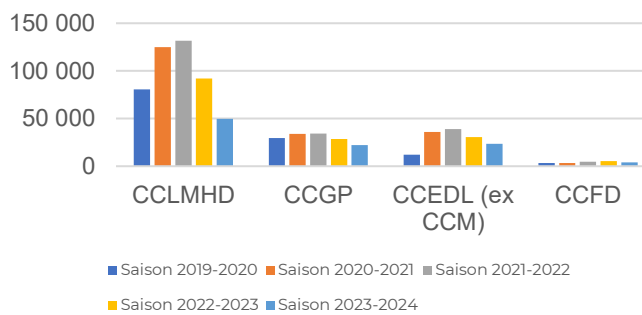
de raquettes

Nombre de journées skieurs du Pays Haut Doubs



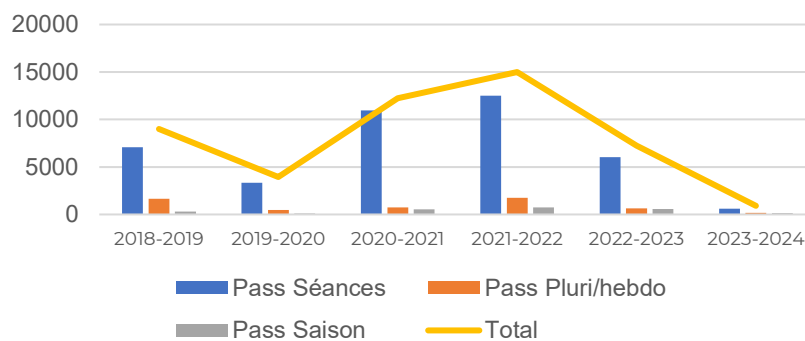
Source : Données Espace nordique jurassien

Journées skieurs nordiques par comco



Source : Données Espace nordique jurassien

Nombre de pass balade raquette par type et par saison sur la CCLMHD



Source : Données Espace nordique jurassien



Faits & prospectives

• Le tourisme et les loisirs

Depuis plusieurs années, des enjeux multiples menacent la filière : dérèglement climatique, manque de neige, difficulté de recrutement, variabilité des métiers, conflits d'usage, modèles économiques fragilisés...

À regarder



vidéo réalisée dans le cadre de la démarche schéma directeur en coopération avec le comité technique, Nordic France et Espace Nordique Jurassien.

<https://o-doubs.com/projets-masterplan/activites-nordiques/>

• Constats

- Diminution de l'enneigement due à la hausse des températures, ainsi que les phénomènes extrêmes rendant la pratique irrégulière et induisant des fermetures de sites aux périodes les plus fréquentées. Hiver 2023/2024 (faible enneigement) : site ouvert en moyenne 20 jours. Hiver 2022/2023 : site ouvert en moyenne 40 jours durant...
- Augmentation des risques de chutes d'arbres dans les forêts liés aux impacts du changements climatiques posant des questions sécuritaires
- Augmentation des usages des autres filières (sylviculture, agriculture, chasse) en hiver rendant les pistes impraticables
- Irrégularité des conditions de travail pour les saisonniers, impliquant des difficultés de recrutement et de maintien des emplois. Ce phénomène est exacerbé par la forte attractivité des emplois suisses.
- Encadrement et sécurisation des sites de plus en plus difficiles à maintenir et à assurer.
- Enjeux sécuritaires lors des hivers sans neige avec l'utilisation des pistes par des pratiquants, visiteurs même si celles-ci sont fermées et non encadrées
- Un territoire avec une structuration, une coordination et un réseau via l'Espace Nordique Jurassien (ENJ)
- Modèle économique des activités et de la redevance fortement fragilisé et de moins en moins adapté aux impacts
- Plus de financement possible des équipements et aménagements dépendants uniquement de la neige, par les partenaires institutionnels régionaux et massif
- Réciprocité, une force de coopération, fragilisée par le changement climatique (déséquilibres économiques et tensions entre collectivités)
- Inégalités dans la préparation et sécurisation des sites
- Fort attachement aux activités nordiques rendant les réactions parfois irrationnelles et transformations difficiles



Faits & prospectives

• Le tourisme et les loisirs

Les activités de pleine nature

Le Haut-Doubs est un territoire de **référence** en matière d'activités de **pleine nature** concentrées principalement dans les secteurs du **Mont d'Or et du Lac de Saint-Point**. Les pôles secondaires sont Les Fourgs, Mouthe, Montbenoît, Pontarlier, Chapelles-des-Bois et Chaux-Neuve. La Grande traversée du Jura (GTJ) qui traverse le territoire est une vitrine structurante.

Son profil de moyenne montagne a permis le développement de nombreuses activités **accessibles à un public diversifié** : familles, seniors, débutants, experts et personnes en situation de handicap.



Les activités de pleine nature hivernales (ski de fond, raquettes, ...) et sans neige (randonnée pédestre, VTT, trail, ...) sont animées par des socioprofessionnels (privés, associations, bénévoles) ou accessibles sans engagement financier important. Les infrastructures supports (comme les salles hors sacs, le balisage...) sont financées et gérées par les communautés de communes. Certains aménagements sont également développés directement par le Département du Doubs et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le Haut-Doubs compte également des activités plus spécifiques comme l'équestre, les accrobranches ou encore le train touristique du Coni'Fer.

• Constats

- Des activités de loisirs pleine nature se déroulant au cœur d'un patrimoine naturel sensible et fortement impacté par le changement climatique, les transformations ou augmentations des pratiques agricoles et sylvicoles, l'accroissement de la population et le changement de certains comportements des pratiquants
- Une augmentation des pratiques de pleine nature toute l'année due à l'accroissement de la population et une diversification liée à la diminution de l'enneigement
- Des pratiquants de loisirs et tourisme qui déambulent en dehors des sentiers, cherchant un sentiment de liberté, qui n'ont pas tous les codes de la moyenne montagne et des espaces sensibles. Ces pratiques sont amplifiées par le digital et les applications qui permettent plus d'autonomie, mais de moins en moins contrôlables par les gestionnaires et peuvent impacter la qualité des milieux
- Des informations et un balisage à améliorer (clarification de l'information, mise à jour, signalétique d'information nombreuse et non homogène, manque de cohérence sur le territoire...)
- Des espaces avec un chevauchement des vocations et activités associées provoquant des risques de conflits d'usage
- Un territoire perçu comme une destination de fraîcheur en période de fortes chaleurs estivales
- Un manque d'identité sur les activités et les sites de pratiques de pleine nature à l'échelle du Haut-Doubs
- Des sentiers et itinéraires qui peuvent être dangereux à certaines périodes et pendant les phénomènes météorologiques violents
- Des risques climatiques (orages, crues) et environnementaux (scolytes) de plus en plus nombreux qui impactent et impacteront les pratiques



Faits & prospectives

• Le tourisme et les loisirs

Les activités nautiques et baignades

Le Haut-Doubs bénéficie de **nombreux points d'eau : sources, rivières, lacs qui sont la vitrine du paysage et des loisirs du Haut-Doubs**. Parmi eux, seul le lac de Saint-Point bénéficie d'aménagements nautiques structurants.

Ces milieux aquatiques sont **sensibles et fortement impactés** par le changement climatique, les pollutions, l'augmentation démographique...



Un pôle principal : Les lacs de Saint Point et de Remoray avec plages aménagées et sécurisées :

- Activités nautiques : voile, catamaran, canoé, aviron, pêche, paddle, baignade, circuit découverte bateau
 - Base nautique de Malbuisson et des Grangettes
- Centre aquatique de Malbuisson Aqua 2 Lacs

D'autres petits lacs naturels sont présents sur le territoire :

- Activité pêche essentiellement sur ces sites
 - Sentiers aménagés...

• Constats

- Un patrimoine naturel fortement impacté par le changement climatique, les transformations ou augmentations des pratiques agricoles ou sylvicoles, le développement de la population, le changement de certains comportements des pratiquants
- Une géologie karstique qui influence la disponibilité en eau et le débit sur certaines périodes
- Une température de l'eau élevée liée au changement climatique et à la diminution des débits
- Une dégradation des cours et des plans d'eau avec des risques de contaminations au-delà des seuils acceptés
- Des zones aquatiques qui sont des îlots de fraîcheur pour la biodiversité et qui sont aussi des lieux de forte fréquentation
- Des activités touristiques et de loisirs à risque ou déjà impactées par les aléas climatiques et fluctuation de la ressource en eau : navigation, baignade, canyoning, spéléologie, pêche...
- En parallèle, des touristes et habitants qui recherchent de plus en plus les zones de fraîcheur comme les cours et plan d'eau pour leurs activités récréatives
- Le tourisme de pêche n'est pas/plus un tourisme majeur sur le territoire. Il persiste sur le lac de Saint-Point
- Des doutes concernant les espèces piscicoles qui occuperont les cours d'eau : températures trop élevées pour les truites pourtant identitaires du territoire
- Des espaces avec de multiples activités et des risques de conflits d'usage



Faits & prospectives

• Le tourisme et les loisirs

Le patrimoine matériel et immatériel

Château, patrimoines vernaculaire et religieux, clochers comtois, villages, alpages, fermes, gastronomie, artisanat... **Le Haut-Doubs regorge d'aménités façonnées par l'Homme.**

Des bâtiments emblématiques et des savoir-faire ancestraux, qui sont les témoins à travers les siècles de l'histoire du territoire et de sa géologie, son climat, ses hommes et ses femmes.

En savoir plus :

<https://www.destination-haut-doubs.com/histoire-patrimoine-traditions.html>

• Patrimoine historique

Deux sites majeurs :

- Château de Joux
- Abbaye de Montbenoît



Lieux culturels :

- Musée de Pontarlier
- Ferme musée à Bonnevaux
- Musée Relais du Cheval de Trait Comtois et de la Forêt
- Maison de la réserve
 - Parc polaire
- Ecomusée à Chapelle des Bois
- Maison du patrimoine
- Musée de la république du Saugeais

• Constats

- Une histoire riche au fil des siècles à valoriser
- Un patrimoine local bâti identitaire à préserver et restaurer
- Des patrimoines magnifiques mais anciens qui nécessitent pour certains des restaurations
- Des parcours visiteurs qui ne sont pas toujours optimisés
- Des équipements classiques, avec une offre qui n'a pas évolué vers le ludique, l'interactivité et l'éducatif moderne
- Une clientèle touristique qui, sur le territoire du Haut-Doubs tend à se réduire au profit d'une clientèle excursionniste et locale
- Des gouvernances de certains sites qui apportent parfois des limites
- Une opportunité d'attractivité pour la clientèle aux alentours de la Région et de la Suisse
- Des modèles économiques à améliorer



Faits & prospectives • *Le tourisme et les loisirs*

• Gastronomie et artisanats

Le Pays du Haut Doubs est **riche de produits gastronomiques** comme : les Salaisons, poissons de rivière et/ou de lac, gibiers, fromages, boissons... l'absinthe (6 distilleries), le Pontarlier.

Les fromages AOC (Comté, Morbier, Mont d'Or) sont une matière première de la cuisine locale et de **l'identité du territoire**. Le territoire compte 28 fruitières dont certaines ont aménagé des espaces de démonstrations et exposition permanentes.

En complément, des artisans locaux ou entreprises développent et/ou produisent des bières ou autres produits locaux...

Le bois est également **au cœur de l'artisanat** du Haut-Doubs. Le territoire faisant partie de **l'une des régions les plus boisées de France**, avec environ 43% recouvert en forêts, de nombreux artisans et entreprises utilisent cette matière. Menuiserie, ébénisterie, boissellerie, sculpture, levage des sangles : des savoir-faire traditionnels à découvrir dans le Haut-Doubs tout au long de l'année.

Des produits identitaires localement et aux niveaux national et mondial !

Fort Saint Antoine



Environ 30 000 visiteurs par an
©Fort Saint Antoine

Distillerie Emile Pernot



Environ 12 000 visiteurs par an
©Distillerie Emile Pernot

Tuyé du papy Gaby



50 000 visiteurs par an
©Tuyé du papy Gaby

Fonderie Charles Obertino



Savoir-faire unique
©Fonderie Charles Obertino

Le métier de sanglier



Métier du Haut-Doubs
©Sophie Cousin

• Constats

Ces activités sont impactées par le dérèglement climatique, forêts en tension, difficulté de recrutement... Inversement, le développement et les pratiques de certaines de ces activités peuvent également impacter le patrimoine naturel.

Certaines structures se sont organisées pour y faire face, comme par exemple le GIEE de la Fruitière des Lacs créé en 2019 pour prendre en compte la biodiversité et la qualité des eaux locales dans leurs modalités d'exploitation.

- Des savoir-faire riches à valoriser et à préserver
- Des emplois soumis à de profondes mutations liées à la fois aux changements climatiques, aux évolutions démographiques et sociologiques du territoire et exacerbées par la forte attractivité des emplois suisses
- Des difficultés de recrutement et de maintien des compétences pour les employeurs
- Le changement climatique, les transformations ou augmentations des pratiques agricoles et sylvicoles, le développement de la population, le changement de certains comportements des pratiquants de loisirs de pleine nature peuvent impacter le patrimoine naturel (pollution, dégradation des cours et des plans d'eau avec des risques de contaminations au-delà des seuils acceptés
- Une mortalité et une dégradation massive des forêts (scolyte, chalarose...)



Fréquentation des sites touristiques et loisirs marchands

• Les 11 sites marchands les plus fréquentés et leur nombre de visiteurs

Sources : prestataires et Bourgogne F.Comté Tourisme et document « Chiffres-clés du tourisme dans le Haut-Doubs – observatoire 2023 » – Office de Tourisme du Pays- du Haut-Doubs

	2023	2022
Complexe Aqua2Lacs :	59 112	60 000
Château de Joux :	58 500	52 350
Tuyé du Papy Gaby	50 000	50 000
Fort Saint Antoine	33 936	31 332
Parc Polaire :	32 000	30 000
Métabief Aventures :	NC	28 000
Le Coni'Fer :	16 185	14 989
Maison de la Réserve :	14 757	11 338
Musée de Pontarlier :	9 337	8 500
Ecomusée Michaud :	8 254	6 356
Abbaye de Montbenoit :	6 598	5 869

Evénements

Les événements marquent et rythment les années. Véritables jalons durant les saisons, ils tirent souvent leurs racines dans **l'identité agricole, gastronomique et religieuse** du territoire : les foires de la St Luc, St Jean et St Pierre, les feux de la St Jean, les fêtes patronales et les « événements » villageois, la montée de l'alpage, les comices, la coulée du Mont d'Or, la fête de l'absinthe, les événements liés au Pays du Saugeais. Ce dynamisme festif attire locaux et curieux (excursionnistes ou touristes).



Ultra Trail des Montagnes du Jura
©UTMJ



République du Saugeais
©CCDoubs-Loue



Evènement Stade Biathlon Florence Bavrrel
©CCDoubs-Loue



D'autres événements annuels ont une notoriété nationale :

- Le Championnat de Tarot de France qui célèbre sa 31^{ème} année consécutive à Pontarlier
- La Transjurassienne, course nordique créée en 1979 qui relie l'ensemble du massif du Jura, de Lamoura à Mouthe. (Ces dernières années, le manque de neige a perturbé la course. L'organisation s'est diversifiée avec d'autres formules : Transju Trails et Transju Cyclo).
- Ultra Trail du Montagnes du Jura sur le massif du Jura avec une arrivée à la Station de Métabief. Cette course s'est imposée en moins de 5 ans comme une référence en matière d'événements sportifs trail en France et à l'international.
- Le festival de la Paille : événement de musiques actuelles depuis 24 ans qui a rejoint la liste des festivals estivaux français de renom
- Les Championnats de France de Biathlon d'été à Arçon qui réunissent en moyenne 10 000 visiteurs sur un week-end...
- Les événements de la République du Saugeais...



L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Le territoire du Haut-Doubs est un territoire qui a vu se développer des **zones de villégiature** (hôtellerie familiale, camping, résidences secondaires et locatives, ...) et des **structures de tourisme social** principalement autour des **pôles ski alpin et nordique** ainsi qu'autour du **Lac de Saint-Point**.



Source : Rapport d'activité Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs

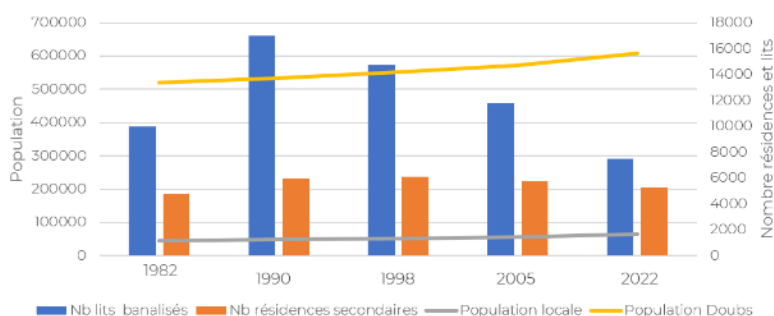
Avec l'attractivité de la Suisse, la croissance démographique, la difficulté d'embauche, la non reprise des hébergements touristiques en fin d'activité... **le Haut-Doubs a perdu plus de 20% de ses lits marchands professionnels en 10 ans** (entre 2010 et 2020).

A l'avenir, cette **baisse** pourrait s'**accélérer** en raison de la **pression foncière** liée à la proximité de la **Suisse** et son fort **développement économique** prévu pour les prochaines années. Cette tendance pourrait être renforcée par :

- Des difficultés de maintien des métiers et compétences
- La réglementation concernant la performance énergétique des bâtiments touristiques
- Une baisse de l'attractivité hivernale, pouvant provoquer une mutation de l'offre touristique vers une offre de résidentialisation annuelle

Afin de préserver l'économie touristique sur le territoire et la clientèle « touristique », il sera primordial de **limiter la perte des hébergements touristiques** sur le territoire. Quoique l'on fasse, une baisse sera inévitable, mais il est possible de **l'accompagner** et de la **limiter** en mettant en place des **mesures d'accompagnement des acteurs privés et publics**.

Évolution de la structure des lits touristiques (marchands et résidences secondaires), parallèlement à l'évolution de la dynamique démographique.



Source : Syndicat Mixte du Pays du Haut Doubs et Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs

- Baisse de 7% des hébergements professionnels marchands (entre 2020 et 2022) mais,
- Hausse dans le même temps de plus de 50% des offres de nuitées sur les plateformes de réservation

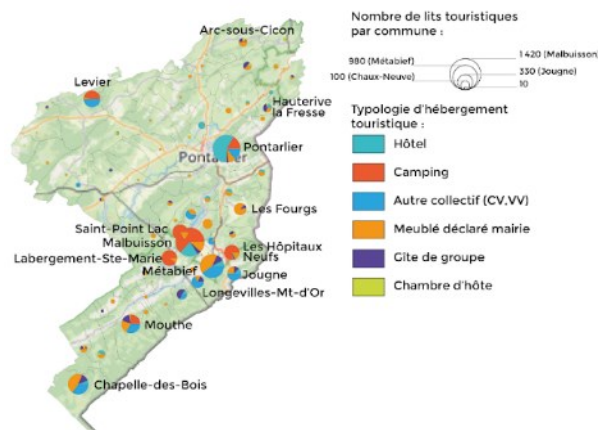


Faits & prospectives • Le tourisme et les loisirs

Hébergements marchands

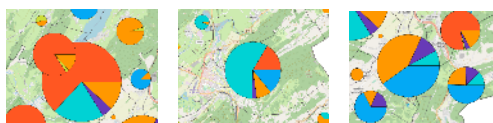
Le territoire compte en 2022, **869 hébergements marchands**.
En 2023, on dénombre **9 886 lits** pour **1 099 134** nuitées marchandes.

Ils sont majoritairement concentrés sur la **CC Lacs & Montagnes du Haut-Doubs** notamment autour du **lac de Saint-Point**, dominé par l'hôtellerie de plein air. Sur le haut plateau où il y a une attractivité liée aux activités de pleine nature et à la neige, on remarque une **diversité de typologies de lits** avec une prépondérance de **meublés et centres de vacances**. On trouve également un grand nombre de lits hôteliers sur Pontarlier.



Source : Étude Protourisme 2023

Focus Malbuisson - Pontarlier - Métabief



Communes	Campings	Hôtels	Chambres d'hôtes	Gîtes de groupes	Meublés	Autres Collectifs	Total par communes	
	Nb de lits	Nb de lits	Nb de lits	Nb de lits	Nb de lits	Nb de lits	Nb d'établissements	Nb de lits
MALBUISSON	900	296	0	62	167	0	43	1425
PONTARLIER	65	626	4	32	301	184	56	1 076
METABIEF	0	78	0	100	411	394	90	983

Source : Étude Protourisme 2023

Sur ces trois communes, les typologies des lits touristiques sont bien différentes. **Malbuisson compte 900 lits d'hôtellerie de plein air** (contre 0 à Métabief), **Pontarlier compte près de 800 lits hôteliers** (contre moins de 80 à Métabief). En revanche, la majorité des lits touristiques de **Métabief sont dans des hébergements collectifs** (Centre de vacances et villages vacances avec 394 lits) et **meublés de tourisme** (411 lits).



Hébergements non marchands

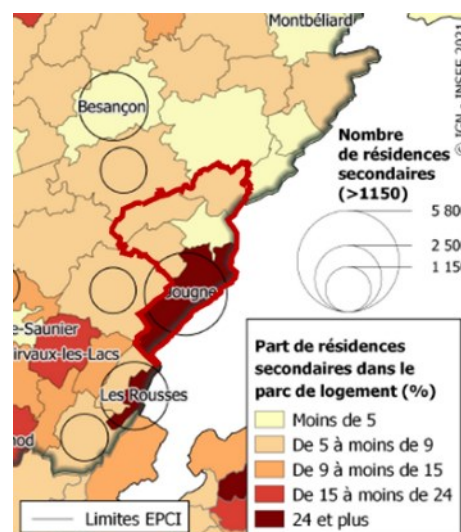
L'évolution du nombre de résidences secondaires est variable selon les périodes de l'année, car certains propriétaires n'hésitent pas à passer temporairement leur résidence secondaire en meublé saisonnier en haute saison grâce à l'utilisation de plateforme de commercialisation telle que "Airbnb".

En 2022, on compte **1 619 701 nuitées** non marchandes dans le Haut-Doubs (+26% vs 2021) et **1 622 355 en 2023**.

5 245
Hébergements
non marchands

26 225
Lits
non marchands

Source : données 2020 INSEE



Source : Données INSEE 2021

La loi Climat et Résilience

La loi Climat et Résilience (2021), issue des travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat, porte sur différents champs qui ont ou auront des effets sur les **hébergements touristiques** des territoires, dont le Haut-Doubs et **des potentiels développements fonciers touristiques** qui seraient envisagés.

Elle encadre la commande publique :

- Obligation de prendre en compte au moins un **critère environnemental dans les marchés publics** (pas de précision sur le critère à prendre en compte, simplement éviter le recours au critère unique du prix)
- Obligation d'utiliser des **matériaux biosourcés ou bas carbone dans au moins 25% des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique** (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2030, modalités d'application à préciser par un décret en Conseil d'Etat)
- Elle crée des « **Zones à Faible Émissions** » (ZFE) dans les agglomérations de plus de **150 000 habitants d'ici 2024** sur la base des vignettes Crit'air (Crit'air 5 en 2023, 4 en 2024, 3 en 2025)

Elle **interdit les chauffages en terrasse dès 2022**.

Elle accentue la **réglementation sur les consommations énergétiques des bâtiments** : en vigueur pour les meublés voir informations ci-dessous.

Elle établit l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050, avec différents jalons. Pour le Haut Doubs, cela se décline de la façon suivante :



Elle établit l'objectif de « **Zéro Artificialisation Nette** » (**ZAN**) d'ici 2050, avec différents jalons. Pour le Haut Doubs, cela se décline de la façon suivante :

Consommation foncière 2006-2018	Réduction sur d'ici 2031	-50%	Réduction de d'ici 2041	-75%	Atteinte du zéro artificialisation nette d'ici 2050
45 ha / an (chiffre issu du SCoT)	22,5 ha / an		11,25 ha / an		

Source : SCoT et loi climat et résilience

Elle renforce le **risque juridique** pour celles et ceux qui ne respecteraient pas les différentes législations environnementales : création d'un délit de mise en danger de l'environnement, d'un délit de pollution des milieux et d'un délit d'écocide.

Règlement performance énergétique pour les meublés de tourisme

Le 21 mai 2024, une proposition de loi prévoyant une **plus forte régulation** et une modification de la fiscalité des meublés de tourisme a été adoptée par les sénateurs. Cette proposition prévoit notamment de **soumettre les propriétaires des meublés de tourisme aux critères de décence énergétique d'ici 2034**. Avec par exemple : gel des loyers des passoires énergétiques G et F, audit énergétique obligatoire et interdiction de mettre en location pour certains logements.

• Pour en savoir plus :



- Extrait du site internet public sénat <https://www.publicsenat.fr/actualites/parlementaire/airbnb-le-senat-adapte-la-proposition-de-loi-pour-reguler-les-locations-de-tourisme>

Forces

- **Le Particulier à particulier** : un parc en développement venant rééquilibrer en partie l'offre d'hébergement du territoire avec un niveau qualitatif de l'offre qui s'améliore
- Une offre en **hôtellerie** qui se modernise
- Une **fréquentation** touristique et des loisirs toute l'année permettant un modèle économique plus équilibré qu'ailleurs en montagne
- Le développement d'un **tourisme alternatif**, « en marge du tourisme alpin et historique de montagne », pouvant correspondre et renforcer encore l'attractivité des produits en cours de développement (écogites, habitats mixtes, CtoC qualitatif, hébergements insolites, ...).

Faiblesses

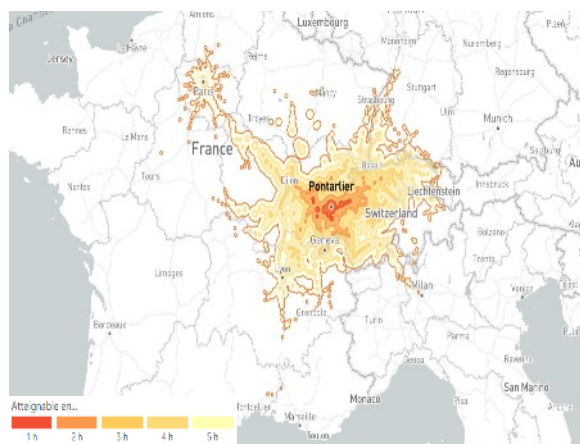
- **Peu d'hébergements touristiques** et une offre d'hébergement diffuse, peu professionnalisée.
- Pression foncière forte avec le développement de l'économie frontalière
- Perte de lits marchands (toutes typologies confondues) au profit du résidentiel permanent.
- Pas de vision partagée et de plan d'actions pour le maintien de l'hébergement touristique.
- Un **modèle économique** difficile : augmentation des coûts d'investissement et d'exploitation en général, baisse de la disponibilité du foncier pesant lourdement sur le modèle des opérateurs, à fortiori pour les grandes unités.
- Une forte augmentation continue de la **population permanente (près de 10 000 habitants en plus ces dix dernières années)** qui implique des pressions sur le foncier disponible.



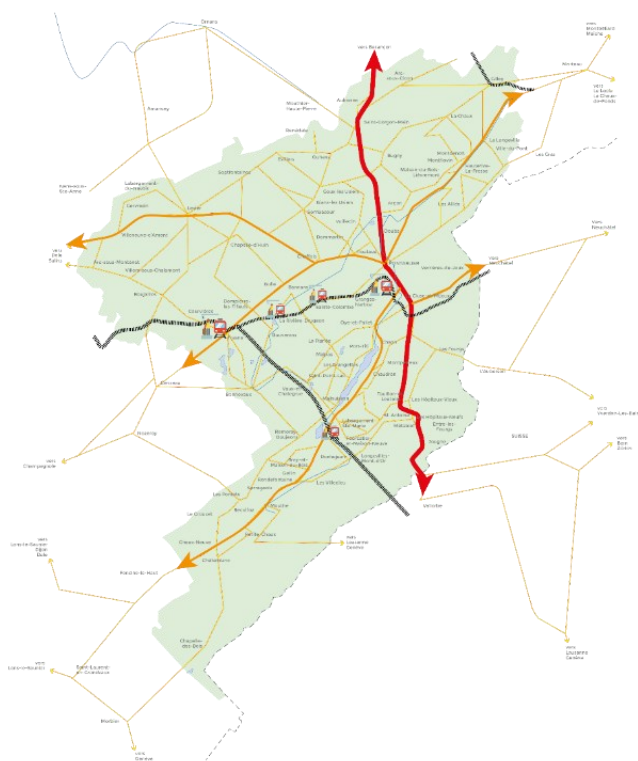
L'ACCESSIBILITÉ ET LA MOBILITÉ

Le territoire bénéficie d'une **bonne accessibilité** par sa centralité entre France et Suisse. Il est joignable en moins de 4h de train par les bassins parisien et lyonnais.

La **desserte intérieure en transport en commun** et **en mobilité douce** du Haut-Doubs est en revanche un **point faible** avec une forte dépendance au transport routier malgré la présence de plusieurs gares.



Source : Étude Protourisme 2023



Source : Étude Protourisme 2023

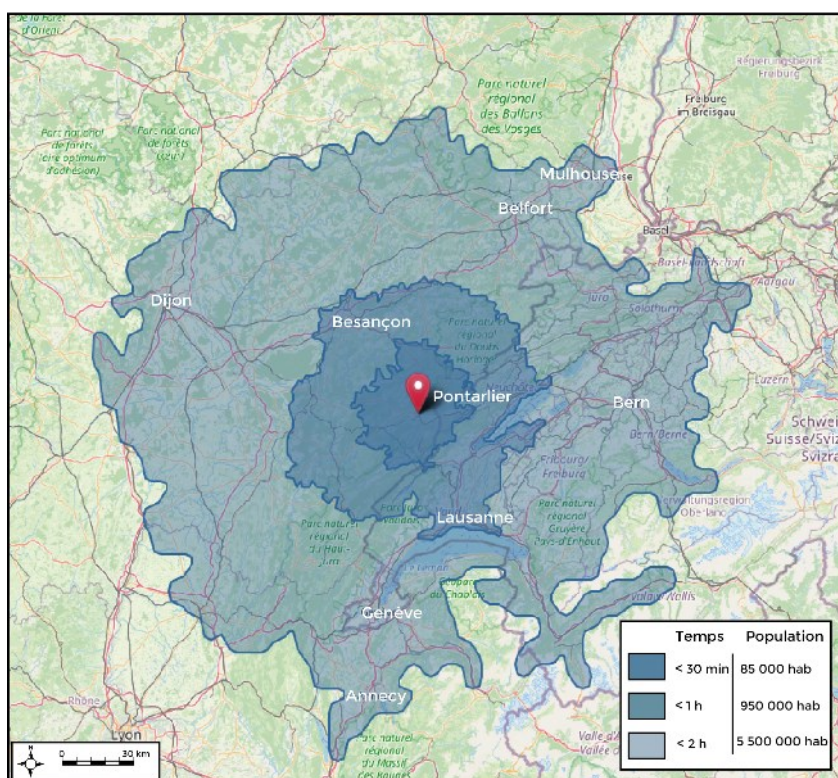
- Axe **TGV Paris – Lausanne** avec gare TGV à Frasne (3 trains /jour)
- Plusieurs **gares TER** sur le territoire : Pontarlier, la Rivière Drueon, Sainte-Colombe, et Labergement-Sainte-Marie
- Une dizaine d'allers retours journaliers en **TER entre Pontarlier et Frasne** (dont 3 jusqu'à Dole)
- 2 aller-retours journaliers en train **Pontarlier à Neuchâtel**
- Une dizaine d'allers-retours **Pontarlier - Besançon en TER bus**
- Axe routier structurant de la **RN57 du Nord depuis Besançon au Sud-Est jusqu'à Jougue / frontière Suisse**, principaux flux routiers du massif
- Environ **12 000 véhicules/jour** sur la **RN57** entre Pontarlier et la Suisse
- Axes routiers secondaires au départ de Pontarlier permettant un maillage du territoire
- Aéroport de Genève à moins d'1h30. Vols réguliers vers de nombreuses destinations.

- Le territoire est équipé du réseau des Points-Noëuds développé par le département du Doubs qui permet de tracer son propre itinéraire à vélo selon ses envies
- Quelques voies cyclables dispersées sur le territoire dont le Chemin du Train entre Gilley et Pontarlier.



Bassin de chalandise

La destination Haut-Doubs bénéficie d'un bassin de chalandise français et frontalier avec des agglomérations suisses à proximité. De nombreuses villes de taille moyenne sont dans un rayon inférieur à 1h de trajet. Pourtant, ce bassin suisse **n'est aujourd'hui pas captif** du fait d'une offre diversifiée au sein du territoire helvétique et d'une forte concurrence des massifs et destinations aux alentours.



Source : Étude Protourisme 2023

À 30 min
(environ 85 000 hab.) :

- Pontarlier

À 1h
(environ 950 000 hab.) :

- Besançon
- Lausanne

À 2h
(environ 5 500 000 hab.) :

- Belfort
- Dijon
- Annecy
- Genève
- Bern
- Mulhouse



LE MARKETING ET LA COMMUNICATION

Pour valoriser, promouvoir le territoire et vendre les activités de loisirs et tourisme, l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD) est présent sur **différents médias et plateformes** : web, réseaux sociaux, encarts presse, supports de communication print, médiation humaine dans les **points d'accueil** et lors d'événements, affichage et signalétique dans les communes.

En 2022, l'OTPHD crée le **Ô Doubs Mobile**, un utilitaire aménagé aux couleurs du territoire pour **aller au plus près des flux de visiteurs** sur le terrain, à l'attention des touristes, excursionnistes et habitants.

En 2023, l'Office de Tourisme lance trois projets phare de communication et marketing, phares :

- Une **nouvelle identité visuelle** proche des valeurs du territoire ayant pour but est d'améliorer l'identification et la reconnaissance de la marque auprès des utilisateurs (qu'ils soient touristes, excursionnistes ou locaux) et de générer une appropriation
- Un **nouveau site internet** pour améliorer le classement de l'information et valoriser le territoire et ses offres
- Une **plateforme de vente en ligne** adossée au site internet qui commercialise l'offre et garantit la sécurité lors de l'achat et la qualité de l'expérience proposée

L'Office de Tourisme est un acteur clairement identifié par les touristes mais aussi les **locaux** qui, très fiers de leur Haut-Doubs, cultivent une **passion pour leur territoire**. Toutefois, ses communications sont très axées tourisme. Si les activités de loisirs sont tout autant promues, la cible principale reste encore principalement touristique.

L'identité visuelle

Renouvelée en 2023, l'identité visuelle a été créée avec comme base les **valeurs** et les éléments identitaires du territoire : **forêt, nature, plein air, accessibilité**.

Le **logo** a été **simplifié** pour améliorer sa **lisibilité** et son **appropriation**. Il représente 3 épicéas, symbole du territoire et de la marque de l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs.

Des couleurs chromatiques ont été adoptées en lien avec les principales tonalités du territoire et selon les saisons : vert, marron, rose pâle, orangé.



Faits & prospectives • Le tourisme et les loisirs

Accueil et information

L'Office de Tourisme est présent sur le territoire avec **7 points d'accueil** dont un mobile, le Ô Doubs mobile.

Les bureaux permanents sont répartis sur Pontarlier, Métabief, Malbuisson, Les Fourgs, Mouthe et Montbenoît. En 2022, l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs crée le **Ô Doubs Mobile**, un utilitaire aménagé aux couleurs du territoire pour **aller au plus près des flux de visiteurs** sur le terrain, à l'attention des touristes, excursionnistes et habitants.

L'accueil et l'information de l'OTPHD obtiennent de **bons retours clients** avec 648 avis cumulés sur les avis Google et une note moyenne de 4.48/5.

Les bureaux ont été pour certains **réaménagés et redécorés** afin de les rendre plus chaleureux. D'autres travaux de rénovation sont prévus pour améliorer les performances énergétiques, le confort des salariés et l'accueil des visiteurs et renforcer le caractère identitaire des points d'accueil.

Le Ô Doubs Mobile

Depuis l'été 2022, le **Ô-Doubs mobile arpente les routes du Haut-Doubs**, au cœur des Montagnes du Jura. Ce **véhicule identitaire** et coloré de l'Office de Tourisme se déplace **au contact** des habitants, excursionnistes et touristes sur des **lieux stratégiques et emblématiques** du territoire, sur des lieux de passage ainsi que sur les événements majeurs. Sa vocation est d'accueillir, **informer** et **conseiller** ; de **promouvoir** toute l'année le Haut-Doubs en local et sur des territoires voisins ; et d'animer, en lien avec les producteurs et artisans, autour du savoir-faire local via des activités, ateliers de découverte et dégustations.



Crédit photo : OTHPD

Ce véhicule d'occasion est **autonome en énergie** pour l'intérieur de l'habitacle, grâce à des panneaux photovoltaïques. L'aménagement est entièrement de **fabrication locale**, avec une décoration boisée pour rappeler les paysages des Montagnes du Jura. Un **autocollant décoratif** a été posé sur la carrosserie pour porter fièrement les **valeurs du Haut-Doubs** et être facilement reconnaissable grâce à ses couleurs.

Le Ô Doubs Mobile est équipé de **tables, chaises** et accessoires décoratifs, lui permettant facilement de créer un **espace extérieur convivial mobile** pour des moments de partage, d'échange ou de pause.

En 2023 : 64 sorties, 2800 visiteurs, 1600 renseignements

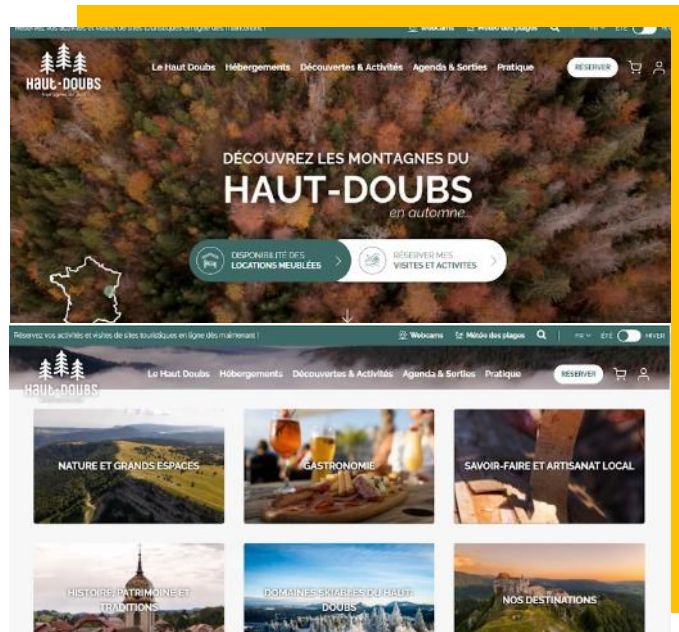


Faits & prospectives • Le tourisme et les loisirs

Communication digitale

Le site Internet **destination-haut-doubs.com** a fait peau neuve en décembre 2023. Il s'agit du **premier site référencé naturellement** dans les moteurs de recherche. Ses vocations sont les suivantes : séduire, informer, commercialiser.

Disponible en 3 langues (français, anglais, allemand), il offre grâce à un **design moderne et esthétique**, une **vue 360°** sur le territoire et ses offres. L'arborescence **de l'information** a été particulièrement **soignée** pour permettre un parcours clients, simple, cohérent, rapide tout en invitant à la curiosité et à la navigation.



Les différentes thématiques du territoire sont représentées, facilement identifiables et accessibles. Des **informations dynamiques** apportent de la vie à la page : agenda, météo.

Le site en **responsive design** est facilement accessible depuis les smartphones et tablettes.

Le site est référencé auprès des partenaires historiques du tourisme : La Région Bourgogne-Franche Comté, la marque Montagnes du Jura et Doubs Tourisme.

En 2023

1 00 000 De visites
710 0 00 Visiteurs uniques
2 725 000 Pages vues

Source : Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs

Le site web est **positionné** principalement comme un site à destination d'une **cible touristique et excursionniste** et **moins pour une cible locale**. Néanmoins l'offre étant exhaustive et valable aussi bien pour les touristes que les locaux, le site et la sémantique pourraient facilement être ajustés pour atteindre cet objectif.



Faits & prospectives • Le tourisme et les loisirs

Plateforme de commercialisation

Un test de commercialisation des visites et activités a été initié au cours de l'été 2023 dans les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme. Au printemps 2024, l'Office de Tourisme a mis en ligne une plateforme de commercialisation sur son site web, en parallèle de la vente en points d'accueil. Au lancement de la plateforme web en juin 2024, 12 offres (sites de visites et activités de loisirs) sont commercialisées. A compter du mois d'août 2024, un total de 39 offres sont proposées à la vente (sites de visites, activités de loisirs, bien-être, restauration, billetteries).



La démarche se poursuit en fin d'année 2024 avec la mise en commercialisation en ligne des hébergements (prioritairement des meublés de tourisme).

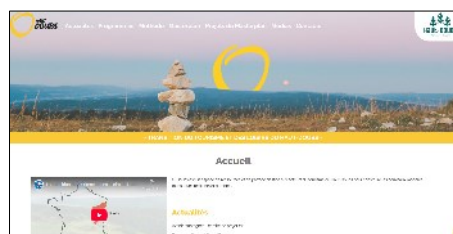
Cette plateforme est un gage de **qualité et de sécurité de vente pour les clients**. Du côté des professionnels, elle permet une meilleure visibilité et accessibilité de l'offre.

Mise en place d'une Gestion Relation Client

La démarche portée par l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs vise à assurer un suivi performant du client (et ainsi à maintenir un lien), cibler son profil et ses comportements, mettre en place des actions de fidélisation, adapter un plan marketing, échanger avec lui avant, pendant et après son séjour.

La transition a la part belle

O-doubs.com est un site web dédié à la transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs. Créé par la station de Métabief pour l'événement de la Stratégie de l'union Européenne Alpine (SUERA), qui s'est déroulé à Frasnay et Métabief en 2021, le site partageait, dans un premier temps, la transition sur le périmètre Métabief / Mont d'Or : avec la station de Métabief ainsi que la thèse sur les conflits d'usage et l'accompagnement d'acteurs outdoor sur le périmètre massif du Mont d'Or.



Avec le programme Avenir Montagnes en 2022, le site a élargi son périmètre et a englobé le territoire du Haut-Doubs afin de partager le suivi de la démarche Avenir Montagne puis Masterplan.

Des supports de communications physiques, imprimés, PLV



Plusieurs supports imprimés existent. Le guide touristique de séduction et d'information pour la destination : "Escapades" met en lumière l'ensemble de l'offre touristique du Haut-Doubs :

- Deux déclinaisons par an, Printemps-été-automne : 8.000 ex et Hiver : 5.000 ex
- Des éditions thématiques viennent compléter la gamme accessible aux clientèles (plans et cartes touristiques)



Avis clients et e-clients

La destination Haut-Doubs est **appréciée** pour son côté **découverte, nature, ressourcement et la multitude d'activités proposées**. Un cadre et des panoramas exceptionnels, des lieux patrimoniaux intéressants, un bon rapport qualité-prix, une gastronomie identitaire avec des habitants accueillants.

En revanche, l'accessibilité sur les différents sites est parfois **compliquée**, la **qualité des hébergements et des services** n'est **pas toujours au rendez-vous**.

Les retours client font état d'offres **d'activités nautiques, d'itinérance et de pleine nature à améliorer**.

				
Château de Joux	4,5/5	nc	4,5/5	• Bon cadencement des visites • Lieu incontournable du Haut-Doubs • Patrimoine exceptionnel et guides intéressants
Station de Métabief	4 / 5	4,5 / 5	4,4 / 5	• Beau domaine, paysages exceptionnels et prix intéressants • Station familiale et pour tous les niveaux • Nombreuses activités sur la station
Aqua2lac	3,5 / 5	3 / 5	4 / 5	• Piscine très agréable et ludique • Relativement cher et pas forcément adaptée aux familles • Beaucoup de monde à certains moments

La destination est également mise en valeur à travers ses partenaires et leurs actions de communication et de promotion :

- La Région Bourgogne Franche-Comté et le comité départemental du Tourisme Bourgogne-Franche-Comté :
<https://pros.bourgognefranche-comte.com/destinations/montagnes-du-jura/>
<https://www.bourgognefranche-comte.com/>
- Département du Doubs et le comité départemental du Tourisme : Doubs Tourisme - <https://www.doubs.travel/>
- Le collectif « Montagnes du Jura » : <https://www.montagnes-du-jura.fr/>

• Pour en savoir plus :



- Site de l'OTPHD : <https://www.destination-haut-doubs.com/>
- Site O-doubs transition: <https://o-doubs.com/>
- Rapport d'activités de l'OTPHD 2023 – Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs <https://www.destination-haut-doubs.com/vie-associative.html>



LA GOUVERNANCE ET LES ACTEURS

L'écosystème du tourisme et des loisirs est **complexe** et riche d'une **grande diversité**. Les acteurs y sont **publics, privés, associatifs** proposant des activités inhérentes au territoire, à sa géologie, ses valeurs et son identité : activités de pleine nature (VTT, randonnée, trail...) activités aquatiques, sensibilisation aux milieux naturels.... et également des services pour l'accueil en séjour de clients : hébergements, restauration, communication.

Les Acteurs du tourisme et des loisirs :

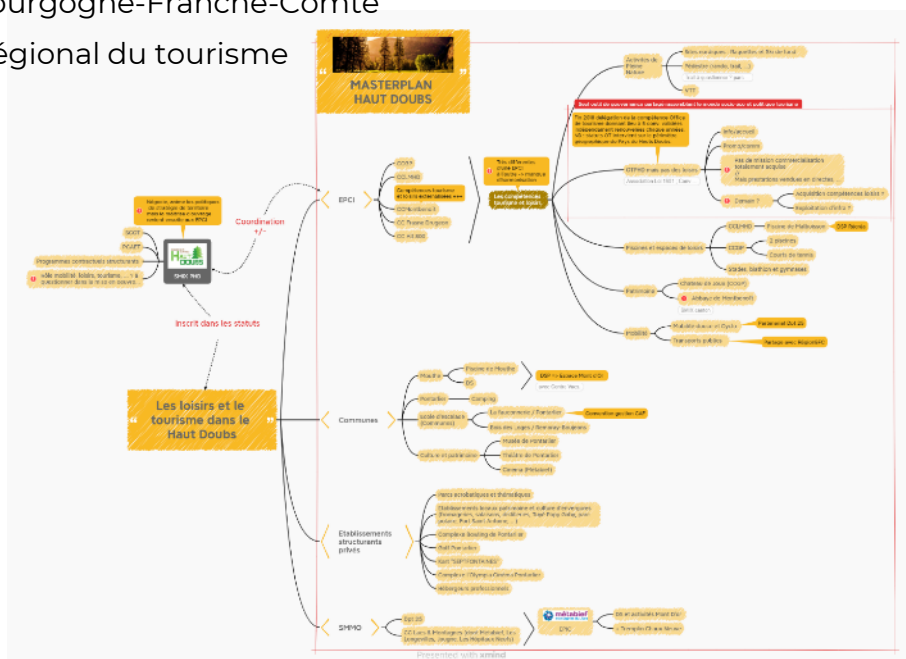
- Les socioprofessionnels (privés, associatifs)
- Les techniciens en charge du tourisme et des loisirs sur le territoire
- L'Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs
- Les élus

Les utilisateurs de ces activités :

- Les touristes
- Les excursionnistes
- Les habitants

Les partenaires qui conseillent, définissent des stratégies macro, aident au développement, développent certaines activités et promeuvent le tourisme et loisirs :

- L'Etat français
- L'agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- Le commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Jura
- La Banque des Territoires
- La Région Bourgogne-Franche-Comté
- Le Comité Régional du tourisme
- Le Département du Doubs
- Doubs Tourisme, Comité Départemental du Tourisme
- Le Collectif Montagnes du Jura
- Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura
- Le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger
- ...



Source : Étude Protourisme 2023



Compétence

La compétence tourisme et loisirs est portée par **chacun des EPCI du Haut-Doubs** sur son périmètre établi avec des missions variées : accueil, promotion touristique, actions, animation, événements, gestion de sites et d'équipements, gestion de sites nordiques...

Article L.5214-16, du Code général des collectivités territoriales : «2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ; ».

Cette multiplicité d'acteurs propose une diversité d'offres mais génère parfois des **redondances dans certaines missions** (notamment la promotion, bases nautiques, itinérance...) qu'il conviendrait d'articuler pour davantage d'efficacité, de complémentarité et de concentration des moyens.

Chaque communauté de communes possède une stratégie propre à son périmètre, il n'existe pas de coordination en termes de stratégie de développement touristique à l'échelle du Pays du Haut-Doubs jusqu'à la création du schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs 2024 - 2040.

Historique

En 2015, la compétence tourisme et loisirs « **promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme** » est inscrite comme l'une des compétences obligatoires des EPCI définies dans la loi NOTRe, loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Jusqu'alors la compétence était optionnelle et partagée entre les communautés de communes et les communes.

Sur le Haut-Doubs, à cette période, la stratégie touristique est portée par chaque communauté de communes. **Il existe alors 4 offices de tourisme correspondant aux périmètres de 3 communautés de communes** : Val de Mouthe/Chapelle-des-Bois, Mont d'Or Deux Lacs, Pontarlier et Montbenoît. La CFD et la CCA800 ont chacune un point information tourisme, et travaillent en partenariat avec l'Office de Tourisme de Pontarlier. Ces offices de tourisme sont ancrés dans le territoire et son histoire. L'Office de Tourisme de Pontarlier fêtait en 2018 ses 100 ans.

En 2017, est signé un **Contrat de station entre la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP), la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (CCLMHD) et la Région Bourgogne-Franche-Comté**. Il a pour objectif de définir les orientations stratégiques et les priorités de développement de l'économie touristique sur une période de 4 ans. Il fait office de premier contrat de station pour la CCGP et se place pour la CCLMHD, en continuité du contrat 2010-2016 sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes Mont d'Or Deux Lacs (CCMO2L). Ce contrat est renouvelé pour la période 2019 – 2023. Sur les 50 actions identifiées, peu seront mises en œuvre faute d'animation et de coordination entre les deux EPCI.



En décembre 2018, un Office de Tourisme intercommunautaire est créé à l'échelle du pays : l'association Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD), né de la **fusion des 4 offices de tourisme historiques**. A effet au 1er janvier 2019, les **5 EPCI délèguent conjointement** à l'association OTPHD **leur compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme »**.

Après une restructuration de ses services, l'OTPHD élabore en 2021 un **projet de structure** pour définir ses orientations stratégiques et ainsi intensifier son action en direction de tous les clients (touristes, excursionnistes, habitants) et de tous les acteurs du territoire.

En parallèle, la **Station de Métabief**, portée par le **Syndicat Mixte du Mont d'Or (SMMO)** **s'engage dans une transition** et **acte en 2019 son anticipation** de la fin du ski alpin sur son périmètre et sa nécessaire **transformation en station de montagne**. L'économie du ski alpin correspondant à 50% de l'économie du tourisme et des loisirs du territoire du Haut-Doubs, et les solutions de remplacement du modèle « ski » étant introuvables, le SMMO suggère de **travailler également la transition à l'échelle du territoire**.

En 2021, un événement de la **Stratégie de l'Union Européenne pour la région alpine** (SUERA) est organisé sur le territoire du Haut-Doubs, à Frasne et à Métabief. Les acteurs de la montagne, français et européens travaillent sur les enjeux de la transition du modèle touristique. Joël GIRAUD, secrétaire d'Etat en charge du Plan Montagne lance les Etats Généraux de la Transition du Tourisme en Montagne. Dans la foulée, **L'État initie le programme Avenir Montagnes** pour soutenir les destinations touristiques de montagne dans leur transition. Celui-ci prévoit, entre autres, le financement à 100% d'un poste d'ingénierie sur deux années et l'accompagnement pour des études spécifiques.

Fin 2021, le **SMMO devient lauréat du programme Avenir Montagnes**, avec comme projet, celui d'accompagner la transition touristique **à l'échelle du territoire des 5 communautés de communes** via un poste d'ingénierie relationnelle. Le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs n'étant alors pas équipé, le portage du poste est confié au SMMO avec une **triple présidence** : la commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Jura, le président du Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs et le président du Syndicat Mixte du Mont d'Or.

Le poste Avenir Montagnes a pour **référénts les directeurs du SMMO et de l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs**. Ses missions sont de mettre en coopération les techniciens du tourisme et les acteurs clefs socio-professionnels autour de constats, de valeurs et d'ambitions communes.

Après la réalisation d'entretiens auprès de plus de 60 acteurs, une démarche Masterplan est initiée pour travailler collectivement sur l'économie du tourisme et des loisirs et sa nécessaire transition au regard des enjeux environnementaux, climatiques et sociétaux. Tout au long de la démarche, plus de 10 ateliers participatifs et 2 communautés d'acteurs sont créés (nordique et métiers, formation et compétences) en partenariat avec l'OTPHD. Plus de 150 acteurs sont impliqués : élus, techniciens, partenaires, acteurs socio-professionnels, privés, associations, bénévoles, habitants...

Fin 2023, le programme **Avenir Montagnes** est **prolongé** pour deux ans avec un financement à hauteur de 80% la première année puis 60% la deuxième année. Le portage et la triple présidence restent inchangés. **Si le poste reste porté administrativement par le SMMO, le SMIXPHD participe financièrement**. Cette nouvelle mission Avenir Montagnes 2 est consacrée à la **livraison de la stratégie de transition du tourisme et des loisirs**, son animation et à **l'accompagnement du SCoT concernant les sujets liés à l'eau et la forêt**.



La gouvernance de l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs

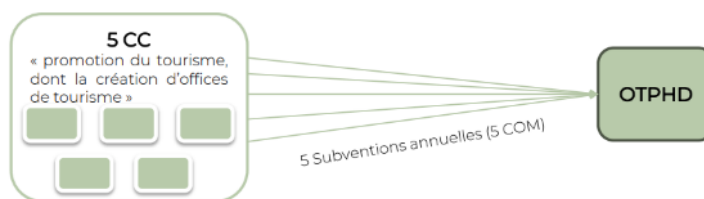
L'Office de Tourisme du Haut-Doubs (OTPHD) est une « **jeune** » **association**, fruit de longues discussions en vue d'un destin commun.

La compétence « promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme » est exercée, sur le plan des principes juridiques, par les 5 Communautés de Communes du territoire.

Chacune de ces communautés de communes exerce, au titre de ses compétences obligatoires depuis l'entrée en vigueur de la loi « NOTRe » n°2015-991 du 7 août 2015, la compétence « **promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme** » (article L. 134-1 du Code du tourisme). En 2019, les 5 EPCI délèguent conjointement à l'OTPHD la ladite compétence.

Chacune des communautés de Communes est liée contractuellement et annuellement par une convention-cadre, c'est-à-dire une convention d'objectifs et de moyens qui définit et précise les droits, obligations et responsabilités incombant aux Communautés de Communes ainsi que les participations financières dans le cadre du fonctionnement de l'OTPHD.

L'association OTPHD s'articule autour d'un Conseil d'administration composé de 9 représentants des EPCI (4 CCLMHD, 2 CCGP, 1 CFD, 1 CCA800, 1 CCDL), 14 socio-professionnels privés et 4 membres de droit (SMMO, Château de Joux, Abbaye Montbenoît, ENJ).



Source : Étude Protourisme 2024

Le périmètre de l'OTPHD se superpose sur celui du Syndicat Mixte du Pays du Haut Doubs (SMIXPHD) constitué également des 5 Communautés de Communes.

Les compétences statutaires de l'OTPHD sont définies par référence à l'article L. 133-3 du Code du tourisme;

Missions régaliennes (obligatoires) :

- **accueil et information**
- **promotion touristique**
- **coordination des interventions des différents acteurs**

L'Office de Tourisme peut également exercer des missions optionnelles à la discrétion des communautés de communes :

- Commercialisation de prestations de services touristiques
- Élaboration et mise en œuvre de la politique touristique
- Observation de l'activité touristique du territoire (élaboration des services touristiques, de l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs, des études, de l'animation des loisirs, de l'organisation de fêtes et de manifestations culturelles). ([voir Annexe 3 p 230](#))



En 2023, dans le cadre de la démarche masterplan, la direction de l'Office de Tourisme identifie des **faiblesses quant à la gouvernance de sa mission et la sécurisation de son financement**. Pour travailler sur ce constat et l'avenir face aux enjeux du territoire, l'OTPHD lance en 2023 une étude spécifique sur sa gouvernance et plus globalement la gouvernance du tourisme et loisirs du Haut-Doubs.

Le diagnostic met en évidence les forces et les faiblesses suivantes :

Gouvernance OTPHD

- Les **conventions** sont conclues **par année civile et non de manière pluriannuelle** ne permettant pas pour la structure d'avoir une vision pérenne de son financement et de son modèle économique
- Ce conventionnement annuel par les Communautés de Communes ne semble **pas compatible avec la notion de projet de structure sur la durée**
- Les **modalités de financement de l'OTPHD sont difficilement et non formellement stabilisées et appliquées jusqu'en 2026**, sans véritable unanimité, ce qui interroge sur le projet porté en commun
- La décision d'une (ou plusieurs) Communauté(s) de Communes peut générer des **situations de blocage** de tout le processus et remettre en cause l'équilibre de la structure
- Certaines communautés de communes n'ont pas les mêmes attentes ni le même rythme d'avancement en termes actions touristiques
- Les acteurs (élus, techniciens, socioprofessionnels) partagent **unaniment la nécessité de clarifier les missions** exercées en pratique par l'OTPHD
- Il apparaît primordial de prendre pleinement en compte la **population locale** dans la réflexion, dans une **logique d'Office de Tourisme et des Loisirs**
- L'OTPHD pourrait développer ses missions optionnelles comme l'événementiel, la commercialisation, la gestion d'équipements touristiques pour diversifier son modèle économique
- De nombreux socioprofessionnels ont envie de contribuer fortement au rayonnement et au process décisionnel de la structure



Gouvernance stratégie touristique à l'échelle du Pays du Haut-Doubs

- Il n'y a **pas d'ingénierie concertée sur le développement tourisme et loisirs à l'échelle globale** du Haut-Doubs. Celle-ci est **compensée par le poste Avenir Montagnes** de janvier 2022 à fin 2025
- Pour les acteurs, le **SMIXPHD et/ou l'OTPHD pourraient être porteur** de la démarche Masterplan, c'est-à-dire du **schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs** et plus globalement, de l'ingénierie touristique à l'échelle du Pays en articulation avec les communautés de communes, après l'arrêt du poste Avenir Montagnes fin 2025
- Cette évolution appelle le cas échéant quelques points de vigilance. Si l'**OTPHD** peut devenir la « Maison » du schéma directeur et de son animation, il n'a **pas vocation à faire à la place des Communautés de Communes** qui souhaitent garder l'exploitation et les décisions de développement.
- Les élus et techniciens des Communautés de Communes doivent **pouvoir être associés de façon étroite, régulière et formelle**, aux réflexions portées par l'OTPHD, pour une cohérence d'ensemble et pour que les investissements consentis sur les territoires soient réfléchis en termes de fonctionnement et dans une logique globale.

Prospectives

Pour faire face aux enjeux multiples, la **gouvernance globale du tourisme et des loisirs devra nécessairement être sécurisée, agile et adopter un modèle économique équilibré**.

Pour y parvenir, plusieurs scénarios ont été étudiés et suggérés dans le schéma directeur :

- Le portage de la stratégie à l'échelle du périmètre du Pays du Haut-Doubs
- Le développement de projets mixtes privé et public pour porter de nouvelles initiatives nouveaux projets, optimiser les espaces, diversifier les sources de revenus, et encourager l'économie locale
- La mutualisation des missions, des ressources humaines et matérielles pour optimiser les coûts, la consommation, inciter à la coopération et la communication
- La diversification des activités et des filières pour éviter l'effet « monoculture » et ainsi s'équiper pour plus de résilience
- Le Haut-Doubs dispose de complémentarités à cultiver et encourager





Stratégie 2024 - 2040

Ambition



Stratégie

• Ambition

Pour faire face aux enjeux actuels et à venir, et afin de préserver les valeurs du territoire, une **ambition collective** a été définie pour le tourisme et les loisirs du **Haut-Doubs** :

« Développer une économie du tourisme et des loisirs qui s'adapte aux menaces, qui contribue à la vitalité du Haut-Doubs, tout en préservant ses espaces naturels et ses vocations sociales et humaines. »



Avec le **schéma directeur transition du tourisme et des loisirs sur le Haut-Doubs**, l'ambition est de porter une **démarche régénérative collective**, de **poser les fondations de communautés de valeurs**, de **culture** et d'**actions** afin de générer une **nouvelle économie du tourisme et des loisirs** à l'échelle du territoire qui soit à **impacts positifs**.

Cette ambition se fonde sur les **principes** et le **référentiel** de l'**économie régénérative** et **symbiotique théorisée** par l'ingénieur agronome **Isabelle Delannoy**. ([voir Annexe 4 biographie et informations complémentaires p 231](#)). Elle s'inspire également des stratégies territoriales supra : Contrat de Plan Interrégional État- Région du Massif du Jura (CPIER) et Schéma régional de développement tourisme et loisirs 2023 – 2028 de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'économie régénérative

L'économie régénérative a pour principe de :

- **Restaurer** pour compenser les impacts négatifs
- **Préserver** pour éviter les impacts néfaste et tendre vers des impacts neutres
- **Améliorer** pour créer de l'impact bénéfique

de façon **simultanée** et **équitable** sur 3 sphères :
la **sociosphère**, la **technosphère** et la **biosphère**.

Il s'agit de traiter aussi bien sur la nature : la biodiversité, la ressources en eau ; les liens sociaux : l'identité, les valeurs, les communs, les relations ; que l'économie : les échanges locaux, l'économie du territoire.

L'objectif est de créer des effets positifs pour le vivant, l'**économie**, la **société** et de régénérer les écosystèmes vivants et sociaux dont dépendent une structure, un projet, des acteurs...

Cette économie du lien est fondée sur des **valeurs fortes** et une **logique de coopération**. Elle est structurée en réseau, elle **part avant tout du local, du territoire pour aller vers le général**.





Stratégie 2024 - 2040

Les intentions



Stratégie

• Intentions

En tenant compte de l'**identité** et de la **singularité** du **territoire** (à la fois sa géologie, sa biodiversité, ses valeurs, son caractère, et les humains qui la composent) et des **principes de l'économie régénérative sur les trois sphères : la nature, les liens sociaux et l'économie**, les acteurs du territoire ont **défini des intentions spécifiques pour le Haut-Doubs**.

Ces intentions sont à la fois **des objectifs et des critères**.

Ils ont été utilisés pour **choisir et définir les actions prioritaires** du schéma directeur, présentées dans le plan d'actions et servent aussi de **cadre** et **fil rouge**.

A terme, ils permettront **d'évaluer l'évolution des actions** vers plus de régénératif et de **vérifier** que les nouvelles actions, qui émergeraient à l'avenir, rejoignent bien **l'ambition du territoire**.



- Mettre la **coopération** au cœur des processus de travail et de décision



- Valoriser au **juste prix** et rétribuer de façon **équitable** l'ensemble des parties prenantes



- Considérer le **patrimoine naturel** et culturel comme des **communs** à protéger et soigner



- **Equilibrer les contributions** publiques, privées, associatives et citoyennes dans des modèles économiques



- **Optimiser** la consommation d'espace, de matière et d'énergie



- Déployer des offres à forte **valeur humaine** ajoutée



- Privilégier la fourniture de biens et de services **au niveau local**



- Préserver et enrichir la **mixité sociale**



- Favoriser **la location et le partage** plutôt que la propriété de biens



Stratégie

• Intentions

Mettre la coopération au cœur des processus de travail et de décision (collaboratif)

La **coopération**, l'**entraide**, la **synergie** des compétences, la **mutualisation** des ressources et la collaboration sont les meilleures armes dont les sociétés humaines disposent pour développer des **offres de qualité** et gagner en **résilience** face aux aléas.

Cette coopération peut ou pourra prendre la forme de :



- Association de différents acteurs lors d'études, de réflexion de projets
- Création de projets en coopération entre différents acteurs avec répartition des responsabilités
- Gouvernance de projet partagée entre différents acteurs avec répartitions des responsabilités
- Intégration du client dans la gouvernance (sociétaire, communauté) pour en faire des ambassadeurs et donner plus de responsabilités
- Définition de communs sur le territoire avec une gouvernance associée, répondant aux 8 principes de la « gouvernance des communs » élaborés par Elinor Ostrom ([voir Annexe 5 Les communs, p 232](#)) ...

Considérer le patrimoine naturel et culturel comme des communs à protéger et soigner (protecteur et régénératif)

Le Haut-Doubs est riche d'une grande **diversité d'espaces naturels** que les activités humaines investissent de manière très diversifiée, tant pour l'économie des loisirs et du tourisme, que les autres activités : agriculture, sylviculture, mobilité... **Protéger nos écosystèmes** et **les régénérer** sont des enjeux majeurs aussi bien **pour les systèmes vivants que l'économie du territoire**.

Cette protection et régénération du patrimoine naturel doivent, peuvent ou pourront prendre les formes suivantes :



- Intégration des réglementations environnementales et énergétiques en vigueur (loi climat et résilience, zéro artificialisation nette...)
- Intégration des critères d'éco-conditionnalité tels que définis par La Région Bourgogne-Franche-Comté :
 - Eau : lutter contre l'imperméabilisation des terrains pour faciliter le retour des eaux pluviales dans le sol
 - Déchets : tri, valorisation, réemploi des déchets afin de réduire leur impact environnemental et permettre la création d'emplois.
 - Biodiversité : protéger les écosystèmes pour préserver la faune et la flore locales
 - Énergie : améliorer la construction et la rénovation des bâtiments pour réduire la consommation d'énergie, été comme hiver (Éco Conditionnalité de la Région Bourgogne Franche Comté <https://www.bourgognefranchecomte.fr/ecoconditionnalite>)
- Évaluation des impacts sur les écosystèmes dans la réalisation des projets
- Renoncement, évolution ou définition des projets en fonction des impacts sur la nature vs les besoins humains
- Création de projets à vocation de protection et de régénération des écosystèmes ...



Stratégie

• Intentions

Optimiser la consommation d'espace, de matière et d'énergie (optimisé et maîtrisé)

Optimiser signifie faire avec **moins de ressources, d'énergie, de pollution**, à la fois pour préserver, voire régénérer les ressources naturelles, gagner en autonomie vis-à-vis de ressources importées ou rares sur le territoire, diminuer la consommation d'énergie et augmenter la qualité de vie des habitants et des personnes de passage grâce à des services de qualité croissante...

Cette optimisation peut ou pourra prendre la forme de :



- Intégration des principes d'économie circulaire et de fonctionnalité dans les conceptions de services et de biens dont la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire
- Intégration des principes de sobriété énergétique et de matières dans la conception d'offres, produits et services
- Après définition des besoins en énergie et matières définis, utilisation d'installations renouvelables ou réutilisables (énergie renouvelable, récupération d'eau, partage d'installations...)
- Intégrer l'écoconception dans les nouveaux produits (partageable, modulable, réparable, recyclable)
- Mutualisation de la conception d'un projet (offre, bien, services) entre plusieurs acteurs (emplois partagés, bâtiments partagés, multiples vocations pour les bâtiments entre différents acteurs et opérateurs, énergies partagées...) ...

Privilégier la fourniture de biens et de services au niveau local (local et territorial)

L'économie s'est progressivement mondialisée jusqu'à rendre un artisan dépendant de fournitures qu'il trouve à l'autre bout du monde ou de clients qu'il ne croisera jamais dans « la vraie vie ». Le territoire du Haut-Doubs regorge d'hommes et de femmes avec des **savoir-faire**, un **esprit d'innovation et de coopération**. Il s'agit de faire **perdurer cet état d'esprit et de l'accompagner**. L'objectif est de privilégier des projets qui consolident et construisent des **synergies locales** et cherchent à **développer des flux économiques territoriaux**.

Cela peut ou pourra prendre la forme de :



- Développement d'offres (service ou biens) à destination principale de parties prenantes locales (clients, population, autres professionnels) et qui sont rares et/ou insuffisantes sur le territoire.
- Développement d'offres (services ou biens) construites principalement à partir de ressources naturelles, matérielles et humaines locales. La diversité et la localité de ces ressources sont des arguments assumés et explicites
- Développement d'un écosystème socio-économique complet en local (ressources naturelles, matérielles et humaines locales) pour développer une offre précieuse pour un ensemble de parties prenantes du territoire dans un ou plusieurs domaines (filière, quartier, epci)...



Stratégie

• Intentions

Favoriser la location et le partage plutôt que la propriété de biens (partagé, locatif et groupé)

L'économie du **partage**, de la **mutualisation**, **collaborative** ou de « **pair à pair** » sont différentes expressions qui traduisent la même volonté : **maximiser le service apporté tout en limitant le coût d'usage**.

Transformer le coût de possession en coût en fonction du réel usage permet de faire des économies. Cela ouvre également l'accès à des outils performants et des expertises spécifiques auxquels nous serions en incapacité d'accéder s'il fallait les « acheter ».

Cela peut ou pourra prendre la forme de :



- Location de biens et des services pour la mise en place d'offre
- Location de matériel à destination de clients
- Mutualiser ou louer pour tester une offre et des modèles économiques avant de les déployer
- Mutualisation de matériel en commun afin de réduire les coûts de certaines activités et filières
- Création d'emplois partagés entre plusieurs structures avec la volonté de "CDIser" les salariés et pérenniser les offres
- Mutualisation de ressources et d'achats : ressourceries
- Mise à disposition de personnel avec une expertise spécifique
- Création d'un cycle de vie circulaire des services et achats au sein du territoire

Valoriser au juste prix et rétribuer de façon équitable l'ensemble des parties prenantes (aux juste prix & rémunération équitables)

Chaque bien et service au juste prix favorise une **circulation équitable et locale** de la richesse et stimule la vitalité économique et sociale d'un territoire. C'est un enjeu pour permettre aux habitants de se loger, d'y travailler bref, de vivre sur le territoire.

Cela peut ou pourra prendre la forme de :



- Intégration dans le modèle d'affaire d'une réflexion sur la rémunération et redistribution des bénéfices
- Intégration des dispositifs économiques pour soutenir financièrement des projets à but de protection et de valorisation environnementale et sociale
- Sensibilisation au partage de la valeur et mise en place d'une stratégie associée
- Communication de façon transparente dans la répartition de la valeur auprès des parties prenantes
- Ajustement des niveaux de rémunération au regard du contexte économique frontalier
- Soutien de la monnaie locale
- Création d'entreprise d'économie sociale et solidaire avec l'humain et la création de coopératives...



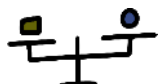
Stratégie

• Intentions

Équilibre des contributions publiques, privées, associatives et citoyennes dans des modèles économiques (contributions équilibrées)

L'expérience montre que **chacune des parties prenantes**, publiques, associatives, privées et les habitants, ont des **attentes fortes vis-à-vis des autres**. Elles disposent par ailleurs de **ressources et capacités complémentaires**, qui sont parfois difficiles à articuler et pourtant essentielles pour faire vivre et développer des projets résilients.

Cela peut ou pourra prendre la forme de :



- Travail sur les modèles économiques viables pour générer des bénéfices économiques, sociales et/ou écologiques
- Intégration des contributeurs financiers diversifiés avec un mixte public et privé dans les projets
- Intégration de programmes de financement participatif et citoyen
- Mise en place des systèmes d'économie mixte...

Déployer des offres à forte valeur humaine ajoutée (valeur humaine ajoutée)

Développer des activités économiques qui intègrent **l'humain dans la chaîne de valeur**, notamment dans les secteurs du tourisme, des loisirs ou de la culture est un véritable défi. L'humain au cœur des offres apporte plus de qualité, de proximité, de réactivité, de poly compétence, de capacité d'adaptation : plus de vitalité économique à valeur humaine ajoutée !

Cela peut ou prendra la forme de :



- Équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains...
- Développement d'entreprises apprenantes
- Accessibilité au territoire et aux offres pour tous les publics et utilisateurs (personnes en situation de handicap, personnes à revenu modérés, débutant, haut-niveau...)
- Diversité de services locaux grâce à l'entraide, le bénévolat, les partenariats et la mutualisation des ressources humaines
- Création d'emplois partagés entre plusieurs employeurs
- Création de projets autour des valeurs locales, des communautés d'intérêts
- Transmission des savoirs et valeurs au sein des entreprises, entre plusieurs entreprises, dans le territoire...





Stratégie 2024 - 2040

Ambitions par thématique



Stratégie

• Ambitions par thématique

Pour travailler sur les problématiques et construire le schéma directeur, **11 axes ont été créés** et utilisés comme thématiques **lors des séquences d'ateliers, au sein des communautés d'acteurs** toujours effectives, et dans la **définition des stratégies**.

Toutefois, les enjeux étant complexes et la vision systémique, les ambitions thématiques restent liées, interconnectées et imbriquées.

Lors des groupes de travail, par exemple, les thématiques ont été volontairement croisées. De même, des intervenants de domaines extérieurs au sujet purement tourisme et loisirs (eau, forêt, mobilité) ont été parties prenantes des temps d'échanges.

Dans le schéma directeur transition du tourisme et des loisirs, cette interconnexion se traduit dans :

- *Le choix des actions d'une part. Certaines actions proposées dans le schéma directeur vont au-delà du prisme seul du tourisme et loisirs. Pour certaines, le tourisme et loisirs n'est qu'une composante. Exemple : patrimoine naturel, mobilité*
- *La catégorisation des actions est multiple. Les actions sont catégorisées dans un axe spécifique. Pour autant, certaines pourraient être dans plusieurs axes car elles touchent ou impactent différents domaines, filières, champs de compétences.*
- *La réalisation de certaines actions dépend fortement du développement et de la réussite d'autres. L'équilibre du système est possible si les différentes sphères sont bien actionnées.*

Les ambitions par axes de travail viennent affirmer l'ambition générale du schéma directeur « Développer une économie du tourisme et des loisirs qui s'adapte aux menaces, qui contribue à la vitalité du Haut-Doubs, tout en préservant ses espaces naturels et ses vocations sociales et humaines. » ainsi que les intentions régénératives. [\(voir page 76\).](#)



Stratégie

• Ambitions par thématique

Gouvernance

- **Porter** le schéma directeur transition du tourisme et des loisirs au **Pays du Haut-Doubs**, niveau territorial clé dans le développement systémique de la filière.
- Créer une **gouvernance fédératrice, stable et résiliente**
- Faire perdurer l'**implication** et le **dynamisme des acteurs** de l'écosystème tourisme et loisirs
- **Transformer les modèles économiques** des structures vers une offre équilibrée, **pérenne** dans le temps et **adaptable** face aux enjeux liés spécifiquement au tourisme et à l'essor des loisirs

Animation et coopération

- Mettre la **coopération** au cœur de l'animation et des décisions
- Poursuivre les **communautés d'acteurs** et en créer de nouvelles
- Encourager l'**innovation territoriale** et l'esprit **laboratoire**

Hébergements touristiques

- Conserver une **vocation d'accueil** de groupes scolaires, sportifs et professionnels pour des séjours loisirs, sports, social et solidaire et découvertes de la moyenne montagne
- Faire du parc immobilier touristique marchand un **modèle durable**, en adéquation avec les attentes clients (confort, rapport qualité / prix, responsabilité sociale et environnementale)
- **Limiter la baisse de l'offre d'hébergement touristique** marchand professionnel à maximum 15% entre 2024 et 2035

Mobilité loisirs et tourisme

- Construire **une stratégie globale** à l'échelle du **bassin de mobilité du Haut-Doubs**
- **Réduire les déplacements** fortement émetteurs
- Développer des **mobilités moins carbonées**
- **Redynamiser les centres bourgs**
- Créer des offres de **mobilités douces** à destination des locaux, excursionnistes et touristes et **faciliter l'accueil** de touristes à vélo

Compétences

- Répondre aux défis actuels en **renforçant la résilience** et l'**adaptabilité** des acteurs du secteur touristique et des loisirs.
- Préserver et **développer** les **compétences clés nécessaires** pour soutenir une économie touristique dynamique et durable.
- **Créer un écosystème robuste et agile** où l'innovation et la tradition se côtoient, permettant ainsi aux entreprises locales de s'adapter aux évolutions du marché et aux attentes des visiteurs



Communication et Marketing

- Positionner le Haut-Doubs comme la **destination d'excellence** pour **vivre la moyenne montagne**, les grands espaces et ses traditions.
À destination :
 - des **familles** pour vivre des expériences et activités de loisirs récréatives, culturelles, contemplatives accessibles
 - des **personnes retraitées** seules ou en groupes pour accéder à la pleine nature, aux visites historiques, gastronomiques et aux sports
 - des **sportifs et aventuriers** en recherche de sensations fortes pour pratiquer les activités de pleine nature sportives et ludiques
- Positionner le Haut-Doubs comme la **référence en matière de transition**, résilience et durabilité avec une gouvernance innovante et des **offres régénératives** pour le vivant, l'économie et le lien social
- Préserver, mutualiser et **développer l'économie locale**

Loisirs et activités de pleine nature

- Positionner le Haut-Doubs comme un **territoire incontournable des activités de plein air de moyenne montagne accessible à tous**
- **Promouvoir** et rendre attractif le territoire et plus largement les Montagnes du Jura
- **Faciliter l'accessibilité des pratiques** de pleine nature au plus grand nombre à travers un accompagnement du **développement raisonné et en tenant compte des milieux**
- Optimiser et **harmoniser les pratiques de plein air**, en mettant l'accent sur la gestion durable des sentiers et itinéraires, des espaces d'accueil (départs / arrivés)

Activités liées à la neige

- Développer des **offres sans dépendance à la neige** sur la période hivernale et ainsi se tenir **prêt à un potentiel arrêt du ski alpin** à Métabief durant la décade 2030/2040
- Maintenir et **adapter la filière nordique face aux défis climatiques et économiques** tant que la ressource est toujours présente
- Participer à l'attractivité économique du territoire **en transformant et diversifiant les sites nordiques identitaires**
- Faire **perdurer l'esprit nordique** : liberté, convivialité, solidarité et apprentissage à travers des activités de pleine nature à destination des locaux, des enfants, des touristes, des sportifs et des champions



Patrimoine naturel

- **Préserver, restaurer et régénérer le patrimoine naturel du Haut-Doubs**
- Faire des espaces naturels, des **écosystèmes résistants, résilients, source de vie**
- Accompagner la **transformation** du patrimoine et des paysages
- Accompagner les acteurs dans la **coordination des multiples activités de ces milieux**
- **Sensibiliser** tous les publics (visiteurs, habitants, scolaires) aux enjeux eau, carbone, climat, biodiversité, **espaces naturels**, leur fragilité et les **comportements à adopter**
- Accompagner les habitants à être **acteurs de la protection et la régénération** par de la responsabilisation, l'appropriation et la reconnaissance du patrimoine naturel
- **Impulser un changement des mentalités** et des comportements sur la gestion des ressources
- Poursuivre l'**ouverture au public de façon raisonnée et accessible à tous**

Valeurs et culture vivante

- **Préserver les valeurs du territoire**, les transmettre et les positionner comme lien et **socle commun**
- Préserver les **traditions** et encourager l'**innovation**
- Placer la **culture** comme un **levier** pour écrire de **nouveaux récits** à l'échelle du territoire
- **Augmenter l'offre** de spectacle vivant sur le Haut-Doubs **en coopération** avec les différents acteurs du territoire et de la Suisse
- **Sensibiliser** à la **culture** vivante, l'art ainsi qu'aux **valeurs** et à l'identité du territoire
- Accompagner les acteurs culturels en place dans le **développement** de leur programmation culturelle **en local**

Patrimoine matériel et immatériel

- **Préserver et valoriser les savoirs faire**, la gastronomie, l'artisanat qui font la richesse du territoire
- Faire du **patrimoine historique, des lieux de vie** pour les habitants
- **Enrichir et diversifier les offres** pour augmenter le temps de séjour et répondre aux besoins de renouvellement des visiteurs, qu'ils soient locaux ou venant de plus loin, assurant une expérience unique et enrichissante à chaque visite



Le tourisme dans le Schéma de Cohérence territoriale du Pays du Haut-Doubs (SCoT)

Ces ambitions sont en adéquation avec les prescriptions définies dans le SCoT du Haut-Doubs.

La prescription 51 permet d'accompagner le développement touristique et de loisirs pour assurer la transition climatique de moyenne montagne.

Prescription n° 51 : Accompagner le développement touristique et de loisirs. En prévision de la fin du ski alpin sur le site du Mont d'Or dans un horizon proche (2035) et pour assurer la transition climatique de la moyenne montagne, l'offre touristique doit s'appuyer sur le patrimoine, la culture, la gastronomie locale, les produits liés à la frontière (chemin des contrebandiers) mais en priorité sur les atouts naturels et paysagers du Haut-Doubs pour offrir un tourisme « 4 saisons ».

Les principaux sites touristiques et d'intérêt paysager du territoire sont les suivants : ville de Pontarlier (Musées, centre-ville historique, ...), Château et fort de Joux (La Cluse-et-Mijoux), Crêtes et alpages du Mont d'Or et domaine skiable de Métabief (Métabief/Jougne/Longevilles-Mont-d'Or), source de la Loue (Ouhans), source du Doubs (Mouthe), Lac des Mortes (Chapelle-des-Bois), Méandres du Drugeon (Vaux-et-Chantegrue), Tourbières de Frasne-Bouverans (Frasne-et-Bouverans), Lac de l'Entonnoir à Bouverans, Lac de Saint-Point (Malbuisson), Lac de Remoray (Remoray-Boujeons), Maison de la Réserve de Remoray, Crêt Monniot (Arc-sous-Cicon), Le Saugeais, l'abbaye de Montbenoît, défilé d'Entre-Roches (Ville-du-Pont) et communes adhérentes à la Charte du PNR du Haut-Jura et du Doubs Horloger.

Ces sites touristiques et d'intérêt paysager doivent être valorisés.

Les itinéraires structurants de découverte du territoire sont : Grande Traversée du Jura (GTJ) y compris la nouvelle variante cyclable du Lac de Saint-Point à Salins-les-Bains, le GR 5, la Jurassic Vélo Tours (du Haut-Doubs au Haut-Bugey), le chemin du train (entre Doubs et Gilley), la route de l'Absinthe, la Via Salina touristique et historique, la Via Francigena, la Via Clunisienne (par Montbenoît), la route des Sapins, la mise en valeur de l'ancienne voie du Tacot (entre Salins-les-Bains et Le Souillot via Pont-d'Héry, Villers-sous-Chalamont et Levier).

Les communes du territoire participent à la mise en réseau des sites touristiques du territoire par la création de liaisons cyclables ou de chemins de randonnée en s'appuyant sur les itinéraires structurants de découverte du territoire. Les documents d'urbanisme locaux articulent ce réseau de liaisons cyclables et de chemins de randonnée en lien avec les différentes gares, haltes et arrêts de bus régionaux du Haut-Doubs. Les chemins de randonnée doivent permettre d'accéder aux différents belvédères et panoramas du territoire.

Source : Schéma de Cohérence territoriale du Pays du Haut-Doubs (SCoT) - Document d'orientation et d'objectifs





Crédit photo : Marion Monnier @ateliercrayon

Gouvernance & animation



Le schéma directeur de transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs est co-porté conjointement par les 5 EPCI du territoire (CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs, CC Grand Pontarlier, CC du Plateau de Frasné et du Val de Drugeon, CC Entre Doubs & Loue, CC Altitude 800) **et le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs**, en continuité de la démarche masterplan lancée depuis 2022.

Sont également acteurs actifs du schéma directeur et de la démarche, **l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs, le Syndicat Mixte du Mont d'Or et les acteurs privés impliqués.**

Animation

La démarche de coordination, pilotage et animation est portée par le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs.

L'ambition du schéma directeur est de poursuivre la démarche Masterplan et l'ingénierie de coopération menée dans ce cadre et ainsi :

- Animer la démarche entre tous les acteurs
- Organiser des temps d'échanges et de collaboration
- Créer ensemble via des séances de travail et d'ateliers
- Tester, expérimenter
- Évaluer les actions, leur efficacité
- Adapter le cadre à la réalité, le terrain et les facteurs de changement tout au long du projet

L'état d'esprit porté par le schéma directeur : **« Collectivement, nous pouvons agir, nous mettre en mouvement ».**

Pour y parvenir, les préconisations suivantes ont été faites.

Temps humain

Tirant parti de l'élaboration de la démarche Masterplan, des préconisations du schéma directeur et des conseils AMO, il est recommandé au territoire d'**assurer un pilotage interne du déploiement du schéma directeur.**

Ce pilotage peut s'appuyer de **manière complémentaire** sur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour des expertises spécifiques, en fonction des besoins et après validation. Le pilotage interne politique et technique nécessaire au bon déploiement du schéma directeur reste prioritaire.

Cette préconisation reste à consolider et à valider au Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD).



Comité technique

Un comité technique réunissant les techniciens du tourisme et loisirs, le référent schéma directeur au SMIXPHD, l'OTPHD et les représentants partenaires, se tiendra **une fois par trimestre**.

Missions :

- Partager l'avancement des actions du schéma directeur
- Se conseiller mutuellement sur les projets en cours
- Échanger sur les stratégies des thématiques transversales
- Ajuster les critères et les processus d'intégration de nouveaux projets
- Se positionner comme organe consultatif sur les sujets tourisme et loisirs pour donner un avis sur un projet
- Échanger sur l'intégration de potentielles nouvelles actions

Communautés des acteurs

Initiée pendant la démarche Masterplan, les **communautés d'acteurs rassemblent des acteurs divers** (élus, techniciens, socioprofessionnels, partenaires), autour d'une problématique ou d'un sujet spécifique.

Le groupe travaille en **mode laboratoire** et peut **décider de lancer des actions simples** sur certaines thématiques : diagnostic, test, communication. Les suggestions d'**actions stratégiques** ou impactant le territoire sont quant à elles **soumises à discussion et validation par les organes compétents**.

L'ensemble des travaux est régulièrement présenté dans les comités et conseils référents.

Deux communautés d'acteurs ont été lancées pendant la démarche masterplan. Elles seront poursuivies par les porteurs concernés :

- Transition du nordique par Espace Nordique Jurassien (ENJ) et les communautés de communes
- Métiers, formation et compétences par l'OTPHD (ce projet pourra être poursuivi et mis en œuvre sous condition d'un financement dédié au recrutement d'un chargé de projet, comme précisé dans la fiche action dédiée p 121)

De **nouvelles communautés d'acteurs seront créées sur les actions transversales** ou spécifiques afin d'initier la démarche, assurer son suivi et impulser des actions en particulier.

Ces nouvelles communautés d'acteurs seront animées par le porteur de l'action telle que référencé dans les fiches actions.



- **Organisation**

Pour faciliter les échanges, définir les responsabilités et le cadre d'intervention, il est suggéré de créer au lancement un contrat de coopération. Si cela n'est pas possible, il est suggéré de rappeler les éléments spécifiés dans le schéma directeur : ambition, objectifs/critères et missions de la communauté d'acteurs telles que définies ci-dessus.

- **Représentativité politique des projets**

Un vice-président sera nommé pour chaque action transversale :

Son rôle sera de :

- **garantir la cohérence** entre la politique du schéma directeur transition du tourisme et des loisirs, les documents réglementaires territoriaux et les orientations et actions proposées en communautés d'acteurs.
- **informer les organes compétents**. Pour les actions transversales portées par le SMIXPHD, d'informer le conseil syndical régulièrement de l'avancement du projet.

- **Facilitateur**

Le facilitateur a pour mission d'**animer** la communauté, d'**organiser** les séquences de travail, d'établir et **faire respecter le cadre** préalablement défini collectivement et la **stratégie**, de faire la médiation entre les différentes parties prenantes.

Les actions seront quant à elles réparties entre les différents acteurs selon les périmètres et compétences.

Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera organisé **une fois par an** ou plus selon les besoins et réunira les acteurs représentatifs de l'écosystème du tourisme et des loisirs (élus, techniciens, partenaires et acteurs privés impliqués).

Missions :

- Partage de l'**avancement** des actions du schéma directeur (à repartager aussi dans chaque conseil communautaire)
- Partage et proposition pour validation de **nouvelles actions** et sous-actions.
- **Réorientation potentielle**
- **Suivi**



Stratégie

- *Gouvernance et animation*

Le suivi du schéma directeur sera réalisé par la personne en charge de l'animation de la démarche et de la stratégie au SMIXPHD :

- **Avancement** des actions - > tableau de programmation mis à jour régulièrement
- **Bilan** des réalisations -> document de suivi commenté
- Évolution et appropriation des **critères régénératifs** sur les actions par les porteurs de projet -> mise à jour de la grille régénérative pour chaque action
- **Mise à jour simple** du document schéma directeur nouvelle fiche potentielle si validée, chiffres clefs) selon le besoin
- **Mise à jour complète** du document schéma directeur sur la base réalisée en 2024, tous les 5 ans

Communication

La communication sera coordonnée par la personne en charge de l'animation de la démarche et de la stratégie au SMIXPHD et relayée par les acteurs référents des projets aussi bien élus que techniciens dans le cadre de leurs fonctions ou représentation respectives. Elle sera composée d'un **volet interne** (communication politique et technique pour le suivi des projets) et d'un **volet externe** (mise à jour du site internet spécifique à la transition o.doubs.com, de la page transition OTPHD en lien avec les équipes de l'Office de Tourisme et adaptation des réseaux sociaux adaptés). La communication externe des projets sera à la main des porteurs de projet.





Le plan d'actions



Le plan d'actions

Le plan d'actions du schéma directeur est le **fruit coopératif** des acteurs du territoire du Haut-Doubs qui, en ateliers, en communautés d'acteurs ont proposé des suggestions **pour atteindre l'ambition collective** de « développer une économie du tourisme et des loisirs qui s'adapte aux menaces, qui contribue à la vitalité du Haut-Doubs tout en préservant ses espaces naturels et ses vocations sociales et humaines ».

Certaines actions **émanent** également **du groupe projet** (comité technique Avenir Montagnes, assistants à maîtrise d'ouvrage, partenaires, thésarde sur les conflits d'usage).



3
totems

32
fiches actions

Toutes les suggestions ont été **analysées** avec une **vision systémique** et les **critères régénératifs**. N'ont été sélectionnées dans le plan, uniquement les actions qui, à ce jour, semblent le plus **se rapprocher de l'ambition du schéma directeur** tout en intégrant tout ou partie des critères régénératifs.

Le schéma directeur a une temporalité de 15 ans. Si la stratégie doit voir loin, le plan d'actions a une temporalité plus courte entre 3 et 10 ans pour permettre une faisabilité opérationnelle et une agilité. Les actions validées aujourd'hui devront peut-être être revue dans les prochaines années compte tenu du contexte en mutation. Ce plan d'actions n'est donc pas figé ni définitif. Certaines actions présentées sont déjà validées par les organisations compétentes, certaines sont en étude, d'autres encore sont à consolider.

Le plan d'actions présente les aménagements et ingénieries transversales en trois totems, emblèmes du territoire, afin de mettre en perspective les différents pratiquants de cette économie tourisme et loisirs.

**TOTEMS
NATIONAUX**

**TOTEMS
RÉGIONAUX**

**HUMAIN &
GOUVERNANCE**



Le plan d'actions

Le modèle des fiches action est à consulter en [Annexe 6 p 233](#).

N°	Actions	Totems	Axes	Page
1	Château de jeux Renaissance	Nationaux	<i>Patrimoine historique, immatériel et culturel</i>	100
2	Site remarquable du Mont d'Or	Nationaux	Patrimoine naturel	103
3	Station de Montagne de Métabief	Nationaux	<i>Loisirs et activités outdoor</i>	107
4	Centre scientifique et culturel Européen et Arc jurassien	Nationaux	<i>Patrimoine naturel</i>	111
5	Plan de sauvegarde et coopération du Patrimoine naturel	Nationaux	<i>Patrimoine naturel</i>	115
6	Plan de transition et de sauvegarde de l'hébergement touristique	Nationaux	<i>Hébergement</i>	118
7	Plan de transition et de sauvegarde des métiers, emplois & compétences	Nationaux	<i>Compétences</i>	122
8	Nouvelle stratégie communication, promotion et vente du territoire	Nationaux	<i>Marketing et communication</i>	126
9	Abbaye de Montbenoît Renouveau	Régionaux et territoriaux	<i>Patrimoine historique, immatériel et culturel</i>	132
10	Musée du Cheval de trait Comtois et de la forêt Renouveau	Régionaux et territoriaux	<i>Patrimoine historique, immatériel et culturel</i>	136
11	Voie cyclable patrimoniale du Haut-Doubs	Régionaux et territoriaux	<i>Patrimoine historique, immatériel et culturel</i>	139
12	Musée d'art et d'histoire	Régionaux et territoriaux	<i>Patrimoine historique, immatériel et culturel</i>	142
13	Le Haut-Doubs et l'absinthe	Régionaux et territoriaux	<i>Patrimoine historique, immatériel et culturel</i>	145
14	Coordination et accompagnement de la culture vivante du Haut-Doubs et de l'Arc Jurassien	Régionaux et territoriaux	<i>Patrimoine historique, immatériel et culturel</i>	149



Le plan d'actions

Le modèle des fiches action est à consulter en [Annexe 6 p 233](#).

N°	Actions	Totems	Axes	Page
15	Plan de transition des activités de pleine nature	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	153
16	Plan de transition des activités nordiques	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	158
17	Plan d'adaptation et gestion des risques des activités aquatiques et de pêche	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	162
18	Maison de la réserve Renouveau	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel	165
19	Site de la Perdrix	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	169
20	Source de la Loue et Gorges de Nouailles	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	173
21	Camping de la forêt, régénératif	Régionaux et territoriaux	Hébergement touristique	176
22	Site du Rondé Renouveau	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	181
23	Site du Gounefay Diversification	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	185
24	Expérience immersive : Des aventures Fankarstiques	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel	189
25	Valorisation et préservation des espaces naturels protégés du bassin du Drueon	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel	192
26	Site de La Seigne diversification	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	195
27	Requalification du domaine nordique de la Haute Joux	Régionaux et territoriaux	Patrimoine naturel et activités de pleine nature	198
28	Pôle Nordique du Haut-Doubs Chaux-Neuve	Régionaux et territoriaux	Nordique - Loisirs et activités de pleine nature	202
29	Plan de coordination et mutualisation des offres ludo-sportives d'intérieur	Régionaux et territoriaux	Activités ludo-sportives d'intérieur	207
30	Axe cyclable Pontarlier Vallorbe	Régionaux et territoriaux	Mobilité	213
31	Plan local de la mobilité douce sur le Haut-Doubs	Régionaux et territoriaux	Mobilité loisirs et tourisme	215
32	Agence locale du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs	Humain & gouvernance	Humain et gouvernance	221

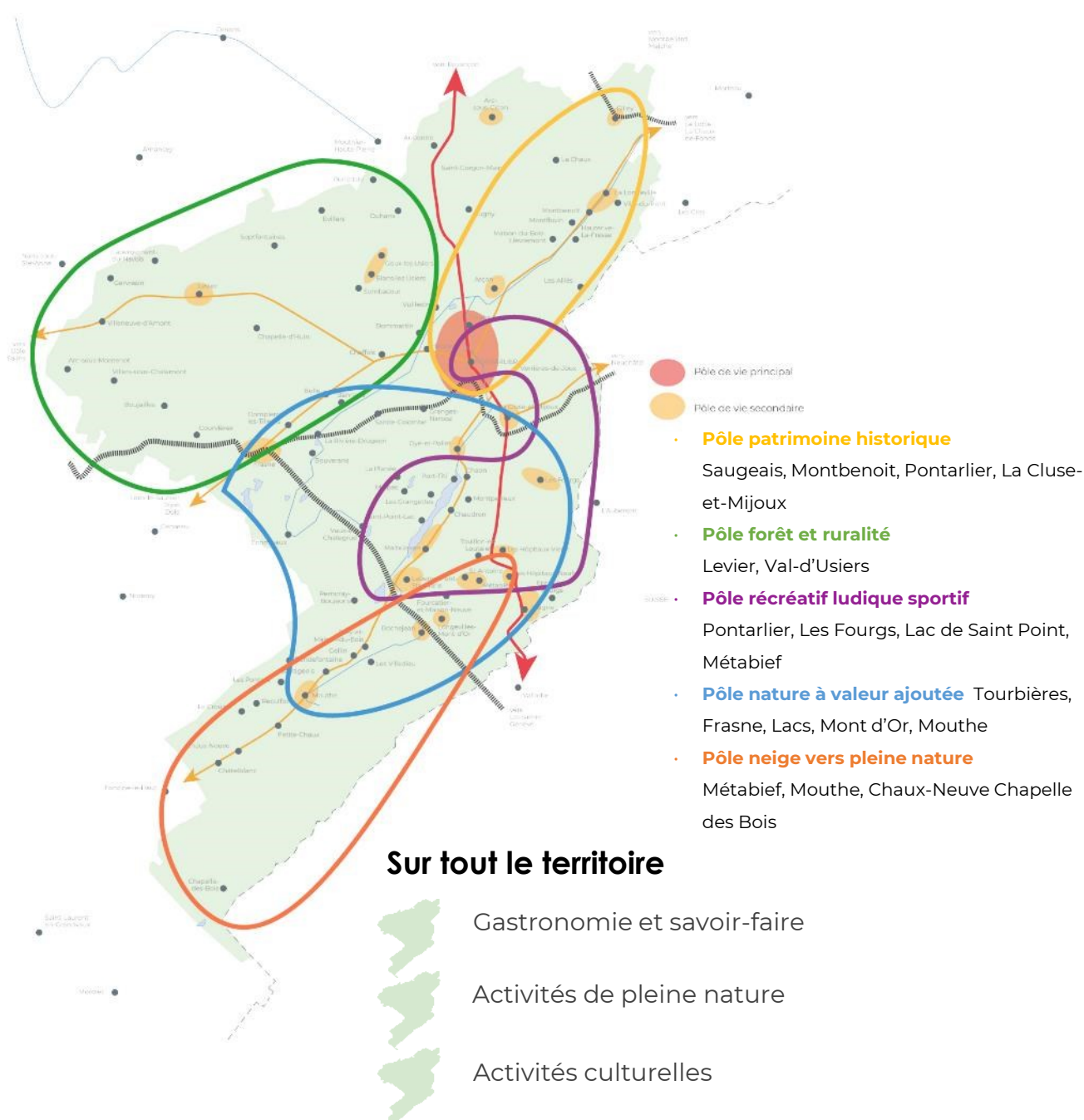


Le plan d'actions

• Cartographie identité

A travers les ambitions du territoire fixées et les actions prédéfinies, une cartographie se dessine.

Si certaines activités, thématiques sont représentées sur tout le territoire, certaines zones arborent des caractères plus marqués, avec des thématiques spécifiques, permettant ainsi une diversification territoriale et une complémentarité identitaire.





Credit photo : © Jérôme Saillard



Totems nationaux





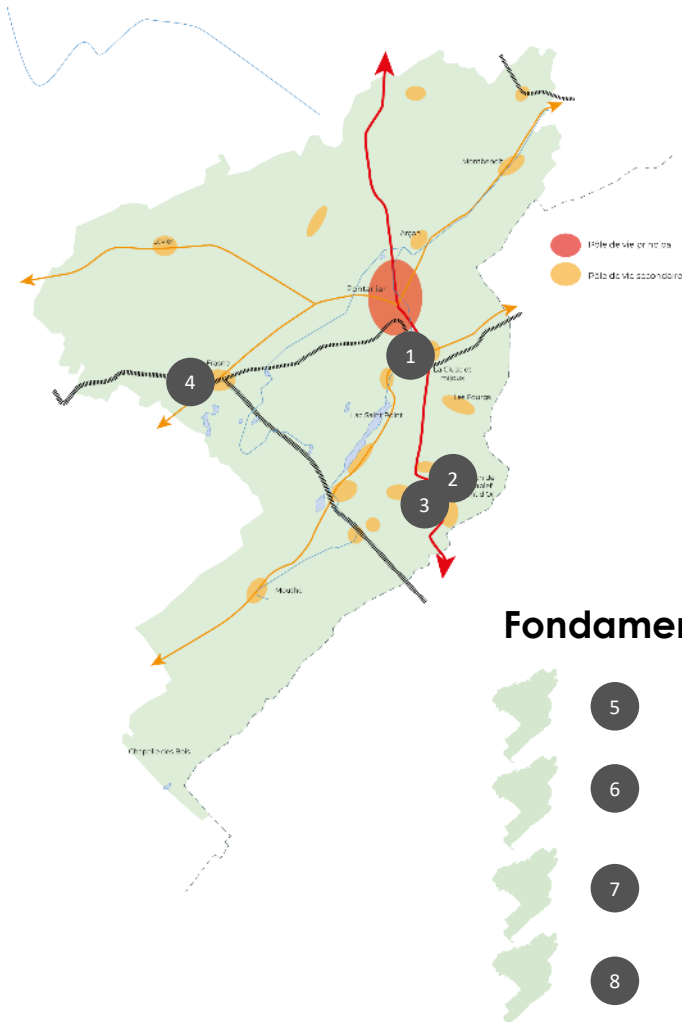
TOTEMS NATIONAUX

Les totems nationaux du Haut-Doubs sont des **espaces** et des **activités emblématiques** du territoire. De part leur singularité, ils développent la **notoriété** et l'**attractivité** et ainsi permettent un **rayonnement national ou international**.

« Vaut le voyage »

Cible prioritaire : touristes

Certaines actions intégrées dans les totems nationaux sont des prérequis pour sécuriser ou permettre le développement de l'activité touristique.



Aménagements structurants

- 1 Château de Joux - Renaissance
- 2 Site remarquable du Mont d'Or
- 3 Station de Montagne
- 4 Centre scientifique et culturel Européen et Arc jurassien

Fondamentaux & supports transversaux

- 5 Plan de sauvegarde et coopération du Patrimoine naturel du Haut-Doubs
- 6 Plan de transition et de sauvegarde de l'hébergement touristique
- 7 Plan de transition et de sauvegarde des métiers, emplois & compétences
- 8 Nouvelle stratégie de communication, de promotion et de vente du territoire



1. CHÂTEAU DE JOUX RENAISSANCE

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine matériel et immatériel



Sur un éperon rocheux qui domine la cluse de Pontarlier, le Château de Joux, fort de plus de 1000 ans d'histoire est un site majestueux dans un paysage préservé, **symbole** du Haut-Doubs et du Département du Doubs.

Ouvert d'avril à novembre, 7j/7, ce site, classé au titre des **monuments historiques**, accueille **57 000 visiteurs** par an avec une offre variée : **visites** guidées et thématiques, **animations** et **spectacles**.



Crédit photo : Céline Guichard

Constats

- Un **patrimoine** magnifique mais **ancien** qu'il est urgent de restaurer
- Une **histoire** riche au fil des siècles **à valoriser**
- Des œuvres artistiques et pièces historiques labellisées « **Musée de France** », reconnues à l'**échelle internationale**, qui sont liées au Château ou au territoire à valoriser
- Une **clientèle** touristique toujours présente sur le site mais qui, sur le territoire du Haut-Doubs tend à **se réduire** au profit d'une clientèle excursionniste et locale.
- Une opportunité d'**attractivité** pour la clientèle aux alentours de la Région et de la Suisse

Ambition

- Inscrire le site dans une économie de loisirs à destination des **habitants**, des **excursionnistes** et des **touristes** pour augmenter la fréquentation de 50 000 à 90 000 visiteurs/an
- Faire du site un **lieu de vie**, de **contemplation** et de **découverte** sur la forteresse de montagne et le symbole des combats pour les libertés
- **Enrichir** et **diversifier** l'offre pour augmenter le temps de séjour et répondre aux besoins de **renouvellement** des visiteurs, qu'ils soient locaux ou venant de plus loin, assurant une **expérience unique** et **enrichissante** à chaque visite

Actions pressenties

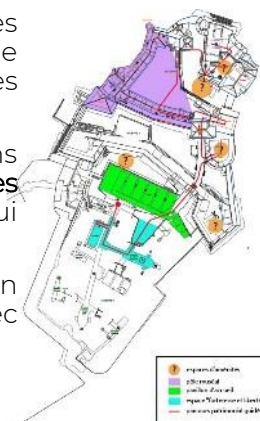
1 – Créer une offre continue

2 – Créer une offre élargie

3 – Restaurer le patrimoine bâti

1 - Créer une offre continue

- Développer un **pavillon d'accueil** correspondant aux attentes des publics actuels et futurs. Ce pavillon comprendra : une partie billetterie, boutique, une ou des salles de conférence, des salles pédagogiques et ludiques, une salle hors-sac, des sanitaires...
- Créer un espace d'interprétation pour **situer** le monument dans l'espace et le temps. Cet espace permettra de donner des **repères** pour la visite à venir, introduire les noms, les formes, les questions qui vont aider le visiteur à **s'approprier** le monument.
- Créer un **parcours** de visite en **autonomie** ou **guidé** (par un compagnon de visite numérique ou une médiation humaine), avec des espaces de repos et de contemplation.



6,77 M.€ TTC
TDC



1. CHÂTEAU DE JOUX RENAISSANCE

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine matériel et immatériel

2 - Créer une offre élargie

- Créer une Galerie d'art et d'histoire militaire au sein du château pour :
Valoriser des **collections exceptionnelles**, illustrer l'**histoire du château**, accompagner toute la **chronologie** de son existence, faire le lien avec l'**artillerie de la place**
- Créer une Galerie sur **Toussaint Louverture** et la collection haïtienne.
Evoquer l'histoire du château prison d'Etat, faire vivre la mémoire de Toussaint Louverture, valoriser la collection de peintures haïtiennes et les collections associées.
- Créer des infrastructures pérennes pour le **spectacle vivant** autour de la place d'armes



Crédit photos : Château de Joux



7,15 M.€ TTC TDC

3 - Restaurer le patrimoine bâti

- Mettre en place des **restaurations** patrimoniales complémentaires à prévoir.
ex: Charpente tour Mirabeau et tour de l'horloge, façade des prisons, étanchéité casemate Mougin, enceinte IV et tour du fer à cheval, Donjon – logis seigneurial, Caponnière, Bastions 39 et 40...



7,13 M.€ TTC TDC

Porteur : Communauté de communes du Grand Pontarlier (CCGP)

SRDTL action : Action 6 : renforcer la mise en tourisme patrimoine dont le tourisme de savoir-faire
Autres : action 1



2024	- Consultation et choix du Maître d'œuvre - En avance de phase : Mise en place du compagnon numérique Restauration des toitures
2025/ 2026	- Études DIAG/ESQ/APS/APD - En avance de phase : Mise en place du compagnon numérique Restauration des toitures et de la façade des prisons - Étude PRO/DCE
2027/ 2028	- Travaux Offre continue - Restauration MH donjon
2029/ 2030	- Travaux offre élargie - Restauration MH enceinte IV et tour du fer à cheval



- COMMISSARIAT MASSIF DU JURA
- DRAC : CRMH
- DRAC : Musée
- REGION BFC Patrimoine
- RÉGION BFC Tourisme
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- MÉCÉNAT



Coût d'opération totale :
21,7 M. € TTC DDC
Fonctionnement : à préciser selon le choix des installations



Pendant le projet : effectif constant
Dès l'inauguration : Plusieurs ETP
supplémentaire à ajuster selon le projet.
Effectif saisonnier constant

101

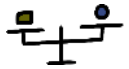


1. CHÂTEAU DE JOUX RENAISSANCE

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés en [page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPÉ	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs		Fréquence	Livrables
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)		mensuelle annuelle	Tableau de suivi envoyé aux élus Tableaux de suivi envoyé au CRT
CHIFFRES D'AFFAIRES		mensuelle annuelle	Tableau de suivi envoyé aux élus Tableaux de suivi envoyé au CRT
SATISFACTION CLIENTS		annuelle	Présentation lors du compte rendu de la saison à la commission tourisme



2. SITE REMARQUABLE DU MONT D'OR

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel



Le Mont d'Or est un des **symboles** du Haut-Doubs et de la Région.

Point culminant du département avec ses 1463m, il offre une vue imprenable sur la vallée, le territoire, la Suisse jusqu'aux Alpes et le majestueux Mont Blanc.

Sur ses sentiers, aux abords des falaises rocheuses, se côtoient promeneurs, VTTistes, skieurs, locaux ou touristes, mais aussi agriculteurs, alpages, forestiers, chasseurs. Un site **pépité** multi usage au **patrimoine naturel remarquable et sensible** ! En 2022, un **observatoire** de la biodiversité est mis en place. En 2024, le site est conforté **Espace naturel sensible**.



Crédit photo : ©Jérôme Saillard

Constats

- Un site **incontournable** sur le territoire du Haut-Doubs et le Massif du Jura
- Une **attractivité** et une **notoriété** fortes
- Un site naturel **fragile** impacté par les usagers, l'érosion des sols et le changement climatique
- Des **flux** de visiteurs/utilisateurs **non canalisés** et **anarchiques**
- Une **multiplicité** d'activités qui se côtoient (loisirs, agriculture, exploitation forestière...)

Ambition concernant principalement le secteur loisirs et tourisme à ajuster avec les autres activités

- Engager le site du Mont d'Or dans une démarche **Grand Site de France®**
- **Faire rayonner** le site au-delà des frontières
- Savoir répondre aux besoins des usagers grâce à de nouvelles **expériences ludiques, interactives et scientifiques** en lien avec la géologie, l'histoire et les usages du site
- Engager une démarche de développement local durable et **collaborative**
- Organiser, sécuriser et aménager les espaces pour favoriser l'accueil du plus grand nombre

Actions pressenties concernant principalement les activités de loisirs et tourisme. Les autres activités seront spécifiées dans le plan de gestion de l'ENS.

1 – Structurer les vocations du Massif du Mont d'Or	3 – Structurer des offres et parcours interactifs, expérientiels et événementiels
2 – Aménager, préserver et protéger le site	4 – Fédérer les acteurs du projet

1 - Structurer les vocations du Massif du Mont d'Or

Dans le cadre du plan de gestion des démarches ENS et projet Grand Site de France :

- Elaborer un **document cadre** considérant tous les usages du Massif Mont d'Or et répartissant les vocations par zone selon un périmètre déterminé au regard des multiples activités agricoles, cynégétiques, forestières, sportives, loisirs et touristiques
Exemples : zones à préserver, à protéger, à rendre à la nature, zones à vocation agricoles, cynégétiques, forestières ou mixtes, zones à vocation mixte et/ou ludiques, récréatives et pleine nature, zones à vocation scientifique à étudier
- **Identifier** des « portes d'entrées » sur le Massif afin de **structurer** des espaces d'accueil permettant d'informer le public sur son environnement.
- Structurer un **projet** et un **récit commun** en s'appuyant sur les thématiques identitaires du Mont d'Or : géologie, climat, histoire, frontière, protection environnementale, gastronomie et multiples activités



Temps de travail à définir d'un ETP ENS CCLMHD, de contributeurs
ENS dont un ETP transition SMMO

AMO si nécessaire : enveloppe 30 000 €HT



2. SITE REMARQUABLE DU MONT D'OR

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel

2 - Aménager, préserver et protéger le site :

- Créer des « **portes d'entrées** » sous la forme d'espaces dédiés à la découverte du Massif, **point de départ** d'activités et services à ajuster selon les zones préalablement identifiées comme stratégiques.
Exemples : accueil, sanitaires, aire de camping car, restauration, boutique, billetterie, espaces immersifs, expositions...
- Aménager les **sentiers** afin de **canaliser** les flux de visiteurs, **sécuriser** les espaces avec des aménagements légers s'intégrant au paysage et valorisant l'identité du site.
- Valoriser le site du Mont d'or par la création d'**aménagements** en adéquation avec les vocations du site et selon les orientations définies par le plan de gestion.
Exemples : belvédères, plateformes, zones de quiétude... offrant des vues spectaculaires sur le paysage environnant
- Développer des aménagements et des **outils d'interprétation** et de **valorisation** de la géologie, de l'histoire, des patrimoines, des activités et des talents du site. Ces aménagements sobres, en matériaux nobles, auront un fil conducteur et s'intégreront au mieux au paysage.
Exemples : sentiers d'interprétation thématiques, panneaux d'interprétation, de sensibilisation et d'information...
- Faire émerger la singularité du Mont d'Or pour faire naître un **sentiment d'appartenance**, valoriser le site, ses activités et créer une **attractivité raisonnée**.
Exemples : collaboration avec des artistes locaux et internationaux pour créer des œuvres d'art en plein air intégrées au paysage naturel, offrant aux visiteurs une expérience esthétique unique
- Favoriser le développement d'activités et aménagements avec un **modèle économique équilibré** dans les zones adaptés pré-cartographiées en lien avec les acteurs concernés :
Exemples : aménagements ludiques à destination des familles et aménagement contemplation immersive sur la zone du Morond gérés par Le Syndicat Mixte du Mont d'Or, restauration...
- Rendre à la nature certains espaces prédéfinis pour la **préservation** et la **régénération** des écosystèmes



Temps de travail à définir d'un ETP ENS CCLMHD, de contributeurs



Aménagements selon les orientations choisies : entre 500 000 et 3 000 000€

3 - Structurer des offres et parcours interactifs, expérientiels et événementiels

- Structurer une **politique** et une **programmation événementielle adaptées** au site et aux prérogatives du plan de gestion.
Exemples : concerts, pièces de théâtre, performances artistiques en plein air, utilisant le paysage naturel et infrastructures comme scène.
- Créer une programmation saisonnière de **découverte des paysages**, de **sensibilisation** et d'**éducation environnementale**. Cette offre de service réalisée en lien avec des médiateurs pourrait cibler les écoles, les associations locales et les visiteurs.
Exemples : visites commentées, de conférences, d'ateliers sur ou en dehors du site, communication, expériences immersives depuis les portes d'entrée



Temps à définir d'un ETP ENS, culture CCLMHD ou contributeurs



Enveloppe : à définir selon le projet



2. SITE REMARQUABLE DU MONT D'OR

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel

4 - Fédérer les acteurs locaux :

- Engager une **gouvernance partagée** multi-acteurs à la mise en place de l'ENS Mont d'Or puis engager les parties prenantes dans une démarche Grand Site de France.
Exemples : comité de pilotage, pôle de compétences multidisciplinaires
- Favoriser l'adhésion, l'implication et la responsabilisation des habitants et des visiteurs par des **ateliers** ouverts au public afin de les familiariser avec les enjeux du site, de développer leurs **connaissances** des lieux ou encore de **participer** à des chantiers participatifs.
- Mettre en place une plateforme de **promotion** et de **commercialisation** des offres (ou via l'outil de l'Office de Tourisme)
- Mettre en place un **modèle** d'affaire **équilibré** et **adapté** à la gouvernance de coopération et à l'utilisation des espaces :
Exemples : financements participatifs, participation financière des socio-professionnels exploitant de loisirs, reversement d'un pourcentage du chiffre d'affaires de chaque opérateur de loisirs sur le Massif auprès d'un fond global pour la préservation, la protection et la valorisation du Massif...
- Participer au **Plan de sauvegarde et de coopération du Patrimoine naturel** du Haut-Doubs en tant qu'ENS avec les autres contributeurs
- Participer à la création d'un **réseau** de sites naturels remarquables à l'échelle du Massif du Jura franco-suisse



Temps à définir d'un ETP ENS, CCLMHD

Porteur : Communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (CCLMHD)

SRDTL action : Action 2 : développer une politique de « sites nature » remarquable
Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	- Validation ENS (réalisé) - Recrutement ETP transition SMMO (réalisé) - Recrutement ETP ENS - Lancement AMO fréquentation Mont d'OR avec le PNRHJ - Création du copil ENS
2025	- Animation de la démarche - Création du plan de gestion - Premiers aménagements sur les zones prioritaires (sécurité)
2026	- Aménagements des zones - Animation de la démarche - Planification des premiers événements publics et scolaires
2027	Lancement des programmations événementielles et scientifiques



- EUROPE
- COMMISSARIAT MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- MÉCÉNAT
- SMMO
- SOCIO-PROFESSIONNELS

Investissement :
500 000€HT et 3 000 000 €HT selon les projets choisis

Fonctionnement : à définir selon les orientations

1 ETP ENS en coordination et animation

Temps de travail à définir de l'ETP SMMO sur 18 mois

Emplois saisonniers supplémentaires à définir selon les orientations



105



2. SITE REMARQUABLE DU MONT D'OR

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

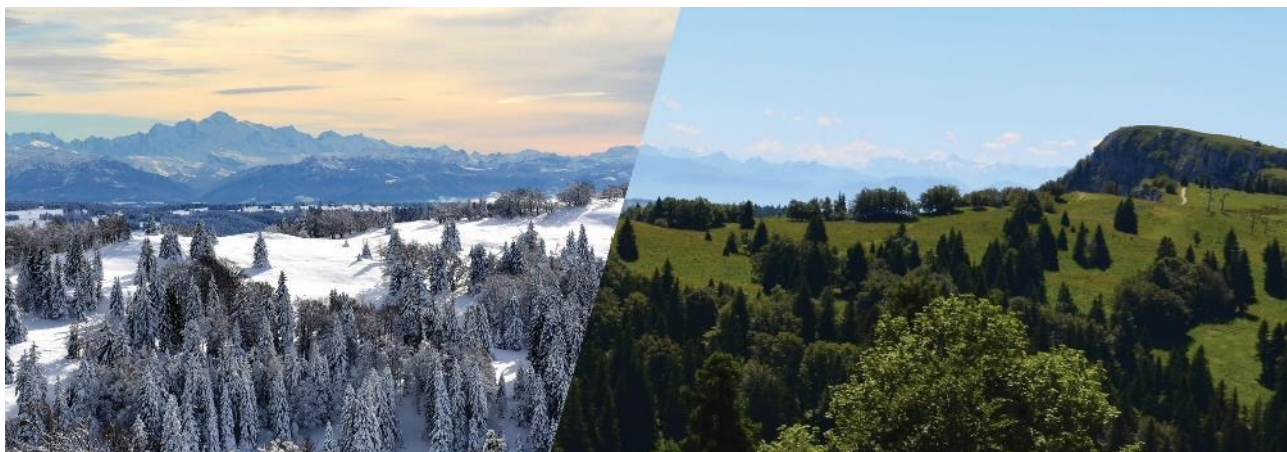
 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	Par saison



Créée en 1953 par des amoureux de la montagne, la Station de Métabief a fait la grande majorité de sa carrière grâce au **ski alpin**. En **1993**, elle accueille les **championnats du monde de VTT** et se donne une **portée internationale** sur un créneau de clientèle nouveau. Depuis, elle est connue pour son caractère **nature, sports** et **adrénaline**. Grâce à une démarche de transition engagée depuis 2015, elle fait le vœu de s'engager dans une **transformation** de sa destinée face aux effets du changement climatique.



Crédit photo : Syndicat Mixte du Mont d'Or

Constats

- Une hausse des températures avec pour impact une **augmentation** de la **température hivernale** de **+1,5 °C** et une **augmentation** de la **limite pluie/neige** de **200m**, en 20 ans
- L'instabilité et la force des **précipitations** impactent aussi bien la saison hivernale qu'estivale (orage, forte pluie)
- Une **agilité** de plus en plus forte des **équipes** du SMMO pour garantir une offre ski et des offres nouvelles toute l'année
- L'attractivité des emplois suisse et l'économie induite impactent la capacité à **maintenir** les **compétences** et garantir des **recrutements**
- Le produit d'appel pour le client **touriste** en hiver reste la **neige**
- La **fréquentation** des **remontées mécaniques** a tendance à **augmenter** sur les périodes **printemps, été** et **automne**, et à baisser en hiver.
- Dès 2030, la **viabilité** du **ski** et des **activités** dépendantes de la **neige** sont fortement remises en question

Ambition

- Se transformer d'une station de ski en une **station de montagne**
- Maintenir sa position de **leader** de **Bike Park** du **Massif du Jura**
- Devenir la **destination famille incontournable** pour la **découverte** de la **montagne**
- Atteindre un point d'**équilibre budgétaire** à partir de **2030** en s'appuyant sur une **exploitation** sur l'ensemble de l'**année**
- **Multiplier par 2** le **chiffre d'affaires** sur la période **printemps/été/automne**
- Développer des **offres sans dépendance** à la **neige** sur la période hivernale et ainsi se tenir prêt à un potentiel arrêt du ski alpin à Métabief durant la décade 2030/2040
- Maintenir le **leadership** en matière de **transition** grâce à des pratiques innovantes et partenariales

Actions pressenties

1 – Établir les fondations de la station de Montagne

2 - Structurer les portes d'entrées et secteurs du domaine d'exploitation

3 – Assurer la mise tourisme du périmètre

4 – Développer un nouveau marketing et maintenir de l'ingénierie de projets



3. STATION DE MONTAGNE DE MÉTABIEF

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Loisirs et activités outdoor

1 - Les fondations de la station de Montagne par le SMMO

- **Etablir un projet de structure** avec les parties prenantes : les vocations, les clientèles cibles, les offres de services, les modèles économiques, le positionnement marketing/communication et les compétences humaines
- **Réviser les statuts** selon le projet de structure, le nouvel objet défini et ses modalités de gouvernance
- **Maintenir et développer des compétences humaines** en adéquation avec les besoins selon les principes de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences)
- **Favoriser la mutualisation** des fonctions supports : administratifs et marketing
- Développer de **nouveaux indicateurs** de suivi et de gestion

2 - Structurer les portes d'entrées et secteurs du domaine

- **Déployer une offre de services** sur l'ensemble du périmètre d'exploitation du SMMO en s'appuyant sur les vocations de chaque partie du domaine et le développement de centres de profit nouveaux :
 - **Métabief - Pied de station** :
 - **Espace indoor** avec **accueil/informations** du public et **activités** : exemple « maison de la montagne » avec expositions, salle multifonctions, espace de coworking, zones de restauration...
 - **Zone outdoor** : **activités fun et ludiques**
 - **Secteur Morond** : espaces de **contemplation**, **zones ludiques**, point de **restauration** et autres services, zone **évènementielle**
 - **Super-Longevilles** : départ des **randonnées** et **parcours didactiques** en rapport avec les alpages et l'Espace Naturel Sensible (ENS)
 - **Hors zone SMMO - Piquemiette** : zone de **quiétude** et **découverte nature** de la **forêt** et des falaises du **Mont d'Or** – traité par l'ENS

3 - Assurer la mise tourisme du périmètre

- Développer une expérience de visite grâce à la mise en place d'**activités ludiques et évènementielles cohérentes**, et **complémentaires** du bas de station jusqu'au Morond puis au lac : mise en scène de la montée en TSD, parcours découverte du Morond au Lac...
- Améliorer l'offre **Télesiège Débrayable** du Morond à partir de la structure et des gares existantes afin de proposer une **montée ludique, confortable, accessible et inclusive** : mise en scène de la montée, ajouts d'éléments de confort sur une partie des sièges, prise en compte des besoins pour les personnes en situation de handicap et les enfants...
- **Aménagement et requalification** du Morond en un **point de vue contemplatif** ainsi que des offres de services avec modèles économiques associés
- En lien avec les actions mises en place au travers de l'ENS Mont d'Or (CCLMHD):
 - **Structuration** des **sentiers** avec des **panneaux informatifs, éducatifs** et des éléments **interactifs** permettant aux visiteurs d'explorer la faune, la flore, et l'histoire locale.
 - Création de **laboratoires participatifs** (avec les autres activités du massif)
 - Développement de programmes d'**activités guidées** tout au long de l'année en lien avec les autres acteurs de la montagne (randonnées pédestres et à VTT, des observations de la faune sauvage, et des visites de sites historiques, savoir-faire artisanal)
- Créer une **aire de pique-nique/repos qualitative** à proximité du **lac** du Morond



3. STATION DE MONTAGNE DE MÉTABIEF

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Loisirs et activités outdoor

4 - Développer un nouveau marketing et maintenir de l'ingénierie de projets

- Déployer une nouvelle plateforme de **marque** « Métabief - Station de Montagne » en s'appuyant sur les orientations stratégiques nouvelles et les cibles de clientèles prioritaires
- Développer un **marketing de services** basé sur des modèles économiques nouveaux et en adéquation avec les cibles de clients
- Mettre en place une **communication partagée** avec le **réseau** des **socioprofessionnels** du territoire et les **institutions** locales, départementales et régionales
- Maintenir un **service d'ingénierie** pour le pilotage de la **transition** de la Station et s'inscrire dans des démarches innovantes et porteuses en matière de recherche et développement.
- Développer une offre de **conférences/expertises** sur les sujets de **transformations** des **territoires** de moyenne montagne
- Explorer de **nouvelles sources de financement** en s'appuyant sur des démarches coopératives et citoyennes

Porteur : Syndicat mixte du Mont d'Or (SMMO)

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2025	Projet de structure et statuts Déploiement de la stratégie de marque et offres de services Développement de nouvelles activités GPEC
2026	Début aménagement des portes entrées
2027	Déploiement des nouvelles offres de loisirs



- EUROPE
- COMMISSARIAT MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- BANQUE DES TERRITOIRES
- MÉCÉNAT
- CCLMHD



Financements participatifs
Investissement : à définir à l'appui
du projet de structure

Fonctionnement limité à un budget
de 4M€/an



109

1 ETP chargé de mission
Objectif global de réduction de la
masse salariale

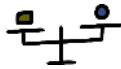


3. STATION DE MONTAGNE DE MÉTABIEF

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	Par saison



4. CENTRE SCIENTIFIQUE ET CULTUREL EUROPÉEN ET ARC JURASSIEN

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel



La commune de **Frasne** bénéficie d'une **position stratégique**, proche de Pontarlier et de la Suisse, et est facilement **accessible** grâce à sa gare TGV. Elle est située également au sein du périmètre **Natura 2000** de la **Vallée du Drugeon**, un site Ramsar regroupant tourbières et lacs de la montagne jurassienne. Le **centre d'accueil** de Frasne, implanté au cœur du bourg, tire parti de cette localisation, à proximité de la **réserve naturelle** régionale des tourbières de Frasne Bouverans et d'autres sites remarquables comme l'Espace naturel sensible des rives du lac de Bouverans. Doté de chambres et de salles d'activités, il a déjà accueilli des scientifiques et servi de centre de vacances. Avec les changements climatiques, environnementaux et transformations sociétales, le site apparaît comme une opportunité de **lieu multidisciplinaire**.



Crédit photo : Commune de Frasne

Constats

- Des **hébergements** du tourisme **social** et **solidaire** en **diminution**
- Des **besoins d'accueil** pour les **scientifiques** en forte croissance
- Des **hébergements** tourisme **professionnel** faible ou quasi **nul** sur le territoire
- Peu d'**hébergements** et d'espaces de répétition pour les **artistes**
- Une opportunité de **développement** avec plus d'activités **scientifiques, culturelles** et **sportives** sur le territoire.

Ambition

- Positionner le Haut-Doubs et Frasne comme un pôle d'**excellence** en matière **scientifique** et de **préservation** des milieux naturels avec un rayonnement Massif du Jura et Arc Jurassien.
- Créer un **site** propice à la **protection naturelle**, à l'émergence de l'**art**, à l'innovation **scientifique** et **culturelle** et à la **médiation** pour tout le territoire
- Permettre aux publics scolaires, enfants, aux locaux, aux scientifiques et aux sportifs de se côtoyer et d'interagir

Actions pressenties

1 – Accueillir des scientifiques et des artistes

2 - Accueillir du tourisme modulable sociale, solidaire, scientifique et professionnel

3 – Créer une programmation scientifique, culturelle et sportive

Prérequis : une étude devra être réalisée pour vérifier la faisabilité économique et juridique de ce potentiel centre pluridisciplinaire incluant :

- l'écriture du projet scientifique et culturel avec les parties prenantes
- l'identification des liens entre le territoire, l' Arc Jurassien et Europe
- la traduction en budget d'investissement
- les opportunités et faisabilités d'ouvrir sur d'autres services rémunérateurs
- la consolidation d'un modèle économique équilibré
- les modalités d'exploitation et les montages possibles (DSP, SCIC, ...)



4. CENTRE SCIENTIFIQUE ET CULTUREL EUROPÉEN ET ARC JURASSIEN

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel

1 - Accueillir des scientifiques et des artistes du spectacle vivant

- Le site assurera le bon **accueil** des scientifiques à proximité des sites naturels. Les bâtiments seront dotés de **laboratoires modernes**, de **salles** de recherche **équipées** et de **bureaux** individuels. Les espaces seront conçus pour favoriser la collaboration et l'échange d'idées, avec des zones de **coworking**, des **salles de réunion** modulables et des **espaces de détente**.
- Un **hébergement** de qualité sera proposé aux scientifiques résidant sur le site, avec des chambres confortables, des appartements pour les séjours longs et des espaces communs favorisant les interactions informelles.
- Le centre accueillera régulièrement des **séminaires**, des **colloques** et des **conférences**, réunissant des experts de diverses disciplines pour échanger sur les enjeux scientifiques et culturels contemporains.
- Des **partenariats** stratégiques seront noués avec des **universités** et des **centres de recherche européens** pour favoriser les échanges académiques et les collaborations scientifiques. Des programmes d'échange de chercheurs, des cotutelles de thèses et des projets de recherche communs seront développés pour renforcer les liens entre le centre et les institutions partenaires.
- Le site sera en mesure d'accueillir des artistes pour **sensibiliser**, **créer** puis **diffuser** leurs œuvres. Le centre sera équipé de **studios** de répétition, de **salles de danse**, de **théâtres** et d'**ateliers de création**. Ces espaces modulables seront conçus pour répondre aux besoins spécifiques des artistes, offrant une acoustique optimale, des équipements techniques de pointe et des environnements flexibles pour la scénographie. Tout comme pour les scientifiques, l'**hébergement** doit être de qualité, avec des chambres individuelles et espaces communs.
- Des **résidences** artistiques ou des **hébergements** d'artistes pourront être mis à disposition sur le site et offriront aux artistes un temps de création protégé, avec un soutien logistique et technique. Des appels à candidatures seront lancés régulièrement pour sélectionner des projets innovants et de qualité.

2 - Accueillir du tourisme modulable : sociale, solidaire, scientifique et professionnel

- Le site sera **modulable** et combinera les caractéristiques d'une **auberge** de jeunesse nouvelle génération, d'un **tiers lieu**, d'un **centre d'hébergement** et d'un **espace de travail** professionnel.
- Le bâtiment disposera de **salles de conférences**, de **réunions**, d'**ateliers** et d'**activités sportives et artistiques** :
pour des pratiques scientifiques, de travail scientifique et de coworking
pour des pratiques artistiques de répétition, d'activités
pour des activités multidisciplinaires de groupes scolaires, d'associations et de colonies de vacances
- Une variété de **logements** sera proposée pour répondre à ces multi vocations.
Dortoirs : pour les groupes scolaires, colonies et groupe scientifiques étudiants
Chambres individuelles et appartements : pour les résidences, les séminaires et le tourisme d'affaire.
- Un service de **restauration** équilibré et au maximum local sera proposé aux utilisateurs : pension complète pour les groupes d'enfants, cuisine partagée et forfait de plateaux repas pour les chercheurs, et restauration de qualité pour les repas d'affaires.



4. CENTRE SCIENTIFIQUE ET CULTUREL EUROPÉEN ET ARC JURASSIEN

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel

3 - Créer une programmation scientifique, culturelle et sportive :

- L'établissement vise à être bien plus qu'un lieu d'hébergement. Il se positionne comme un **Carrefour de la Connaissance et de l'Hospitalité Scientifique**, un endroit où le passé de l'éducation rencontre le futur de l'exploration, où la science et la découverte se mêlent au confort et à la convivialité.
- Création d'une **programmation scientifique, culturelle et sportive** en lien avec les acteurs locaux (EPAGE), territoriaux et l'Arc jurassien à destination des scolaires, des habitants du territoire d'ici et d'ailleurs.
- Optimiser et enrichir la programmation en tirant parti des équipements sportifs et culturels communaux environnants, notamment : **deux terrains de football, deux courts de tennis (avec un projet en étude de création d'une halle sportive et culturelle), ainsi qu'une salle polyvalente multifonctionnelle.**
- **Médiation** entre les travaux en cours, les locaux et les publics

Porteur : Commune de Frasne

SRDTL action : Action 6 : accompagner l'investissement des hébergements structurants en lien avec le développement des filières et de certains territoires
Autres : action 1, 7, 9 et 14



2024	• Validation des différents scénarios et vocations possibles du projet • Création cahier des charges pour lancement d'études d'opportunités
2025	• Lancement études d'opportunités (durée 6 mois) • Validation du projet • Définir les modalités d'intervention sur le site, pour l'ensemble des travaux de second-œuvre
2026/ 2027	• Validation de l'avant projet définitif • Lancement des travaux de réhabilitation
2027/ 2028	• Ouverture du site



- ETAT
- EUROPE
- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- DEPARTEMENT DU DOUBS
- SMIX PAYS DU HAUT-DOUBS
- EPAGE
- MECENAT

Estimations :
AMO étude de faisabilité et modèle économique : 35 000€HT



Investissement : 700€ à 1000€/m2
Fonctionnement : à déterminer



113

Gestion du projet : temps de travail chargé de projets Petite ville de demain
Fonctionnement : 2 à 3 ETP gestion technique, planification et commerciale, programmation

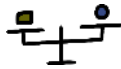


4. CENTRE SCIENTIFIQUE ET CULTUREL EUROPÉEN ET ARC JURASSIEN

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	Par saison



5. PLAN DE SAUVEGARDE ET DE COOPÉRATION DU PATRIMOINE NATUREL DU HAUT-DOUBS

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel



Le Haut-Doubs est un territoire de **moyenne montagne**, karstique, recouvert à **50%** de **forêt** (principalement de conifères et de feuillus) et reconnu pour ses sources, cours d'eau, cascades, lacs, prairies, zones humides, tourbières... Dans ces milieux naturels y vit une **biodiversité diversifiée** représentative du massif du Jura.

Ce patrimoine naturel est considéré comme étant la première source d'**attractivité** et d'**intérêt** pour les locaux et les touristes (séjournants et excursionnistes).

Outre l'aspect touristique, ce patrimoine naturel est un lieu aux nombreuses **activités économiques** : agriculture, vente de bois (principal revenu des communes du territoire).



©Cyrielle Viey OTHPD



©Marion Monnier OTHPD



©Elodie Lhomme Choulet OTHPD



©Cyrielle Viey OTHPD



©Benjamin Becker

Constats

- Un **patrimoine naturel sensible** et fortement **impacté** par : le changement climatique, les transformations ou augmentations des pratiques agricoles et sylvicoles, le développement de la population, le changement de certains comportements des pratiquants de loisirs de pleine nature.
- Des faits et des risques qu'il convient de prendre en compte pour le tourisme et les loisirs :
 - Des **milieux naturels sensibles**, certains à **risque**, d'autres **fragilisés** ou déjà en **perdition**
 - Une **biodiversité** en forte **diminution** et des **espèces menacées** d'extinction
 - Une **mortalité** et une **dégradation** massive des forêts (scolyte, chalarose...)
 - Des **sécheresses** et des **inondations** de plus en plus fréquentes et intenses
 - Des **contaminations** des plans d'eau en augmentation
 - Des **usages** de la ressource en eau en **tension**
- Des pratiquants de loisirs et tourisme qui **déambulent** en dehors des sentiers, cherchant un sentiment de liberté, qui n'ont pas tous les codes de la moyenne montagne et des espaces sensibles. Ces pratiques sont amplifiées par le **digital**.
- Des espaces avec de **multiples activités** et des risques de **conflits d'usage**
- Des zones qui font office d'**îlot de fraîcheur** pour la biodiversité et qui sont aussi des lieux de **forte fréquentation** par les pratiquants de loisirs.
- L'**accessibilité** jusqu'aux lieux de pratique et touristique liés au patrimoine naturel se fait principalement en **voiture**.
- Des **ressources** humaines, des **outils** de protections existants qui sont multiples et **dispersés** sur le territoire : Ramsar, Natura 2000, ENS, Réserves naturelles, APPB, Sites inscrits, CPIE, EPAGE, Associations...
- Des **espaces** et **sentiers** de médiation et aménagés pour les activités tourisme et loisirs mais parfois **sans coordination globale**

Ambition

- **Préserver, restaurer et régénérer** le patrimoine naturel du Haut-Doubs
- Faire des **espaces naturels**, des écosystèmes **résistants, résilients**, source de **vie**
- Accompagner la **transformation** du patrimoine et des paysages
- Accompagner les acteurs dans la **coordination** des multiples activités de ces milieux
- **Sensibiliser** les acteurs, les habitants et les pratiquants sur le fonctionnement et enjeux de ces espaces naturels, leur biodiversité, leur fragilité et les comportements à adopter
- Accompagner les habitants à être acteurs de la **protection** et la **régénération** par de la **responsabilisation**, l'**appropriation** et la **reconnaissance** du patrimoine naturel



5. PLAN DE SAUVEGARDE ET DE COOPÉRATION DU PATRIMOINE NATUREL DU HAUT-DOUBS

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel

Actions pressenties

à préciser et enrichir lors des premiers comités de pilotage

- Créer une **instance de coopération** spécifique à partir des problématiques identifiées comme prioritaires dans le SCoT et le PCAET autour des 5 usages du patrimoine naturel : économie, biodiversité, ENR, stockage carbone et tourisme et loisirs. Cette instance permettra de **mettre en commun** les diagnostics déjà réalisés, d'**identifier** les problématiques prioritaires et d'établir un **plan d'actions** partagé entre les différents acteurs concernés. *Pour information estimation : temps de travail de l'ingénierie SMIXPHD*
- Accompagner les zones sensibles sans gouvernance ou programme de protection et/ou de valorisation : mise en place d'**observatoires**, programmes de **restauration** des habitats naturels, **expérimentations** de nouveaux aménagements ou de **plantations**... (ex : Source de la Loue et Gorges de Nouailles, forêts CCA800...) *Pour information estimation : temps de travail SMIXPHD et si besoin recourir à un AMO (30 000€ - équivalent à environ 35 jours de travail)*
- Mettre en place des **expérimentations concertées** entre les différents acteurs : plantation, création d'îlots de fraîcheur, zones de quiétude, gestion des flux, ouverture de certains sites en hiver, signalétique adaptée et identitaire au territoire...
- Accompagner, sensibiliser et conseiller les élus et les socioprofessionnels : séances ou parcours de **formations, conférences**...
Pour information estimation : création et animation d'une formation ciblée pour tous les élus : 20 000€HT
Accompagnement ciblé (ex projet CPIE) : 10 000€HT/commune (reste à charge de la commune après subventions : 2 000€ht)
- Mettre en place des animations de **sensibilisation** et **expérimentation** à destination des locaux et des touristes (communications, médiations, signalétique, maraudage). *Pour information estimation : entre 20 000€ et 50 000€/an (maraudage, animation spécifique, communication digitale ou papier)*

Porteur : Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD)

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	- Validation du portage de l'action par le bureau du SMIXPHD (réalisé) - Validation du portage de l'action par le conseil syndical du SMIXPHD
2025 et 2026	- Organisation du comité technique - Organisation du premier comité de pilotage et validation des premières actions rapides - Organisation des groupes de travail et définition du plan d'actions consolidé - Réalisation des actions rapides - Organisation du comité de pilotage #2 et présentation du plan d'actions - Mise en place des actions d'envergure



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- EPCI
- ONF
- EPAGE
- CPIE Haut-Doubs
- MAISON DE LA RESERVE
- PNR HAUT-JURA
- PNR DOUBS-HORLOGER
- ASSOCIATIONS ET FEDERATIONS
- SYNDICATS SPECIALISES



À titre d'information, coût estimé : 100 000€ répartis entre les différents acteurs au regard de leurs missions réglementaires. à confirmer et valider



116

Temps de travail SMIXPHD
Embauche de saisonniers selon les besoins dans les structures référentes

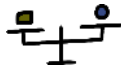


5. PLAN DE SAUVEGARDE ET DE COOPÉRATION DU PATRIMOINE NATUREL DU HAUT-DOUBS

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installations énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) ? • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence		Livrables
OBSERVATOIRE BIODIVERSITÉ	annuelle	Chiffres clés et évolution des essences et espèces
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle	Chiffres clés et évolution
SATISFACTION CLIENTS	par saison	Résultats d'enquêtes quantitatif et qualitative



6. PLAN DE TRANSITION ET DE SAUVEGARDE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX

Hébergement



Le territoire du Haut-Doubs est un territoire qui a vu se développer des zones de **villégiatures** (hôtellerie familiale, camping, résidences secondaires et locatives, ...) et des **structures** de **tourisme** social principalement autour des pôles ski alpin et nordique ainsi qu'autour du Lac Saint-Point.

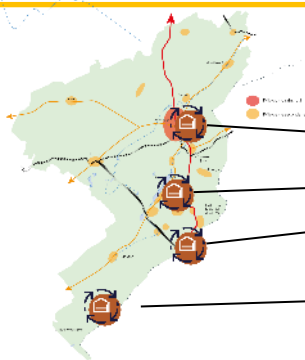
Avec 9 500 lits marchands, le Haut-Doubs a **perdu** plus de **20%** de ses lits marchands professionnels en **10 ans** (entre 2010 et 2020). Cette tendance se renforce également en raison de la **pression foncière** liée à la proximité de la Suisse et une baisse de l'attractivité hivernale, provoquant une mutation de l'offre touristique vers une offre de **résidentialisation** annuelle.

Constats

- Une offre généralement **vieillissante**, confrontée à des enjeux de **qualité** et de **performance** énergétique.
- Une **perte** de lits marchands dans les zones plus dépendantes aux activités **neige** (proche frontière), avec une fuite particulière de l'hôtellerie traditionnelle vendue à la découpe.
- Une offre d'hébergements de groupe et sa filière tourisme social en **difficulté structurelle** (équilibres économiques souvent rompus et obsolescence de l'offre).
- Une offre d'hébergements **Particulier à Particulier** (type « Airbnb ») en croissance mais très volatile pour des séjours professionnels et loisirs.
- Un **engouement** pour l'offre à la nuitée en **camping-cars**, « vanlife » et les itinérants dans le cadre des **itinérances** du territoire : GTJ, Viafrancigena, ...
- Des clients en recherche d'**authenticité**, d'**expériences**, de **confort** et de meilleur **rapport qualité-prix**
- Une **fiscalité** « meublé de tourisme » non classé **moins avantageuse** (depuis la loi de finances 2024)
- Les propriétaires des meublés de tourisme soumis aux critères de **décence énergétique** en janvier 2034

Ambition

- Conserver sa vocation **d'accueil** de **groupes scolaires, sportifs** et **professionnels** pour des **séjours loisirs, sports** et **découvertes** de la moyenne montagne
- Faire du parc immobilier touristique marchand un **modèle durable**, en adéquation avec les **attentes clients** (confort, rapport qualité / prix, responsabilité sociale et environnementale)
- **Limiter** la **baisse** de l'offre d'hébergement touristique marchand à **maximum 15%** entre 2024 et 2035



Ambitions sectorielles

- **Conforter** en priorité les **pôles touristiques** identifiés dans le SCOT : Pontarlier, les Lacs, Métabief dont les enjeux majeurs sont l'hébergement marchand professionnel (hôtellerie traditionnelle et collective, de plein air et le secteur locatif professionnel).
- **Engager** le Val de Mouthe dans une structuration et qualification de son offre.

Actions pressenties

1 – **Maintenir** les hébergements touristiques sur les pôles prioritaires

2 – Accompagner les projets de **développement** et de **requalification** d'hébergements marchands professionnels

3 – Accompagner la **transition** des hébergements touristiques des pôles à forts **aléas climatiques** et **économiques**

4 – Accompagner les **rénovations** globales pour la **performance énergétique** et l'exemplarité environnementale.



6. PLAN DE TRANSITION ET DE SAUVEGARDE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX

Hébergement

1 - Maintenir les hébergements touristiques à valeur ajoutée sur les pôles prioritaires

- Mettre en place un **accompagnement juridique** et **programmatique** sur la réglementation, les outils fiscaux, les dispositifs d'aides et d'actions possibles pour **maintenir** les hébergements professionnels à destination des communes et communautés de communes. Exemples : atelier, guide pratique...
- Créer un **centre de ressources** en lien avec le Département et Doubs Tourisme à destination des collectivités afin de leur mettre à disposition les outils et moyens pour **limiter la perte** de lits marchands professionnels et les dispositifs pour en assurer le **développement** dans une vision **durable** (qualité et gestion).
- Sur tout le territoire du **Haut-Doubs** avec possible ouverture sur tout le massif du **Jura**.
- **Accompagner** les hébergements du tourisme social et solidaire : **diagnostic** de l'état du secteur (bâtit et opérateurs), identification des **programmes** et **aides** à disposition, définition de la **position** des acteurs du territoire (objectifs et ambition à fixer).
- Selon les priorisations et les objectifs, définir un plan d'actions pour le **maintien** et la **redynamisation** de la filière.



Pour information, coût estimé à valider :
AMO conseils aux collectivités (5 jours) : 15 000€ HT
AMO tourisme social et solidaire : 35 000€ HT

2 - Accompagner les projets de développement et de requalification d'hébergements marchands professionnels

- Soutenir l'implantation, le développement et la requalification d'hébergement touristiques par la mise en place par les communautés de communes et communes de **règlements d'intervention**, de **fiscalité adaptée**... Ces programmes seront basés sur une grille d'éligibilité avec contrainte d'exploitations et critères d'attributions. Exemples : soutien à l'investissement, soutien à la (re)qualification, co-financement des démarches de classement préfectoral et/ou labels durables des hébergements
- Accompagner les EPCI dans leur planification (PLUI) afin d'intégrer des Opérations d'Aménagement Programmées (OAP), la définition de zonages spécifiques (STECAL, zone touristiques et commerciales, ...), etc. permettant de **conserver** ou d'**impulser** des dynamiques touristiques.
- Accompagner les porteurs de projets hébergements touristiques par de **l'ingénierie** de projet en lien avec les équipes du Département dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise, et de Doubs Tourisme :
 - **conseiller** et **diriger** les porteurs de projet (maturation et crédibilité du projet, faisabilité et modèle économique, performance énergétique et exemplarité environnementale). **Accompagner** la mobilisation et la recherche de partenaires financiers et d'investisseurs.
 - accompagner des particuliers (gîtes et meublés de tourisme) à la **professionnalisation** et la **qualification** de l'offre
 - créer un kit de **documents pratiques** à destination des porteurs de projets pour développer son projet, le planifier, améliorer sa performance énergétique et commercialiser son offre



Traité dans l'AMO conseils aux collectivités
Temps de travail SMIXPHD, techniciens tourisme du Haut-Doubs, de l'OTPHD, et ETP immobilier Métabief



Coût du kit à définir



6. PLAN DE TRANSITION ET DE SAUVEGARDE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX

Hébergement

3 - Accompagner la transition des hébergements touristiques des pôles à forts aléas climatiques et économiques

- Accompagner les hébergements dans l'**anticipation** des risques socioéconomiques sur les pôles touristiques à forte sensibilité climatique, adaptation, transformation ou transition. Les scénarii doivent être envisagés en fonction des potentiels locaux et des enjeux économiques (adaptation, transformation ou transition).
- Développer un dispositif local de mise en **réseau** des hébergeurs et prestataires de loisirs pour favoriser la **connaissance** de l'offre et l'**optimisation** de l'occupation des hébergements sur le secteur.



Temps de travail du technicien tourisme
CCLMHD et OTHPHD

4 - Accompagner les rénovations globales pour la performance énergétique et l'exemplarité environnementale.

- Organiser des sessions annuelles de réunion d'**information** et de **sensibilisation** à destination des hébergeurs et des syndicats de copropriétés touristiques pour présenter les **réglementations**, partager les **solutions** et **aides** possibles.
- Engager les acteurs au travers d'accompagnement ad'hoc de **coaching** rénovation avec la Maison de l'habitat du Doubs.
- Créer un **kit éco-hébergement** : réduction des impacts environnementaux, adaptation écoresponsables et amélioration de la performance énergétique (process, aides, conseils).



Temps de travail équipe OTHPHD et ETP
Métabief



Coût d'un livret x nombre d'hébergements
touristiques

Porteur : Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD)

SRDTL action : Action 8 : Accompagner l'investissement des hébergements structurants en lien avec le développement des filières et de certains territoires
Action 9 : Accompagner la reprise de la petite hôtellerie dans les communes rurales



2024	- Validation de l'AMO conseil - Rédaction du cahier des charges hébergement social et solidaire
2025	- Organisation réunion communautés de communes - Lancement étude tourisme sociale et solidaire - Création du kit durable pour les hébergeurs - Création d'un comité de pilotage pour le suivi des hébergements Haut-Doubs dont tourisme



- ANCT
- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- DOUBS TOURISME
- ATOUT FRANCE
- BANQUE DES TERRITOIRES
- ADEME
- DREAL
- SOUS-PRÉFECTURE
- OTHPHD
- COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



À titre d'information, coût estimé :
AMO conseil : 15 000€HT
AMO tourisme social et solidaire :
35 000€HT
Outils de communications (kit) :
30 000€HT
À confirmer et à valider

120



Temps de travail SMIXPHD, des
techniciens et de l'OTPHD, ETP
Métabief



6. PLAN DE TRANSITION ET DE SAUVEGARDE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés en [page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installations énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) ? • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
OBSERVATOIRE BIODIVERSITÉ	annuelle
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



7. PLAN DE TRANSITION ET DE SAUVEGARDE DES MÉTIERS, EMPLOIS & COMPÉTENCES

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX Compétences



Le modèle touristique et de loisirs du Haut-Doubs est hérité de la dynamique de développement du ski au cours du 20ème siècle permettant ainsi l'essor d'autres activités en particulier sportives et de pleine nature.

Lors des périodes fastes ont été dénombrés près de 1 000 emplois salariés dans le secteur touristique soit 3% des actifs (similaire à la filière agricole et à la filière forêt-bois).

Avec le changement climatique, le développement de l'attractivité de la Suisse et les impacts économiques sur le territoire, la filière tend à se réduire : **diminution du nombre d'emplois de près de 40 % d'ici 2030.**



Constats

- des emplois soumis à de profondes **mutations** liées à la fois aux **changements climatiques**, aux **évolutions démographiques** et **sociologiques** du territoire et exacerbées par la **forte attractivité des emplois suisses**.
- des **difficultés** de recrutement et de maintien des compétences pour les **employeurs**
- des métiers en **constante évolution**
- des **irrégularités** dans les conditions de travail pour les **saisonniers**, impliquant des difficultés de recrutement et de maintien des emplois
- une **baisse** de l'**offre d'emploi** sur le secteur en hiver avec la baisse d'**enneigement**
- Un fonctionnement **bénévole** très présent
- des activités gérées par des personnes proches de la retraite sans repreneur ou flambeau assuré
- des employés et des demandeurs d'emploi dont les envies changent : **flexibilité**, b les soirs et week-ends pas toujours compatibles avec les activités touristiques et de loisirs
- une **communauté d'acteurs** (socio pro et techniciens) créée en mai 2022 pour travailler spécifiquement sur cette thématique

Ambition

- Répondre aux défis actuels en renforçant la **résilience** et l'**adaptabilité** des acteurs du secteur touristique et des loisirs.
- Préserver et développer les **compétences clefs** nécessaires pour soutenir une économie touristique dynamique et durable.
- Créer un **écosystème robuste** et **agile** où l'innovation et la tradition se côtoient, permettant ainsi aux entreprises locales de s'adapter aux évolutions du marché et aux attentes des visiteurs

Actions pressenties

1 - Créer et animer une marque employeur aux valeurs du Haut-Doubs

2 - Créer un service de courtier ressources humaines

3 - Accompagner les transformations et les reconversions



7. PLAN DE TRANSITION ET DE SAUVEGARDE DES MÉTIERS, EMPLOIS & COMPÉTENCES

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX Compétences

1 - Créer et animer une marque employeur aux valeurs du Haut-Doubs

- Embaucher un.e chargé.e de projet RH pour **piloter** et **coordonner** la démarche, rattaché.e à l'Office de Tourisme
- **Faire émerger** les **valeurs** et les **ambitions** à partir d'un panel d'entreprises et de salariés
- Placer les **managers** comme « **moteur** » et « **vecteur** » de cette marque employeur via des outils de communication interne et de formation
- Améliorer les **cadres d'emplois** permettant de garantir l'**état d'esprit** et l'**ambiance** qui sont des éléments importants de motivation
- Favoriser l'**engagement** des salariés autour des valeurs de la filière ou des projets des entreprises
- Recenser les **bonnes pratiques** des entreprises pour en faire la promotion et inspirer d'autres entreprises de la filière
- Créer une **identité** et un *branding* autour de cette **marque employeur**
- Promouvoir les valeurs de la filière orientées « **liens** » = lien à son territoire, lien à ses collègues, lien aux clients ...
- Créer un **réseau de professionnels** et de **salariés** de la filière pour faire vivre des coopérations
- Créer un cadre de **coopération** entre les acteurs de la **filière**, les **socioprofessionnels**, les **collectivités** et l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs



Crédit photo : Avenir Montagnes Haut-Doubs

2 - Créer un service de courtier ressources humaines

- Développer une approche du **recrutement** identique à celle du **parcours client**
- **Répondre** aux demandes spécifiques des salariés et des candidats
- **Recenser** les besoins des entreprises et créer des **mutualisations**
- **Faciliter** les processus de **recrutement** : de l'offre d'emploi à l'analyse des candidatures
- Développer des **partenariats** permettant de répondre aux problèmes de logement et de mobilité
- Assister les entreprises dans la définition des **contrats de travail**, des **fiches de postes** (polyvalence, tâches, compétences, ...) et des modalités d'**adaptation des plannings**
- Mettre à disposition des entreprises des **outils pratiques** sur :
Le recrutement vers un site Internet « Emploi Tourisme Haut-Doubs », des bourses de l'emploi dédiées, des outils de communication liés à la marque employeur spécialement dédiés au recrutement (pour des campagnes, ...), les différents contrats de travail, les dispositifs de soutien des institutions, le parcours « salarié » : modalités d'intégration logistique (logement, mobilité, alimentation)
- Se mettre à la disposition des entreprises pour répondre à leurs **besoins spécifiques**
Exemple : accompagnement et conseil
- Créer un réseau avec les acteurs de l'emploi pour créer des **partenariats** spécifiques



7. PLAN DE TRANSITION ET DE SAUVEGARDE DES MÉTIERS, EMPLOIS & COMPÉTENCES

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX

Compétences

3 - Accompagner les transformations et les reconversions

- Faire évoluer le cadre des entreprises pour permettre aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences et de **se former**
- Avoir une vision claire des **compétences disponibles** et **souhaitées**
- Identifier et recenser les **besoins en formation** des entreprises
- Identifier ou créer de **nouvelles formations** sur mesure pour faire face aux enjeux actuels et aux changements à venir
- Définir un premier **plan de formation** pour la filière à partir des initiatives engagées (MFR de Pontarlier)
- **Mettre en place** ce premier plan de formation pour la filière, le **tester** et le **faire évoluer**
- Créer des **formations** à des **métiers nouvelles générations**, **hybrides**, **polyvalentes** pour palier au contexte aléatoire
- **Accompagner** avec un parcours spécifique les entreprises et métiers en tension et perte

Porteur : Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD)

SRDTL action : Action 6 : renforcer la mise en tourisme patrimoine dont le tourisme de savoir-faire
Autres : action 1



2024	• Créer une démarche prototype avec un noyau d'entreprises pilotes pour lancer la dynamique • Trouver un modèle économique pour étendre la démarche dans le temps et à d'autres entreprises • Faire émerger les valeurs
2025	• Recruter un référent qui commencera à construire la démarche sur la base des 3 actions précédemment citées • Créer l'identité de la marque employeur • Impulser une formation transversale sur le management de premier niveau • Mettre en place des temps et des rituels pour maintenir la dynamique (rencontres, événements...) • Créer un plan de formation
2025/ 2026	• Créer un site • Créer un parcours salarié
2026/ 2027	• Consolider et faire vivre une politique RH commune



- FRANCE TRAVAIL
- ORGANISMES DE FORMATION
- MFR
- DIFFÉRENTS OPCO
- AGENCES DE L'EMPLOI LOCALES
- PRESTATAIRES EN COMMUNICATION



Actions de communication : entre 10 000 et 20 000€ht sur 18 mois



Un poste de chargé.e de projets RH sur 18 mois 90 000€ coût employeur

124

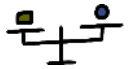


7. PLAN DE TRANSITION ET DE SAUVEGARDE DES MÉTIERS, EMPLOIS & COMPÉTENCES

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOI	annuelle
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES VACANTS	annuelle
NOMBRE DE FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT	Par saison



8. NOUVELLE STRATÉGIE COMMUNICATION, PROMOTION ET VENTE DU TERRITOIRE

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX
Marketing et communication



La **communication** autour de la destination Haut-Doubs est étroitement liée à son **modèle économique** et son **identité** : aux activités neige (ski alpin et nordique), au patrimoine naturel, aux activités de pleine nature et à la gastronomie. Cette compétence qui appartient aux communautés de communes est déléguée à l'**Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs** qui assure la **promotion** du territoire en lien avec Doubs Tourisme Bourgogne Franche-Comté Tourisme et le collectif Montagnes du Jura.



Constats

- Des **outils non adaptés** au manque de neige et à l'instabilité des conditions météorologiques : des **supports** et des **photos** hors neige inexistantes ou pas assez attractives, un **accueil physique** principalement ciblé neige
- Un **décalage** pour les clients entre la **communication hivernale** orientée très neige et les hivers sans neige
- La **neige** reste le **produit d'appel** pour les touristes : + 50% des requêtes téléphoniques concernent la neige
- Parallèlement, les locaux ont pour **média principal** la **météo « à première vue »**. S'il n'y a pas de neige dans les champs, ces utilisateurs locaux pensent que les activités neige sont forcément fermées même si celles-ci fonctionnent encore.
- **Sans neige**, les clients sur place demandent principalement des activités de **pleine nature** (randonnée, contemplation) : 32% des requêtes
- Une **identité** d'hiver sans neige à **affirmer** et à **rendre attractive**
- Une **augmentation** de la fréquentation sur la saison **été** et une **provenance** des clients **diversifiée**
- Des **milieux naturels** en forte **tension** impactés par les pratiques sur site
- Une **augmentation** de la **démographie** et des habitants qui déambulent de plus en plus sans avoir tous les codes de la montagne et des multi-usages.

Ambition

- Positionner le Haut-Doubs comme la destination d'**excellence** pour vivre la **moyenne montagne**, les grands espaces et ses traditions.
A destination :
- - des **familles** pour vivre des expériences et activités de **loisirs, culturelles, contemplatives accessibles**
- - des personnes **retraitées** seules ou en groupes pour accéder à la **pleine nature**, aux **visites historiques, gastronomiques** et aux **sports doux**
- - des **sportifs et aventuriers** en recherche de **sensations fortes** pour pratiquer les activités de pleine nature sportives et ludiques
- Positionner le Haut-Doubs comme la **référence** en matière de **transition, résilience** et **durabilité** avec une gouvernance innovante et des **offres régénératives** pour le vivant, l'économie et le lien social.

Actions pressenties

1 – Affirmer la singularité du Haut-Doubs à l'aide d'une nouvelle identité de marque	3 – Préserver, mutualiser et développer l'économie locale
2 – Créer et fédérer un réseau d'ambassadeurs	4 – Faire des habitants et des pratiquants, des acteurs de la régénération

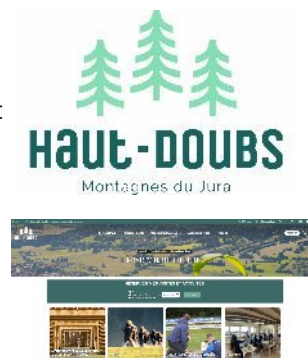


8. NOUVELLE STRATÉGIE COMMUNICATION, PROMOTION ET VENTE DU TERRITOIRE

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX Marketing et communication

1 - Affirmer la singularité du Haut-Doubs à l'aide d'une nouvelle identité de marque

- Créer une **identité visuelle iconique** représentative du territoire et facilement identifiable
Réalisée en 2023 durant la démarche Masterplan :
- Créer un nouveau site internet de valorisation du Haut-Doubs avec :
 - une meilleure **lisibilité** du territoire, de son identité et de son offre
 - une plateforme de **commercialisation** en ligne et en bureaux d'Informations Touristiques proposant des activités et des visites emblématiques du Haut-Doubs ainsi qu'un panel d'hébergements (locations de vacances notamment)*Site web : mis en ligne en décembre 2023. Plateforme de commercialisation : mise en service en juin 2024 pour les visites et activités (mise en service prévue fin 2024 pour les hébergements)*
- Accompagner la **transition** des **hivers** et maintenir leur **attractivité** :
 - poursuivre la **communication hivernale** liée à la **neige** tant que des activités et des espaces en vivent et que la ressource est toujours présente
 - réaliser une **campagne photos** comme base d'outils autour de **paysages hivernaux** avec **peu ou pas de neige** véhiculant un esprit montagne glacée, givrée et une envie de grand air.
 - affirmer la communication sur les **expériences toutes saisons** : gastronomiques, culturelles, sportives*Exemple : création d'une campagne promotionnelle par cible (vidéo, photo)*
- Décliner le tout en un **plan de communication** et une **campagne promotionnelle** : récit, campagne photos, texte promotionnel, offre nouvelle...



Coût outils et supports de communication : 10 000€ à 50 000€HT

2 - Créer et fédérer un réseau d'ambassadeurs

- Sensibiliser** les acteurs du tourisme/partenaires OTHPD aux **transformations** climatiques, environnementales, sociétales et le rôle qu'ils peuvent jouer :
 - organiser des **réunions** d'information collective
 - réaffirmer les **enjeux** lors des séances officielles : CA et AG de l'OTPHD
 - créer des **encarts spécifiques** dans le guide des partenaires et tous les supports de communication de l'OTPHD : site web, réseaux sociaux, cartes de randonnées, guides touristiques, newsletters professionnelles et grand public... + dans les espaces accueil des Bureaux d'Informations Touristiques
 - créer un parcours de **formation** pour 30 à 60 acteurs par an
 - créer des **ateliers** ponctuels sur les sujets de transformations climatiques, environnementales, sociétales, leurs impacts et les actions à mettre en place collectivement
- Organiser des **formations au récit**, à l'usage des **outils de communication**, à la plateforme de **commercialisation** : en présentiel et/ou page web avec toutes les informations à disposition
- Créer une **marque employeur fédératrice du réseau** (voir fiche action n° 7 Plan de transition et de sauvegarde des métiers, emplois & compétences)
Exemple : création visuelle, rencontres régulières



Coût formation et maraudage : 10 000€ à 50 000€HT



8. NOUVELLE STRATÉGIE COMMUNICATION, PROMOTION ET VENTE DU TERRITOIRE

TOTEMS NATIONAUX - FONDAMENTAUX Marketing et communication

3 - Préserver, mutualiser et développer l'économie locale

- Créer un **pass mutualisé** pour les activités emblématiques du territoire pour les locaux, annuellement et pour les touristes, à la saison.
- Poursuivre le développement de la **plateforme commerciale mutualisée** en augmentant le nombre de partenaires intégrés et en étoffant et diversifiant l'offre.
- **Mutualiser la commercialisation** avec d'autres organismes pour optimiser les coûts liés au personnel et aux espaces de vente.
- Transformer l'**accueil touristique** en mutualisant avec des lieux d'activités, en déléguant à des sites et en créant un **réseau** de Relais de l'Information Touristique via les acteurs présents tout au long du parcours client.
- Développer un outil de **GRC** (Gestion de la Relation Client) pour assurer un suivi du client cibler son profil et ses comportements, mettre en place des actions de **fidélisation**



À chiffrer

3 - Faire des habitants, des visiteurs et pratiquants des acteurs de la protection et de la régénération

- **Sensibiliser** les usagers aux **transformations climatiques, environnementales, sociétales** et le rôle qu'ils peuvent jouer : (rendre accessible et utilisable le diagnostic et les recommandations masterplan, SCoT, PCAET) :
 - communication digitale sur les sites web et les réseaux sociaux
 - encart dans les publications des communes
 - médiation humaine spécifique à l'accueil via les bureaux d'accueil, les hébergeurs; les acteurs du tourisme et des loisirs et sur les sites sensibles via du maraudage.



Temps humain et saisonnier

Porteur : Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD)

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	• Développement de la plateforme de commercialisation • Développement du module GRC • Création d'un plan de communication et de formation • Réalisation d'une campagne photos hiver givré
2025	• Création communication et récit hiver adapté et test utilisateur • Organisation d'un prototype pass activités • Développement de la mutualisation de la commercialisation digitale • Création d'une campagne de communication promotion (fin d'année et hiver 25/26)
2026/ 2027	• Création du pass d'activités



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ TOURISME
- MONTAGNES DU JURA
- DOUBS TOURISME
- SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU HAUT-DOUBS (SMIXPHD)
- PARC NATUREL DU HAUT-JURA
- COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU HAUT-DOUBS
- CPIE



Investissement : entre 10 000€ et 50 000€ selon le degré de promotion



Fonctionnement : effectif constant
OTPHD et ETP ingénierie
Masterplan SMIXPHD

128

Emplois saisonniers
supplémentaires à mutualiser



8. NOUVELLE STRATÉGIE COMMUNICATION, PROMOTION ET VENTE DU TERRITOIRE

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPÉ	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
NOMBRE DE VISITEURS ET INTERACTIONS (PRÉSENTIEL ET DIGITAL)	annuelle
E-RÉPUTATION ET RÉFÉRENCEMENT	annuelle
ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION	Par saison





Credit photo: Marion Monnier - Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs



Totems régionaux et territoriaux





TOTEMS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX

Patrimoine historique, immatériel et culturel

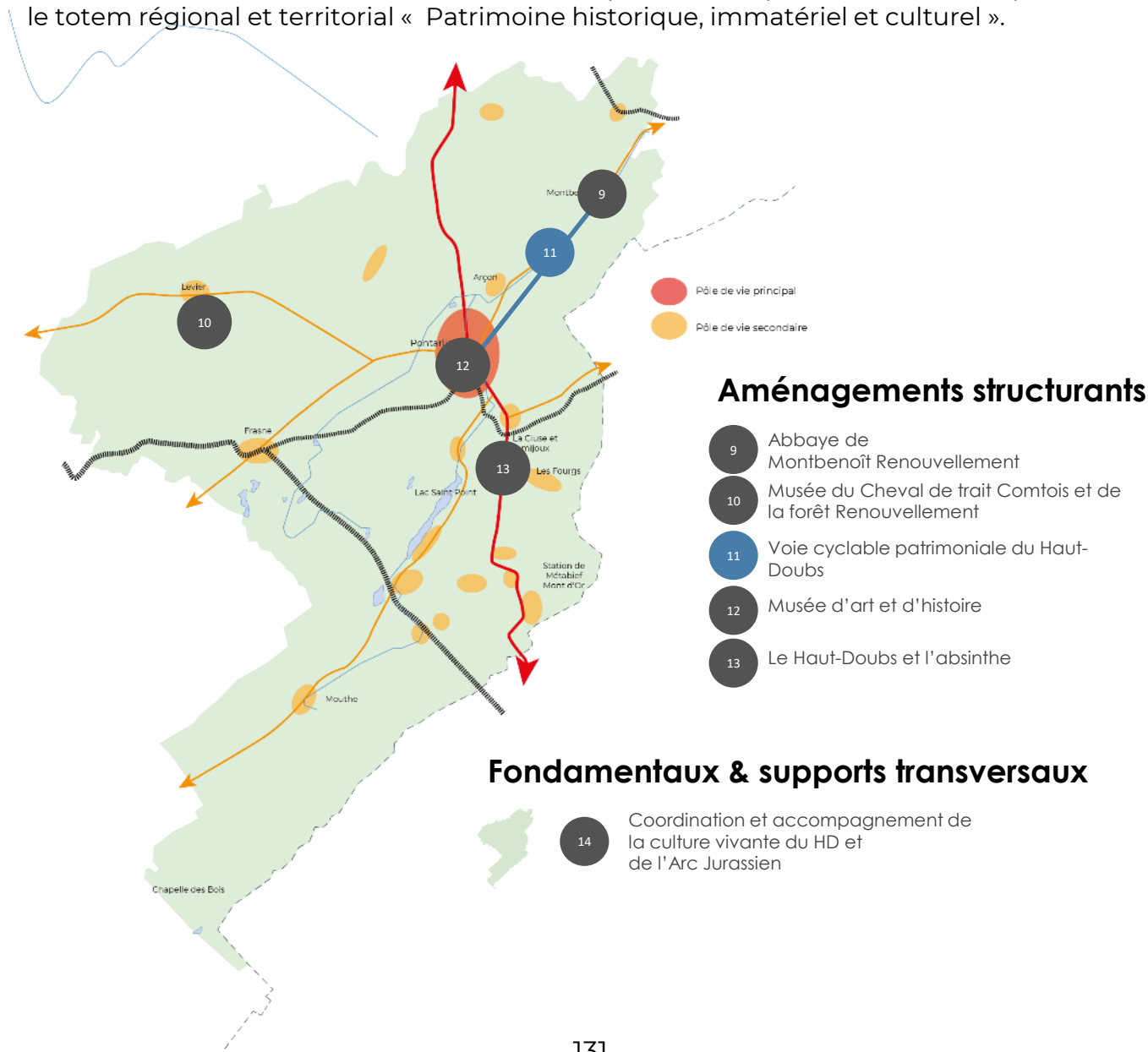
Les totems régionaux et territoriaux du Haut-Doubs sont des espaces et des activités symboliques ayant une attractivité majoritairement régionale et locale.

Ils sont principalement utilisés par des locaux et des excursionnistes dans un rayon de 1 à 2h00 et peuvent intéresser des touristes à la recherche de visites spécifiques pendant leur séjour.

Certaines actions intégrées dans les totems nationaux sont des prérequis pour permettre leur développement.

« Vaut le détour » Cibles prioritaires : locaux, excursionnistes, touristes déjà sur place

Les totems étant nombreux, ils ont été classés par thématiques. Ci-dessous est présenté le totem régional et territorial « Patrimoine historique, immatériel et culturel ».





Au cœur d'une vallée encaissée, traversée par le Doubs et abritant une forêt majestueuse, se tient l'**Abbaye de Montbenoit**, seul **ensemble religieux médiéval** de cette importance, conservé dans le département du Doubs. Fondée au XII^{ème} siècle, le monument est le témoin d'une histoire riche avec sa nef du XII^{ème}, son chœur du XVI^{ème} composé d'une voûte flamboyante et richement orné ainsi que son vaste cloître des XII^{ème} et XV^{ème} siècles et la cuisine voûtée tous deux classés au titre des monuments historiques.

Le monument abrite également le **musée de la République du Saugeais**, micro nation, née en 1947 et héritée d'une identité forte au service d'une tradition d'accueil et de convivialité.

Ouvert toute l'année, ce site accueille en moyenne **5 800 visiteurs** par an avec des visites libres et des visites commentées (groupes et individuels)



Crédit photo : Commune de Montbenoit

Constats

- Un **parcours visiteur** qui n'est **pas optimisé** : un accueil non fonctionnel et de taille insuffisante et l'absence de passage obligé par la boutique en fin de parcours
- Le cloître, joyau du site, n'est pas valorisé à la hauteur de sa **qualité patrimoniale**, de même que certains éléments de mobilier comme le jubé, les statues, les stalles...
- Une **absence de médiation** et de **scénographie** en déambulation autonome qui ne répond pas aux attentes des visiteurs
- Des **espaces manquants** : espace d'**exposition temporaire**, **toilettes** dédiées au site, espaces d'**ateliers**, espaces **séminaires** et de **réunion**
- Une **fréquentation** qui reste en deçà des potentialités du site malgré le terreau fertile que représente la dynamique des acteurs ainsi que la richesse patrimoniale indéniable de l'Abbaye
- Une gouvernance du site (syndicat de Pays de Montbenoit et association des amis de l'abbaye et Office de Tourisme) qui offre des **potentiels de développement** et d'**exploitation** et apportent certaines **limites**

Ambition

- Positionner l'Abbaye comme un **lieu culturel** et **historique** de référence, mêlant histoire, art et modernité, contribuant à la dynamisation du tourisme local
- sublimer le passé tout en s'ouvrant à l'innovation, offrant ainsi une **expérience unique** et **enrichissante** à chaque visiteur sur l'histoire de l'abbaye, la vie du XV^{ème} siècle, la culture de la République du Saugeais et les liens avec les valeurs actuelles.
- **Préserver** et **sauvegarder** le **patrimoine** historique et culturel
- Transformer l'**expérience de visite**, **améliorer l'accessibilité** et le **confort** des visiteurs, avec des infrastructures modernisées et des services adaptés.
- Multiplier par deux la **fréquentation**, par trois les **recettes** et conquérir de **nouveaux profils** de clients

Actions pressenties

Les actions proposées sont tirées de l'étude de faisabilité de valorisation intégrant un scénario muséographique réalisé sur l'Abbaye de Montbenoit en 2023/2024. Assurer la pérennité de cet ensemble patrimonial par la programmation des travaux nécessaires à sa conservation est une étape prioritaire. Un phasage sera à réaliser pour valider et déterminer les actions à mettre en place.

1 – Améliorer l'accueil et l'accessibilité	3 – Créer une programmation culturelle identitaire
2 – Transformer le parcours de visite en une expérience historique et culturelle	4 - Restaurer et mettre en valeur les espaces emblématiques



1 - Améliorer l'accueil et l'accessibilité

- Améliorer la **signalétique** amont et retravailler le traitement des **abords** de l'abbaye avec l'amélioration et la sécurisation autour de la D437.
Exemples : signalétique routière adaptées pour visiteurs automobilistes, cyclotouristes et randonneurs, revêtement de la route, ralentissement, valorisation piétonne...
- Développer des **services** à destination des publics itinérants
Exemples : consignes, borne de rechargement, gonflage, casiers...
- Créer une **identité graphique** forte déclinée en ornement de façade, signalétique, et publicité de vente
- Réaménager l'accueil et la **boutique** autour de l'identité du site
- Créer des **sanitaires** accessibles pour les personnes à mobilité réduite
- Créer des **aménagements** adaptés pour accueillir des **groupes** et en particulier le public **scolaire** : dispositif à hauteur d'enfant, espaces pour des ateliers ludo-pédagogique, coin ludique spécifique.
- Créer un **parcours** et une **expérience** pour les personnes en situation de handicap : un parcours PMR sur toute la partie rez-de-chaussée, dispositifs de compensation (interprétation déportée et/ou visite virtuelle) sur les espaces à l'étage non accessibles, dispositifs adaptés pour tous types d'handicap.

2 - Transformer le parcours de visite en une expérience historique et culturelle

- Proposer un **parcours de visite** autour de thématiques liées à l'abbaye et son **histoire** pour créer un effet crescendo dans la découverte du site et les émotions du visiteur.
- Dans la **cuisine** historique : créer un **espace introductif immersif** pour contextualiser le monument et donner toutes les informations aux visiteurs.
- Les différentes zones suggérées par l'étude : le rapport entre l'Abbaye et son histoire, la vie à l'abbaye, l'église, cœur spirituel et artistique de l'Abbaye, la république du Saugeais, les jardins : lecture de paysages et richesses du Saugeais
- Donner la sensation aux visiteurs d'habiter les lieux à l'aide de dispositifs d'**ambiance** :
Exemples : projections d'ombre, bruits de feu qui crépite, odeurs, conte sur la légende de Berthe de Joux...
- Créer des **expositions interactives** et des dispositifs numériques innovants pour découvrir de manière immersive l'histoire et les trésors de ce site emblématique.
- Valoriser des **documents iconographiques**, moderniser et rendre accessibles des **supports de médiation** nécessaire comme les maquettes, salle d'exposition temporaire (artistes locaux, collection Saugeais...)
- Installer du **meublier** de **protection épuré**, limiter les **vitrines** et privilégier le travail sur les **lumières** et les **ombres**.
- Amener de l'humain dans la médiation en valorisant les **témoignages** et les **valeurs** positives de la République du Saugeais (accueil, humour et convivialité) tout en impliquant le visiteur.



9. ABBAYE DE MONTBENOÎT RENOUVELLEMENT

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

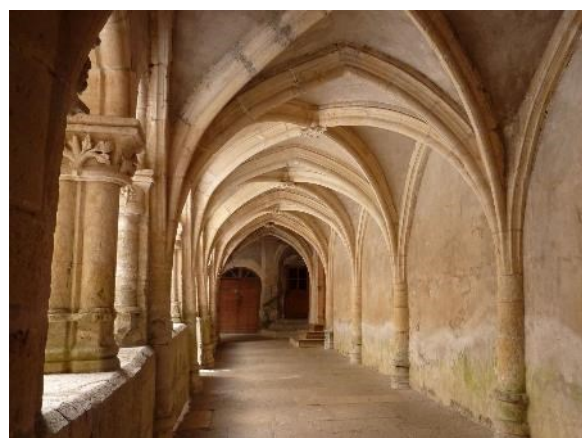
Patrimoine historique, immatériel et culturel

3 - Créer une programmation culturelle identitaire

- Organiser des **activités ludo-pédagogiques**, des **ateliers artistiques** et des **événements culturels**
- Développer de nouvelles activités permettant de **gamifier** et **diversifier** les cibles de clientèles : **escape game**, **visite immersives**, **chasse au trésor**, **spectacles**, **visites et concerts à la bougie...**
- Proposer une **offre ludo-pédagogique** dans les **extérieurs** et les **jardins** qui fait le lien avec le reste du village et les spécificités du territoire.

4 - Restaurer et mettre en valeur les espaces emblématiques

- Assurer la **préservation** de l'ensemble patrimonial en effectuant les **restaurations** indispensables qui seront à définir après avoir effectué un diagnostic sanitaire.
- **Aménager** et **mettre en valeur** paysagère le **cloître** avec des espaces de repos, des bacs de végétation et des aménagements légers dans l'esprit historique et patrimonial du site.
- Etudier la possibilité d'utiliser d'**autres espaces** du monument actuellement privés pour agrandir l'espace d'exposition et/ou créer un gîte.



Crédit photo : Commune de Montbenoit

Porteur : Commune Pays de Montbenoit (janvier 2025)

SRDTL action : Action 6 : renforcer la mise en tourisme patrimoine dont le tourisme de savoir-faire



2023	• Réalisation de l'étude
2024	• Rendu de l'étude • Rendu du rapport de la DRAC
2025	• Phasage du projet par priorité • Restaurations prioritaires • Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage • Définition du projet muséographique prioritaire et des actions rapides à mettre en place (selon le budget de la commune) • Recherche de financement • Réalisation de premières actions rapides
2026 / 2027	• Recrutement d'un maître d'œuvre • Lancement de l'AMO • Lancement des travaux



- DRAC
- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- EUROPE
- PNRDH
- CC ENTRE DOUBS ET LOUE
- MÉCÉNAT



À titre d'informations, coût estimé : 2,5M€ HT avec honoraires et imprévus à confirmer et à valider selon projet choisi

Fonctionnement et recettes à préciser lors du choix des actions



134

1 maître d'œuvre
1 assistant à maîtrise d'ouvrage

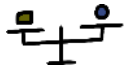
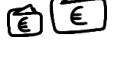


9. ABBAYE DE MONTBENOÎT RENOUVELLEMENT

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



Hier sur les plateaux des Montagnes du Jura, les forêts de résineux fournissaient des matériaux de construction des fermes comtoises et permettaient au lait d'être transformé en fromage ; le bois servait au chauffage et à la fabrication d'outils de travail ; le cheval Comtois transportant le bois et le fromage pour être commercialisés.

Le musée du Cheval de trait Comtois et de la forêt se fait le **témoin** aujourd'hui et ce depuis années de cette **époque** et de ces **pratiques** et **savoir-faire**.



Crédit photo : Musée du Cheval de trait Comtois et de la forêt

Constats

- Des **pratiques** et **savoir-faire** qui se perdent ou s'oublient mais qui continuent à faire partie de l'**identité** du territoire, des habitants
- Une histoire et des pratiques locales qui **intéressent** fortement les vacanciers
- La **forêt** fortement impactée par le changement climatique (sécheresse, fortes pluies, phénomènes météorologiques extrêmes), les attaques de scolytes, qui est importante à **préserver** et à **valoriser**
- Une collection dans le musée, importante qui mériterait une meilleure **valorisation**
- Un sens de **visite** à repenser pour gagner en **attractivité** et **modernité**
- Une **gouvernance** et un mode de **fonctionnement** à repenser pour permettre une meilleure **ouverture** et **agilité**

Ambition

- Faire du musée du Cheval de Trait Comtois et de la Forêt un **lieu incontournable** pour les amoureux de la nature et de la culture régionale franc-comtoise.
- Mettre en valeur l'**histoire** et le **rôle** emblématique du **cheval** de trait comtois, tout en soulignant l'importance de la **forêt** dans l'**économie** et l'**écosystème** régional.
- **Renouveler** les infrastructures et diversifier l'offre afin de proposer une **visite** expérientielle **unique** et **immersive** aux visiteurs.
- Contribuer à renforcer l'**attractivité touristique** du Haut-Doubs, tout en préservant et célébrant ses **traditions équestres** et **forestières**.

Actions pressenties

1 – Affirmer l'identité et les valeurs de la CCA800 au cœur du Haut-Doubs

2 – Définir le positionnement et la vocation du musée

1 - Affirmer l'identité et les valeurs de la CCA800 au cœur du Haut-Doubs

Organiser un **atelier de coopération** avec les acteurs de la CCA800 à partir des éléments existants (étude du site du Rondé,...), des envies, les enjeux actuels et à venir. L'objectif :

- affirmer l'**identité** et les **valeurs** de la CCA800
- définir un **positionnement** loisirs, tourisme
- décliner des **offres** de loisirs et touristiques adaptées.
- Ce travail pourra participer aux actions de **communication** du Rondé (identité visuelle...)
Exemple : atelier coanimé par CCA800, Avenir Montagnes et Office de Tourisme ou mené par un AMO spécialisé dans la scénographie



2 - Définir le positionnement et la vocation du musée

- Organiser un **atelier** de cocréation avec le cercle restreint et techniquement compétent du musée, experts associés, pour établir le **besoin**, l'**ambition** souhaitée en tenant compte de l'**identité** et des **valeurs** de la CCA800. Cet échange permettra d'écrire un cahier des charges pour l'accompagnement scénographique.
- Organiser une démarche d'échanges **bonnes pratiques** et de **collaboration** avec les acteurs du territoire Haut-Doubs (visite entre sites, conseil par d'autres acteurs...) afin de profiter des retours d'expérience.
- Mettre en place des **actions rapides** en test (déplacement de structures, signalétique...)
- Réalisation d'une étude pour identifier les potentielles actions de **requalification** et **renouvellement** de la **muséographie** au regard de l'identité et des valeurs, pour engager un public diversifié, allant des familles aux passionnés d'histoire naturelle.
Exemples : espaces dédiés aux démonstrations pratiques, ateliers pédagogiques, expositions interactives, parcours éducatifs, présentations audiovisuelles et activités ludiques.



Crédit photo : Musée du Cheval de trait Comtois et de la forêt



AMO étude de requalification et renouvellement :
environ 30 000€ HT

Porteur : Communauté de communes Altitude 800

SRDTL action : Action 6 : renforcer la mise en tourisme du patrimoine dont le tourisme de savoir-faire



2024	Validation de l'intention du projet «de requalification et renouvellement du musée »
2025	Organisation d'un atelier de cocréation pour déterminer les besoins de l'étude Rédaction du cahier des charges Réalisation de l'étude
2025 / 2026	Réaménagement selon les ambitions choisies



- COMMISSARIAT DE MASSIF
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- ONF
- ACTEURS CHEVAL COMTOIS
- LES AMIS DU MUSÉE
- À DÉFINIR SELON PROJET



- Étude requalification : environ 30 000€HT
- Investissements : à définir selon les orientations validées



- Effectif constant le temps de l'étude
- Après projet : à définir selon les orientations

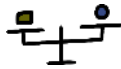


10. MUSÉE DU CHEVAL DE TRAIT COMTOIS ET DE LA FORÊT - RENOUVELLEMENT

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPÉ	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



11. VOIE CYCLABLE PATRIMONIALE DU HAUT-DOUBS

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine historique, immatériel et culturel



Réalisé sur l'ancienne voie de chemin de fer reliant Gilley à Pontarlier et entièrement aménagé et bitumé depuis 2012 par le Département du Doubs, le **Chemin du Train** est une **voie cyclable** de plus de 20km, principalement utilisée par les habitants du territoire du Haut-Doubs pour les **trajets professionnels**, les activités de **sports** et de **loisirs**. Peu empruntée par la clientèle touristique, elle possède néanmoins de nombreux atouts : proximité avec des établissements emblématiques de la gastronomie, du patrimoine historique (Abbaye de Montbenoit, Église de Doubs, centre ville de Pontarlier), du sport (Stade de Biathlon), de la République du Saugeais...

Cette **voie douce** est aussi une dorsale du développement des **activités de pleine nature** du secteur : support de la GTJ cyclo, d'itinéraires pédestres, cyclos et gravel départementaux ainsi qu'un lieu de pratique privilégié du roller et du ski à roulettes. Elle surplombe la vallée du Doubs et traverse des paysages caractéristiques du territoire. La création d'une **voie verte** entre Pontarlier et Le Château de Joux actuellement à l'étude serait une opportunité supplémentaire de créer un axe cyclable **patrimoine** et **valeurs emblématique** du Haut-Doubs.



©OTPHD



©Ville de Gilley

Constats

- Une voie cyclable existante avec un **dénivelé accessible** entre Gilley et Pontarlier, avec une forte **fréquentation** typée **sports** et **loisirs**
- Une **voie** à l'étude entre Pontarlier et le **Château de Joux**
- Des monuments emblématiques du **patrimoine historique** à proximité
- Un **manque d'itinéraires cyclables touristiques** sur le territoire

Ambition

- **Relier** les sites phares du patrimoine historique du Haut-Doubs et les événements culturels et sportifs à travers une expérience ludique de **mobilité** entre **Gilley** et le **Château de Joux**
- Inciter l'exploration du **patrimoine culturel** et **historique**, en favorisant une **mobilité douce attrayante** et **sécurisée**, et en répondant aux aspirations de flâner à vélo, une attente forte des clientèles
- Permettre un accès par voies douces à des **événements culturels** et **historiques** (Abbaye, Musée, Château) mais aussi **sportifs** (Stade de biathlon) caractéristiques des valeurs et de l'identité du Haut-Doubs.
- Contribuer à **diversifier** l'offre touristique du Haut-Doubs, en accueillant un **public varié**, des familles jusqu'aux amateurs de cyclotourisme

Actions pressenties

ou inspirations, à préciser lors du comité de pilotage

- Créer un comité de pilotage, désigner un chef de fil, **responsable** et **coordonnateur** de l'avancée du projet et **qualifier** le projet (vocations, besoins) avec les différents acteurs concernés : le Département du Doubs, les communautés de communes du Grand Pontarlier et d'Entre Doubs et Loue
- Organiser des **réunions** de concertation et créer une **feuille de route** visant à recueillir les idées des parties prenantes, assurer la contribution de l'itinéraire à l'économie. Les acteurs locaux joueront également un rôle clé dans la promotion de la voie cyclable, l'organisation d'événements et d'animations le long du parcours.
- **Aménager** la section reliant **Pontarlier** à la **Cluse-et-Mijoux** et au **Château de Joux** en tenant compte de la préservation naturelle et culturelle et de l'intégration aux paysages. (en cours d'étude de faisabilité à la CCGP via le schéma directeur des voies douces)



11. VOIE CYCLABLE PATRIMONIALE DU HAUT-DOUBS

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine historique, immatériel et culturel

Actions pressenties

ou inspirations, à préciser lors du comité de pilotage

- Étudier la possibilité d'une **liaison sécurisée** entre le **Chemin du Train** et la **Stade de Biathlon**.
- Créer une **scénarisation** et des **expériences ludiques** le long de la voie verte existante : Gilley - Montbenoît – Pontarlier (actuel Chemin du train), puis prolonger l'expérience sur la future voie verte entre Pontarlier et le Château de Joux. (étude en cours)
Exemples : aménagements ludiques expérientiels, jeu, panneaux interactifs, guide de parcours fil rouge... (ex projet Aventures Fankarstiques sur CC Frasne Drugeon)
- Installer des **aménagements informatifs** et **interactifs ludiques** pour valoriser le patrimoine historique et culturel du territoire, l'histoire locale, la faune et la flore.
Exemples : utilisation de QR codes avec des contenus supplémentaires via une application mobile, incluant des vidéos, des récits audios, et des jeux interactifs
- Étudier la possibilité de développer des **services** et **commerces** le long de l'itinéraire avec des partenaires.
Exemples : création de points de location de vélos, services de restauration, mise en place de stations de réparation et d'entretien, et offre de services de navette pour les cyclistes et leurs vélos, fontaines, bancs et tables, sanitaires
- Créer une campagne de **promotion** et de **communication** pour faire connaître la nouvelle section de l'itinéraire patrimonial.
Exemples : brochures, cartes, guides, partenariats avec des restaurants, des hébergements et des attractions touristiques locales pour proposer des offres spéciales et des packages attractifs.
- Étudier la possibilité de créer un **pass patrimoine/culture** permettant aux visiteurs de bénéficier d'avantages exclusifs, tels que des réductions sur les entrées des sites patrimoniaux, des visites guidées gratuites, et des offres spéciales dans les restaurants et les hébergements partenaires. (voir la fiche action #9 Communication).

Porteur : Co-portage à confirmer : Département du Doubs , CC du Grand Pontarlier et CC Entre Doubs et Loue

SRDTL action : Action 6 : renforcer la mise en tourisme patrimoine dont le tourisme de savoir-faire
Action 12 : améliorer les mobilités touristiques et l'intermodalité



2025/ 2026	• Organisation des comités technique et comités de pilotage • Réalisation de l'étude cyclable Pontarlier – Châteaux de Joux
2026/ 2027	• Aménagement du premier tronçon



- DRAC
- DREAL
- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- OFFICE DE TOURISME DU HAUT-DOUBS
- DOUBS TOURISME
- ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS



Estimations : 30 000€HT pour l'étude mise en tourisme
Aménagement de mise en tourisme : à chiffrer selon projet



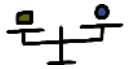
140

Temps de travail équipe Département CC Grand Pontarlier et CC Entre Doubs et Loue
Temps de travail d'un coordinateur



Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



Au cœur du centre ville, le **Musée de Pontarlier** occupe l'une des plus anciennes demeures de Pontarlier (XVe siècle).

Il présente des **collections permanentes** liées à l'histoire de Pontarlier et du Haut-Doubs : collections **archéologiques** (de la Préhistoire au Moyen âge), **peintures comtoises**, **faïences** et collections emblématiques liée à l'**absinthe** ; ainsi que des **expositions temporaires** et des **animations**.

Annuellement ce sont **10 000 visiteurs** qui s'y rendent : locaux, scolaires, touristes.



Crédit photo : Musée municipal de Pontarlier

Constats

- Une **histoire** territoriale **riche** à valoriser
- Des collections du musée reconnues à l'échelle nationale et qui bénéficient de l'appellation « **musée de France** »
- Des **collections** du musée et de la ville **nombreuses**, et un **manque** de **place** pour les exposer
- La **vocation municipale** du musée **non adaptée** par rapport à ses collections de renom et le rôle de témoignage qu'il remplit pour le territoire, face aux enjeux contemporains

Ambition

- **Requalifier** le musée de Pontarlier en un lieu d'**art** et d'**histoire** du territoire du Haut-Doubs
- Identifier le musée comme un **espace témoin** et **fédérateur** du territoire et reconnu comme tel autour de l'histoire artisanale et industrielle et de l'art
- Créer un espace de **sensibilisation** et de médiation à l'art et à l'histoire du territoire
- **Augmenter** la **fréquentation** de 10 000 visiteurs à 30 000 visiteurs par an
- Conserver les collections patrimoniales du territoire dans des **conditions adaptées**



12. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine historique, immatériel et culturel

Actions pressenties

ou inspirations à déterminer lors de la mise à jour du programme scientifique et culturel

- Transformer la vocation du musée en une **vocation territoriale** sur le Haut-Doubs : changement de **nom**, modification de la **communication** (logo, graphisme, moyen de communication), **partenariat** avec d'autres établissements...
- **Adapter** le **récit** et la **muséographie** au regard de cette nouvelle vocation territoriale en lien avec le territoire : identité, histoire, industrie, savoir-faire, patrimoine naturel, patrimoine urbain, enjeux actuels et à venir (climat, environnement, économie et société)...
- **Réaménager** les **salles**, le **sens de visite** et la **mise en scène** au regard de cette nouvelle vocation et présenter des œuvres actuellement conservées en réserve (après le déménagement des œuvres devant être exposées au château)
- Adapter, améliorer ou changer le **moblier scénographique** nécessaire (vitrine, éclairage, scénographie)
- Continuer à développer une **programmation culturelle** et **événementielle**, l'ouvrir au regard de cette nouvelle vocation et du périmètre géographique Haut-Doubs : nouveaux thèmes d'atelier, partenariat avec d'autres établissements, toucher plus de scolaires dans le territoire, proposer des expositions itinérantes
- Créer de nouvelles **salles de réserve** adaptées pour **stocker** et **préserver** les œuvres non exposées
- **Étudier** les besoins et l'opportunité d'**agrandir** ou de **déplacer** le musée dans un bâtiment plus grand pour le doter d'espaces dédiés aux expositions temporaires, aux animations, à l'accueil des scolaires et pour déployer des collections actuellement conservées en réserves

Porteur : Commune de Pontarlier

SRDTL action : Action 6 : renforcer la mise en tourisme patrimoine dont le tourisme de savoir-faire



2024/
2025

- Mise à jour du projet scientifique et culturel commun du musée et du Château de Joux
- Poursuite des animations de sensibilisation



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- DRAC : MUSÉE
- RÉGION BFC culture
- MÉCÉNAT
- CC GRAND PONTARLIER

2026/
2027

- Validation du projet scientifique et culturel mis à jour

2028/
2030

- Déménagement des collections du musée vers le Château
- Nouvelle muséographie du musée
- Mise en opérationnalité des réserves d'œuvres



Investissement : à définir dès la mise à jour du projet scientifique et culturel réalisée



Gestion du projet à effectif constant

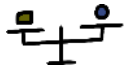


MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison





L'absinthe, plante aromatique reconnue depuis l'antiquité pour ses vertus médicinales fût distillée dès le 18^e siècle et utilisée comme remède, d'abord en Suisse puis en France, à Pontarlier.

Fortement convoitée, puis diabolisée, l'absinthe est de nouveau fabriquée dans la plus pure tradition depuis 2001.

Le Haut-Doubs et plus particulièrement Pontarlier, en est la capitale, avec près de 25 distillateurs, une route franco-suisse reliant les différents lieux clefs du produit (créée en 2010), trois événements annuels deux en France et un côté suisse (Absinthiades, Fête de l'Absinthe, Absinthe en fête) et une exposition permanente au musée de Pontarlier.



©OTPHD

Constats

- Une **fierté** locale ancrée dans les **coutumes** et l'**identité** du territoire
- Un patrimoine immatériel à **fort potentiel** et aux **opportunités** multiples, peu exploité par la ville et le territoire
- Une **activité économique** essentiellement gérée par des acteurs privés **sans synergie** pour **faire rayonner** le produit au niveau territorial
- L'**association** du Pays de l'Absinthe qui a besoin d'être **réanimée**
- Des **liens** avec la **Suisse** à **consolider** et un potentiel de **projet transfrontalier**
- Un **déséquilibre** sur le secteur entre la **Suisse** (équipements, moyens alloués) et la **France** (peu de retour économique pour la collectivité)
- Une **opportunité d'attractivité** pour la clientèle locale régionale et suisse
- Un produit qui a une **image** facilement exportable, au service de la notoriété et de la création de valeur.

Ambition

- Identifier et faire de l'Absinthe un **produit marqueur** du territoire
- Promouvoir le riche **patrimoine** culturel et historique de l'absinthe dans le Haut-Doubs en développant une offre touristique attractive autour de cette filière emblématique. Il s'agit d'impliquer activement les acteurs socio-professionnels locaux dans ce développement touristique, en créant des synergies entre producteurs, restaurateurs, hébergeurs et acteurs culturels.
- **Sensibiliser** les visiteurs à l'importance de la filière absinthe dans le **patrimoine local**
- **Dynamiser** l'économie, l'attractivité, l'image du produit et du territoire

Actions pressenties

1 - Faire du Haut-Doubs la capitale de l'Absinthe	3 - Valoriser l'histoire de l'absinthe et les liens franco-suisse
2 - Développer la filière gastronomique	4 - Proposer une offre ludique



13. LE HAUT-DOUBS ET L'ABSINTHE

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine historique, immatériel et culturel

1 - Faire du Haut-Doubs la capitale de l'Absinthe

- Positionner la **route de l'Absinthe** comme un **axe majeur** touristique de **découverte** du **territoire** avec comme point central **Pontarlier**, berceau du produit :
 - élaboration d'un **itinéraire** incluant les distilleries, les musées, les ateliers d'artisans et les sites historiques liés à l'absinthe
 - aménagement de **pistes cyclables** et de **sentiers de randonnée** reliant les différents sites
 - **décoration** et **emblème** d'absinthe sur des espaces de la ville de Pontarlier (exemple un rond point aménagé)
- Promouvoir** et créer une **signalisation** « capitale de l'absinthe » sur les **supports** de communication **dédié** (brochures, site web, application mobile) et les panneaux des voies cyclables.
- Mobiliser et créer une **coopération**, une **synergie** entre les acteurs de la filière dont les distillateurs.
- Développer des **partenariats** de la filière pour proposer des **offres touristiques packagées** (visites de distilleries, repas thématique, hébergement).
- Prérequis : création d'un **collectif** avec pour organe de fonctionnement un comité de pilotage réunissant producteurs, restaurateurs, hébergeurs, offices de tourisme et collectivités locales.



©OTPHD

2 - Développer la filière gastronomique

- Créer et organiser de **visites guidées** régulières dans les **distilleries** du territoire, avec des **démonstrations** de la distillation de l'absinthe et des sessions de **dégustation**.
- Ouvrir un **bar dédié** à l'absinthe proposant une large sélection de cocktails et de préparations à base d'absinthe, ainsi que des **ateliers de mixologie** pour apprendre à préparer des cocktails à base d'absinthe.
- Créer un **parcours gastronomique** incluant des **restaurants** partenaires proposant des menus thématiques autour de l'absinthe, intégrant des **plats** et des **boissons** à base d'absinthe.
- Organiser des **marchés gourmands**, des **marchés gourmandes**, des **randonnées gastro** mettant en avant les produits locaux, notamment l'absinthe, avec des stands de dégustation et des animations.
- Mêler** les **traditions gastronomiques** du territoire pour en faire des marqueurs de différenciation : valoriser davantage le terroir du Saugeais et la filière fromage. Tisser des liens et valoriser ces filières.



Illustration: Avenir Montagnes Haut-Doubs - Marion Monnier



13. LE HAUT-DOUBS ET L'ABSINTHE

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine historique, immatériel et culturel

3 - Valoriser l'histoire de l'absinthe et les liens franco-suisse

- Revaloriser l'**espace muséographique** dédié à l'absinthe, retraçant son **histoire**, ses **aspects culturels** et son processus de **fabrication** via le musée du Haut-Doubs puis avec la création potentielle d'une Maison de l'absinthe et de son histoire.
- Réfléchir à un **événement annuel** commun autour de l'absinthe afin de réunir les **acteurs** de la filière des deux côtés de la frontière **franco-suisse**, avec des **dégustations**, des **démonstrations**, des **conférences** et des **animations** culturelles.



©OTPHD

4- Proposer une offre ludique

- Créer un **jeu de rôle** de découverte de l'absinthe (20-30 ans) :
 - raconter l'**histoire** de l'absinthe en collaboration avec les producteurs de plantes, incluant des **ateliers interactifs** sur la culture des plantes utilisées pour l'absinthe.
 - organiser des **visites immersives** de distilleries avec **démonstration** du processus de fabrication, suivie d'une séance de **dégustation**.
- Créer un **jeu de piste** pour les familles : parcours avec des étapes clés autour de l'**histoire** de l'absinthe avec des **énigmes** et des **défis**, incluant des **récompenses** à la clé (produits locaux, entrées gratuites pour des visites).

Porteur : Co-portage à définir dont Communauté de communes du Grand Pontarlier (CCGP)

SRDTL action : Action 5 : Renforcer l'attractivité et l'influence de l'œnotourisme et de la gastronomie
autres : actions 22



2024	Réalisés : - Organisation d'ateliers Absinthe Franco-Suisse A réaliser : - Organisation d'un comité de pilotage - Définition des actions et priorisation
2025	- Présentation Bureau CCGP puis en Conseil Communautaire - Étude et chiffrage des actions par envergure - Présentation aux partenaires - Calendrier des réalisations
2026-2027	Réalisation des actions



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- EUROPE
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- PRODUCTEURS ET DISTILLERIES D'ABSINTHE RESTAURATEURS ET HÉBERGEURS.
- OFFICE DE TOURISME ET COLLECTIVITÉS LOCALES.
- MUSÉES, CENTRES CULTURELS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.
- SUISSE ET ASSOCIATION DE PROMOTION ABSINTHE EN SUISSE



Investissements : entre 200 000€ et 500 000€ (hors maison de l'absinthe)

Fonctionnement et recettes à préciser lors du choix des actions



147

Effectif constant
Saisonnier ou animateur



13. LE HAUT-DOUBS ET L'ABSINTHE

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



14. COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA CULTURE VIVANTE DU HAUT-DOUBS ET DE L'ARC JURASSIEN

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX
Patrimoine historique, immatériel et culturel



Grâce à son caractère de moyenne montagne accessible, le Haut-Doubs a vu se développer principalement des activités de loisirs sportives réalisées en pleine nature (randonnée, cyclisme, VTT, nordique, ski alpin...), véhiculant des valeurs de liberté, de dépassement de soi et de convivialité.

Les **événements** dits **culturels** tirent avant tout leur racine de ce **profil sportif** mais aussi de l'**histoire agricole** et **religieuse** du territoire : transhumance, comices, fêtes gastronomiques, fêtes de village, feu de la Saint-Jean...

Parmi cette programmation rythmée sur les éphémérides du quotidien, quelques **cinéclubs**, **spectacles**, et **festivals** ont vu le jour suscitant un **fort engouement** des locaux et des touristes.

Face au changement climatique qui impacte fortement les pratiques de pleine nature, et à l'accroissement fulgurant de la population, la **culture vivante** apparaît comme une filière essentielle pour **accueillir**, **transmettre** les valeurs, l'identité du territoire et surtout **conserver** de la vie et de l'interaction sociale.



Crédit photo : La Sarbacane Pont des Arts

Constats

- Une **population** en forte **augmentation** (+ de 10 000 habitants entre 2000 et 2021 et + 15 000 nouveaux arrivants d'ici 2040)
- Une **perte** de l'**identité** et des **valeurs** du territoire liée à une forte augmentation de la population, les changements des intérêts et l'ébranlement de certaines activités sportives et de loisirs
- Un **rapport** à la **nature** qui s'est profondément **transformé** et en particulier chez les nouveaux habitants et les nouvelles générations
- De nouveaux besoins et centres d'intérêts avec l'arrivée de **nouvelle population** en quête d'**activités**, de **renouveau** et de **dynamisme**
- Des **activités culturelles** jusqu'alors liées principalement aux activités **rurales** et **agricoles**
- Des **acteurs** de l'art et de la culture **dispersés** sans coordination à l'échelle du territoire
- Des premiers **liens** tissés avec les territoires voisins (CC du Val de Morteau, Suisse) qui pourraient être **renforcés**

Ambition

- Placer la **culture** comme un **levier** pour écrire de **nouveaux récits** à l'échelle du territoire
- **Augmenter** l'offre spectacle vivant sur le Haut-Doubs en **coopération** avec les différents **acteurs** du territoire et de la Suisse
- Sensibiliser à la **culture vivante**, l'**art** ainsi qu'aux **valeurs** et à l'**identité** du territoire
- **Accompagner** les **acteurs culturels en place** dans le développement de leur programmation culturelle en local
- **Créer** des **projets culturels** : territoire, massif, franco-suisses.



14. COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA CULTURE VIVANTE DU HAUT-DOUBS ET DE L'ARC JURASSIEN

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine historique, immatériel et culturel

Actions pressenties

ou inspirations, à préciser lors du comité de pilotage

- Identifier les **acteurs** culturels et leurs **besoins** avec un **sondage quantitatif** et **qualitatif**.
- Créer un **comité de pilotage**, définir une **gouvernance** adaptée, désigner un **chef de fil, responsable** et **coordonnateur** de l'avancée du projet et qualifier le projet (vocations, besoins) avec les différents acteurs concernés
- Créer et animer un **réseau** des **acteurs culturels** sur le territoire
Exemple : événements réguliers, communication partagée...
- Mettre en place un **partage** de **ressources matérielles** et **humaines** entre les acteurs culturels pour l'élaboration des projets
Exemple : ressource, partenariat...
- Développer une **coopération** culturelle franco-suisse en définissant une **gouvernance** adaptée, des besoins et objectifs communs
- Créer des **projets** culturels en **commun** :
 - pour initier à l'art, aux spectacles vivants
 - pour transmettre les valeurs du territoire et l'identité
 - pour coordonner et optimiser les tournées et les programmations
- Développer une **coopération culturelle** sur le Massif du Jura avec les acteurs de la filière

Porteur : A définir

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	• Rencontres culturelles franco-suisse – réalisées • Validation de l'intention de l'action en comité de pilotage Avenir Montagnes et en SMIXPH
2025	• Création d'un comité technique puis d'un comité de pilotage • Définition des besoins et d'un plan d'action • Définition de la gouvernance • Lancement des premières actions
2026	• Mise en place d'action de coopération



- DRAC
- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- EPCI
- CAHD
- ACTEURS DE LA CULTURE DU HAUT-DOUBS, DES TERRITOIRES VOISINS EN FRANCE ET EN SUISSE



À définir : selon les projets choisis



150

Travail du poste animation du Masterplan

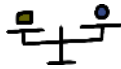


14. COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA CULTURE VIVANTE DU HAUT-DOUBS ET DE L'ARC JURASSIEN

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés en [page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS CULTURELS	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison





TOTEMS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

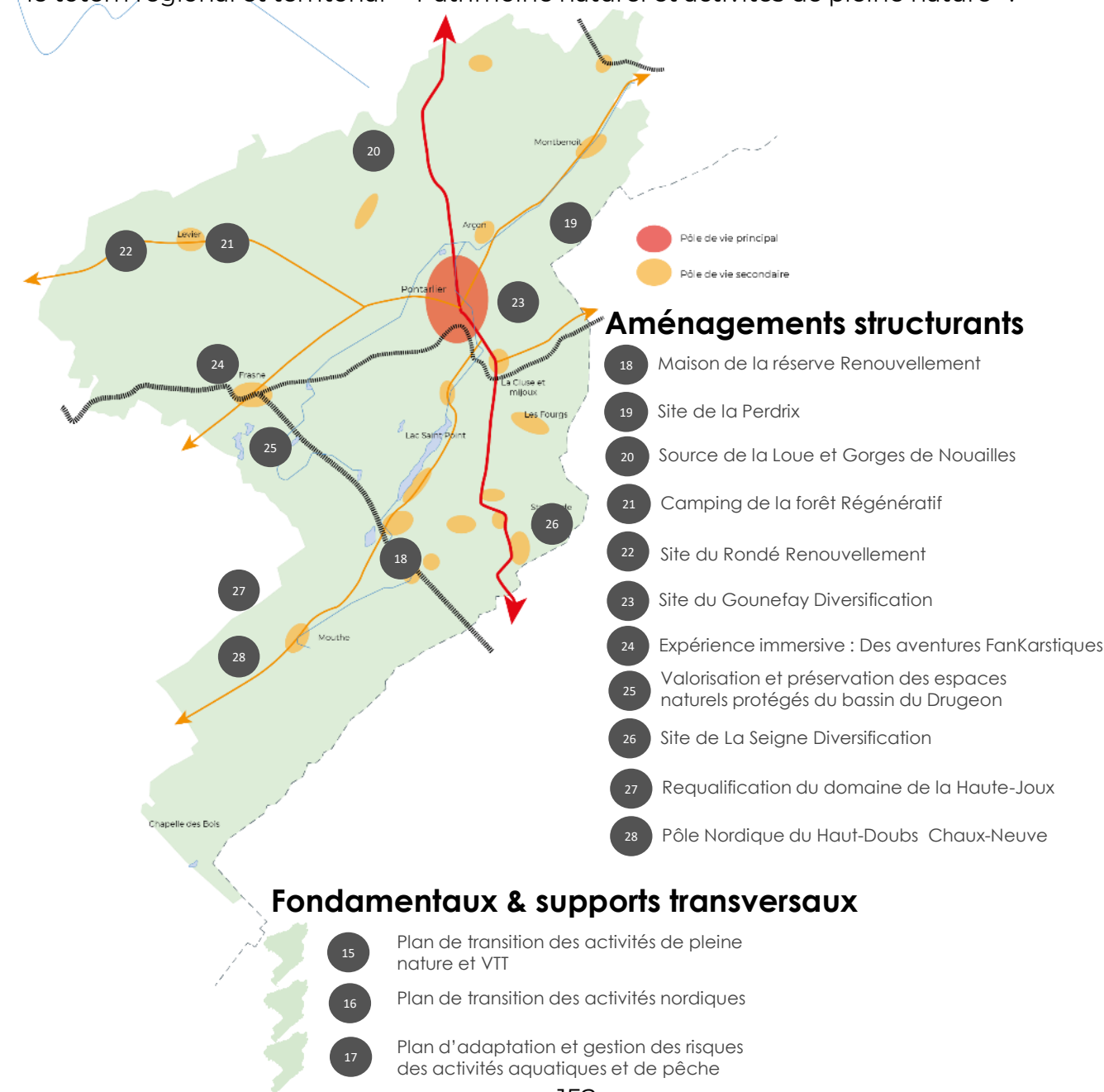
Les totems régionaux et territoriaux du Haut-Doubs sont des **espaces** et des **activités symboliques** ayant une attractivité majoritairement régionale et locale.

Ils sont principalement **utilisés par des locaux et des excursionnistes** dans un rayon de 1 à 2h00 et peuvent intéresser des touristes à la recherche de visites spécifiques pendant leur séjour.

Certaines actions intégrées dans les totems nationaux sont des prérequis pour permettre leur développement.

« Vaut le détour » Cibles prioritaires : locaux, excursionnistes, touristes déjà sur place

Les totems étant nombreux, ils ont été classés par thématiques. Ci-dessous est présenté le totem régional et territorial « Patrimoine naturel et activités de pleine nature ».



15. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature



Le Haut-Doubs est un territoire de moyenne montagne recouvert à 50% de forêt et parcouru par de nombreux points d'eau. Ses paysages remarquables et ses pentes douces ont favorisé le développement d'activités de pleine nature pour les débutants comme pour les confirmés avec en hiver : les activités liées à la neige (ski alpin et activités nordiques) et sur le reste de l'année : randonnées, activités aquatiques, cyclisme, VTT et plus dernièrement trail. Ces activités sont aujourd'hui fortement prisées aussi bien par les locaux que les touristes en quête de liberté, de sport et de lien à la nature, tandis que les espaces naturels de pratiques sont de plus en plus fragilisés et à risques.



©Ben Becker



©UTMJ



©Ben Becker

Constats

- Des **activités** de loisirs pleine nature se déroulant au cœur d'un **patrimoine naturel sensible** et fortement impacté par le changement climatique, les **transformations** ou **augmentations** des **pratiques agricoles** et **sylvicoles**, l'**accroissement** de la **population** et le **changement** de certains **comportements** des pratiquants
- Une **augmentation** des **pratiques** de pleine nature toute l'année due à l'accroissement de la population et une diversification liée à la diminution de l'enneigement
- Des **pratiquants** de loisirs et tourisme qui **déambulent** en dehors des sentiers, cherchant un sentiment de liberté, qui n'ont pas tous les codes de la moyenne montagne et des espaces sensibles. Ces pratiques sont amplifiées par le digital et les applications qui permettent plus d'autonomie, mais de moins en moins contrôlables par les gestionnaires et peuvent impacter la qualité des milieux.
- Des **informations** et un **balisage à améliorer** (clarification de l'information, mise à jour, signalétique d'information nombreuse et non homogène, manque de cohérence sur le territoire...)
- Des espaces avec un **chevauchement** des **vocations** et **activités** associées provoquant des risques de conflits d'usage
- Un territoire perçu comme une destination de **fraîcheur** en période de fortes chaleurs estivales
- Un **manque d'identité** sur les activités et les sites de pratiques de pleine nature à l'échelle du Haut-Doubs
- Des **sentiers** et **itinéraires** qui peuvent être **dangereux** à certaines périodes et pendant les phénomènes météorologiques violents
- Des **risques climatiques** (orages, crues) et **environnementaux** (scolytes) de plus en plus nombreux qui impactent et impacteront les pratiques

Ambition

- Positionner le Haut-Doubs comme un **territoire incontournable** des activités de plein air de **moyenne montagne** accessible à tous.
- **Promouvoir** et **rendre attractif** le territoire et plus largement les **Montagnes du Jura**
- Faciliter l'**accessibilité** des pratiques de pleine nature au plus grand nombre à travers un accompagnement du **développement raisonné** et en tenant compte des milieux
- **Optimiser** et **harmoniser** les pratiques de plein air, en mettant l'accent sur la **gestion durable** des sentiers et itinéraires, des espaces d'accueil (départs / arrivés),

Actions pressenties

Les activités aquatiques, cyclotourisme ou liées à la neige sont traitées dans des fiches actions spécifiques.

1- Coordonner et rationaliser les offres APN du territoire

2 – Créer un plan de gestion de la randonnée pédestre

3 – Consolider, qualifier et coordonner l'offre cyclo et VTT

4 – Répertorier et structurer les offres trail



15. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

1 - Coordonner et rationaliser les offres APN du territoire

- Réaliser un **inventaire** complet des **activités** de pleine nature sur l'ensemble des sentiers, pistes, incluant les espaces accueils et services associés.
- **Cartographier** et **analyser** : la fréquentation, les impacts et les risques climatiques et environnementaux, la sécurité, l'accessibilité à tous la viabilité économique de chaque activité pour déterminer des critères de sélection maintenues, optimisées ou abandonnées au regard des enjeux.
- **Coordonner** avec l'OTPHD la **communication** des activités APN : récit à améliorer pour compenser la diminution des activités neige et l'essor des APN.
- **Coordonner** les **événements** : vocation, calendrier, ressources humaines et matérielles pour éviter les chevauchements et optimiser les ressources.
- Imaginer des **projets** (aménagement ou événements communs) sur l'ensemble du territoire
- **Accompagner** le développement de projet aménagement et activités de pleine nature pour tous (tourisme et loisirs social et solidaire, personnes en situation de handicap...).
Exemple : règlement d'intervention spécifique, événement, aménagements sur certaines zones

2 – Créer un plan de gestion de la randonnée pédestre

- Faire émerger un plan de gestion de la randonnée coordonné sur l'ensemble du territoire : signalétique, coût, calendrier de mise en œuvre, coordination des parties prenantes.
- Mettre en place un programme régulier de maintenance et de réparation des sentiers de randonnée
Exemple : en collaboration avec les bénévoles et les associations locales.
- Créer une identité représentative pour le territoire pour identifier et promouvoir les activités de pleine nature avec des panneaux de signalisation clairs et informatifs, des cartes interactives et des points d'information pour guider les randonneurs et les sensibiliser à la protection de l'environnement, en s'appuyant sur les outils existant comme Explore Doubs.
- Établir des stratégies pour gérer les flux de visiteurs et sur fréquentation potentielle à venir.
Exemples : information en temps réel en digital sur les conditions météorologiques, taux de fréquentation, système de réservation pour les sentiers les plus populaires et des initiatives pour répartir les visiteurs sur l'ensemble du réseau de sentiers



15. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

3 - Consolider, qualifier et coordonner l'offre cyclo et VTT

En lien avec le chargé de mission VTT du Doubs porté par ENJ :

- **Cartographier** les différentes **offres, catégories, niveaux** sur le territoire : mobilité douce, cyclotourisme et VTT
- **Moderniser et entretenir** les **sentiers** de VTT identifiés comme prioritaires en **Exemples : améliorer le balisage, panneaux de signalisation, stations de réparation, zones de repos.**
- **Développer** des **zones ludiques d'apprentissage** vélo VTT avec des modules en bois de façon cohérente et raisonnée sur le territoire
- **Mutualiser** des **formations, métiers et ressources humaines** entre les différentes activités APN et nordiques
- Créer et coordonner un **plan** pour l'**offre cyclotourisme** : en s'assurant de la cohérence et la connectivité des sentiers cyclo et VTT à travers le territoire, en collaborant avec les collectivités locales, les hébergeurs et les associations de cyclistes. (en lien avec les fiches actions spécifiques)
 - Mise en tourisme des axes identifiés. **Exemple : axe patrimoine Pontarlier Gilley**
 - Identifier et aménager de nouveaux axes
 - Développer les points nœuds
 - Développer des zones de repos, stations de réparation
 - Développer la mise en place et labellisation Accueil vélo
 - Créer des partenariats avec des acteurs socioprofessionnels
- **Développer** les **points nœuds** en lien avec le Département du Doubs.



15. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

4 - Répertoire et structurer les offres trail

- Réaliser un **inventaire** des **offres** de **trail** existantes, en cartographiant les itinéraires, les niveaux de difficulté et les points d'intérêt.
- Développer une **pratique respectueuse** des lieux avec des pratiques **durables**
Exemples : chartes développement durable, adaptation des zones, sensibilisation et information des pratiquants
- **Partager** du **matériel**, **ressources** et **bonnes pratiques** entre les acteurs du trail et des autres activités de pleine nature en lien avec Doubs Terre de Trail, UTMJ
- Conseiller et aider à la **labellisation** de l'offre sur le périmètre territorial.
- Travailler à la **commercialisation** de l'offre
- Accompagner le développement de la pratique auprès des **enfants**
Exemples : rencontres scolaires, événements, sensibilisations, conférences
- **Coconstruire** des **projets** au niveau du territoire, massif ou franco-suisse avec les acteurs (associations, club) pour **structurer** l'offre.
- **Coordonner** les **espaces** et **événements** : vocation, calendrier, ressources humaines et matérielles
- **Communiquer** et **promouvoir** les pratiques et plus largement les Montagnes du Jura : création de contenus médiatiques locales, nationales et internationales

Porteur : Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD)

SRDTL action :



Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne
Action 3 : faire de la Bourgogne Franche Comté une terre d'itinérance de sens et de diversité écoresponsable
Action 22 : animer les filières et poursuivre la labellisation

2024	• Validation fiche action APN du Masterplan et du portage au SMIXPHD
2025	• Création d'un Comité technique • Premier inventaire des aménagements et offres • Définition du besoin d'accompagnement et temps nécessaire (mission ou AMO) • Consolidation de l'inventaire
2026	• Choix et zonage • Etude d'aménagements



- FFRP / CDRP / FFC
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- EPCI
- PARTENAIRES DU PATRIMOINE NATUREL
- MONDE AGRICOLE
- FÉDÉRATION DE CHASSE 25



À titre d'information, coût estimé :
Études AMO : entre 50 000€HT à 100 000€HT
Investissements : à chiffrer selon projet



Temps de travail SMIXPHD, des techniciens et de l'OTPHD
Temps de travail de poste VTT département porté par ENJ

156

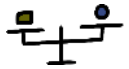


15. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
FLUX & FRÉQUENCE	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	Par saison



16. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS NORDIQUES

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX Patrimoine naturel et activités de pleine nature



Le **nordique** (ski de fond, biathlon, raquettes à neige, chien de traîneaux, marche nordique, luge...) dans le Haut-Doubs prend son essor dans les années 1970. Depuis, les activités sont partie intégrante de l'**identité** du **territoire**. Avec ses **7 domaines** nordiques, **19 sites** nordiques, **1 125 km** d'itinéraires, 800 km de piste de ski de fond et 325 km de raquette, le Haut-Doubs est le territoire avec le plus km de pistes sur le Massif du Jura et en France !

Mis en place par les associations puis par les **Communautés de communes** et fréquemment gérés par ces dernières, certains sites peuvent avoir recours à des **associations** et au **bénévolat** : les enjeux d'avenir et de gestion sont variés !



Tous ces sites font partie du réseau **Espace Nordique Jurassien**, regroupant les 30 domaines nordiques du massif du Jura. Avec une moyenne de **620K€** de CA de ventes de redevances/an, ce secteur couvre plus de 85% du CA du Département, et près 25% du CA du Massif. La fréquentation du secteur est d'environ **150 000 Journées Skieur** (entrées) en moyenne.

Constats

- **Diminution** de l'**enneigement** due à la hausse des températures, ainsi que les phénomènes extrêmes rendant la pratique irrégulière et induisant des **fermetures** de **sites** aux périodes les plus fréquentées. Hiver 2023/2024 (faible enneigement) : site ouvert en moyenne 20 jours et 40 jours durant l'hiver 2022/2023...
- **Adaptation des pratiques de damage** qui permettent d'optimiser un faible enneigement
- **Augmentation** des **risques** de **chutes d'arbres** dans les forêts liés aux impacts du changements climatiques posant des questions sécuritaires
- **Augmentation** des **usages** des **autres filières** (sylviculture, agriculture, chasse) en hiver rendant les **pistes impraticables**
- **Irrégularité** des conditions de travail pour les **saisonniers**, impliquant des difficultés de **recrutement** et de **maintien** des **emplois**. Ce phénomène est exacerbé par la forte attractivité des emplois suisses.
- **Encadrement** et **sécurisation** des sites de plus en plus **difficiles** à maintenir et à assurer.
- **Enjeux sécuritaires** lors des hivers sans neige avec l'utilisation des pistes par des pratiquants, visiteurs même si celles-ci sont fermées et non encadrées.
- Un territoire avec une structuration, une coordination et un réseau via l'**Espace Nordique Jurassien** (ENJ)
- **Modèle économique** des activités et de la redevance fortement **fragilisé** et de moins en moins adapté aux impacts
- **Non financement** des **équipements** et **aménagements** dépendants uniquement de la neige, par les partenaires institutionnels
- **Réciprocité** qui crée des **déséquilibres économiques** et des **tensions entre collectivités**
- **Inégalités** dans la **préparation** et **sécurisation** des sites
- **Fort attachement** aux activités nordiques rendant les réactions parfois irrationnelles et transformations difficiles

Ambition

- **Maintenir** et **adapter** la filière nordique face aux défis climatiques et économiques tant que la ressource est toujours présente
- Participer à l'**attractivité économique** du territoire en **transformant** et **diversifiant** les sites nordiques identitaires
- **Faire perdurer** l'**esprit nordique** : liberté, convivialité, solidarité et apprentissage à travers des activités de pleine nature à destination des locaux, des enfants, des touristes, des sportifs et des champions

Actions pressenties

1 – Optimiser et transformer les offres et les sites	3 – Adapter et optimiser la préparation des sites
2 – Adapter et définir la gouvernance et les modèles économiques	4 – Accompagner la transition des acteurs et des pratiquants



16. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS NORDIQUES

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

1 - Optimiser et transformer les offres et les sites

- Concentrer les **efforts** et les **moyens** sur les **périmètres** encore **viables climatiquement** et **économiquement** : fermeture de sites - réduction de km de pistes - déplacement des départs de pistes
- **Accompagner** en priorité la **transformation** des sites répondant à un ou plusieurs **critères** : à proximité d'un pôle économique et regroupement d'habitations, représentatif d'une offre sur un périmètre, adossé à des activités économiques ou de loisirs d'hébergement, restauration ou clubs
Les sites identifiés en vue d'une reconversion après l'activité nordique (voir Fiches actions associées) :
 - La Perdrix : positionnement à définir
 - Haute-Joux : activités neige non liées au ski de fond, activités après neige à définir
 - Le Gounefay : famille et nature
 - La Seigne : vocation sport pleine nature esprit nordique (biathlon, skie roue)
 - Chaux Neuve : soutien aux clubs et compétition 4 saisons puis diversification à définir
- **Accompagner** les autres sites quand l'exploitation ne sera plus possible vers une **nouvelle vocation**. Exemple diversification tourisme et loisirs, nouvelle vocation et retour à la nature.



Temps humain des techniciens

Coût de la transformation/site entre :
300 000€ et 800 000€

2 - Adapter et définir la gouvernance et les modèles économiques

- Créer un **groupe de travail** sur le modèle économique et la redevance nordique :
 - maintien des activités nordiques
 - transformation post activités nordiques pour répondre à quel dessein ? Quels seraient les gouvernances et les modèles ? En partenariat avec ENJ et Nordic France
- Travailler sur un **pass multi activité** par saison et annuel (voir Fiche action #8 : Communication)



Temps humain et saisonnier

3 - Adapter et optimiser la préparation des sites

- Partager et poursuivre les **bonnes pratiques** mises en place par les sites et relayées par l'Espace Nordique Jurassien :
 - **préparer le terrain** en amont (étaler les taupinières, élaguer et élargir en bord de pistes, aplanir les terrains et chemins utilisés, éviter les dévers.....)
 - utiliser des **engins** et **outils** de damage plus **léger** qui abîment moins les sols (utilisation de chenilles en caoutchouc sur les dameuses actuelles, travail des pistes avec un grillage souple, rouleau tiré par la dameuse)
 - **réactivité** et **investissement** du personnel pour optimiser le damage, l'entretien, le ré-enneigement
- Organiser des **journées de découvertes** sur sites, formations courtes en partenariat avec ENJ
- **Former** les dameurs aux moyens plus légers en partenariat avec ENJ
- **Déplacer** certains points de **départ** de piste
- Créer un centre de ressources de **partages** de **matériel**, **compétences**



16. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS NORDIQUES

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

3 - Adapter et optimiser la préparation des sites (suite)

- Créer un **groupe de travail** sur la **sécurisation** pour travailler sur les **règlementations**, les servitudes **Loi Montagne**
- Organiser une **instance d'échange** avec les **autres activités** (sylviculture, agriculture et chasse)



Temps humain d'un animateur
Temps humain des techniciens des EPCI



Coût formation : 10 000€ à 20 000€HT

4 - Accompagner la transition des acteurs et des pratiquants :

- Poursuivre la mise en place des **comités techniques** et des **groupes de travail** dédiés à la transition du nordique avec les acteurs concernés et en intégrant d'autres activités. Les sujets seraient variés : partage de bonnes pratiques, sécurisation, transformation des métiers, partage de ressources...
- Accompagner la **transformation** et l'**agilité** des **métiers** via la Fiche action #7 « métiers, emplois et formations » du schéma directeur :
 - création d'une formation mutualisée aux activités sportives 4 saisons entre plusieurs opérateurs et prestataires d'activités
 - Exemple : nordique et VTT, nordique et BPJEPS APT...**
 - créer un groupement d'employeurs nordiques
 - travailler avec les prestataires d'activités pour les montées en compétences
- **Communiquer** sur la démarche de **transition** et les **bonnes pratiques** aux pratiquants : vidéos (réalisée en 2024) , maraudage panneau de sensibilisation



Temps humain d'un animateur
Temps humain des techniciens des EPCI



Coût communication : entre 1 000€ et 5 000€HT

Porteur : Espace nordique jurassien et Communautés de communes

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	• Réalisation d'une vidéo de sensibilisation (réalisée) • Réalisation des comités techniques (lancés depuis 2022) • Organisation de groupes de travail spécifiques : sécurisation, modèles économiques • Réalisation prototype communication sur site • Travail sur la transformation des sites (en cours)
2025/2026	• Transformation des sites : validation des projets, lancement des études avant travaux et aménagements • Poursuite des groupes de travaux spécifiques et mise en place des actions définies



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- RÉGION BFC
- NORDIC FRANCE
- PNR HAUT-JURA
- PNR DOUBS-HORLOGER
- SMIX
- CLUBS



Formation et communication entre : entre 10 000 € et 25 000€ht
Investissement transformation : entre 300 000 et 700 000€ht/site



Coordination : temps de travail SMIXPHD
Temps de travail : ENJ, techniciens EPCI

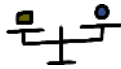


16. PLAN DE TRANSITION DES ACTIVITÉS NORDIQUES

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	annuelle



17. PLAN D'ADAPTATION DES ACTIVITÉS AQUATIQUES DE TOURISME ET DE LOISIRS

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature



Le Haut-Doubs est un territoire de **moyenne montagne**, karstique, recouvert à 50% de forêt et reconnu pour **ses sources, cours d'eau, cascades, lacs, zones humides, tourbières...** Dans ces milieux naturels y vit une **biodiversité diversifiée** représentative du massif du Jura.

Les **espaces aquatiques vulnérables** aux changements climatiques et pratiques humaines, sont très **prisés** par les locaux, les touristiques et les excursionnistes pour les activités de sports, loisirs et pêches.



©Cyrielle Viey - OTHPHD



©Marion Monnier
OTPHD



©Elodie Lhomme Choulet
OTPHD



©Cyrielle Viey - OTHPHD



©Ben Becker

Constats

- Un **patrimoine naturel** fortement **impacté** par le changement climatique, les transformations ou augmentations des pratiques agricoles ou sylvicoles, le développement de la population, le changement de certains comportements des pratiquants
- Une géologie karstique qui influence la **disponibilité** en **eau** et le débit sur certaines périodes.
- Une **température** de l'eau **élevée** liée au changement climatique et à la diminution des débits
- Une **dégradation** des cours et des plans d'eau avec des risques de contaminations au-delà des seuils acceptés
- Des zones aquatiques qui sont des **îlots de fraîcheur** pour la biodiversité et qui sont aussi des lieux de forte fréquentation
- Des **activités** touristiques et de loisirs **à risque** ou déjà impactées par les aléas climatiques et fluctuation de la ressource en eau : navigation, baignade, canyoning, spéléologie, pêche...
- En parallèle, des touristes et habitants qui recherchent de plus en plus les zones de fraîcheur comme les cours et plan d'eau pour leurs activités récréatives
- Le tourisme de pêche n'est pas/plus un tourisme majeur sur le territoire. Il persiste sur le lac de Saint-Point.
- Des doutes concernant les espèces piscicoles qui occuperont les cours d'eau : **températures trop élevées** pour les truites pourtant identitaires du territoire.
- Des espaces avec de multiples activités et des risques de **conflits d'usage**.

Ambition

- **Accompagner** les acteurs des activités aquatiques du tourisme et des loisirs dans l'**adaptation** de leurs activités, la protection, la **transformation** et la **régénération** des milieux
- **Coordonner** les multiples activités de ces milieux et mener des projets en commun
- **Sensibiliser** les acteurs : socioprofessionnels, habitants et pratiquants sur le fonctionnement et enjeux de ces espaces naturels, leur biodiversité, leur fragilité et les comportements à adopter.



17. PLAN D'ADAPTATION DES ACTIVITÉS AQUATIQUES DE TOURISME ET DE LOISIRS

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

Actions recommandées

Les actions seront précisées et enrichies lors des premiers comités de pilotage, en lien avec la Fiche action #5 Plan de sauvegarde et coopération du Patrimoine naturel du Haut-Doubs

- Création d'une **instance de coopération spécifique** dédiée au thème tourisme et loisirs en milieux aquatiques avec les différents acteurs concernés pour mettre en commun les **diagnostics**, déterminer ou ajuster la **stratégie globale collaborative** au regard des enjeux du SAGE, du SCoT et du PCAET.
Estimation : temps de travail des équipes EPAGE et du SMIX
- Organisation d'**ateliers** de mise en situation de crise afin de **préparer** et **coordonner** tous les acteurs : réglementation, protocole possibles, niveaux de responsabilité et répartitions des actions, communication pré établis... Ces ateliers peuvent se faire sous la forme d'ateliers fiction avec des scénarios préétablis avec les experts et organismes responsables.
- Accompagnement, sensibilisation et conseil** à destination des **élus** et des **socioprofessionnels** : séances ou parcours de formations, conférences...
Exemple : parcours de formation, guide pratique, modèle de documents pratiques...
- Mise en place d'animations de **sensibilisation** et **expérimentation** à destination des **locaux** et des **touristes** (communications, médiations). Les zones à risques seront à établir avec le comité de pilotage.
Exemple : maraudage, panneaux de sensibilisation, ateliers éducatifs
- Sensibilisation et coordination** des **acteurs** des activités loisirs et tourisme dans les zones sensibles
Exemple : comité de préparation
- Création d'un **plan d'actions** adaptés en coopération avec les différents acteurs

Porteur : Coordination : Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	Validation du portage de l'action par le SMIXPHD
2025	- Définition de la gestion technique - Organisation du comité technique - Organisation du premier comité de pilotage et validation des premières actions rapides - Organisation des groupes de travail et définition du plan d'actions consolidé - Réalisation des actions rapides
2026	- Réalisation des actions rapides - Organisation du comité de pilotage #2 et présentation du plan d'actions - Mise en place des actions d'envergure



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- AGENCE DE L'EAU
- REGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- EPAGE
- EPCI DU HAUT-DOUBS
- ONF
- EPAGE
- CPIE HAUT-DOUBS
- MAISON DE LA RÉSERVE
- PNR HAUT-JURA
- PNR DOUBS HORLOGER
- ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS
- SYNDICATS CONCERNÉS (DONT SYNDICAT MIXTE DES DEUX LACS)



À chiffrer selon les premières réunions (études, dispositifs ou aménagement)



163

Temps de travail SMIXPHD
Temps de travail des acteurs (EPAGE, EPCI...)



17. PLAN D'ADAPTATION DES ACTIVITÉS AQUATIQUES DE TOURISME ET DE LOISIRS

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installations énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) ? • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence	Livrables
OBSERVATOIRE BIODIVERSITÉ	annuelle	Chiffres clés et évolution des essences et espèces
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle	Chiffres clés et évolution
SATISFACTION CLIENTS	par saison	Résultats d'enquêtes quantitatif et qualitative



18. LA MAISON DE LA RÉSERVE - RENOUVELLEMENT

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT Patrimoine naturel



Fondée en 1986, la **Maison de la Réserve** a pour vocation première la **transmission** des **connaissances naturalistes** liées à la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray. L'actuel bâtiment, construit en 2002, permet ainsi aux visiteurs de découvrir les milieux naturels qui composent la réserve naturelle et le territoire du Haut-Doubs ainsi que la faune qui les occupe sous forme de dioramas grâce à une muséographie permanente et des expositions temporaires et artistiques renouvelées tous les 3 mois (peintures, photographies, sculptures...). L'établissement accueille tout au long de l'année environ **13 000** visiteurs (habitants, touristes et groupes).



©Maison de la Réserve

Constats

- Des **aménagements vieillissants** ou **détériorés**
- Une **fréquentation en diminution** et des **avis clients contrastés**
- Un **modèle économique fragile**
- Des **enjeux** du territoire **prépondérants** : environnement, démographie, économie, tourisme et loisirs, contexte frontalier
- Une opportunité pour la Maison de la réserve de devenir un **acteur clef des transformations** en cours dans les milieux naturels du territoire

Ambition

- **Conforter** la **vocation** actuelle de la Maison de la Réserve : être l'**outil pédagogique** principal de l'association pour **sensibiliser** les habitants et les touristes aux **enjeux** liés à la réserve naturelle et plus généralement aux **milieux naturels du Haut-Doubs**
- **Affirmer** sa vocation d'être l'**acteur référent** des milieux naturels du Haut-Doubs
- Devenir un **lieu de vie** du territoire permettant des moments de **rencontre**, d'**échange**, de **détente** des habitants et des touristes autour des thématiques portées par la Maison de la réserve et ainsi augmenter sa fréquentation de 13 000 à 20 000 visiteurs / an.

Actions pressenties

1 – Affirmer et diversifier la vocation	3 – Innover et se renouveler à travers des expériences et des expositions
2 – Dynamiser et humaniser la médiation	4 – Proposer des services secondaires comme lieu de vie



18. LA MAISON DE LA RÉSERVE - RENOUVELLEMENT

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT *Patrimoine naturel*

1 - Affirmer et diversifier la vocation

- **Sensibiliser** en priorité aux thématiques liées à la Réserve naturelle nationale du Lac de Remoray
- **Donner à voir** et **à expérimenter** cette réserve, non accessible au public, à travers des animations ludiques et immersives
- **Sensibiliser** plus largement à des thématiques transversales liées à la réserve, au territoire du Haut-Doubs et du Massif du Jura : ressource en **eau** – **changement climatique** – **tourbières** – **géologie**
- Seront **exposés** et **expérimentés** : le contexte historique et scientifique, les liens avec le territoire et les impacts sur la réserve, les actions mises en place, les bonnes pratiques à adopter à travers « les milieux montagnards et alpages » et « les milieux humides, lacs et rivières ».
- Adopter un **ton éditorial humanisé** et **accessible** à tous les publics dont les personnes en situation de handicap.



©Maison de la Réserve



©Claire Leboisselier

2 - Dynamiser et humaniser la médiation :

- Créer une **façade attractive et innovante**
Exemples : œuvre artistique, objet architectural
- Créer un **objet totem** dans la trémie entre le niveau 0 et le niveau -1 afin d'**attirer**, de **subjugu**er et d'**immerger** les visiteurs dans la réserve
Exemple : sculpture géante d'un animal de la réserve...
- Transformer le **parcours de visite**
- Rénover le **matériel** et les **aménagements**
- Créer des aménagements et décorations d'**immersion** et dans chaque milieu : boîtes sonores, éléments à toucher, décor immersif, ciel aménagé, empreintes au sol, bancs conteurs...
- Faire évoluer la maquette avec des **animations lumineuses** à actionner par le visiteur et d'autres **aménagements interactifs**
- Conserver les **visites libres** et **visites guidées** et programmer des **animations scientifiques** ponctuelles sur un temps court dans l'espace Labo.



Photos d'inspiration moodboard de l'étude :
La Grange Nature - Johnson-Laux



18. LA MAISON DE LA RÉSERVE - RENOUVELLEMENT

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

Patrimoine naturel

3 - Innover et se renouveler à travers des expériences et des expositions

- Renforcer l'accompagnement des visiteurs dans l'espace Labo pour rendre l'espace et les zones d'ateliers attractifs, accessibles et utilisables : création d'une **médiation numérique** et organisation d'une **médiation humaine**, sur des créneaux à réserver au préalable
- Faire de l'espace d'exposition temporaire un **lieu modulable** et avec une diversité de propositions : espace dédié aux enfants de 3 à 7 ans, expositions renouvelées, espace événementiel



Crédits photo : Fort des Dunes - Le Palais de la découverte

4 - Proposer des services secondaires comme lieu de vie

- Aménager des espaces de **pique-nique** pour les familles, les groupes scolaires, les randonneurs, les cyclotouristes, les automobilistes de passage...
- Proposer une **petite restauration** sur la partie terrasse couverte en partenariat avec un acteur privé. Une offre qui sera dans l'esprit de la maison de la réserve : de saison et local

Porteur : Communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs et association des amis de la maison de la réserve naturelle du lac de Remoray

SRDTL action : Action 1 : Poursuivre la transition climatique de la montagne
Et 2, 11



2023	• Organisation d'ateliers participatifs pour faire émerger des propositions (réalisé)
2024	• Réalisation de l'étude d'opportunité (réalisée) • Réalisation d'enquêtes clients (en cours) • Conforter le portage
2025	• Définir les modalités d'intervention sur le site, pour l'ensemble des travaux de second-œuvre • Rédaction du pré-programme muséographique • Programmation muséographique
2026/2027	• Conception scénographique • Mise en œuvre de la réalisation



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- SMIX PAYS DU HAUT-DOUBS
- MÉCÉNAT



Travaux scénographiques :
488 904€HT

Travaux sur le bâtiment :
150 000€HT

AMO :
33 462€HT



167

ETP conduite de projet :
65 000€ net employeur

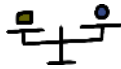


18. LA MAISON DE LA RÉSERVE - RENOUVELLEMENT

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



Le site de la Perdrix est situé sur les hauteurs du Val du Saugeais à 1 080m, à proximité de la frontière suisse. Dynamisé par la création d'une **auberge-restaurant**, d'un **gîte d'étape** et d'un **site nordique** dans les années 1980, le lieu s'est ouvert progressivement à d'autres activités : randonnée itinérante, VTT, astronomie et depuis quelques années à l'accueil des athlètes du stade de biathlon F. Baverel à Arçon, à 12 km (équipé d'une piste de skis à roulette et d'un pas de tir au format international).

Le site de la Perdrix s'est construit sur un modèle fortement **associatif** et lié à la **neige**, éléments mis à mal par les changements sociétaux et le réchauffement climatique. Si l'affluence en période estivale et les opportunités de nouvelles activités ne manquent pas, le mode de **gouvernance** et surtout un **modèle économique** viable restent à définir afin d'assurer une transition tout en maintenant un hébergement touristique de qualité.



Crédit photo : Haut Saugeais Blanc

Constats

- L'ensemble du bâti et une partie des terrains sur site est propriété de la commune d'**Hauterive-la-Fresse** (Pays de Montbenoît au 01/01/2025).
- L'auberge est en **gestion privée** sous bail commercial.
- Les autres activités actuelles sont gérées par des **associations** (gîte d'étape, site nordique, observatoire),
- Le gîte d'étape et le site nordique sont gérés par l'association le Haut Saugeais Blanc. Le modèle économique actuel, bien qu'associatif et résilient, est fortement basé sur la **neige** et le **bénévolat**.
- Le réchauffement climatique et le **manque de perspectives** liées à la neige agissent directement sur la **motivation** des bénévoles à faire perdurer les hébergements touristiques.
- A l'instar de deux autres structures sur le périmètre du Val du Saugeais : le gîte communal des Alliés et le gîte de la Cernay Blanche à la Chaux-de-Gilley, la gestion d'hébergements à vocation sociale en mode associatif ou municipal (de façon bénévole) devient de plus en plus problématique.
- L'**affluence** de **randonneurs/VTTistes** itinérants tout au long de l'année est **importante**, le site étant un point clé des réseaux GR5, GTJ etc...
- L'emprise foncière est limitée et contraint certains développements



Ambition

- Définir le projet de **transformation** du site de la Perdrix et des sites connexes dans un contexte de **transition** liée à la **neige**
- Développer une **offre** touristique et de loisirs **innovante** et **résiliente**, avec des modèles économiques équilibrés et une gouvernance adaptée pour mieux affronter les défis du changement climatique
- **Diversifier** les **activités** touristiques et de loisirs tout en assurant une exploitation satisfaisante et équilibrée, adaptée aux moyens financiers et humains disponibles. Les modèles de gouvernance et économique recherchés devront permettre d'assurer la pérennité de l'hébergement touristique à vocation sociale (groupes, scolaires, itinérants...).

Actions pressenties

1 - Maintenir et rénover les hébergements touristiques

2 - Diversifier le modèle économique

3 - Définir une gouvernance adaptée

1 - Maintenir et rénover les hébergements touristiques

L'**étude de faisabilité** permettra de définir les actions sur la **modernisation** des infrastructures existantes afin d'améliorer l'expérience des visiteurs et répondre aux normes de **performance énergétique** et aux normes **ERP** de sécurité actuelles :

- Assurer le **maintien** et la **rénovation** de l'hébergement touristique sur le site de la Perdrix.
- Entreprendre des travaux de **rénovation** pour revaloriser les hébergements, incluant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la rénovation des espaces communs et privés et la mise en place de nouvelles commodités pour attirer une clientèle diversifiée. Ces efforts garantiront que les hébergements restent compétitifs et attractifs dans un marché touristique en constante évolution.

2 - Diversification du modèle économique

- **Diversifier** le modèle économique du site pour assurer sa **résilience** et sa **pérennité** avec un projet viable au regard des valeurs, de la gouvernance, des enjeux actuels et des offres voisines.
- Proposer de **nouvelles activités** touristiques et de loisirs adaptées à toutes les saisons en réponse aux défis posés par le changement climatique et aux évolutions des attentes des clientèles. Cela inclut le développement d'activités de plein air **non dépendantes de la neige**, à définir lors de l'étude.
Exemple : randonnée, VTT, expériences culturelles et éducatives...
- Renforcer des **partenariats** avec des acteurs locaux et régionaux pour intégrer des **offres complémentaires** et des **événements thématiques**. Cette diversification permettra de stabiliser les revenus tout au long de l'année, tout en offrant des expériences enrichissantes et variées aux visiteurs.



3 - Définir une gouvernance adaptée

- Définir une **gouvernance** qui convienne à la structuration d'un panel hétéroclite d'acteurs : privés, collectivités, association.
- **Optimiser** la réalisation et la coordination les **actions** en lien avec les **acteurs locaux** et les **sites connexes**.

Porteur : Portage pressenti : communes, communauté de communes Entre Doubs et Loue, association du Haut Saugeais Blanc

SRDTL action : Action 1 : Poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	• Étude préliminaire de sortie de bail de l'Auberge. • Réunion de lancement de l'étude de positionnement et visite terrain
2025	• Réalisation de l'étude de positionnement du site • Livrable de l'étude • Validation de l'ambition du projet et du portage • Consolidation des partenaires
2026/ 2027	• Phasage des travaux et activités • Réalisation des travaux



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- ASSOCIATIONS
- GTJ
- ENJ
- À PRÉCISER SELON LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE



Étude en cours : 37 875€ HT
 Mise en œuvre : à définir selon l'étude



171

À ETP constant dans la phase d'étude
 A définir selon le futur projet

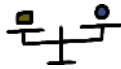


19. SITE DE LA PERDRIX

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

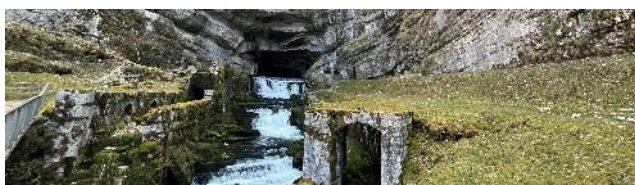
Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison





La Source de la Loue située sur la commune d'Ouhans est une résurgence d'eau alimentée par un réseau hydrographique karstique souterrain d'environ 600 km². Les eaux de la source proviennent de pertes du Doubs, du Dugeon, du val d'Usiers et de la cuvette d'Arc-sous-Cicon puis méandrent à travers les Gorges de Nouailles pour rejoindre ensuite le Pays de Courbet.



©Marion Monnier - OTHPD

Site naturel **grandiose**, il attire de **nombreux visiteurs** venus contempler et arpenter les sentiers.

Le site est **multi-partenarial** avec à la fois des **activités économiques** (EDF) et **touristiques**. En particulier les collectivités communales, intercommunales et départementales se partagent la **gestion** et **l'entretien** des infrastructures et itinéraires touristiques.



©Marion Monnier - OTHPD

Constats

- Un **patrimoine** naturel très **attractif** et **fréquenté** par les touristes comme les locaux avec près de 150 000 passages par an à la source de la Loue (équivalent du Mont d'Or, point culminant du département du Doubs)
- Une **boutique** et un **restaurant** tenus par des **privés** au départ du site
- Des **infrastructures** touristiques **communales** (parking) et **intercommunales** (sanitaires, Maison de la Source)
- Un site également utilisé par EDF pour la **production électrique** (centrale, barrage...)
- Des gorges **grandioses** très **attractives** mais **escarpées**
- Un patrimoine naturel **sensible** impacté par le **changement climatique** et les **événements météorologiques** extrêmes
- Des **chutes de pierres** et **d'arbres**, des **éboulements**, des **affaissements** réguliers et en augmentation
- Une **offre** de **randonnée** en moyenne montagne **engagée** et **inadaptée** au grand public
- Une **biodiversité** importante et des **espèces protégées** sur le site (arrêté de protection de biotope des falaises calcaires du Doubs)
- Un site riche en **histoire** (traces d'ornières datant de l'époque médiévale encore présentes sur le chemin menant à la source, lien avec l'histoire de l'absinthe)
- Un lieu qui illustre la **géologie typique** du Haut-Doubs, les enjeux eau et environnement.
- La Source de la Loue qui est à la fois une porte d'entrée vers le Haut-Doubs et le Pays de Courbet. Toutefois la mise en tourisme aujourd'hui est principalement axée sur le célèbre peintre et peu sur l'**aspect historique** ou **géologique** du site.
- Un **espace aménagé**, la Maison de la Source avec un point Information et la projection du film "Pays de Courbet Pays d'Artiste", ouvert en période estivale.

Ambition

- Affirmer le site aussi comme **porte d'entrée** vers le Pays du Haut-Doubs
- Positionner la Source et les Gorges de Nouailles comme un **site touristique majeur** du Haut-Doubs
- **Valoriser** la richesse **historique**, **géologique** et **environnementale** du site auprès des touristes et de la population locale
- Proposer une offre de service d'**activité** de pleine nature **de qualité** et **adaptée** aux utilisateurs
- Définir un **fonctionnement** multi-partenarial **efficace** et **structuré**



20. SOURCE DE LA LOUE ET GORGES DE NOUAILLES

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

Actions recommandées

à développer par le porteur de projet

- Créer une **instance de coopération** afin de traiter des différents aspects et spécificités du site.
- Créer un **pôle d'accueil touristique** au départ du site
Exemple : créer un point d'accueil de l'Office de Tourisme du Haut-Doubs sur certaines périodes de l'année pour partager les activités touristiques du territoire et informer sur les spécificités du site.
- **Mise en tourisme** du site avec des contenus en lien avec l'**histoire**, la **géologie**, la ressource en **eau**, le **changement climatique**
Exemple : sentier pédagogique, expérience interactive
- **Sécuriser** et **sensibiliser** à la sécurité, aux changements climatiques et environnementaux
Exemple : aménagements de sécurisation, panneaux explicatifs, maraudage en période de forte affluence...
- Travailler sur le **modèle économique** et la **commercialisation** du site
Exemples : parking payant, droit d'accès, pérennisation de la boutique
- Réfléchir à une **programmation événementielle** adaptée
Exemples : ateliers de sensibilisation, visites guidées, événements atypiques...

Porteur : à confirmer : Département du Doubs - Communauté de communes Entre Doubs et Loue et Commune d'Ouhans

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	• Conforter le portage • Répertorier les différents acteurs
2025	• Lancement de l'accompagnement du site



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- REGION
- DEPARTEMENT DU DOUBS
- CC ENTRE DOUBS & LOUE
- COMMUNES
- EPAGE
- DREAL
- EDF
- OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU HAUT-DOUBS
- CC LOUE-LISON
- OFFICE DE TOURISME LOUE-LISON



À définir selon les projets



Recommandation : un coordinateur de site (temps de travail à définir)

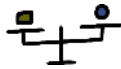


20. SOURCE DE LA LOUE ET GORGES DE NOUAILLES

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	Par saison



Situé à Levier, au cœur d'un **environnement forestier**, le camping de la forêt accueille une clientèle variée française et étrangère toute l'année, à la recherche de **nature préservée** et d'une **structure à taille humaine**. En été l'établissement propose des **événements culturels** ouverts à tous : clients comme habitants.

Aujourd'hui le camping est confronté à des **limites de développement** de son offre imposées par les infrastructures d'assainissement vieillissantes.

De plus, la forêt alentour fragilisée par changement climatique et attaquée massivement par le **scolyte**, est à l'origine d'une crise identitaire pour l'établissement qui souhaite plus que jamais, poursuivre ses services en gardant son positionnement d'**écrin de verdure**.



©Camping de la Forêt

Constats

- Une **clientèle française** et **étrangère** représentant environ **11 500 nuitées** en 2024 (62% France, 16% Pays-Bas, 9 % Suisse, 5% Belgique, 5% Allemagne, 2% Anglais)
- Un **profil varié** : couples avec ou sans enfants, retraités avec petits enfants, couples et/ou retraités seuls
- Un engagement du camping dans une **démarche éco-responsable** avec une politique environnementale forte, récompensée par le label Clé verte depuis 2010
- Des espaces de forêts dans le camping fortement touchés par le **scolyte** qui ont nécessité une coupe de 2ha entre 2020 et 2023.
- Des gérants qui souhaitent **régénérer** cette **forêt** et préserver l'esprit **nature** et **verdure** du camping
- Des réseaux, des **espaces** et services sanitaires **vieillissants** à rénover et transformer
- Un **plan local d'urbanisme** qui cadre et parfois peut contraindre des projets de création
- Des **relations** avec des artisans et acteurs du tourisme déjà mis en place par le camping qui pourraient être développées par la création et l'animation d'un réseau
- Une **offre culturelle** et des **services** de locations accessibles à tous les **locaux**
- Une **difficulté** de **recrutement** du personnel au camping et plus globalement sur le territoire du Haut-Doubs
- Une **perte** des **hébergements touristiques** sur le territoire du Haut-Doubs au profit de location annuelle pour les nouveaux arrivants
- Des contextes macroéconomiques national et local qui apportent leur lot d'**incertitudes** sur la **rentabilité** des **investissements** et sur la santé de l'économie locale liée au tourisme.

Ambition

- Faire du camping une **rencontre** entre les **Hommes** et la **nature** aussi bien pour la clientèle touristique que les locaux
- Offrir une **expérience** client **conviviale**, **immersive** et **marquante** pour permettre aux clients de se (re)connecter à la nature.
- Continuer à proposer des **services écoresponsables** et poursuivre l'ambition en créant des **offres régénératives** et en faisant des clients des acteurs de ce projet.

Actions pressenties

1 – Augmenter la ressource en eau	3 – Régénérer la Forêt
2 – Produire localement des énergies renouvelables	4 – Proposer une expérience client marquante



21. LE CAMPING DE LA FORÊT DE LEVIER - RÉGÉNÉRATIF

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Hébergement touristique

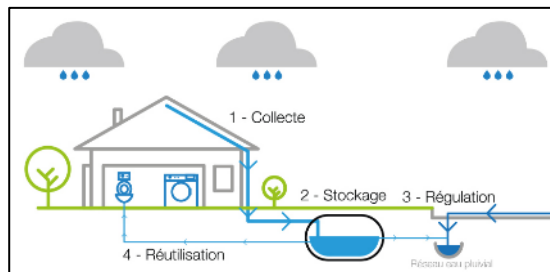
1 - Augmenter la ressource en eau

- Etablir le **concept technique** (solution, dimensionnement) de **consommation** et **régénération** de l'eau de pluie et des eaux grises.

- Identifier, catégoriser et optimiser les différents **usages** possibles (douches, lessive, nettoyage des espaces...) selon les restrictions liées à l'activité et au statut de camping labellisé. La consommation moyenne annuelle en eau s'élève à environ 2800 m³/an soit un coût environ

4000€ / an. L'intention serait d'augmenter progressivement la part des eaux destinées aux usages sanitaires jusqu'à atteindre 100% issu des eaux de pluie captées et/ou eaux grises recyclées.

- Restaurer et transformer les **sanitaires** avec un concept technique **éco-responsable** (solution, dimensionnement) en cohérence avec la stratégie de gestion de la ressource en eau. Le concept tiendra compte de l'étude et test des comportements et besoins réalisés auprès des clients. L'objectif est d'améliorer l'expérience tout en réduisant la consommation d'eau



©Camping de la Forêt



Personnel constant



Estimations

connexion : 375 000 et 395 000€HT

retraitement des eaux usées 42 000€ et 52000€HT

1 - Produire localement des énergies renouvelables

- Installer une **production électrique photovoltaïque** sur les bases d'un concept technique éco-responsable (solution, dimensionnement et évolution à 10 ans)
- Penser l'installation technique pour être en mesure d'**accueillir** un **déploiement** important de **panneaux photovoltaïques** afin de déployer progressivement un parc d'équipements sur les **toitures** des **locatifs** du camping. L'intention est de tendre vers l'autonomie électrique avec 100% de l'électricité consommée qui sera produite localement à horizon de 10 ans.
- **Revoir** la façon dont est produite l'**eau chaude** sanitaire pour établir un mix de solutions techniques (solution, dimensionnement et évolution à 10 ans) et remplacer progressivement le gaz dans un objectif de sobriété et flexibilité.
- **Multiplier** les points de **production** par locatif ou groupe de locatif pour remplacer 100% de la production actuelle par une source autonome (ou à minima mixte avec du solaire).



Personnel constant



Estimation : installation panneaux photovoltaïques
42 000 et 52 000€HT



21. LE CAMPING DE LA FORÊT DE LEVIER - RÉGÉNÉRATIF

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Hébergement touristique

3 - Régénérer la forêt

- Replanter des arbres ne fait pas partie des métiers du camping, proposer des services d'hébergement oui! Aussi, lancer un **appel à projet** de recherche académique scientifique pour **régénérer la forêt** (agroforesterie ou autre) à destination des laboratoires de recherche, universités ou chaires, pour lancer un programme de **recherches** et d'**expérimentations** dans le but de retrouver une forêt pleine de vitalité et résiliente aux impacts des changements climatiques notamment. Le camping permettrait de fournir un hébergement et un accès aux services annexes, comme dans une logique de « résidence » où "tout est sur place".



©Camping de la Forêt

- Créer une **association** (loi 1901) « régénération de la forêt » dont la gouvernance pourra être mixte et ouverte à d'autres organisations privées et publiques, dont les adhérents pourront être des clients du camping par exemple. Cette association aura pour raison d'être la **régénération** de la **forêt**, indépendamment de l'activité du camping.
- Créer une offre de **sensibilisation/action** autour de la **replantation** et **sylviculture** pour la clientèle en séjour.
- Créer ou rejoindre les réseaux de la **recherche académique** et des acteurs de la **préservation** des milieux et **forêt** (ONF par exemple).



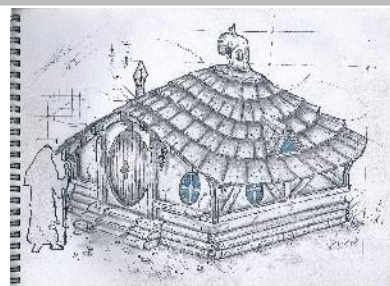
Bureau et CA de l'association, partenaires



Estimation : 15 000 et 20 000€HT

4 - Proposer une expérience client marquante

- Créer des **hébergements insolites** à faible impact de façon coopérative et locale : des « cabanes lutin ».
 - en lien avec l'identité du territoire et en particulier de la communauté de communes CCA800 : esprit **forêt** et **nature** qui appelle à l'**imaginaire** (lutins, magie...)
 - utiliser les **dessins** des cabanes réalisés par un client **amoureux** du site depuis des années, comme base pour la création des plans et de l'ambiance
 - créer des **partenariats** avec des établissements de formation et des acteurs économiques locaux pour la fabrication des cabanes
 - étudier la possibilité de rendre accessible la conception, la fabrication du prototype, ou encore les plans techniques, dans une logique open source, tout en préservant le respect de la propriété intellectuelle.
 - implanter à terme de **3 à 5 cabanes** sur le camping



- Affirmer une **identité** et une **communication** autour du positionnement forêt, nature, insolite, durable.
- Etablir une **stratégie** et un **plan d'action** pour **sensibiliser** et **responsabiliser** les clients sur les **consommations** eau, élec, écogestes etc... (information, règlement, charte de co-engagement, minuteur, suivi conso moyenne annuelle) en vue de responsabiliser la clientèle du camping et tendre vers davantage de sobriété.



21. LE CAMPING DE LA FORÊT DE LEVIER - RÉGÉNÉRATIF

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Hébergement touristique

4 - Proposer une expérience client marquante

- Mener des réflexions et établir le **concept expérientiel** des nouvelles propositions du **camping régénératif** : expérience client (par exemple jusque dans la proposition de service liés aux sanitaires ou à la laverie), récit lié au tourisme régénératif, mascotte(s), identité, etc.
- Etudier différents scénarios pour la **piscine** et sa possible **rénovation**, l'espace étant aujourd'hui vieillissant. L'intention serait de proposer une offre aquatique plus durable tenant compte de la ressource (ex : piscine naturelle, gestion de la recharge, chauffage par géothermie, jeux aquatiques en circuit fermé...). L'intention est de soutenir les actions de régénération de l'écosystème naturel local tout en continuant à proposer un service aux clients du camping.
- Etablir les **conditions de faisabilité réglementaires** et les règles d'ouverture et d'accessibilité à la piscine dans une logique de contribution à l'offre du territoire au-delà de la clientèle du camping.



Personnel saisonnier et maintenance, écoles, clients



Estimation coût une cabane : 40 000 et 50 000€HT

Porteur : Camping de la forêt de Levier

SRDTL action :



Action 8 : Accompagner l'investissement des hébergements structurants en lien avec le développement des filières et de certains territoires

Action 11 : Développer le tourisme en direction et avec les habitants

2024	• Étude projet régénératif – en cours • Test comportemental gestion de l'eau auprès des clients – réalisé • Dessin des cabanes par un client - réalisé
2025	• Valider la faisabilité et les solutions techniques • Plans d'action et premières mesures pour "tester" (techniques & sociales) • Constituer les bases des réseaux et partenariats de l'association • Travaux des eaux épuration
2026	• Première implantations et expérimentations • Déploiement des mesures techniques • Retours d'expériences et évaluations
2030	• 100% des eaux destinées aux usages qui le permettent (WC, douches, lessives,...) issues des eaux grises ou de pluie régénérées • Remplacement de 100% de la production d'eau chaude actuelle pour les chalets • Plan de communication sur les résultats et évolutions en 5 ans vers un Camping plus sobre grâce à ses clients
2035	• 100% de l'électricité consommée est produite localement • 3 à 5 cabanes à lutins implantées



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- RÉGION BFC
- DDT
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- CCA800
- COMMUNE DE LEVIER
- OFFICE DE TOURISME DU PAYS HAUT-DOUBS

Estimations :

Investissement : entre 522 000 et 567 000€ht



Fonctionnement : environ + 10 000€ht

Recettes : environ 13 500€HT

Si gain 25% consommation eau = 1000 €/an
Si gain 30% consommation élect. = 4000 €/an
1 cabane des lutins = 8500 €/an



Effectif permanent constant

Emplois saisonniers

Partenariats

Membres de l'association



21. LE CAMPING DE LA FORÊT DE LEVIER - RÉGÉNÉRATIF

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installés ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



22. SITE DU RONDÉ - TRANSITION ET RENOUVELLEMENT

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel et activités de pleine nature



Le Rondé est un **espace** de **repos** et de **loisirs** convivial situé, dans le secteur de Levier, entre Salins-les-Bains (39) et Pontarlier et à proximité direct de la route emblématique des sapins. Cette voie historique relie la ville de Levier à celle de Champagnole dans le Jura sur plus de 50km à travers 10 000 hectares de forêts et de futaies résineuses. En 2022, la communauté de communes CCA800 acquiert la maison forestière sur le périmètre du Rondé et lance une étude de développement sur ce site.



©Marion Monnier

Constats

- Un lieu emblématique qui reflète l'**identité du Jura**, avec autour une **forêt remarquable** sur le plan des peuplements de résineux
- Un site avec une **histoire**. Lors de la première guerre mondiale, le site du Rondé abritait un camp américain équipé d'une scierie. Ce camp servait à façonner le bois qui alimentait le front.
- Un **partenariat** entre la CCA800 et l'Office National des Forêts pour l'entretien du site et sa **valorisation** sur la thématique de la forêt
- Un site prisé principalement des locaux en quête de **moments conviviaux** dans la nature
- Un site à **proximité d'itinéraires touristiques** structurants : (route des sapins, Route des sapins, Petite GTJ, sentiers pédestres, VTT et itinéraires cyclables)
- Des **infrastructures d'accueil et de loisirs à moderniser**
- Un **parc animalier** composé de cerfs sika régulièrement attaqué par le lynx et plus adaptés aux envies de développement sur le site

Ambition

- Faire du Rondé un **site identitaire** autour de la **forêt** et la **transition** en cours dans ce milieu
- Être un lieu de vie **convivial** proche de la **nature**
- Développer des **activités de loisirs** et **évènementielles** autour de la nature et de la forêt, accessibles à tous les publics dont les personnes à mobilité réduite

Actions pressenties

1- Améliorer l'accueil et la communication

2 - Développement d'activités touristiques et de loisirs

3 - Réhabiliter de la maison forestière du Rondé



22. SITE DU RONDÉ - TRANSITION ET RENOUVELLEMENT

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

1 - Améliorer l'accueil et la communication

- Installer des **espaces de convivialités** : barbecue, aménagement de La Halte GTJ ENJ , aires de jeux en bois en lien avec la forêt et la nature et sanitaires
- Créer une **identité visuelle** distinctive pour le site de Rondé pour promouvoir et identifier l'espace, qui soit en lien avec les **valeurs** et les **activités forêt et nature** : un logo, une charte graphique et des supports de communication (brochures, site web, réseaux sociaux).
- Mettre en place des **panneaux d'information** concernant le site, le patrimoine naturel attenant, les espaces touristiques à proximité (route des sapins, GTJ, acteurs tourisms et loisirs).

2 - Développer des activités et événement en lien avec la nature et la forêt

- Faire vivre des **expériences immersives** et dans la **forêt** avec la création d'un **sentier pieds nus**
- **Eduquer** et **sensibiliser** à la gestion durable des forêts, les utilisateurs tous publics avec la création d'un **arboretum** et l'installation d' un **marteloscope** pour entrer dans la peau d'un garde forestier
- Développer un espace **sportif** avec des installations pour le **fitness** en plein air.
- Aménager des **chemins** et des **installations** accessibles aux **personnes à mobilité réduite** pour garantir une expérience inclusive
- Créer un **offre et aménagement** pour les **cyclistes** : location de vélo, mise en place de recharge, borne de réparation via un partenariat avec des professionnels de l'activité.
- **Accompagnement** vers une **labélisation accueil vélo** en parallèle du développement de la voie cyclable du tacot. à venir : itinéraire doux de 27km, sur le tracé de l'ancienne voie du Tacot, entre Arc-sous-Montenot et Evillers en passant par le Val d'Usiers, un carrefour historique entre Salins, Pontarlier et Besançon.
- Proposer une **programmation événementielle** culturelle et des **animations** régulières dans le théâtre forestier via le Contrat Culture Jeunesse du Département du Doubs



22. SITE DU RONDÉ - TRANSITION ET RENOUVELLEMENT

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

3 - Réhabilitation de la maison forestière du Rondé

- Effectuer des travaux de **rénovation** pour accueillir des **visiteurs** (salle hors sac en cas de mauvais temps et événements météorologiques extrêmes) et des **événements** (exposition)
- Mise en place d'un système d'**énergie verte** et la **sensibilisation** autour de l'installation
- **Réhabilitation** comprenant des aménagements d'espaces intérieurs pour des **expositions**, des **ateliers** et des **activités pédagogiques**
- Etudier la possibilité de créer un espace **refuge/gîte**

Porteur : Communauté de communes Altitude 800

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne
Action 6 : renforcer la mise en tourisme du patrimoine dont le tourisme de savoir faire



2023	• Etude d'opportunité sur le site du Rondé • Validation du projet en conseil communautaire
2024	• Présentation et confirmation des partenaires • Recherche d'identité visuelle • Reprise du dossier pour intégration d'une scénarisation
2025	• Montage des dossiers de financement, • Consultation des entreprises, • Début de la phase travaux
2026	• Réception



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- CAF
- ONF



Aménagements : 194 037,30€HT
Communication : à définir
Fonctionnement : à définir



Fonctionnement : à définir
Animation : à définir

183

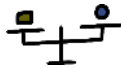


22. SITE DU RONDÉ - TRANSITION ET RENOUVELLEMENT

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



23. LE SITE DU GOUNEFAY - DIVERSIFICATION

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

Patrimoine naturel et activités de pleine nature



Le Gounefay est un **complexe touristique** culminant à 1 190m sur le versant Est du Larmont, montagne emblématique de Pontarlier.

Le site historiquement dédié aux **activités de loisirs hivernaux** telles que le nordique ou l'alpin, a également développé des activités de pleine nature comme la **randonnée**, le **vélo** ou la **course à pied**.

En 2012 est inauguré le **complexe** pour l'**accueil** des pratiquants des activités hivernales et dans l'objectif de conforter les activités de loisirs et touristique toute l'année.

En 2023, du fait principalement du changement climatique, le dernier **téléski** alpin a **fermé définitivement**.

La CCGP compte aujourd'hui développer l'offre de tourisme et de loisirs à l'année.



©Maxime Naegely - CCGP

Constats

- Un **potentiel de développement exceptionnel** de part le lieu, le point de vue et sa proximité direct avec Pontarlier
- Pas de **notoriété** ni de **positionnement** clair sur le marché local du tourisme et des loisirs
- Une **offre de loisirs à l'année à développer**
- Un **mode d'exploitation** actuel avec de nombreux problèmes organisationnels, **à améliorer**
- Un **modèle économique** fragile **à renforcer**
- Une **maîtrise foncière limitée**, contraignant certains développements

Ambition

- Faire du Gounefay, un **complexe touristique** et de **loisirs** pour pratiquer des activités nature, ludiques et sportives et découvrir **facilement** la montagne jurassienne grâce à un **accès direct** et rapide depuis Pontarlier et en proposant des **activités accessibles** au plus grand nombre dont les familles mais aussi les locaux, les nouveaux arrivants, les sportifs, et les groupes d'enfants.
- Créer une **complémentarité** avec le site patrimonial phare du territoire : le **Château de Joux**.

Actions pressenties

1 – Améliorer le fonctionnement

2 – Valoriser le site et mieux communiquer

3 – Créer une offre de tourisme et de loisirs nature, ludique et sportive toute l'année



23. LE SITE DU GOUNEFAY - DIVERSIFICATION

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

1 - Améliorer le fonctionnement

- **Ajuster le fonctionnement** du site et les **missions** des agents sur place en cohérence avec l'objectif de développement de l'accueil du site touristique : faire évoluer les missions des équipes actuelles et réorganisation des plannings de présence sur site, reprendre la gestion des deux salles hors-sac toute l'année, ouvrir moins mais ouvrir mieux en s'alignant avec la fréquentation du site (vacances scolaires, saison hivernale et week-ends), adopter un règlement intérieur.
- **Créer des espaces de stockage** supplémentaires avec l'installation de deux cabanons de stockage en extérieur



Effectif constant



24 000€ HT

2 - Créer une offre de tourisme et de loisirs nature, ludique et sportive toute l'année

- Créer une **offre de location de salle** pour une clientèle groupe et séminaire : investissement dans du mobilier et des équipements adaptés et réagencement de la salle hors sac.
- **Réaménager l'aire de jeux** pour en faire un espace ludique attractif : aménagements paysagers et nouveaux modules de jeux, ajout de mobilier pour un espace parents, réemploi de l'espace du rond-point pour agrandir l'aire de jeux
- Créer des **espaces de vie** autour du bâtiment pour **se détendre, s'amuser, apprendre** : jardin d'enfants, parcours d'éveil sensoriel devant la terrasse du restaurant, mobilier détente, à l'arrière des salles hors-sac, diversification de l'activité tapis - > draisière parc, zorb bowling....)
- Créer une **offre d'activités ludo-sportive** permanente comme socle d'animation du site : Courses d'orientation, chasse au trésor, prêt de jeux en bois, escape-game, disc-golf
- Créer une **offre événementielle** saisonnière et en particulier pendant les vacances scolaires : événements thématiques (animaux de la ferme, Noël, Halloween, Estives...), ateliers créatifs, balades accompagnées, ateliers biathlon
- Créer une offre de **location de VTAE** à destination notamment des groupes et séminaires et y adosser une offre de balades accompagnées avec les moniteurs MCF
- Créer un **sentier d'interprétation thématique et ludique** d'1km jalonné de stations ludiques et d'attractions à destination des familles, des groupes d'enfants et des adolescents
- Planter des **cabanons** la Halte! Sur le Larmont
- Etudier l'opportunité et faisabilité de créer un **hébergement de tourisme social** sur le Larmont : réhabilitation de la ferme des Boulots et/ou du Chalet des Eclaireurs en hébergement ou attraction touristique.
- Étudier l'opportunité et la faisabilité d'implanter un **parc de loisirs** sur le Larmont : Accrobranche, via-Ferrata, accrobranche indoor dans le fort Catinat



©Maxime Naegely - CCGP



©Adobe Stock



Personnel saisonnier et maintenance



879 000€

186



23. LE SITE DU GOUNEFAY - DIVERSIFICATION

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

3 - Valoriser le site et mieux communiquer

- **Affirmer** le **positionnement** choisi pour exploiter le Gounefay et qui sera la base de la communication du site : Activités Nature, Ludiques et Sportives (assoir le positionnement choisi, créer un logo et une charte graphique (en cours), utiliser cette charte graphique pour toutes communications.
- Établir un **plan de communication** en fonction des cibles choisies (famille, habitant, groupe séminaire, groupe d'enfants) : contenu, ton, canaux ciblés par cible.



Personnel saisonnier et maintenance



20 000€ HT

Porteur : Communauté de communes du Grand Pontarlier (CCGP)

SRDTL action : Action 1 : Poursuivre la transition climatique de la montagne
Action 7 : Accompagner l'évolution du tourisme d'affaire
Action 11 : Développer le tourisme en direction et avec les habitants



2024	• Organisation d'ateliers (réalisé) • Présentation Bureau CCGP puis en Conseil Communautaire • Etude du projet de sentier d'interprétation du Gounefay par les étudiants du CPIE HD • Mise en œuvre du nouveau fonctionnement des permanents
2025	• Implantation stockage et agencement salle hors-sac • Mise en place du service de location de salle côté Pontarlier • Rénovation complète de l'aire de jeux • Mise en œuvre offre d'activités permanente 1ère partie et location VTAE • Mise en place d'animations et d'événements in situ



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- FEDER
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS



Investissement : 879 000€

Fonctionnement : 63 000€ et 100 000€

Recettes : entre 60 000€ et 100 000€



187

Effectif permanent constant

Emplois saisonniers

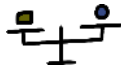


23. LE SITE DU GOUNEFAY - DIVERSIFICATION

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



24. EXPÉRIENCE IMMERSIVE : DES AVENTURES FANKARSTIQUES

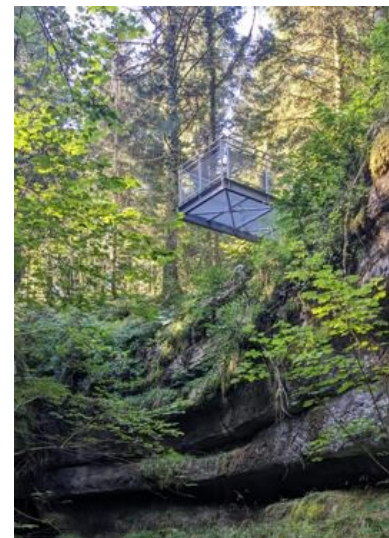
TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT

Patrimoine naturel

La Communauté de Communes Frasne Dugeon (CFD) est située sur une des plus grandes zones humides d'altitude de France, site Natura 2000 et site RAMSAR, le bassin du Dugeon. La CFD est gestionnaire de deux espaces naturels protégés : la réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne Bouverans et l'Espace Naturel Sensible des rives du lac de Bouverans Marais du Varot.

La CFD agit ainsi depuis 20 ans pour ouvrir de façon raisonnée et pédagogique, à différents types de publics, des **sites naturels remarquables** en veillant à leur **préservation** et à **minimiser la pression** sur ces milieux fragiles. Les **aménagements** ont toujours été accompagnés de programmes de **sensibilisation** à destination des scolaires et du grand public afin de contribuer à leur ancrage territorial.

Ainsi, la CFD a aménagé **9 sites de découverte** et **6 sentiers de randonnée**. Afin de mailler les sites, la CFD a développé un réseau de **liaisons douces intercommunales** pour répondre aux enjeux touristiques, environnementaux, de mobilité, et de santé publique. Elle s'inscrit également dans des projets d'**écomobilité douce** et de **slow tourisme** : Jurassic Vélo Tours, P'tite GTJ à Vélo, réseau point nœuds.



©CFD

Constats

- Depuis 2020, la CFD souhaite poursuivre son programme d'**ouverture au public** des sites naturels en direction des **sites karstiques** du territoire. La plupart des aménagements et sentiers pédagogiques déjà réalisés portent sur les zones humides. L'objectif est aujourd'hui de montrer au public la **richesse**, l'**utilité** mais également la **fragilité** des sites et paysages karstiques identitaires du massif du Jura
- Un patrimoine naturel sensible et fortement impacté par : le changement climatique, les transformations ou augmentations des pratiques agricoles et sylvicoles, le développement de la population et le changement de certains comportements des pratiquants de loisirs de pleine nature. La CFD tient à **sensibiliser** également les **habitants** à leurs **comportements** qui ont un impact sur la gestion et la sauvegarde des ressources naturelles : 70% des captages des eaux du massif du Jura sont d'origine karstique.

Ambition

- Conforter l'orientation stratégique** de tourisme de nature développée par la Communauté de communes : affirmer l'identité du territoire, d'en proposer une lecture à ciel ouvert à travers le développement raisonné d'un tourisme à vocation pédagogique et ludique
- Densifier l'offre** existante de sites et de parcours pour la découverte du patrimoine naturel et humain en intégrant les dimensions **pédagogiques**, **ludiques** et faisant appel aux nouvelles technologies pour répondre aux nouvelles attentes des visiteurs
- Inciter aux mobilités douces** dans un objectif environnemental et de santé publique
- Compléter l'offre touristique de la destination Haut-Doubs / Montagnes du Jura avec une **offre touristique et ludique innovante**
- Sensibiliser les habitants** à la fragilité des sols **karstiques** et la préservation de la ressource en eau
- Vulgariser le fonctionnement** des phénomènes **karstiques**, souvent complexes à interpréter, par une **approche sensorielle et immersive**

Actions réalisées pendant la démarche du schéma directeur

Aménagement d'un nouveau **parcours touristique et ludique** sur le thème du karst et de la ressource en eau « **Des aventures fanKarstiques** »

- Des **aménagements** de sites naturels, des **médias** d'interprétation **physiques** et pour offrir **3 approches** au visiteur : scientifique, émotionnelle et ludique
- Une **mise en scène** avec des **personnages** fils conducteurs des aventures : la **fée Gouttelette**, **Ludo le lutin** à vélo et les **Ô**, personnages ludiques de chaque aventure



24. EXPÉRIENCE IMMERSIVE : DES AVENTURES FANKARSTIQUES

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT

Patrimoine naturel

- **4 aventures indépendantes et complémentaires** avec chacune son identité et sa thématique pour relier les **11 points d'intérêt** : Espace Bois de Billin Frasné : Aventure Ô spéléo / Espace Courvières : aventure Ô mystère / Espace Boujailles : aventure Ô filante / Espace Cessay Frasné : aventure Ô des bois
- Les **liaisons douces** intercommunales pour relier les aventures
- **Communication et appropriation territoriale** du nouveau parcours « Des Aventures fanKarstiques »
- L'interprétation s'adresse à **deux cibles** prioritaires : les **habitants** du Haut-Doubs et le **public touristique**.
- Afin de réussir l'ancrage territorial du nouveau parcours et communiquer auprès des habitants et visiteurs, la CFD prévoit un programme global d'**animations** et de **communication** autour de la thématique du karst :
- **Exposition itinérante** « Karst, cœur de montagne, histoire d'eau et de roche »
- Programme d'**animations** grand public sur les enjeux de l'eau en milieu karstique face au changement climatique
- **Programme pédagogique scolaire** sur l'enjeu de la ressource en eau en milieu karstique
- Programme de **communication promotion** avec les organismes touristiques institutionnels et locaux



©Anne ROUAT



©Anne ROUAT

Actions pressenties

Développement d'un programme d'événementiel ludique et immersif auprès des habitants, des scolaires et des visiteurs pour contribuer à une meilleure appropriation des enjeux environnementaux

Suivi de la fréquentation des sites afin d'ajuster l'offre : installation d'éco compteur dans les zones naturelles pour quantifier les usages et garantir la qualité d'accueil sans impacter le milieu

Création des nouveaux médias d'interprétation pour développer la connaissance, les contenus et leur assimilation

Elaboration d'un programme d'échange franco suisse dans le cadre du programme Arc Jurassien afin de consolider l'appartenance au massif jurassien, socle de pratiques communes et d'identité partagée.

Porteur : Communauté de communes Frasné-Drueon (CFD)

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2020-2024	• 2020-2021 : étude de programmation • 2022-2024 : mise en œuvre des travaux d'aménagement de sites, conception d'outils d'interprétation physique et de médias numérique, mise en œuvre du premier programme d'appropriation territoriale
2025-2030	• Développement des médias d'interprétation pour développer les contenus • Suivi de la fréquentation des sites • Projet Arc jurassien sur le patrimoine géologique commun et l'appropriation territoriale franco-suisse • Développement du programme d'animations



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FRASNE DRUEON
- EPAGE HAUT-DOUBS HAUTE-LOUE
- CPIE HAUT-DOUBS
- ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
- GIPEK, ASSOCIATIONS



Phase 1 : création parcours 249570 € HT
Co-financement 78% - 195 181 €
FNADT Massif, Région, Département
Programme appropriation territoriale : 10 050 € TTC
Phase 2 : estimations
40 000 € HT médias et aménagements
15000€ HT installation éco compteurs
20 000 € TTC programme événementiel
Budget annuel d'entretien des sites



190

Temps de travail : Agents de la CFD
Prestations de service

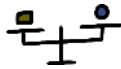


24. EXPÉRIENCE IMMERSIVE : DES AVENTURES FANKARSTIQUES

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



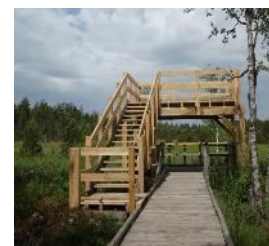


La Communauté de Communes Frasne Dugeon est située sur une des plus grandes zones humides d'altitude de France, site Natura 2000 et site RAMSAR, le bassin du Dugeon.

Plus de 3000 Ha de lacs, tourbières, ruisseaux et marais forment un écosystème hors du commun abritant une flore, une faune et une fonge sensibles et protégées.

La CFD est gestionnaire de deux espaces naturels protégés : la réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne Bouverans depuis 2014 et l'Espace Naturel Sensible des rives du lac de Bouverans Marais du Varot depuis 2007.

Des plans de gestion pluri annuels permettent de définir les actions de manière concertée avec les acteurs du territoire : connaissance et suivis scientifiques, gestion écologique, actions de sensibilisation et d'ouverture au public. Ces plans de gestion ont pour vocation de répondre au 3 grands objectifs de protection, gestion et sensibilisation des milieux naturels. L'EPAGE Haut-Doubs Haute Loue est en charge de la gestion écologique et des actions de connaissance sur ces sites.



©CFD



©Laurent Lepeule

Constats

- Des zones humides fortement dégradées par les activités humaines. Les tourbières représentent 3% des terres émergées et stockent 30% du carbone dans les sols.
- Le changement climatique amplifie la dégradation de ces milieux fragiles et menacés.
- L'érosion de la biodiversité et la modification des habitats naturels qui impactent la santé publique.
- La forte augmentation de la fréquentation des sites et les nouvelles pratiques d'activités de pleine nature non réglementées qui entraînent une perturbation des écosystèmes.
- La baisse de la période d'enneigement génère une fréquentation sur des périodes de repos de la faune et de la flore qui fragilise le milieu.
- Une augmentation de la fréquence d'aléas naturels et la dégradation massive des forêts (tempêtes, sécheresse, feux, chutes d'arbres) qui peuvent impacter la sécurité.
- Des écosystèmes préservés et en bonne santé écologique bénéfiques à la société (santé mentale et physique des individus, ressources naturelles de bonne qualité, qualité du lieu de vie, plus-value pour le territoire).
- Des espaces naturels appréciés et recherchés par les visiteurs, consommateurs de nouvelles technologies mais qui n'ont pas connaissance de la réglementation et participent à la dégradation (fréquentation hors sentiers, arrachage de plantes...)
- Une diversité d'acteurs impliqués dans leur domaine de compétence sur la gestion et valorisation de ces sites.
- La difficulté de mobiliser les habitants pour les rendre acteurs de la préservation de leurs espaces naturels alors qu'ils contribuent à leur qualité de vie.

Ambition

- Poursuivre l'ouverture au public de façon raisonnée et accessible à tous
- Veiller à la préservation et minimiser la pression sur ces milieux fragiles
- Sensibiliser tous les publics (visiteurs, habitants, scolaires) aux enjeux eau, carbone, climat, biodiversité
- Accompagner les habitants et usagers à devenir acteurs de la protection de leur patrimoine naturel par un travail d'ancrage territorial
- Impulser un changement des mentalités et des comportements sur la gestion des ressources

Actions réalisées pendant la démarche du schéma directeur

Interprétation pédagogique de la grande boucle de la réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne-Bouverans « Voyage au centre de la tourbe »

- Réaménagement des sentiers, renouvellement de la signalétique d'accueil
- Nouveaux aménagements d'observation : plateforme surélevée sur la tourbière active
- Création de nouveaux outils d'interprétation et de médias numériques pour offrir 3 approches au visiteur : émotionnelle, scientifique et ludique
- Une mise en scène avec des personnages fils conducteurs Sophie agent de la réserve, Pierre l'enfant curieux et Emile l'ancien

Evaluation des 2 plans de gestion sur 5 ans



25. VALORISATION ET PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DU BASSIN DU DRUGEON

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT

Patrimoine naturel

Actions pressenties

Réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne-Bouverans

- Elaboration du **plan de gestion** 2026-2035 de la réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne-Bouverans : définition des enjeux et plan d'actions en matière de **gestion écologique, connaissance, fonctionnement** et **ancrage territorial**
- **Réaménagement** des **infrastructures d'accueil** : création d'îlots de fraîcheur sur les parkings, nouveaux sanitaires.
- **Renforcement** et **structuration** de la **communication** auprès des différents publics : visiteurs, usagers, habitants et partenaires
- **Développement** des **animations pédagogiques** sur toute l'année et **évènementiel** (fête annuelle des tourbières)
- Organisation des **40 ans de la Réserve** en 2026

Espace naturel sensible des rives du lac de Bouverans Marais du Varot

- Evaluation du **plan de gestion** en 2028 et élaboration du nouveau plan de **gestion** décennal : définition des enjeux et plan d'actions en matière de **gestion écologique, connaissance, fonctionnement** et **ancrage territorial**.
- Réactualisation des **aménagements pédagogiques**
- Organisation d'un **programme de science participative**

Actions communes :

- **Etude** qualitative de la **fréquentation** et **impact** sur le **milieu naturel** et **adaptation** des mesures d'ouverture au public
- **Maintien** des **infrastructures d'accueil** et **outils d'interprétation** en bon état, **suivi** de la **fréquentation** (éco compteurs)
- **Améliorer** l'**encadrement** de la **fréquentation** du site et le **respect** de la **réglementation** : tournées de maraudage pédagogique, tournées de surveillance

Porteur :

Communauté de Communes Frasne Dugeon (CFD)

SRDTL action :

Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2021-2023	• Interprétation de la grande boucle de la RNR Tourbières Frasne Bouverans
2024	• Evaluation des plans de gestion de la RNR et de l'ENS
2025	• Elaboration du nouveau plan de gestion de la RNR 2026-2035
2026	• 40 ans de la RNR
2028	• Elaboration du nouveau plan de gestion de l'ENS 2029-2038



- EUROPE
- REGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FRASNE DRUGEON
- ONF, OFB
- EPAGE HAUT-DOUBS HAUTE LOUE
- CPIE HAUT-DOUBS
- MAISON DE LA RÉSERVE
- PNR HAUT-JURA
- CEN FRANCHE-COMTÉ, LPO
- ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS
- UNIVERSITÉ FRANCHE-COMTÉ



Les budgets seront élaborés dans le cadre des nouveaux plans de gestion



193

Temps de travail 2 ETP RNR et 0,2 ETP ENS, partagés entre CFD et EPAGE HD HL + Embauche d'apprentis, services civique, stagiaires selon les besoins dans les structures référentes



25. VALORISATION ET PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DU BASSIN DU DRUGEON

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installations énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) ? • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence	Livrables
OBSERVATOIRE BIODIVERSITÉ	annuelle	Chiffres clés et évolution des essences et espèces
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle	Chiffres clés et évolution
SATISFACTION CLIENTS	par saison	Résultats d'enquêtes quantitatif et qualitative



26. SITE DE LA SEIGNE DIVERSIFICATION

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

Le **site nordique** de la Seigne se situe principalement sur la commune des **Hopitaux Vieux**, mais il donne l'accès à un large domaine relié notamment avec les Communes de **Jougne** et les **Hopitaux Neufs**.

Il est aussi le **lien** entre le secteur des **Fourgs** et celui de **Métabief**. Afin de proposer des entraînements et des activités toute l'année, le site s'est diversifié avec :

- un **bâtiment hors-sac** (2015)
- Des aménagements extérieurs de **jeux de loisirs** à destination des familles
- Une petite **piste d'entraînement rollers, vélo, ski roue**



©CCLMHD

Constats

- Un **bâtiment** et des **aménagements** ayant une dizaine d'années **plébiscités** par les clubs et les locaux
- Un relief **accessible** facilitant l'accessibilité et les entraînements des clubs pour les enfants
- Des acteurs associatifs via les **clubs** fortement **engagés** qui comptent de nombreux enfants pratiquants
- Une forte **augmentation** de la **population** à proximité
- Une **proximité** directe avec Métabief, la Suisse et le reste du territoire
- Une **altitude basse** et une **exposition ensoleillée** ne permettant pas de conserver naturellement la neige
- Un **milieu naturel sensible** et une **tension** sur l'eau empêchant toute création de neige de culture

Ambition

- Faire de La Seigne, un site d'activités « **esprit nordique** » toute l'année grâce à des **aménagements** et la création d'**offres d'activités**, raisonnés et adaptés aux enjeux du site
- **Valoriser** le site à destination des touristes en quêtes d'activités nordiques **avec ou sans neige**
- Accompagner la **pérennité** et la **transition** des **clubs** et des **socio-professionnels** d'un modèle nordique tout ski à un modèle nordique toute l'année
- **Dynamiser** le secteur par des **activités attractives** pour les locaux
- Accompagner la **dynamique sportive** de compétition autour du **biathlon** et les sportifs de haut-niveau du territoire



26. SITE DE LA SEIGNE DIVERSIFICATION

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine naturel et activités de pleine nature

Actions pressenties

à préciser et enrichir lors des premiers échanges avec les acteurs et utilisateurs du site

- Travailler le projet de La Seigne en **coordination** et **cohérence** avec la **stratégie nordique** du territoire du Haut-Doubs et les autres sites à proximité.
- Créer des **aménagements** et **infrastructures** dans l'esprit nordique qui soient **accessibles, utilisables toute l'année**, non dépendants de la neige ni de l'eau.
Exemples : création d'une piste ski roue et amélioration du pas de tir biathlon en lien avec la FFS et les clubs locaux notamment...
- Mettre en place avec les acteurs locaux, une **offre d'activités nordiques annuelles**, non dépendantes de la neige, à destination des habitants et des touristes
Exemples : découverte, apprentissage du ski roue, du biathlon...
- Imaginer avec les acteurs locaux de **nouveaux aménagements** et **offres des services innovants** qui véhiculeraient les mêmes valeurs et sensations que le nordique. En lien avec les acteurs nordiques du territoire dans un souci de coordination des actions et reconversions.
- Travailler sur une offre de **location** du site à destination du **tourisme d'affaire**.
- **Valoriser** le site et **mieux communiquer** pour identifier le site et les activités proposées, en cohérence avec les offres de service du territoire du Haut-Doubs.
Exemples : page internet dédiée, logo spécifique, panneaux explicatifs identitaires
- **Accompagner** et **soutenir** les **clubs** et les **acteurs** du site vers une offre de service à destination des locaux toute saison, non dépendante de la neige.

Porteur : Communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (CCLMHD)

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	• Organisation du groupe de travail à La Seigne • Organisation d'un groupe de travail entre les acteurs de La Seigne et de Chaux-Neuve
2025	• Organisation d'une concertation habitants et utilisateurs • Validation du projet • Réalisation des actions rapides • Mise en place d'un test d'offre de services
2026	• Réalisation des gros aménagements



- DDT
- ARS
- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- SOUS PRÉFECTURE
- REGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- ENJ
- CAF



Estimations : à définir



Temps de travail du technicien tourisme et nordique CCLMHD, des contributeurs, ETP transition SMMO

196

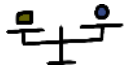
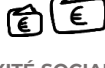


26. SITE DE LA SEIGNE DIVERSIFICATION

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENCE (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	Par saison



27. REQUALIFICATION DU DOMAINE NORDIQUE DE LA HAUTE JOUX

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT *Patrimoine naturel et activités de pleine nature*

Le **domaine nordique** de la **Haute Joux**, situé sur les départements du Doubs et du Jura est cogéré par les communautés de communes Frasné Drugeon et Champagnole Nozeroy Jura via le syndicat mixte de gestion du domaine nordique de la Haute-Joux. Le domaine possède **5 portes d'entrée** : Cerniébaud - Combe Simon, Mignovillard – La Bourre, Vaux et Chantegrue, Arsure-Arsurette et Frasné, site isolé.

Il offre **22 pistes de ski de fond** (195 km) et **13 pistes de raquettes** (71 km). Situé entre 840m et 1237m d'altitude, le domaine nordique souffre de la **baisse** et **l'irrégularité** de **l'enneigement** qui remet en cause le modèle économique et impose une adaptation via la **requalification** du **domaine** sur les activités neige et hors neige. Le Syndicat a réalisé une étude de requalification du domaine nordique en 2022-2023 avec les bureaux d'étude Altisens et Air Coop.



©Benjamin BECKER / ENJ

Constats

- Trois **indicateurs** "clés" (jours d'ouverture, recette par jour d'exploitation, offre nordique) juste **en dessous** de la **moyenne** du massif qui rendent viables l'exploitation mais qui questionnent sur l'attractivité de l'offre
- Un **déficit annuel** d'exploitation en moyenne de **12k€** qui interroge sur la pérennité de l'apport des collectivités
- Une **gestion** du **personnel maîtrisée** mais qui ne permet pas d'avoir de marge de manœuvre.
- Un **déficit** de **notoriété** et d'**animation** pour être clairement positionné sur le marché des activités nordiques (en dehors de Cerniébaud)
- Des **enjeux** forts sur la **lisibilité**, la **valorisation** et l'**agilité** de l'offre, la nécessité d'amélioration du bilan économique.
- Un besoin d'optimiser la **communication** entre tous les acteurs à l'échelle territoriale
- L'impact du **dérèglement climatique** qui oblige à s'interroger sur le modèle et les activités liées à la neige mais aussi sur l'accès à la nature en période estivale
- Un fort **engouement** pour les activités de **pleine nature** autour du **ressourcement**, du **ludique** et de la **contemplation**

Ambition

La diversification du domaine de la Haute-Joux se décline en 3 phases :

- Une **offre de ski** pour **consolider** la clientèle **locale** : Valoriser et développer les activités nordiques pour attirer de nouveaux pratiquants dont la population locale, dans des finalités d'attractivité sportive mais également sur les loisirs et le sport-santé.
- Une **offre ludique** soutien du domaine skiable nordique en évolution : Diversifier les cibles et les revenus du site nordique en proposant une offre ludique quelles que soient les conditions d'enneigement.
- Une **offre touristique** soutien d'une économie locale territoriale élargie : Doter le pôle de la Haute-Joux d'une offre touristique et de loisirs toute l'année, encourageant le développement local de produits et de services à destination des touristes et des habitants.

Actions pressenties

Phase 1 : Valoriser l'offre existante pour la clientèle historique :

- Priorité sur les actions visant à améliorer l'existant
- Évolution limitée de l'organisation

Phase 2 : Faire évoluer le modèle pour attirer de nouvelles clientèles grâce à une offre ludique soutien du domaine skiable :

- Priorité sur les actions visant les conditions d'accès à l'offre et à l'émergence de nouveautés pour renforcer l'attractivité auprès de nouvelles clientèles.
- Évolution profonde de l'organisation via une restructuration des missions d'exploitation et de gestion

Phase 3 : Doter le pôle de la Haute-Joux d'une offre touristique et de loisirs toute l'année

- Faire évoluer le modèle organisationnel du syndicat mixte sur la gestion des activités pleine nature toutes saisons



27. REQUALIFICATION DU DOMAINE NORDIQUE DE LA HAUTE JOUX

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT *Patrimoine naturel et activités de pleine nature*

Le **plan d'actions** repose sur 4 principes :

- Une **agilité neige / hors neige** pour offrir la possibilité de pratiquer au mieux des activités en s'adaptant aux conditions d'enneigement
- Privilégier la **mobilisation** et **réorganisation** des **ressources internes**
- **Favoriser** et **renforcer** les **synergies** entre les acteurs existants selon leurs compétences respectives
- Un **développement raisonné** et **adapté** aux potentialités locales : « durabilité », « résilience » et « transformation »

21 actions : nouvelles activités, nouveaux services et nouvelle organisation

1 - Valoriser l'offre existante pour la clientèle historique

- **AGILITE NEIGE / REVERSIBILITÉ** pour permettre d'offrir aux clientèles et pratiquants des **activités** tout au long de l'hiver, d'assurer la **sécurité** de pratique et la **praticité**, trouver une **organisation simple et efficace** capable d'y répondre
- **PISTE DEDIEE AUX SKI CLUBS** pour travailler **différentes techniques** et **pratiques** aussi bien pour les enfants que pour les adultes, et améliorer les conditions d'**accueil** des clubs.
- **HORAIRES AMENAGÉS** pour les **pratiquants** sportifs **locaux** recherchant, les jours de travail, des créneaux adaptés pour pratiquer le ski de fond.
- **OFFRE DE RESTAURATION SUR LE SITE DE LA BOURRE** pour renforcer l'**attractivité** de la porte d'entrée par la présence d'une offre de services qui fait aujourd'hui défaut et allonger le temps de présence sur la Haute-Joux
- **OUTILS DE CHRONOMETRAGE ET PANNEAUX D'INFO CHALLENGE SCORES** pour placer la **mesure** de la **performance** dans une dimension plus **accessible**, proposer un outil singulier et innovant pour les clubs pouvant servir lors d'animations ou d'événementiels
- **PARCOURS SANTÉ NORDIC et PISTES D'INITIATION GRATUITE** pour améliorer l'**image** et la **notoriété** du ski de fond avec des pistes d'initiation gratuites, des itinéraires santé attractifs, adaptés aux milieux naturels, toutes saisons et aux besoins de remise en forme en pleine croissance.
- **ORGANISATION D'UN EVENEMENTIEL HAUTE JOUX ANCESTRALE** pour différencier la Haute-joux à travers un événement original valorisant l'**Histoire locale** et renforcer la notoriété du domaine sur son caractère sportif et convivial.
- **UN PLAN DE PARTAGE ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION/COMMUNICATION** efficient et réactif avec tous les partenaires de la filière pour **inciter** les **pratiquants** à fréquenter le domaine, les informer sur actualités du domaine, sur la skiabilité des sites et ainsi fidéliser la clientèle.

2 - Faire évoluer le modèle pour attirer de nouvelles clientèles

- **ESPACE LUDI'NORDIC A CERNIÉBAUD & PASS UNIQUE** pour attirer et fidéliser les clientèles familiales et nouveaux pratiquants de la moyenne montagne grâce à un espace de pratique orienté ludique et accessible à tous, commercialisé dans un pass unique qui donne accès à tous les services du domaine. Ce projet passe par la révision de la gestion du tapis/Snow Tubbing avec le Chalet de la Haute-Joux, seule structure d'hébergement touristique du domaine et opérateur commercial. La création de l'espace ludi'nordic induit une évolution profonde de l'organisation via une restructuration des missions d'exploitation et de gestion entre le syndicat de gestion du domaine et le Chalet de la Haute Joux.
- **ESPACE CHILL** pour améliorer les conditions d'**accueil** avec du mobilier attractif et confortable à destination des pratiquants et des accompagnants aux portes d'entrée du domaine.
- **ITINÉRAIRES OBJECTIFS** pour attirer les nouveaux pratiquants en quête de découverte des milieux, de **sport-santé** et d'**ambiance nordique**.



27. REQUALIFICATION DU DOMAINE NORDIQUE DE LA HAUTE JOUX

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT *Patrimoine naturel et activités de pleine nature*

2 - Faire évoluer le modèle pour attirer de nouvelles clientèles (suite)

- **VOIES MULTI ACTIVITES** pour attirer des clientèles cherchant des espaces dédiés aux activités nordiques **hors ski**, en toute sécurité et sérénité de pratique.
- **PARCOURS RANDONNEE NORDIQUE** pour répondre à la demande de pratiquants cherchant une **activité plus nature**, tout en conservant un balisage léger et un support d'accompagnement.
- **DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE TRAPPEUR D'ARSURE-ARSURETTE** avec une offre d'**animations** et un **parcours d'interprétation** accessible toute saison pour amener des contenus « d'expérientiel nordique ».
- **ANIMATION DE LA PORTE D'ENTREE DE VAUX-ET-CHANTEGRUE**, pour pérenniser la porte d'entrée la plus accessible pour les pratiquants du bassin du Haut-Doubs, en lui donnant une nouvelle **dimension toutes saisons**, et conforter les **activités** de pleine nature déjà installées : parcours d'orientation, sentier de randonnée pédestre et VTT, itinéraires cyclotouristes (liaisons douces intercommunales, GTJ cyclo, réseau point nœud, Jurassic Vélo Tours).
- **PLAN DE DAMAGE AJUSTÉ** pour offrir aux pratiquants la meilleure skiabilité possible des pistes de fond et, un état des itinéraires/pistes adapté aux autres pratiques nordiques.
- **APPLICATION HAUTE JOUX OUTDOOR** pour fidéliser les pratiquants avec un **outil interactif**, qui accompagne le skieur sur ses **performances sportives**, diffuse les **conditions** de pratique, et valorise les **animations** des sites.

3 - Une offre touristique soutien d'une économie territoriale élargie

L'évolution des conditions d'enneigement et de la demande amènera à moyen terme à **requestionner** le périmètre actuel de gestion du Syndicat Mixte. En effet, la **diversification** de l'offre nordique vers des activités de pleine nature tourisme et loisirs toutes saisons conduira à une **révision du modèle organisationnel** entre le syndicat mixte et les communautés de communes.

Porteur : Syndicat Mixte de Gestion du Domaine Nordique de la Haute-Joux

SRDTL action : Action 1 : Poursuivre la transition climatique de la montagne



2022/2023	• Étude de requalification du domaine nordique de la Haute-Joux – réalisé • Validation du plan d'actions - réalisé
2024/2025	• Mise en place des parcours santé et forme • Amélioration de la communication • Optimisation du plan de damage • Mise en place d'un parcours d'initiation gratuit
2026/2030	• Suite de la mise en œuvre du plan d'actions ou réajustement selon l'évolution des ressources des collectivités et de la fréquentation du domaine.



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- FEDER
- RÉGION BFC
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- COMMUNAUTÉS DE COMMUNES FRASNE DRUGEON
- COMMUNAUTÉS DE COMMUNES CHAMPAIGNOLE NOZEROT JURA
- CHALET DE LA HAUTE-JOUX
- ENJ
- SKI CLUBS
- OFFICE DE TOURISME DU HAUT-DOUBS
- OFFICE DE TOURISME CHAMPAIGNOLE NOZEROT JURA



Investissement : 222 000 € HT sur 6 ans
Fonctionnement : 266 000 € HT sur 6 ans / 44 000 € / an
Recettes : augmentation vente de pass + 6000 € / an



200

Effectif : ingénierie actuelle + ETP en fonction des actions mises en œuvre
Emplois saisonniers



27. REQUALIFICATION DU DOMAINE NORDIQUE DE LA HAUTE JOUX

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installations énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison



28. PÔLE NORDIQUE DU HAUT-DOUBS CHAUX-NEUVE

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

Nordique - Loisirs et activités de pleine nature

Le **pôle nordique** de Chaux-Neuve est constitué du **stade de saut à skis** de la Côte Feuillée, avec 5 tremplins, et d'un **stade de ski de fond**.

Les pratiques sont sportives sur le site : le **combiné nordique** et le **saut spécial**. Ces tremplins ont vu s'élancer de nombreux champions et médaillés olympiques, pour le plus grand bonheur de la culture nordique du territoire.

Aujourd'hui, son caractère sportif est affirmé, son ouverture au grand public reste à développer.



©SMMO

Constats

- Un site **emblématique** du territoire
- Une terre de **champions olympiques** avec une relève assurée
- Des **aménagements vieillissants** ou **non adaptés** aux pratiques et notamment pour les **équipes féminines**
- Une activité de saut à ski possible en **hiver** comme en **été**
- Une installation de **neige de culture fonctionnelle optimisée** au maximum pour être la **moins impactante** sur la ressource en eau
- Un **site animé** principalement par les **associations** locales et **clubs** de la région
- Des **clubs dépendants** du site pour leurs activités
- Très **peu d'activités touristiques** proposées
- **Peu de communication** sur les activités du site
- L'un des deux tremplins les plus grands de France avec Courchevel

Ambition

- **Affirmer** et **positionner** le site des tremplins de Chaux-Neuve comme le **pôle nordique du Haut-Doubs**, sur ses **vocations sportives et récréatives**
- **Devenir** un **incontournable** du **saut à ski** et **combiné nordique** pour tous les compétiteurs nationaux et internationaux ainsi que les clubs locaux
- Proposer une offre de **visites** et d'**activités** de glisse unique et inédite pour les publics familiale, scolaires et groupes
- Faire du site, un **espace de valorisation** de la **culture nordique** du Haut-Doubs et des champions du territoire
- Atteindre un **équilibre budgétaire** après 3 ans de fonctionnement

Actions pressenties

1 – Nouvelles modalités de gestion et accompagner à l'ouverture	3 – Mise en tourisme et offres de loisirs
2 – Créer des installations pour l'accueil des utilisateurs sportifs	4 – Communiquer et marketer le site

1 - Nouvelles modalités de gestion et accompagnement au changement

- Etablir un **diagnostic de gestion** du site : audit financier et ressources, circuits de décisions, état des structures existantes, réglementation, responsabilités...
- Animer un **comité technique** composé des parties prenantes et utilisateurs (salariés, clubs, collectivités et usagers) afin de partager les **enjeux climatiques** du territoire et évoquer les **enjeux financiers** et **organisationnels** du site. Puis identifier collectivement les renoncements, points de convergences, responsabilités et modalités de gestion du site.
- Réaliser le **document cadre** d'utilisation du site selon les **vocations sportives et récréatives** du pôle – projet de structure



2 - Créer des installations pour l'accueil des utilisateurs sportifs

- Assurer la **rénovation énergétique, thermique et structurelle** du bâtiment de la Rotonde
- **Requalification et agrandissement** du **bâtiment** de la **Rotonde** afin d'accueillir des compétiteurs, clubs et le grand public : espace d'accueil et bureau administratifs, vestiaires femme / homme, sanitaires, salle d'accueil pour multi-activités, espace atelier et rangements, espaces de réunions..
- Créer un **espace « snack »** qui peut être utilisé par les organisateurs d'évènements sportifs ou privatisation des clubs ou lors de stages (offre en lien avec le projet de mise en tourisme du site pour le grand public).
- **Favoriser** le développement d'**évènements à impacts local, national et internationale** en s'appuyant sur le tissu associatif lié au pôle nordique

3 - Mise en tourisme et offres de loisirs

- En lien avec la requalification du bâtiment de la Rotonde, mise en place d'un **espace d'accueil et billetterie** et **salle multi-activités**.
- **Rénovation raisonnée** du **télesiège** pour augmenter la capacité d'accueil et le confort des usagers
- Création d'une **zone ludique** sur les équipements des **tremplins** :
 - Tyroliennes qui simulent le grand saut à ski
 - Descente pneumatique sur la zone d'atterrissage : bouées, airboard...
- Création d'une **zone ludique** :
 - Trampoline / jeux gonflables
 - Boucle de ski de fond avec module ludique
- Création d'un **espace culturel et informatif** :
 - Espace **interactif et informatif** sur la **Terre de Champions** du Massif du Jura (panneaux d'informations, jeux, simulateurs...) dans un lieu multi-usage grâce à des structures modulaires.
- Mise en place d'un **espace de snacking** pour une petite restauration (cf action précédente).



28. PÔLE NORDIQUE DU HAUT-DOUBS CHAUX-NEUVE

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

Nordique - Loisirs et activités de pleine nature

3 - Communiquer et marketer le site

- Déployer une **signalétique adaptée** aux publics **sportifs** et **familles** sur le site
- Etablir un **plan marketing** dédié à l'équipement et à ses services
 - Site Internet
 - Plan de communication annuel dédié : hiver et printemps/été
 - Structuration d'une offre commerciale à destination des publics cibles : clubs, stages sportifs, grand public...
- Créer des **synergies commerciales** et **communicationnelles** entre les **deux sites** du SMMO : Station de Métabief et pôle nordique des tremplins de Chaux-Neuve.
- Développer des **partenariats** pour favoriser le **développement commercial** du site

Porteur : Syndicat mixte du Mont d'Or (SMMO)

SRDTL action : Action 26: Pôle Nordique du Haut-Doubs Chaux Neuve



2025	Diagnostic de l'existant Installation d'un comité technique Nouvelles modalités de gestion Document cadre : gestion et modélisation du site (rénovations, produits, services) Plan marketing du site
2026	Engagements des travaux : phase 1 Mise en marché des offres
2027	Engagements des travaux : phase 2 Mise en marché des offres



- EUROPE
- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- BANQUE DES TERRITOIRES
- MÉCÉNAT
- CCLMHD



Investissement : à définir à l'appui du diagnostic et des modélisations du site

Fonctionnement soumis au petit équilibre



ETP chargé de mission et service commercial/marketing partagé avec projet station de montagne SMMO

204

Effectif constant et augmentation si recettes nouvelles



Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

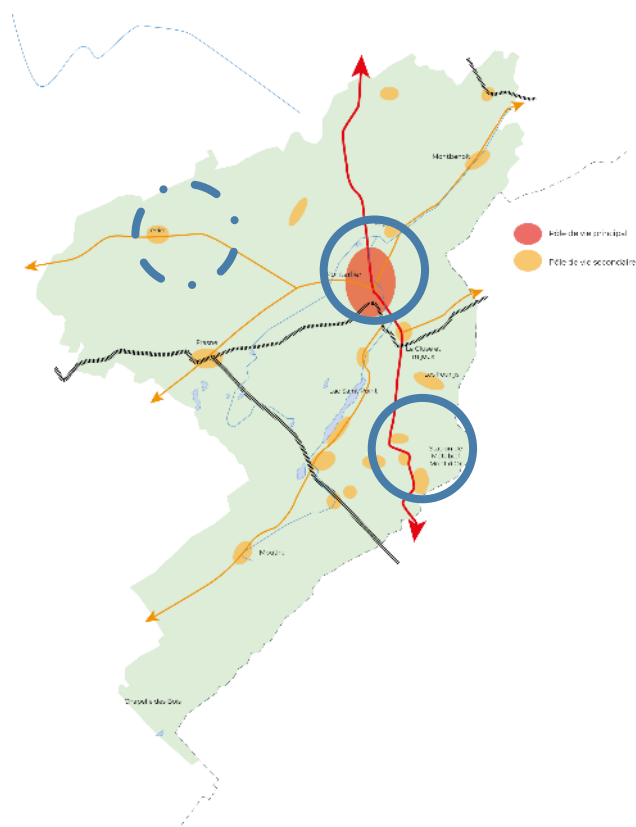
Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
CHIFFRES D'AFFAIRES	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison





Activités ludo-sportives d'intérieur

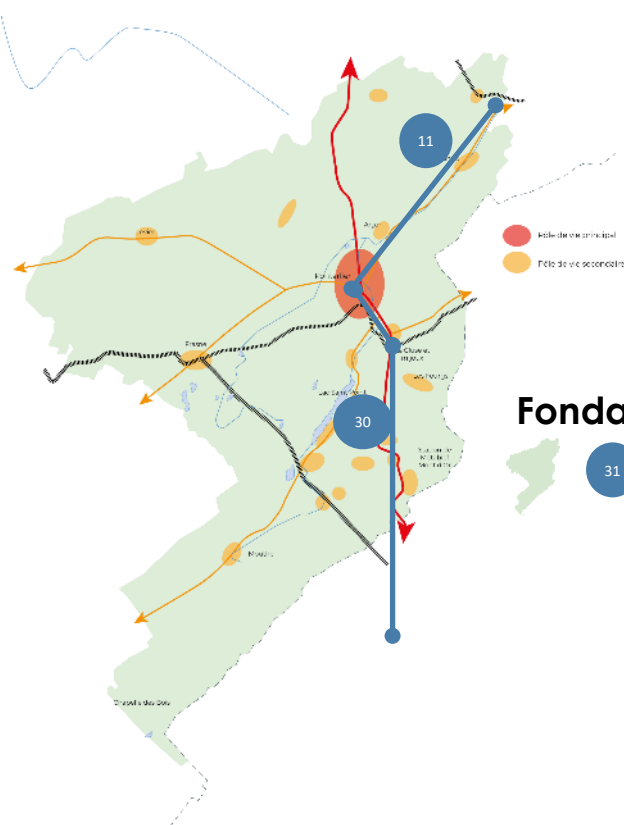


-  Zones avec opportunité d'activités en intérieur
-  Zones à étudier pour vocation loisirs en intérieur

Mobilité

Aménagements structurants

-  11 Voie cyclable patrimoniale du Haut-Doubs ([voir page 139](#))
-  30 Axe cyclable Pontarlier-Vallorbe



Fondamentaux & supports transversaux

-  31 Plan local de la mobilité douce sur le Haut-Doubs



29. PLAN DE DÉVELOPPEMENT, COORDINATION ET MUTUALISATION DES OFFRES LUDO-SPORTIVES D'INTÉRIEUR

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS

Activités ludo-sportives d'intérieur

Le territoire du Haut-Doubs a construit son **offre de loisirs** principalement sur les activités de **pleine nature**. Grâce à sa topographie de moyenne montagne le territoire a pu proposer des activités accessibles à tous les publics, avec ses hivers enneigés permettant l'essor d'activités ski alpin et nordique.

Ces dernières années, l'**augmentation** de la **population** a été **fulgurante**, les **pratiques** ont **évolué** et les **aménagements** de sports et loisirs sont aujourd'hui **sous dimensionnés** par rapport au besoin. Face à ces augmentations démographiques et au développement économique prévu en Suisse, le SCoT du Pays du Haut-Doubs a identifié **deux centralités** aux rôles prépondérants : **Pontarlier** et le **Pôle Métabief - Hôpitaux - Jougne**.

En parallèle le **changement climatique** impacte fortement les **hivers** (manque de neige, augmentation de la température) mais aussi les autres saisons (fortes chaleurs en été, trop ou pas assez d'eau...), et a fortiori, ces deux centralités, au rôle historiquement important dans les activités de pleine nature neige et hors neige. Face à ces conditions climatiques, les comportements changent et les **besoins d'activités en intérieur** s'intensifient.

Constats

- Prévisions d'une croissance démographique continue avec **+ 15 000 habitants d'ici 15 ans**
- Un bassin de chalandise d'**excursionnistes de proximité** important (France et Suisse)
- Une **pression foncière** liée à l'augmentation de la population et la loi zéro artificialisation net (ZAN)
- Des **hivers** de moins en **moins enneigés** et qui serait **plus pluvieux** (selon les prévisions GIECS)
- Un **manque** de **structures** d'activités d'**intérieur** offrant une offre de loisirs annuelle et touristiques toutes saisons pour la population permanente après le travail et en week-end, les excursionnistes, les séjournants en vacances, ...

Ambition

- Proposer une gamme variée d'**activités d'intérieur ludosportives** complémentaires sur le territoire et adaptées aux nouvelles tendances de consommation et à tous les publics
- Favoriser la **collaboration** entre les acteurs publics et privés, en minimisant les constructions neuves et en capitalisant sur les surfaces déjà artificialisées en renouvellement bâtementaire ou urbain.
- **Optimiser** les **infrastructures existantes**, l'utilisation et la qualification de nouveaux espaces.
- Faire émerger des **modèles économiques plus équilibrés** et mettre en synergie les offres et ressources existantes.



29. PLAN DE DÉVELOPPEMENT, COORDINATION ET MUTUALISATION DES OFFRES LUDO-SPORTIVES D'INTÉRIEUR

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS

Activités ludo-sportives d'intérieur

Actions recommandées

- 1) **Diagnostiquer finement** l'offre existante (situation, taille, surfaces intérieures disponibles, état du patrimoine, utilisation, opportunités marchés, foncier, modèles économiques, ...) de type services public (gymnases, salles multifonctions, salles de sports publiques, centre aquatiques, ...) et offres privées (salle multi activités multi activités, loisirs, salle d'escalades, ...).
- 2) **Définir les positionnements** des pôles d'activités ludo-sportives à développer sur les zones préalablement identifiées par le SCoT, au regard de la stratégie globale et en tenant compte de la population locale, de la fréquentation touristique (séjournants et excursionnistes), des ressources (économiques, surfaces mobilisables,...) et des infrastructures existantes :

- Pôle Pontarlier et son pôle aquatique
- Pôle Métabief – Hôpitaux-Vieux - Jougne

[Voir Annexe 7 p 235](#)

- Définir ensuite les **types d'activités ludo-sportives à développer** à travers une stratégie de **faisabilité**, de **complémentarité** et de **programmation**.

Exemples : Pontarlier et son pôle aquatique, escalade et bloc en salle, trampoline, salle multi loisirs, salles de sport (terrains multisport, padel, centres de bien-être). Cette mission permettra également d'établir des critères précis pour le développement des infrastructures, incluant les besoins en surface, les coûts estimés, la durabilité des installations, et l'accessibilité pour tous les publics.

- Définir les **modèles de gouvernance possible** via l'étude de faisabilité économique et juridique : montage des projets (portage des infrastructures et de gestion en fonction des équilibres économique et de la répartition service public VS activités lucratives). Explorer les opportunités de mutualisation entre les acteurs publics et privés et favoriser les partenariats (public-privé) pour optimiser les ressources et assurer une exploitation dynamique et équilibrer des projets.



Zoom informatif sur les modèles de gouvernance

Gestion publique et délégations de service public

Possibilités de gestion :

- I. La gestion publique : les collectivités locales prennent en charge la gestion complète des infrastructures intérieures. Cette gestion garantit un accès aux services pleinement maîtrisés par les collectivités mais nécessite des financements publics importants et une gestion stricte des ressources. Elle peut se faire de 3 moyens différents :

Régie simple : La gestion est intégrée directement à la structure municipale, avec un contrôle total de la collectivité sur le service. Cela permet une maîtrise complète de l'exploitation et une transparence directe, mais requiert d'importants financements publics et une gestion stricte des ressources.

Régie autonome * : Similaire à la régie simple, mais avec une autonomie financière. Elle gère son propre budget tout en restant sous le contrôle de la collectivité. Cela permet une meilleure adaptation aux exigences économiques tout en garantissant un service public.

Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) * : Ce mode de gestion combine les objectifs de service public avec une approche entrepreneuriale. L'EPIC bénéficie d'une autonomie juridique et financière tout en restant une structure publique. Il permet de mieux répondre aux attentes de rentabilité tout en préservant l'intérêt général, mais la gestion doit rester rigoureuse pour garantir la viabilité économique du modèle.

- → *Ce sont les 2 derniers qui sont retenus le plus souvent sur ce type d'infrastructure permettant d'approcher des objectifs financiers et commerciaux.*

- II. La délégation de service public (DSP) : une collectivité délègue à un opérateur privé la gestion des infrastructures pour une période déterminée. Le délégataire prend en charge l'exploitation des infrastructures, en échange de recettes générées par l'exploitation. Ce modèle permet de bénéficier de l'expertise privée tout en gardant le contrôle public sur les tarifs et l'accessibilité. Elle peut se faire selon 4 typologies de contrat :

Concession * : L'opérateur privé finance lui-même les infrastructures et en assure l'exploitation. Il récupère ses investissements via les recettes générées. La collectivité conserve un pouvoir de régulation sur la qualité du service et les tarifs, mais le concessionnaire porte les risques financiers liés à l'investissement et à l'exploitation.

* → *Ce premier format à 100% concessif est rarement employé sur ce type d'infrastructure et particulièrement dans les territoires ruraux comme le Haut-Doubs. Les objectifs de mixité des usages (services publics et logiques loisirs privés) sont rarement possibles ainsi que l'atteinte des équilibres financiers.*

Concession avec clause d'affermage : Le fermier (opérateur privé) est responsable de l'exploitation du service, tandis que la collectivité conserve la charge des investissements (construction, grandes réparations). Le fermier perçoit les recettes des usagers et reverse une redevance à la collectivité, qui conserve un rôle de supervision.

Régie intéressée : L'opérateur privé gère le service ou l'infrastructure pour le compte de la collectivité, mais ne supporte qu'une partie des risques financiers. Il est rémunéré par la collectivité, avec des primes liées à la performance du service (qualité, rentabilité), tout en étant moins exposé aux pertes que dans une concession.

Gérance : L'opérateur privé est rémunéré par la collectivité pour gérer le service public, sans participation aux recettes. Ce modèle est souvent utilisé pour des services à faible rentabilité où l'objectif principal est de garantir la continuité du service plutôt que la rentabilité.



Zoom informatif sur les modèles de gouvernance

III. Partenariat Public-Privé (PPP) : un Partenariat Public-Privé (PPP) permet une répartition équilibrée des risques et des coûts entre les acteurs publics et privés. Ces formats peuvent prendre une forme contractuelle mixte de type DSP, ou inclure des clauses spécifiques relatives à la construction, à la rénovation, ou à l'acquisition du foncier. Ce type de partenariat se distingue souvent par la complexité des montages financiers et partenariaux, où différents types de contrats sont utilisés pour optimiser les centres de profit et la gestion des services publics.

Les PPP visent à mutualiser les ressources afin d'optimiser les équilibres économiques pour chaque partie impliquée. Ces accords peuvent permettre à l'entité publique de bénéficier de l'expertise et des capacités d'investissement du secteur privé tout en garantissant la création d'activités de loisirs commerciales et un service public de qualité.

NB : Les Partenariats Public-Privé (PPP) permettent, dans de nombreux cas, des montages financiers plus sécurisants pour les parties privées. En effet, ces montages facilitent l'accès à des financements plus importants grâce à la répartition des risques entre secteur public et secteur privé. La stabilité des garanties publiques réduit le risque pour les établissements financiers, favorisant des conditions de crédit avantageuses et un coût d'emprunt plus faible. En outre, les partenaires publics peuvent bénéficier de subventions et d'aides publiques. Ces subventions permettent de réduire la charge d'investissement pour la partie privée, tout en renforçant l'attractivité financière des projets. L'apport en fonds publics améliore le montage financier global en augmentant la capacité de levée de fonds et en offrant des garanties supplémentaires aux investisseurs. En parallèle, le modèle PPP ouvre aussi la possibilité de créer un fonds de commerce pour les infrastructures gérées. Ce fonds de commerce, valorisable, peut être cédé ou utilisé comme levier financier pour obtenir des crédits supplémentaires ou refinancer le projet à des conditions plus favorables. Ce mécanisme de financement renforce la rentabilité pour la partie privée tout en assurant la pérennité du service public, optimisé par des objectifs de performance et des clauses de résultats garantissant la qualité des infrastructures.

Parmi les solutions les plus courantes :

1. Montages avec séparation des murs et de la gestion :

Dans ces configurations, la propriété des infrastructures ("les murs") est dissociée de leur gestion opérationnelle. Ce modèle offre une flexibilité financière accrue et permet de répartir les responsabilités.

- Propriété des murs par une SCI (Société Civile Immobilière) public/privé : Une SCI peut être créée avec des participations publiques et privées, où la collectivité publique et les partenaires privés, éventuellement accompagnés de banques comme la Banque des Territoires, détiennent des parts dans la société. La SCI est propriétaire de l'infrastructure tandis que la gestion est confiée à un opérateur privé via une délégation de service public (DSP) ou une régie intéressée. Ce modèle permet de sécuriser les investissements immobiliers tout en séparant les risques de gestion opérationnelle.
- Montage bancaire et financement : dans certains cas, les banques ou des organismes comme la Banque des Territoires peuvent entrer au capital de la SCI, fournissant des financements à long terme pour la construction ou la rénovation de l'infrastructure. En contrepartie, elles perçoivent des dividendes sur la rentabilité immobilière, tandis que la gestion des activités est externalisée à un exploitant privé.

2. Baux à construction et emphytéotique :

- Bail à construction : un acteur privé construit l'infrastructure sur un terrain public, souvent à travers une SCI dédiée. À la fin du bail, la propriété de l'infrastructure revient à la collectivité publique, garantissant un patrimoine sans alourdir ses finances initiales. Pendant la durée du bail, l'opérateur gère l'infrastructure, assumant les coûts d'exploitation et de maintenance.



29. PLAN DE DÉVELOPPEMENT, COORDINATION ET MUTUALISATION DES OFFRES LUDO-SPORTIVES D'INTÉRIEUR

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS Activités ludo-sportives d'intérieur

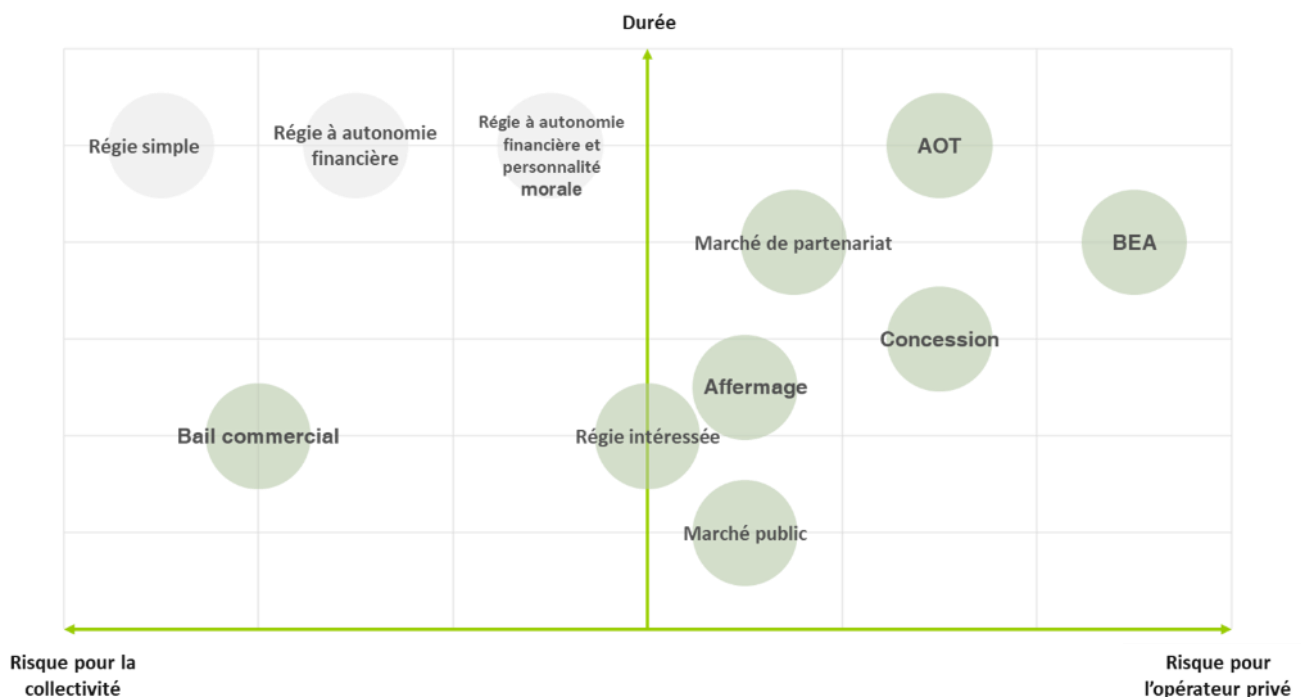
- Bail emphytéotique : ce bail de longue durée (jusqu'à 99 ans) permet à une entité privée de gérer un bâtiment ou un terrain public en contrepartie d'un loyer modéré, permettant de lever des fonds à court terme tout en assurant la maîtrise publique à long terme. Il est souvent utilisé dans les projets d'envergure nécessitant un amortissement à long terme.

3. Financement privé avec garantie publique :

Dans ce montage, une entreprise privée finance la construction ou la rénovation des infrastructures tandis que la collectivité garantit un revenu minimal, souvent sous forme d'un contrat de long terme (DSP ou gestion déléguée). Ce modèle permet à la collectivité de limiter ses risques financiers et d'accélérer la réalisation des projets, tout en apportant une sécurité pour les investisseurs privés.

Zoom informatif sur les modèles de gouvernance

Diagramme de synthèse des risques et contrôle des parties



Exemples pressentis des modèles de gouvernance porteurs

La bonne composition du schéma de gouvernance sera à faire à l'éclairage de l'étude de faisabilité en fonction des opportunités telles que définies par le territoire. Toutefois à partir des éléments de principes posés dans le schéma directeur transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs (économie régénérative, transition de modèle touristique et de loisir, cadre contextuel actuellement connu du pays du Haut Doubs, ...), quelques exemples de principes de gouvernance semblent plus adaptés :

- ❖ Format DSP mixte en concession d'exploitation mixte entre concession pure et affermage. Ce format pourrait appeler à la mixité d'investissement public / privé en fonction de la qualité des centres de profit et des activités de services public pur via une gestion déléguée des infrastructures à un opérateur privé, en échange d'un loyer ou d'une redevance, mais avec un contrôle public sur les objectifs sociaux et tarifaires



29. PLAN DE DÉVELOPPEMENT, COORDINATION ET MUTUALISATION DES OFFRES LUDO-SPORTIVES D'INTÉRIEUR

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENTS Activités ludo-sportives d'intérieur

Exemples pressentis des modèles de gouvernance porteurs

- ❖ Gestion d'une concession (sur le modèle précédent en fonction des validations des niveaux de rentabilité) via une Société d'économie mixte (SEM) : création d'une structure mixte détenue par des acteurs publics et privés, permettant une collaboration pour le développement et la gestion des infrastructures avec un intérêt commun. Cette gestion peut aussi être réalisé par une SAS mixte d'une association.
NB : le principe de SPL n'ayant pas été retenu à l'éclairage d'une volonté de stimulation de l'entrepreneuriat et de partage des dynamiques commerciales entre parties privées et publiques sur le territoire.
- ❖ Partenariat Public-Privé (PPP) : un partenariat pour financer, construire ou rénover des espaces de loisirs intérieurs, où les deux parties partagent les bénéfices et les risques selon des modalités négociées. Dans ce cadre une grande diversité de montage est imaginable au travers des dispositifs de baux à construction et emphytéotique ou de montages avec séparation des murs et de la gestion. Cette option pourra faire l'objet d'une concession mixant clauses d'affermage et clauses concessives pourrait être envisagée.
- ❖ Mutualisation public-privé : utilisation et valorisation par des acteurs privés d'infrastructures publiques avec maintien d'ouverture pour périodes d'usage institutionnel, optimisant l'exploitation tout en maintenant l'accessibilité publique. Via des ouvertures aménagées pour les créneaux qualifiés de service publique et donnant lieu à la réversion par la collectivité de Compensation d'Obligation de Service Publique.

Ces modèles offrent des options variées en termes d'implication publique, partage des risques et des coûts, et permettraient d'adapter la gestion selon les ressources et objectifs du territoire du Haut-Doubs. Ils sont à considérer comme des premières approches macro. Ils peuvent être mixés et devront nécessairement l'être en fonction des avancées effectives dans les projets.

Porteur : Coordination : Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD)
Portages : à définir selon les projets et la gouvernance choisie

SRDTL action : Action 1 : poursuivre la transition climatique de la montagne



2024	• Transmission des informations juridiques aux EPCI
2025	• Réalisation d'une liste des projets en cours • Cartographie des bâtiments loisirs et fonctions



- EPCI
- Acteurs socioprofessionnels



Estimation :
Études AMO : entre 10 000€HT et 30 000€ht



Temps à définir : temps de travail ETP SMIXPHD



30. AXE CYCLABLE PONTARLIER VALLORBE

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

Mobilité

Dans le cadre de sa **politique cyclable**, le Département du Doubs s'est fixé des objectifs de **développement** : atteindre **2 000 km d'itinéraires cyclables d'ici 2026** contre 1 550 km aujourd'hui et favoriser l'ensemble des usages du vélo (loisirs, tourisme, utilitaire, sportif...).

Dans ce cadre, Le Département souhaite développer des **liaisons cyclables** d'intérêt départemental. En 2023, des études d'opportunité et de faisabilité sont lancées sur 4 axes au plus fort potentiel, représentant 150 km d'itinéraires et avec un coût estimé entre 30 et 40 M€HT. L'axe Pontarlier – Suisse (par le secteur Vallorbe) est identifié parmi ces liaisons potentielles.

Constats

- Un linéaire d'environ **25 km**
- **2 EPCI** : CC du Grand Pontarlier et CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs
- Des **contraintes géographiques** (combes, cours d'eau, zones humides) et humaines (infrastructures routières et ferroviaires)
- Une **centralité** importante avec la ville de Pontarlier et son agglomération.
- Une **seconde centralité** autour du pôle Métabief Les Hôpitaux Jougne
- Une ouverture vers la **Suisse** et le canton de **Vaud**
- Peu ou pas d'infrastructures cyclables
- Une **ancienne voie ferrée** reconvertie en offre touristique, Le Coni'fer
- Des **sites d'intérêts touristiques dispersés** de part et d'autre sur l'axe



Ambition

- Développer un **itinéraire cyclable à fort potentiel** représentatif de l'attractivité du Département du Doubs et de l'identité du territoire
- Répondre au **besoin** des **différents** usages : habitants pour les trajets professionnels et de loisirs, enfants et jeunes pour les trajets scolaires, les touristes et excursionnistes pour découvrir le territoire de façon douce et décarbonée.
- Lier les itinéraires au **futur développement** du **territoire** (démographie en augmentation, objectifs SCoT et PCAET).

Actions en cours et à développer

Phase 1 : réalisée en 2023 / 2024

- Etudier finement le corridor d'étude pour **définir** les **variantes** possibles
- Identifier les **infrastructures existantes** et **en projets**
- Analyser/identifier les **points durs** (infrastructures, humaines, relief)



30. AXE CYCLABLE PONTARLIER VALLORBE

TOTEMS RÉGIONAUX - AMÉNAGEMENT STRUCTURANT

Mobilité

Actions en cours et à développer

Synthèse phase 1 :

- **Tronçon commun** Pontarlier / entrée de la Cluse et Mijoux
- Émergence d'un **itinéraire alternatif** via la **rive droite** du **lac Saint Point**
- Des avantages/inconvénients pointés pour les deux fuseaux :
 - Combe/RN 57 plus direct, réutilisation possible du chemin de service du Coni'fer mais peu de pôles desservis et présence de la RN 57
 - Rive droite du lac Saint Point plus long, redondance avec circuits VTT mais dessert davantage de pôles touristiques et de bourgs structurants
- **Tronçon commun** Métabief / la Suisse

Choix du Département : investiguer les deux fuseaux lors de l'étude de faisabilité / opportunité

Phase 2 :

- Approfondir la **faisabilité** des différents fuseaux identifiés
- Définir des **propositions d'aménagement** sur ces mêmes fuseaux
- Etablir une première **estimation financière**
- Réaliser une **analyse multicritères** affinée avec différents scénarios d'aménagement permettant un positionnement du maître d'ouvrage sur l'itinéraire et le type d'aménagement à réaliser
- Définir un **calendrier général** d'ordonnancement prévisionnel intégrant l'ensemble des étapes ultérieures (études de conception, études foncières, études environnementales)

Porteur : Département du Doubs 25

SRDTL action : Action 12 : améliorer les mobilités touristiques et l'intermodalité



2024	• COPIL de rendu de l'analyse en octobre 2024 • Présentation de la programmation avec une hiérarchisation des travaux à réaliser • Validation de l'axe et du tracé définitif
2025	• Lancement d'études opérationnelles par tronçon
2026/2036	• Travaux et aménagements



- ÉTAT
- REGION BFC
- EUROPE
- CC GRAND PONTARLIER
- CC LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS
- OFFICE DE TOURISME DU HAUT-DOUBS
- PARTENAIRES MOBILITÉS
- ORGANISATION ET ASSOCIATIONS D'UTILISATEURS



Estimation entre 6 et 9 M €HT à ajuster selon la variante choisie



Temps de travail des responsables mobilités du Département

214



31. PLAN LOCAL DE LA MOBILITÉ DU HAUT-DOUBS

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX Mobilité loisirs et tourisme

Le Haut-Doubs est un territoire de moyennes montagnes, enclavé qui partage une frontière d'environ 100 km avec la Suisse. Les contraintes géologiques et économiques dans l'aménagement du territoire limitent les possibilités ferroviaires, le développement ou l'agrandissement routier.

Du fait du développement économique et de l'attractivité des emplois suisses, la population du territoire a augmenté de plus de 10 000 habitants entre 2000 et 2021. Les territoires voisins ont également connu un fort accroissement. Ces croissances démographiques et la délocalisation du bassin économique augmentant les flux pendulaires. Les **axes principaux** sont aujourd'hui **saturés** et les prévisions annoncent une **augmentation** de la **population** de plus de **15 000 habitants supplémentaires** pour les 20 prochaines années.

La compétence mobilité est prise en charge par chacune des 5 EPCI formant le bassin de mobilité du Haut-Doubs, gouvernance qui présente des limites quant à l'élaboration d'une stratégie globale à l'échelle du bassin de vie. Le Pays du Haut-Doubs, porteur du SCoT et du PCAET a ainsi été identifié en 2022 comme le périmètre cohérent et fonctionnel pour construire cette vision globale et accompagner les actions avec les EPCI compétentes.

Constats

- Un **cadre réglementaire** Scot, PCAET pour structurer les flux, les aménagements, les déplacements afin de limiter les déplacements, réduire les émissions de GES et redynamiser les centre-bourgs
- Une **explosion** de l'**économie frontalière** entraînant des flux de mobilité France-Suisse de plus en plus importants
- Un **territoire** fortement rural et **éclaté** avec une **faible densité** obligeant les populations à se déplacer pour les usages professionnels et du quotidien
- Des **alternatives** à la **voiture** **inexistante**
- Des **flux** de **transit poids lourds** internationaux en **augmentation**
- Des **flux** de **clientèles commerciales** suisses et françaises **importantes**
- La **sécurité** fortement **impactée** dans les villages et communes due à l'intensification du trafic et certaines conduites inappropriées
- Des **flux touristiques** et **excursionnistes importants** particulièrement en hiver, les week-ends de vacances et lors des événements
- Une **culture cyclisme** très développée en été mais qui **se réduit** du fait de l'augmentation du trafic et de l'insécurité des axes
- Des **difficultés** à développer des **axes de voies douces** compte tenu des limites de surface
- Une **offre touristique** de mobilité douce (hors VTT) **quasi inexistante**
- Le développement des **points nœuds** par Doubs vélo qui permet un premier maillage et la proposition d'itinéraire avec un mixe de pistes cyclables, agricoles, ou routes.

Ambition

- Construire une **stratégie globale** à l'échelle du bassin de mobilité du Haut-Doubs
- **Réduire** les **déplacements** fortement émetteurs
- Développer des **mobilités moins carbonées**
- Redynamiser les **centres bourgs**
- Créer des **offres** de mobilités douce à destination des locaux, excursionnistes et touristes



Actions recommandées

à développer par le porteur de projet

- **Identifier** précisément l'**ensemble des flux**, pratiques et usages, quantitativement et qualitativement.
- Mettre en place un **comité de pilotage** du bassin de mobilité Haut-Doubs et des comités techniques pour travailler une stratégie commune, mettre en opérationnalité les actions du SCoT et penser un maillage cohérent.
- Mettre en place un **comité des partenaires** de la mobilité incluant les collectivités, autres AOM, organisations d'usagers... afin de recueillir les idées et les retours d'expérience des parties prenantes et coconstruire une feuille de route cohérente.
- **Accompagner** les actions du plan de mobilité identifiées dans le SCoT :
 - développer des transports collectifs
 - développer le ferroviaire (TGV, TER; Ferroutage), pôles multimodaux et aires de stationnement
 - faciliter le covoiturage avec réseau et arrêts matérialisés (exemple rézo pouce)
 - mettre en place des navettes touristiques saisonnières
 - créer de nouvelles liaisons douces intra et inter EPCI

Spécifiquement sur la mobilité douce

- Créer un **comité technique** spécifique pour coordonner les projets de mobilité douce entre les EPCI et codévelopper des projets communs
Exemple : création de l'axe Pontarlier Vallorbe, mise en tourisme Pontarlier – Gilley, création d'une piste cyclable sur l'ancienne voie du tacot, création piste transfrontalière jusqu'à Vallorbe...
- Créer une **identité spécifique** pour le territoire ou décliner les identités liées à la mobilité avec le Département et/ou les Parcs attenants
- Créer avec l'OTPHD une **communication** et une **promotion** des modes et aménagements doux existants;
- Accompagner les acteurs publics et privés à **améliorer** l'**accueil** des touristes **itinérants** et à s'intégrer dans une démarche de labellisation et accueil vélo du territoire « Accueil Vélo » et « Vélo »

Zoom sur les labels

Label Accueil Vélo :

- Objectif : le label Accueil Vélo vise à **identifier** et **promouvoir** des **établissements** et des **lieux** adaptés à l'**accueil** des **cyclotouristes**. Il garantit des services spécifiques pour faciliter leur séjour (hébergements, lieux de restauration, sites touristiques). Il vise à être un outil de mise en place d'une dynamique structurée, au sein d'un territoire et de garantir une homogénéité d'expérience pour les cibles. Il est, également, de manière secondaire un outil de marketing pour les clients.
- Cibles :
 - Cyclotouristes : utilisateurs de vélos pour des loisirs, des vacances ou du tourisme itinérant.
 - Hébergeurs, restaurateurs, sites touristiques, offices de tourisme : acteurs économiques du tourisme souhaitant offrir des services spécifiques aux cyclistes.
 - Territoires touristiques : villes, régions ou territoires souhaitant développer l'offre touristique à vélo.

Référents techniques : France Vélo Tourisme est l'organisme référent qui gère et délivre le label Accueil Vélo. France Vélo Tourisme a pour mission de structurer et promouvoir l'offre de cyclotourisme en France, en collaboration avec les collectivités locales et les prestataires touristiques.



31. PLAN LOCAL DE LA MOBILITÉ DU HAUT-DOUBS

TOTEMS RÉGIONAUX - FONDAMENTAUX Mobilité loisirs et tourisme

Zoom sur les labels

Label Vélo :

- Objectif : le Label Vélo vise à **certifier** des **aménagements** et **infrastructures** favorisant l'**usage quotidien** du **vélo**, que ce soit dans un cadre urbain ou rural. Il garantit que les équipements certifiés respectent des critères de sécurité et de confort pour les cyclistes. Comme le label accueil vélo, il vise à être un outil de structuration de la dynamique, au sein d'un territoire et de garantir une homogénéité d'expérience pour les cibles.
- Cibles :
 - Collectivités locales : mairies, départements, et régions souhaitant promouvoir la mobilité à vélo à travers des aménagements spécifiques comme des pistes cyclables, des stationnements, ou des systèmes de vélos en libre-service.
 - Usagers quotidiens du vélo : les habitants des villes ou des zones rurales qui utilisent le vélo comme moyen de transport pour les déplacements quotidiens (travail, école, courses, etc.).

Référénts techniques : FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) est le principal organisme qui travaille autour de la mise en place de certifications et d'actions en faveur de la mobilité cycliste quotidienne. Bien que le Label Vélo en tant que tel n'ait pas la même notoriété que Accueil Vélo, FUB est un acteur central dans l'amélioration des infrastructures et des politiques locales liées au vélo.

Porteur : Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD)

SRDTL action : Action 12 : améliorer les mobilités touristiques et l'intermodalité



2024	• Élaboration du schéma des mobilités du Pays du Haut-Doubs • Finalisation du PCAET et des axes mobilités • Lancement des études des pôles multimodaux
2025	• Finalisation schéma des mobilités: orientations et actions • Lancement projet de PCAET et actions mobilités • Programmation projets de pôles multimodaux • Accompagnement projet de mobilités structurants dans le cadre des programmes TEA, covoiturage franco-suisse, ...



- COMMISSARIAT DU MASSIF DU JURA
- REGION BFC
- DEPARTEMENT DU DOUBS
- EPCI
- OFFICE DE TOURISME DU PAYS HAUT-DOUBS
- PARTENAIRES MOBILITÉS
- ORGANISATION ET ASSOCIATIONS D'UTILISATEURS



À Définir selon les projets



Temps SMIXPHD

217

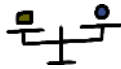


31. PLAN LOCAL DE LA MOBILITÉ DU HAUT-DOUBS

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs Fréquence	
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE KM D'ITINÉRAIRE EN MOBILITÉ DOUCE	annuelle
FRÉQUENTATION (QUANTITÉ ET PROVENANCE)	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison

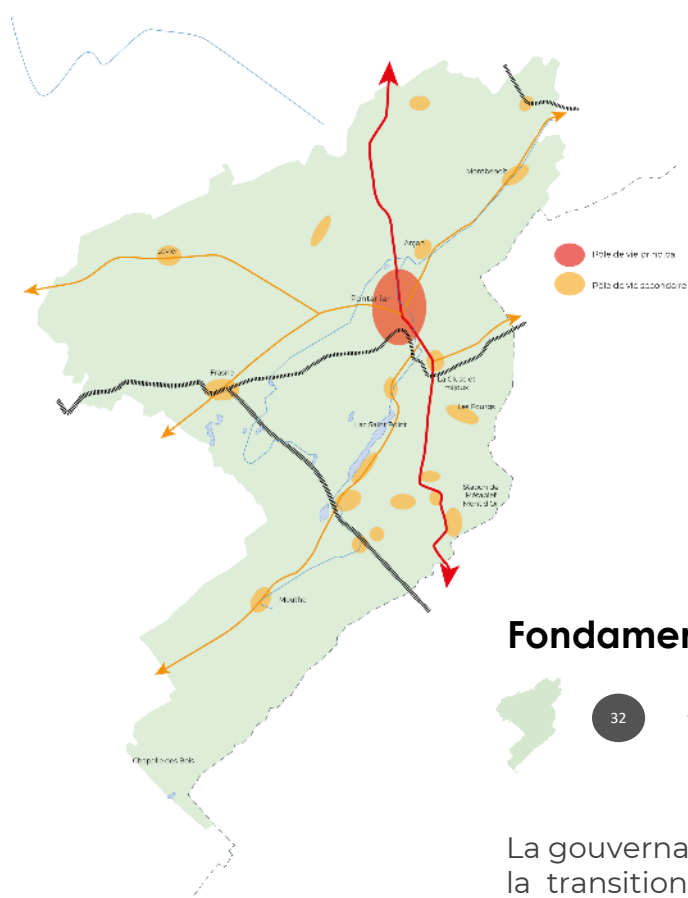




Credit: photo: @Joanna Maringue

Humains





Fondamentaux & supports transversaux



32

Agence locale du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs

La gouvernance et l'animation du schéma directeur de la transition du tourisme et des loisirs sont présentées dans [la partie stratégie p 88](#).



L'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD) est une **association**, de type loi 1901, créé lors de l'Assemblée Générale constitutive du 06 décembre 2018. Depuis le 1^{er} janvier 2019, il exerce officiellement la compétence « **Promotion du tourisme** dont la création d'un Office de Tourisme », qui lui est déléguée par les **5 Communautés de Communes** du périmètre du Pays du **Haut-Doubs** : Grand Pontarlier, Lacs et Montagnes du Haut Doubs, Altitude 800, Frasné-Drugeon et Entre Doubs et Loue.



Constats

- Un Office de Tourisme « **jeune** », fruit de longues discussions en vue d'un **destin commun**
- Un **périmètre** d'intervention **identique** entre l'OTPHD et le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs
- Une **délégation** de **compétences** instaurée entre chacun des 5 EPCI et l'OTPHD, se traduisant par 5 conventions-cadre annuelles, alors que le projet de la structure se projette sur plusieurs années
- Des **Communautés de Communes** qui n'ont **pas les mêmes attentes** ni le **même rythme** d'avancement en termes d'actions touristiques
- Des modalités de **financement** de l'OTPHD, **difficilement** et **non formellement appliquées**, qui engendrent une instabilité et une absence de visibilité dans la conduite des projets
- Une **absence d'ingénierie** sur le développement tourisme et loisirs à l'échelle du Haut-Doubs compensée par le poste Avenir Montagnes de janvier 2022 à décembre 2025
- Un grand nombre d'**acteurs privés**, partenaires de l'OTPHD (en 2023 : 470 partenaires, représentant 603 structures) impliqués sur le territoire et ayant exprimé des **besoins d'accompagnement**
- Un modèle économique à **conforter**

Ambition

- Créer une **gouvernance fédératrice, stable et résiliente**
- Faire perdurer l'**implication** et le **dynamisme** des acteurs de l'écosystème tourisme et loisirs
- **Transformer** le **modèle économique** de la structure vers une **offre équilibrée, pérenne** dans le temps et **adaptable** face aux enjeux liés spécifiquement au tourisme et à l'essor des loisirs
- Être un **acteur-clé** de la mise en place de la **transition** du **tourisme** et des **loisirs** en tant que porteur ou contributeur, tel que défini dans le « Schéma directeur de la transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs ».

Actions structurantes

1 – Sécuriser la gouvernance et le financement de la structure

2 – Faire évoluer l'OTPHD vers une Agence locale du Tourisme et des Loisirs du Haut-Doubs

3 – Accompagner la transition de la structure et de la filière tourisme et loisirs



1 - Sécuriser la gouvernance et le financement de la structure

Objectifs :

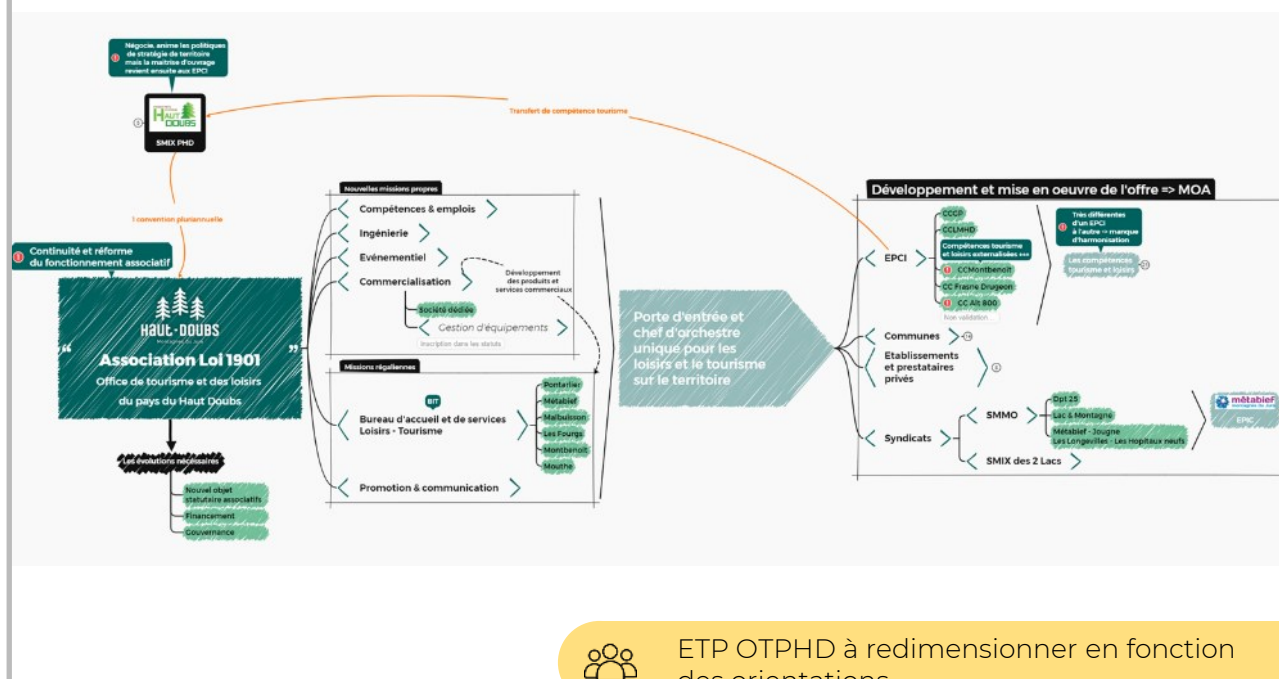
- **Sécuriser** la compétence déléguée à l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs et le financement alloué, afin de permettre à l'OTPHD d'assurer pleinement ses missions et ambitions
- **Répondre** aux **attentes** des **clientèles**, usagers et partenaires locaux pour demain, afin de déployer un projet de territoire ambitieux

Comment :

- Transférer la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'un Office de Tourisme », unanimement et dans son entièreté, des 5 EPCI vers le Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD)
= Faire évoluer les statuts du SMIXPHD pour accueillir cette compétence, en définir les modalités et assoir les participations financières
- Déléguer cette même compétence du SMIXPHD vers l'OTPHD par le biais d'un conventionnement pluriannuel
= Faire évoluer les statuts de l'OTPHD pour la prise en compte des nouvelles compétences selon les ambitions définies

Schéma

Gouvernance globale retenue



ETP OTPHD à redimensionner en fonction des orientations
AMO pour l'accompagnement juridique



2 - Faire évoluer l'OTPHD vers une Agence locale du Tourisme et des Loisirs du Haut-Doubs

- Faire **évoluer** les **statuts** et la **forme juridique** de l'OTPHD pour accompagner son développement et ses orientations dans les prochaines années :
 - **Poursuite** des **missions régaliennes statutaires** : accueil & information, promotion touristique, mise en réseau des acteurs locaux
 - **Renforcement** de la **mission de commercialisation**, dans une optique de recettes nouvelles
 - **Prise en charge** de la **compétence** spécifique « **Métiers – Emploi – Compétences** », sous réserve d'un modèle économique adapté
 - **Développement** d'une **mission « Événementiel »**, prioritairement en tant que facilitateur
 - Prise en charge éventuelle de la mission « **Ingénierie** » (et des financements associés) à compter du 01/01/2026, selon le positionnement du SMIX du Pays du Haut-Doubs
 - Porte ouverte à une **gestion** ultérieure d'**équipements** (pas de velléité à ce jour)
- Pour les **activités commerciales** :
 - Temps 1 : réaliser un premier test sur l'année 2025 avec la séparation budgétaire de toutes les activités commerciales dans le but de confirmer une opportunité économique et de définir un modèle économique adapté au potentiel
 - Temps 2 : selon les résultats du temps 1, créer une société commerciale dédiée, sous la forme d'une SAS
- Travailler le projet de structure avec une projection sur 10 ans tenant compte des enjeux actuels de la filière touristique et de l'essor des loisirs.



ETP OTPHD à redimensionner en fonction des orientations



AMO pour l'accompagnement juridique dans la création d'une société commerciale



3 - Accompagner la transition de la structure et de la filière tourisme et loisirs

- Développer la **vente** de tous types d'**activités** du **tourisme** et des **loisirs** du territoire
- **Mettre en place** un **modèle d'affaire équilibré** et **adapté** au développement commercial et à la gouvernance de coopération

Pour faire face aux pressions sur le secteur touristique et à l'essor des loisirs :

- **Accompagner** la **transformation** des **métiers** et le dimensionnement **ressources humaines** de la structure
- Travailler une potentielle **diversification** des **offres** de services de la structure en lien avec la gouvernance et les partenaires
- Accompagner les **projets** de **transition** identifiés dans le Schéma Directeur de transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs dont la compétence dépend de l'OTPHD



Un ETP plan de transition et de sauvegarde des métiers, emplois et compétences



Budget constant

Porteur : Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs (SMIXPHD) et Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD)

SRDTL action : Action 1 : Poursuivre la transition climatique de la montagne
Action 7 : Accompagner l'évolution du tourisme d'affaire
Action 11 : Développer le tourisme en direction et avec les habitants



2024	• Accord de principe pour le transfert de la compétence des EPCI vers le SMIXPHD • Définition du mode opératoire
2025	• Préparation du cadre juridique pour le transfert de compétences : rédaction des statuts SMIXPHD et OTPHD • Création de la nouvelle gouvernance et nouveau conventionnement pluriannuel • Test commercial sur une année complète
2026	• Mise en place effective du transfert de compétences • Potentielle création de la société commerciale



- COMMISSARIAT DE MASSIF DU JURA
- EPCI DU PAYS DU HAUT-DOUBS
- RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- SOCIO-PROFESSIONNELS



Créations de nouveaux centres de profits



Un ETP supplémentaire sur le plan de transition et de sauvegarde des métiers, emplois & compétences

224

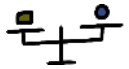
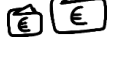


32. AGENCE LOCALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DU HAUT-DOUBS

Critères et indicateurs de suivi

Evaluation de l'action selon les critères régénératifs

Les actions seront évaluées à partir des critères régénératifs définis pour le Haut-Doubs précisés [en page "Les intentions"](#). L'objectif est de vérifier que les actions sont bien en adéquation avec l'ambition retenue par le territoire. Ces critères sont aussi un appui pour aider les projets et porteurs de projets vers plus d'impacts bénéfiques. *Le tableau ci-dessous illustre pour chaque critère, les questions à se poser pour s'évaluer ou s'inspirer. Ce sont des exemples non exhaustifs et ne concernent pas nécessairement chaque action. Si certains critères peuvent être quantitatifs d'autres seront avant tout qualitatifs. Une grille plus détaillée sera transmise pour les porteurs de projets.*

 COLLABORATIF	• L'action apporte-t-elle au territoire un service nouveau ou complète-elle un service existant en mettant en synergies différents acteurs ? • La conception de l'offre est-elle faite en coopération avec différents acteurs ? • La gouvernance est-elle partagée ? • Un ou des communs ont-ils été créés ?	 AU JUSTE PRIX ET RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE	• Une réflexion a-t-elle été menée sur l'amélioration de la rémunération et la redistribution des bénéfices ? • Une sensibilisation a-t-elle été réalisée auprès des équipes et des fournisseurs ? • Les niveaux de rémunération ont-ils été ajustés ? • Des projets ou entreprises d'économie sociale et solidaire ont-ils été créés ?
 PROTECTEUR ET RÉGÉNÉRATIF	• Les réglementations environnementales et énergétiques sont-elles intégrées et respectées ? Comment ? • Les critères d'éco-conditionnalité sont-ils respectés ? • Les impacts sur les écosystèmes ont-ils été évalués ? • Le projet a-t-il été pensé pour tenir compte des impacts ? Des choix (renoncement, modification) ont-ils été opérés ? • Des projets à vocation de régénération ont-ils été créés ?	 CONTRIBUTIONS ÉQUILIBRÉES	• Le modèle économique intègre-t-il une diversité sur le financement, le portage et les bénéfices qu'il peut générer (économique, sociale, écologiques) ? • Différents contributeurs financiers (privés, publics) ont-ils été intégrés ? • Des financements participatifs et/ou citoyens ont-ils été mis en place ? • Un système d'économie mixte a-t-il été créé ? • Une coopérative a-t-elle été créée ?
 OPTIMISÉ ET MAÎTRISÉ	• Les principes de sobriété énergétique et de matières, et d'économie circulaire ont-ils été intégrés dans la conception d'offres, produits et services ? • Des installation énergies renouvelables ou réutilisation des matières ont-ils été installées ? • Les produits et services ont-ils été écoconçus ? • Les bâtiments et services ont-ils été mutualisés ? • Une politique d'achat responsable a-t-elle été mise en place ou appliquée ?	 VALEUR HUMAINE AJOUTÉE	• L'offre est-elle accessible à différents publics (personnes en situation de handicap, personne à revenus modérés...) • Y a-t-il un équilibre entre l'utilisation des machines versus le besoin humain en fonction des charges physiques, du temps de travail, de la qualité de services, des contacts humains ? • Des emplois partagés entre plusieurs structures, ont-ils été créés ?
 LOCAL ET TERRITORIAL	• L'offre répond-elle à un besoin non satisfait dans le territoire ? • L'offre est-elle conçue avec des ressources naturelles, matérielles et humaines du territoire ? • L'offre génère-t-elle une économie localement ?	 MIXITÉ SOCIALE PRÉSERVÉE ET ENRICHIE	• Une politique tarifaire adaptée à toutes les bourses a-t-elle été créée ? • L'offre est-elle diversifiée et permet-elle de répondre aux besoins de tous les publics ? • Le bénévolat est-il valorisé ?
 PARTAGÉ, LOCATIF ET GROUPE	• La location est-elle priorisée ? • Des biens matériels ou ressources naturelles ou humaines sont-ils partagés entre plusieurs services, acteurs structures ? • Des espaces de mutualisation ont-ils été créés ?		

Indicateurs de suivi et d'évaluations économiques

Indicateurs	Fréquence
CHIFFRES D'AFFAIRES ET RÉSULTAT NET	annuelle
SATISFACTION CLIENTS	par saison





Annexes



Annexe 1

• Les rencontres et séances de travail

Tout au long de la construction du Masterplan sur le territoire du Haut-Doubs, des actions ont été menées. Celles-ci viennent nourrir le programme, la démarche en tant que telle de « Masterplan » ou participer aux projets parallèles menés par les acteurs du territoire et au-delà.

7 comités de pilotages

- #1 : lancement du programme, présentation des acteurs, de la méthode et de la gouvernance (décembre 21)
- #2 : partage du diagnostic, analyse du territoire et recommandations d'actions (mai 22)
- #3 : présentation du cadrage Masterplan loisirs et tourisme du Haut-Doubs, communauté des acteurs, présentation mobilité SCoT/PCAET (juillet 2022)
- #4 : présentation du diagnostic affiné, des inspirations, du scénario 2050, positionnement du Masterplan comme futur contrat de station à l'échelle du Pays et validation de la réalisation des ateliers collaboratifs (février 2023)
- #5 : retour d'expérience de l'atelier collaboratif, présentation des points de crispation et points leviers et validation des axes de travail du Masterplan et format de travail (mai 2023)
- #6 : présentation de l'avancement des axes et des ateliers. Présentation d'actions en cours : les métiers et compétences, le Nordique, le camping Levier, la maison de la réserve, la stratégie tourisme de la CCGP (novembre 2023)
- #7 : présentation de l'ambition, la stratégie et les actions Masterplan. Positionnement du Masterplan comme un schéma directeur du tourisme et des loisirs (avril 2024)

Comités techniques

Ces comités techniques réalisés depuis 2022 sont variés. Ils réunissent les responsables techniques des communautés de communes en charge du tourisme, l'Office de tourisme et des partenaires ponctuels (Pays du Haut-Doubs, ENJ, Nordic France, Département du Doubs, socioprofessionnels...).

- mise en réseau des EPCI, partage des projets en cours et mode de fonctionnement
- identité et pôles touristiques du territoire
- réunions thématiques sur le nordique
- mobilité (quelle gouvernance partagée, problématiques)
- consolidation collective des étapes de la démarche Masterplan
- consolidation de l'analyse des ateliers et des axes du Masterplan
- travail sur les futurs livrables Masterplan et création atelier patrimoine naturel
- réunions thématiques sur le nordique, l'APN et le VTT

3 ateliers collaboratifs

Dans le cadre de la démarche Masterplan, des ateliers d'innovation collaborative ont été organisés. L'objectif est de faire participer l'ensemble des acteurs pour qu'ils s'approprient le diagnostic, qu'ils définissent ensemble les axes prioritaires et se mettent en mouvement au regard des enjeux actuels.

2022 :

Atelier de facilitation pour créer la communauté des acteurs de l'Office de tourisme et identifier des axes de travail au regard des enjeux du territoire

Grâce à des séquences et outils de facilitation, les participants ont identifié trois problématiques prégnantes sur lesquelles ils souhaitent travailler. Ces problèmes concordent pleinement avec le diagnostic réalisé dans le programme Avenir Montagnes :

- Communication
- Métiers Formations Emploi
- Parcours Clients



Annexe 1

Après cette première séance, un groupe moteur composé de techniciens, socioprofessionnels, représentant de l'Office de tourisme et du pôle ingénierie travaille sur la thématique « Métiers, formation, emplois » depuis plus d'un an maintenant.

Indicateurs quantitatifs : une demi-journée - 25 personnes – + de 10 de propositions – 3 tables de travail

2023 :

- Atelier collaboratif pour s'approprier le diagnostic et imaginer les axes de travail sous format innovant appelé le co-développement.

Le co-développement est un outil tiré des principes d'innovation qui permet de s'approprier un sujet, de participer collectivement à sa consolidation pour en dégager les thèmes prioritaires, tout en veillant à donner la parole à chacun et à favoriser l'écoute. Ce sont près de 90 personnes qui se sont prêtées à l'exercice.

Cet atelier a été animé par Synergies et Développements avec l'appui de tous les autres partenaires prestataires du Masterplan, la cheffe de projet transition, les équipes de l'Office de tourisme et du Syndicat Mixte du Mont d'Or. Les animateurs et porteurs étaient des acteurs engagés dans la réflexion.

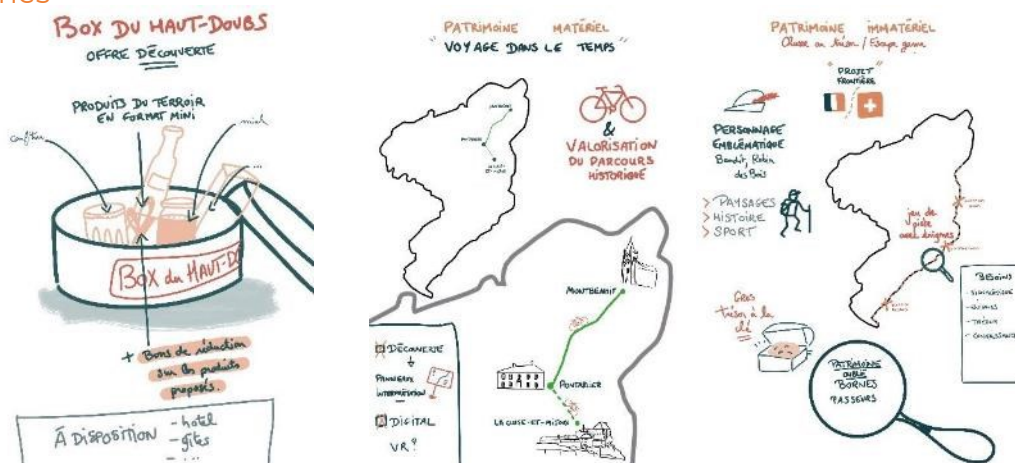
indicateurs : une demi-journée - 90 personnes – 260 questions – 290 propositions

- Atelier créatif sur quatre axes du Masterplan : patrimoine matériel, patrimoine immatériel, valeurs et culture vivante, activités intérieures.

Sur une journée entière, les acteurs ont été accompagnés pour imaginer des actions qui répondraient aux problématiques sur les 4 axes tout en tenant compte des enjeux et des critères de l'économie régénérative et symbiotique.

Protourisme a animé cet atelier en partenariat avec la cheffe de projet transition et l'Office de tourisme. Des outils d'aide à la création ont été créés spécifiquement pour cet atelier.

indicateurs : une journée entière - 50 personnes – 8 tables de travail - plus 20 projets imaginés



Crédit photo : Marion Monnier @ateliercreayon



Annexe 2

• Pensée systémique

Dans un système, on distingue plusieurs niveaux qui interfèrent les uns avec les autres, dans une logique hiérarchique : le niveau supérieur conditionne le niveau inférieur.

Le tableau ci-dessous résume les niveaux et l'analyse synthétique que l'on peut en faire actuellement pour dégager des premiers enjeux.

ENVIRONNEMENT

Les données de l'environnement du territoire du Haut-Doubs sont posées dans les documents cadre (SCoT, PCAET) et dans les études thématiques réalisées (CLIMSNOW, ...).

CADRE

L'organisation territoriale de l'aménagement du territoire incite à des approches thématiques (en silo).

La gouvernance posée est un cadre établi mais on constate que ce cadre ne couvre pas toutes les problématiques qui sont à traiter en mode « transversal » (mode projet). Les cadres trop figés ne permettent pas les coopérations nécessaires. Même si la gouvernance est un paramètre qui tient une place prépondérante puisqu'elle définit, permet ou restreint selon les orientations, elle reste néanmoins une variable qui peut évoluer

SENS

Les valeurs, la raison d'être de notre économie de loisirs ne se retrouvent pas dans notre démarche marketing (le positionnement marketing de la destination n'est pas défini, les personas ne sont pas définis).

Par ailleurs, l'audit des parties prenantes fait émerger des communs mais aussi des zones de divergence.

Un travail important est à mener pour définir le sens afin de créer des communs, d'apporter des facteurs de motivation et des « socles de confiance » nécessaires en période de transformation

PROCESSUS

L'approche en « silo » n'est pas adaptée à la conduite du changement. L'ingénierie de coopération et les méthodes de co-développement doivent être déployées.

Il convient, dans ce domaine, d'accepter les innovations en « décloisonnant » les approches, en créant de approches hybrides. L'ambition est de construire une communauté d'acteurs apprenante qui se dote des outils d'agilité et de résilience

PARTIES PRENANTES

La coopération est quasi inexistante dans notre système. Quelques coopérations d'intérêts sont mises en place mais ce mode de « faire ensemble » n'est pas intégré pleinement dans notre système.

Il s'agira d'intégrer toutes les parties prenantes en veillant à sécuriser tout en libérant les énergies

CONTENU

La tentation naturelle d'une démarche de construction est d'aller très vite au contenu ; l'approche se centre alors sur le « qui fait quoi », comme si cela suffisait à tout résoudre.

Il convient donc d'être vigilant pour ne pas tomber tout de suite dans le contenu, de ne pas céder à la recherche de bonnes pratiques qui seraient peut-être duplicables chez nous.

Nous engageons une approche de la complexité qui n'est pas le champ des « bonnes pratiques » mais des « pratiques émergentes » issues des travaux sur les niveaux supra.



Annexe 3

Les missions de l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs



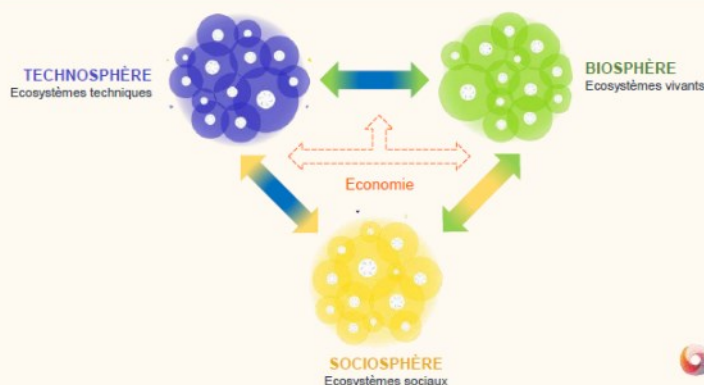
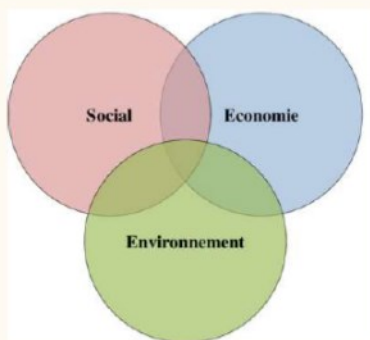
Annexe 4

Isabelle Delannoy est ingénieure agronome et conférencière internationale, engagée dans les questions écologiques depuis 30 ans. Elle écrit le film Home en 2009 et l'économie symbiotique en 2017 qui met en évidence l'apparition mondiale d'une économie régénérative des écosystèmes vivants et sociaux. Aujourd'hui présentée sur les 5 continents, la théorie symbiotique est à l'origine de la création et de la transformation de plusieurs entreprises dans des secteurs très divers et écosystèmes.

<https://www.lentreprisesymbiotique.com/>

#La théorie symbiotique

UNE AUTRE VISION DE L'ÉCONOMIE: PAS UNE SPHÈRE MAIS LES FLUX ENTRE LES SPHÈRES SOCIALES, TECHNIQUES ET ÉCOLOGIQUES



@synergies & développements



Annexe 5

Théorie des communs

Dans un territoire, la gouvernance des communs est une forme de collaboration avancée entre les parties prenantes. Selon Elinor Oström, prix Nobel d'économie 2009, « Les communs sont des ressources partagées par un groupe de personnes et qui sont vulnérables aux dégradations et aux accaparements abusifs. ».

Elinor Oström propose 8 principes pour structurer la gouvernance des communs :

- Des limites nettement définies des ressources et des individus qui y ont accès (qui permettent une exclusion des entités externes/malvenues)
- Des règles bien adaptées aux besoins et conditions locales et conformes aux objectifs des individus rassemblés
- Un système permettant aux individus de participer régulièrement à la définition et à la modification des règles
- Une gouvernance effective et redevable à la communauté vis-à-vis des appropriateurs
- Un système gradué de sanction pour des appropriations de ressources qui violent les règles de la communauté
- Un système peu coûteux de résolution des conflits
- Une auto-détermination reconnue des autorités extérieures
- S'il y a lieu, une organisation à plusieurs niveaux de projet qui prend toujours pour base ces bassins de ressources communes.



Annexe 6

Catégorie
de l'action

1. CHÂTEAU DE JOUX RENAISSANCE

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine matériel et immatériel



Sur un éperon rocheux qui domine la cluse de Pontarlier, le Château de Joux, fort de plus de 1000 ans d'histoire est un site majestueux dans un paysage préservé, **symbole** du Haut-Doubs et du Département du Doubs.

Ouvert d'avril à novembre, 7j/7, ce site, classé au titre des **monuments historiques**, accueille **57 000 visiteurs** par an avec une offre variée : **visites** guidées et thématiques, **animations** et **spectacles**.



Credit photo : Céline Cuichard

Constats

- Un **patrimoine** magnifique mais **ancien** qu'il est urgent de restaurer
- Une **histoire** riche au fil des siècles à **valoriser**
- Des œuvres artistiques et pièces historiques labellisées « **Musée de France** », reconnues à l'**échelle internationale**, qui sont liées au Château ou au territoire à valoriser
- Une **clientèle** touristique toujours présente sur le site mais qui, sur le territoire du Haut-Doubs tend à **se réduire** au profit d'une clientèle excursionniste et locale.
- Une opportunité d'**attractivité** pour la clientèle aux alentours de la Région et de la Suisse

Ambition

- Inscrire le site dans une économie de loisirs à destination des **habitants**, des **excursionnistes** et des **touristes** pour augmenter la fréquentation de 50 000 à 90 000 visiteurs/an
- Faire du site un **lieu de vie**, de **contemplation** et de **découverte** sur la forteresse de montagne et le symbole des combats pour les libertés
- **Enrichir** et **diversifier** l'offre pour augmenter le temps de séjour et répondre aux besoins de **renouvellement** des visiteurs, qu'ils soient locaux ou venant de plus loin, assurant une **expérience unique** et **enrichissante** à chaque visite

Actions pressenties

1 - Créer une offre continue

2 - Créer une offre élargie

3 - Restaurer le patrimoine bâti

1 - Créer une offre continue

- Développer un **pavillon d'accueil** correspondant aux attentes des publics actuels et futurs. Ce pavillon comprendra : une partie billetterie, boutique, une ou des salles de conférence, des salles pédagogiques et ludiques, une salle hors-sac, des sanitaires...
- Créer un espace d'interprétation pour **situer** le monument dans l'espace et le temps. Cet espace permettra de donner des **repères** pour la visite à venir, introduire les noms, les formes, les questions qui vont aider le visiteur à **s'approprier** le monument.
- Créer un **parcours** de visite en **autonomie** ou **guidé** (par un compagnon de visite numérique ou une médiation humaine), avec des espaces de repos et de contemplation.



99

6,77 M.€ TTC
TDC

Schéma directeur de la transition du tourisme et loisirs du Haut-Doubs

Constats à
la fois
forces que
faiblesses

Liste des
actions
identifiées

Ambition
souhaitée
pour le
projet

Actions
identifiées



Annexe 6

1. CHÂTEAU DE JOUX RENAISSANCE

TOTEMS NATIONAUX - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Patrimoine matériel et immatériel

2 - Créer une offre élargie

Action détaillée

- Créer une Galerie d'art et d'histoire militaire au sein du château pour :
Valoriser des **collections exceptionnelles** illustrer l'**histoire du château**, accompagner toute la **chronologie** de son existence, faire le lien avec l'**artillerie de la place**
- Créer une Galerie sur **Toussaint Louverture** et la collection **haitienne**.
Evoker l'histoire du château prison d'Etat, faire vivre la mémoire de Toussaint Louverture, valoriser la collection de peintures haitiennes et les collections associées.
- Créer des infrastructures pérennes pour le **spectacle vivant** autour de la place d'armes



Credit photos : Château de Joux



7,15 M.€ TTC DDC

3 - Restaurer le patrimoine bâti

- Mettre en place des **restaurations** patrimoniales complémentaires à prévoir.
ex : Charpente tour Mirabeau et tour de l'horloge, façade des prisons, étanchéité casemate Mougin, enceinte IV et tour du fer à cheval, Donjon - logis seigneurial, Caponnière, Bastions 39 et 40...



7,13 M.€ TTC DDC

Porteur validé ou potentiel

Porteur : Communauté de communes du Grand Pontarlier (CCGP)

SRDTL action : Action 6 : renforcer la mise en tourisme patrimoine dont le tourisme de savoir-faire
Autres : action 1



2024	• Consultation et choix du Maître d'œuvre • En avance de phase : Mise en place du compagnon numérique Restauration des toitures
2025/ 2026	• Etudes DIAG/ESQ/APS/APD • En avance de phase : Mise en place du compagnon numérique Restauration des toitures et de la façade des prisons • Etude PRO/DCE
2027/ 2028	• Travaux Offre continue • Restauration MH donjon
2029/ 2030	• Travaux offre élargie • Restauration MH enceinte IV et tour du fer à cheval



- COMMISSARIAT MASSIF DU JURA
- DRAC : CRMH
- DRAC : Musée
- REGION BFC Patrimoine
- REGION BFC Tourisme
- DÉPARTEMENT DU DOUBS
- MÉCENAT



Coût d'opération totale :
217 M. € TTC DDC
Fonctionnement : à préciser selon le choix des installations



Pendant le projet : effectif constant
Dès l'inauguration : Plusieurs ETP supplémentaire à ajuster selon le projet.
Effectif saisonnier constant

Partenaires à associer et portage de l'action

Moyens financiers

Moyens humains

Calendrier / phasage de l'action

schéma directeur de la transition du tourisme et des loisirs du Haut-Doubs



Annexe 7

29. Plan de développement, coordination et mutualisation des offres ludo-sportives d'intérieur

Exemple d'un complexe indoor tenance multi-activité

Hall U Need - Un complexe indoor dans l'air du temps situé à Lille.

Les services et activités :



Service de restauration dans un lieu design avec cuisine ouverte concoctant des plats maison, frais et sains



Bar animé par des événements sportifs conviviaux, des concerts acoustiques en live, des soirées DJ,...



Le Racing Bug, un poste de pilotage équipé de véritables commandes de direction pour participer à une course automobile téléguidée sur circuit



La salle de Jeux d'Arcade rassemblant plus de 80 jeux d'arcade et de rédemption



11 salles de Karaoké privatisées aux thématiques différentes (#Fifties #Sixties #Seventies ...)



10 pistes de Bowling avec chacune sa thématique (#Intothewild #Toutschuss #Londoncalling ...)



Vex adventure, 6 scénarisations de jeu en réalité virtuelle



Aire de jeux enfants, une structure de jeux composée de 3 univers sur 600m2 : labyrinthe, espace trampolines et parcours Ninja avec des surprises à découvrir au cours de l'exploration : toboggans, terrain de mini-foot, mini-kart ...



Espace de coworking et salles de réunion

+ **Organisation d'événements** (soirée DJ, Blind test, concert,...).



Crédits photo : © Hall U Need

Le complexe de loisirs indoor Hall U Need, situé à Saint-André-lez-Lille, a enregistré un chiffre d'affaires de **7,6 millions d'euros en 2023**. Le site emploie environ **80 personnes** et propose diverses activités, dont un restaurant-bar, bowling, karaoké, jeux d'arcade, et espaces de réalité virtuelle. Pour 2023, le nombre exact de visiteurs n'est pas précisé, mais le site a passé le cap du million de visiteurs en deux ans. Hall U Need prévoit d'ouvrir deux nouveaux sites en 2025 pour étendre son concept à d'autres régions. La gestion de l'entreprise est privée mais s'appuie sur des partenaires financiers, notamment Bpifrance et Picardie Investissement,



Annexe 7

29. Plan de développement, coordination et mutualisation des offres ludo-sportives d'intérieur *Exemple d'un pôle indoor aventure*

Parc indoor Koezio - activités immersives et services diversifiés indoor

Les services et activités :

Koezio est un parc multi-activité indoor spécialisé dans des expériences d'aventure immersive, conçu pour offrir des activités de team building et de divertissement en famille ou entre amis. Chaque visiteur peut profiter d'activités durant environ deux heures, avec des parcours axés sur la cohésion, la réflexion et le dépassement de soi



Mission Agents d'Élite : un parcours immersif et collaboratif où les participants endossent le rôle d'agents secrets. Ils passent par plusieurs zones thématiques, telles que des parcours d'obstacles, des défis de réflexion, et des énigmes, pour tester leur agilité et leur esprit d'équipe



Jeux d'évasion (Escape Game) : dans certaines localisations, Koezio propose des escape games où les équipes doivent résoudre des énigmes.



Réalité Virtuelle : le parc offre également des expériences de réalité virtuelle pour explorer des environnements immersifs et interactifs.



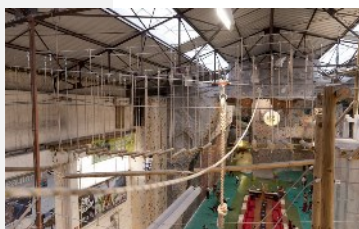
Jeux de réflexion et d'adresse : des activités interactives et stratégiques qui visent à tester les compétences cognitives et physiques des participants.



Restauration : Koezio dispose de zones de restauration



Espaces de réunion : le parc propose des salles de réunion pour les événements d'entreprise, idéales pour des séminaires ou des sessions de team-building



Crédits photo : ©Parc Koezio



Fondé par Bertrand Delgrange, le premier site a ouvert à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, et le réseau compte aujourd'hui plusieurs emplacements, dont Bruxelles et Lyon. Le parc emploie environ **106 personnes** et propose diverses activités, dont des parcours d'agents secrets, de la réalité virtuelle, et des jeux d'évasion. En 2024, Koezio a été acquis par le groupe Otium Leisure, qui soutient l'expansion et le développement de la marque.



Annexe 7

29. Plan de développement, coordination et mutualisation des offres ludo-sportives d'intérieur

Exemple d'un pôle sportif indoor

Tignespace à Tignes - activités sportives et événements indoor

Les services et activités :

Tignespace est un complexe indoor polyvalent situé dans la station de ski de Tignes. Il est conçu pour offrir une gamme d'activités sportives adaptées à toutes les saisons et tous les âges. Les activités présentes :



Trampoline et Parkour : Les amateurs de sensations fortes peuvent s'entraîner sur les trampolines ou dans l'espace de Parkour, qui propose des modules variés pour des enchaînements acrobatiques.



Escalade sur blocs : Tignespace comprend un mur d'escalade sur blocs, parfait pour les grimpeurs de tous niveaux.



Sports Collectifs et Tennis : Le complexe est également équipé de courts de tennis et d'espaces multisports (basket, football en salle, badminton), permettant aux visiteurs de se divertir en groupe.



Espaces Détente et Séminaire : Tignespace dispose d'installations pour des conférences, des réunions ou des événements d'entreprise, rendant l'endroit parfait pour combiner sport et affaires dans un cadre alpin.



Crédits photo : ©Tignes



Le complexe de 3 500 m² dédié aux sports et de 1 500 m² est géré par la SEM SAGEST en DSP et appartient à la commune de Tignes. Le site existe depuis 2013 et attire chaque année, un nombre croissant de **visiteurs** : près de **80 000** pour l'**espace loisirs** et près de **50 000** sur l'**espace séminaire**. La ressource budgétaire est estimée à environ **550 k€ par an** dont 280k€ de CA d'activité propre pour 270 k€ de COSP. La gestion équilibrée de cet équipement fait donc l'objet d'une part importante de COSP correspondant à 50% du budget de gestion de l'équipement.



Annexe 7

29. Plan de développement, coordination et mutualisation des offres ludo-sportives d'intérieur

Quelques autres exemples :

In Vertigo à l'Alpe d'Huez



Crédits photo :

Hapik, Strasbourg, Paris...



Crédits photo :

Adventure Box, spéléologie



Crédits photo :

Stride, Strasbourg



Crédits photo :



Annexe 8

Outils

Les cartes défi Haut-Doubs ont été réalisées pour l'animation des ateliers comme aide à la génération d'idée ou l'évaluation de projets.



**Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs
SMIX PAYS DU HAUT-DOUBS
56, rue de la République
25300 PONTARLIER**

**secretariat@haut-doubs.org
claire@o-doubs.com**

Site transition du tourisme et des loisirs : o-doubs.com

Site de la destination : destination-haut-doubs.com

En partenariat avec :

